



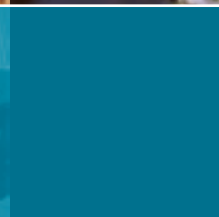
INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

Les **chiffres-clés** de la

Wallonie

ANNUEL

N° 11 • **DECEMBRE 2010**

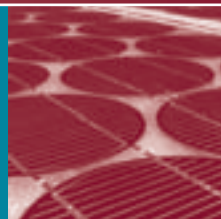
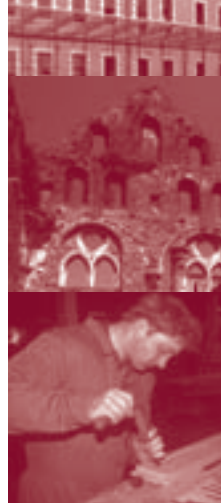


Les **chiffres-clés** de la

Wallonie

ANNUEL

N° 11 • **DECEMBRE 2010**



Éditeur responsable

Daniel DEFAYS

Remerciements

Nous remercions les services de l'administration wallonne, qui nous ont fourni les données relevant de leurs domaines de compétence respectifs repris dans cette publication : toutes les directions générales du Service public de Wallonie, les organismes d'intérêt public wallons, la Communauté française de Belgique, ainsi que les organismes fédéraux.

Mise en page et impression

IPM PRINTING - Bruxelles

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Dépôt légal : D/2010/10158/7

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

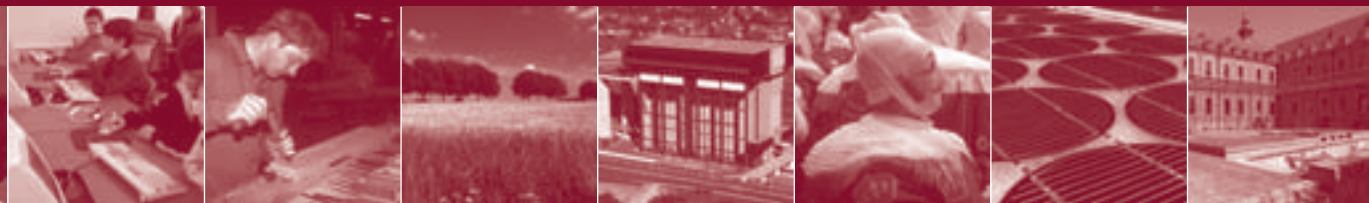
Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1 /1901 et dans les centres d'information et d'accueil (CIA)

Photos © SPW-Jean-Louis CARPENTIER

N°51, 88, 263, 343, 410, 607, 1394, 1564, 1980, 1991, 2224, 5371.

Les chiffres-clés de la Wallonie

Préface



Comme chaque année, «Les chiffres-clés de la Wallonie» publiés par l'IWEPS présentent à partir des dernières données disponibles, un état de la Wallonie. Les indicateurs retenus en 2010 sont essentiellement les mêmes que ceux repris les années précédentes, sauf en matière de santé où l'existence de nouveaux chiffres a permis de proposer de nouvelles statistiques.

Une des missions de l'IWEPS est, à partir de publications diverses, de contribuer à l'amélioration des connaissances utiles à la prise de décision en Wallonie. La particularité des Chiffres-clés est de proposer une vue panoramique de la situation de la société, du territoire et de l'économie wallonne à partir d'indicateurs généraux et essentiellement structurels ; le lecteur plus intéressé par les évolutions conjoncturelles est invité à se référer à la publication semestrielle « Tendances économiques ». Des approfondissements thématiques sur des thèmes comme l'égalité des chances, la pauvreté, la fonction publique wallonne pour n'en citer que quelques uns sont également disponibles sous formes de Brèves, de « Discussion papers », de publications spécifiques également disponibles en format pdf sur le site de l'IWEPS (<http://statistiques.wallonie.be>).

Les informations présentées dans les Chiffres-clés proviennent de sources statistiques et administratives. Elles ont été mises à disposition par différents organismes régionaux ou fédéraux que nous tenons une nouvelle fois à remercier. Il n'est pas possible de les citer dans cette préface, mais les références figurent dans les sources des indicateurs qui composent les différents chapitres de cet ouvrage.

Cette photographie statistique de la Wallonie est une œuvre collective. Merci aux spécialistes des différents domaines qui ont compilé les informations et à ceux qui ont cherché à harmoniser la présentation et à la rendre la plus lisible possible.

Cette publication a été réalisée à l'IWEPS par les personnes suivantes :

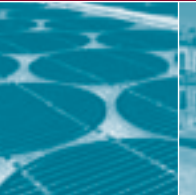
Thierry BORNAND
Rébecca CARDELLI
Frédéric CARUSO
Julien CHARLIER
Sabrine CIPRIANO
Bernard CONTER
Marc DEBUISSON
Anne DEPREZ
Pascale DETHIER
Jean-Paul DUPREZ
Anne-Catherine GUIO
Didier HENRY
Evelyne ISTACE

Julien JUPRELLE
Martine LEFEVRE
Virginie LOUIS
Christine MAINGUET
Olivier MEUNIER
Régine PAQUE
Isabelle REGINSTER
Etienne ROUARD
Annick VANDENHOOF
Béatrice VAN HAEPEREN
Juanita VAN STRAETEN
Valérie VANDER STRICHT
Françoise VANDERKELEN

Puisse cet ouvrage donner au lecteur intéressé par la Wallonie quelques repères utiles.

Les chiffres-clés de la Wallonie

Sommaire

							
Chapitre 1	Société	9					
	Démographie	10					
	Education & Formation	17					
	Qualité	26					
	Santé & Action sociale	27					
	Logement	42					
	Citoyenneté	55					
	Sports, culture et tourisme	63					
	Les technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au niveau citoyen	71					
Chapitre 2	Economie	73					
	Activité économique	74					
	Revenu des ménages	82					
	Les entreprises	89					
	Recherche & Développement	100					
Chapitre 3	Emploi	101					
Chapitre 4	Territoire et Mobilité	125					
	Contexte général	126					
	Occupation – utilisation du sol (situation de fait)	127					
	Affectation du sol (situation de droit)	136					
	Réseau routier	139					
	Réseau ferroviaire	147					
	Réseau fluvial	149					
	Répartition modale du transport	150					
	Transport aérien	152					
Chapitre 5	Environnement et Energie	155					
	Eau	156					
	Déchets	160					
	Nature & Forêt	162					
	Air	164					
	Energie	168					
Chapitre 6	Gouvernance	175					
	Budget des pouvoirs publics	176					
	Services publics de proximité	181					
	Médiateur de la Région wallonne	185					
	E-Government	188					
	Satisfaction des usagers	190					
Annexes		191					
	Les communes wallonnes	192					
	Liste des indicateurs	198					
	Abréviations	204					

Chapitre 1 : **Société**

Chapitre 1

Société



Chapitre 1 : Société

Démographie

En 2009, la Wallonie compte 3 476 965 habitants, ce qui représente 32,3% de la population belge. Au cours des dernières années, la population wallonne augmente principalement en raison des migrations (indicateurs 1 et 4).

→ 1. Evolution de la population en Belgique et dans ses régions

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Registre national) –

Calculs IWEPS

Note –

Données au 1^{er} janvier de chaque année.

1. Chiffres provisoires en 2009.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique
1996	3 314 568	5 880 357	948 122	10 143 047
1997	3 320 805	5 898 824	950 597	10 170 226
1998	3 326 707	5 912 382	953 175	10 192 264
1999	3 332 454	5 926 838	954 460	10 213 752
2000	3 339 516	5 940 251	959 318	10 239 085
2001	3 346 457	5 952 552	964 405	10 263 414
2002	3 358 560	5 972 781	978 384	10 309 725
2003	3 368 250	5 995 553	992 041	10 355 844
2004	3 380 498	6 016 024	999 899	10 396 421
2005	3 395 942	6 043 161	1 006 749	10 445 852
2006	3 413 978	6 078 600	1 018 804	10 511 382
2007	3 435 879	6 117 440	1 031 215	10 584 534
2008	3 456 775	6 161 600	1 048 491	10 666 866
2009¹	3 476 965	6 211 065	1 069 326	10 757 356
Variation 1996-2009 (en %)	4,9	5,6	12,8	6,1
Répartition régionale en 2009 (en %)	32,3	57,7	9,9	100

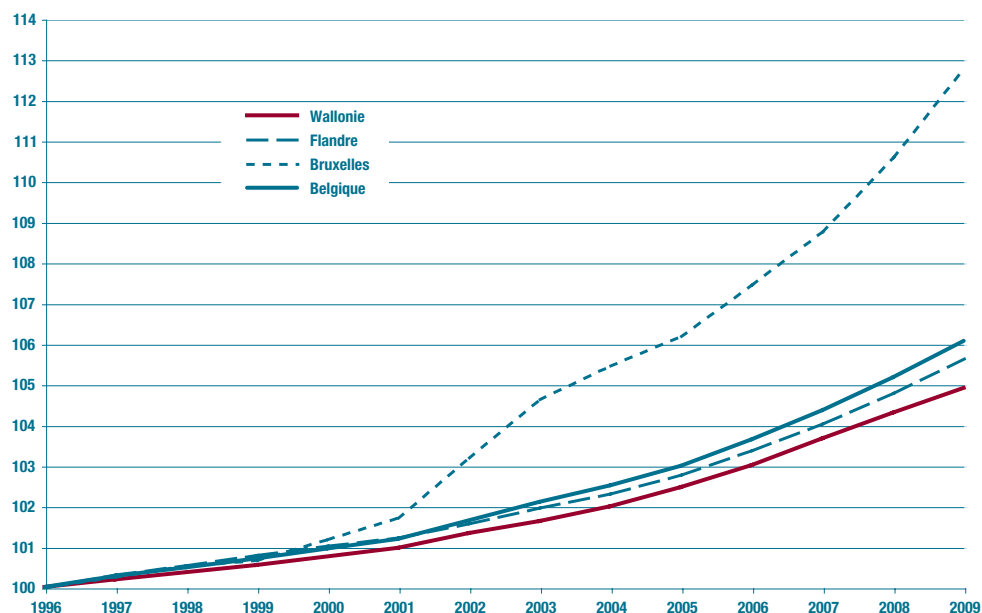
→ 2. Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national) - Calculs IWEPS

Notes –

- Données au 1^{er} janvier de chaque année.

- Chiffres provisoires en 2009.



Chapitre 1 : Société

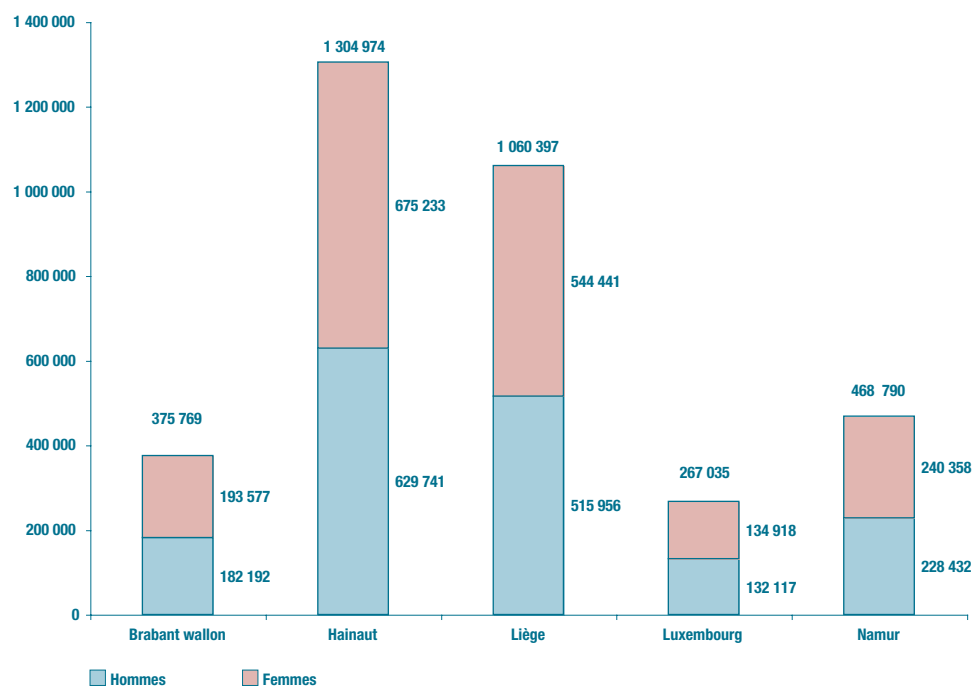
Démographie

→ 3. La population wallonne par province et par sexe au 1^{er} janvier 2009

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national) –

Calculs IWEPS

Note – Chiffres provisoires en 2009.



→ 4. Mouvements de population en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national) –

Calculs IWEPS

Note –

1. Solde migratoire = immigrations - émigrations.

	1996	2000	2005	2006	2007
Nombre					
Naissances (a)	38 497	39 380	38 604	39 513	38 813
Décès (b)	36 919	37 188	36 691	35 863	35 863
Solde naturel (c=a-b)	1 578	2 192	1 913	3 650	2 950
Solde migratoire ¹ (d)	3 887	4 849	15 280	17 482	16 202
Ajustement statistique (e)	772	-100	843	769	1 744
Total (c+d+e)	6 237	6 941	18 036	21 901	20 896
Pour 1 000 hab.					
Naissances (a)	11,6	11,8	11,3	11,5	11,3
Décès (b)	11,1	11,1	10,8	10,5	10,4
Solde naturel (c=a-b)	0,5	0,7	0,6	1,1	0,9
Solde migratoire ¹ (d)	1,2	1,5	4,5	5,1	4,7
Ajustement statistique (e)	0,2	0,0	0,2	0,2	0,5
Total (c+d+e)	1,9	2,2	5,3	6,4	6,1

Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 5. Répartition de la population étrangère selon la nationalité par province au 1^{er} janvier 2008

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

Note – Contrairement aux années précédentes, les réfugiés dont la nationalité d'origine est connue ont été comptabilisés avec les autres ressortissants des pays considérés (par exemple : les réfugiés russes avec les personnes de nationalité russe).

Pays d'origine	Belgique	Wallonie	Province				
			Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Italie	169 027	119 760	5 883	67 532	39 400	1 164	5 781
France	130 568	65 603	7 330	38 275	9 178	5 659	5 161
Pays-Bas	123 454	8 043	1 011	704	4 833	1 005	490
Espagne	42 712	13 052	1 905	3 490	6 649	215	793
Allemagne	38 370	17 234	955	1 352	14 408	255	264
Royaume-Uni	25 126	4 621	2 434	1 154	578	217	238
Portugal	29 802	6 125	1 380	1 324	1 260	1 550	611
Luxembourg	4 380	2 645	282	125	546	1 557	135
Pologne	30 768	3 464	562	1 237	1 205	212	248
Autres UE-27	65 216	11 542	2 797	4 233	3 316	482	714
UE-27	659 423	252 089	24 539	119 426	81 373	12 316	14 435
Turquie	39 954	9 988	127	5 199	4 130	199	333
Autres Europe	39 344	9 930	868	1 977	5 342	692	1 051
Total Europe	738 721	272 007	25 534	126 602	90 845	13 207	15 819
Maroc	79 867	14 170	1 190	5 349	6 568	282	781
Congo-Kinshasa	16 132	4 591	831	1 192	2 052	108	408
Algérie	8 185	4 599	147	3 296	903	86	167
Autres pays d'Afrique	38 471	10 052	1 143	2 749	4 437	489	1 234
Afrique	142 655	33 412	3 311	12 586	13 960	965	2 590
Autres							
(y compris réfugiés)	90 072	16 616	3 265	6 011	5 223	658	1 459
Tous pays	971 448	322 035	32 110	145 199	110 028	14 830	19 868
Part de la population étrangère dans la population totale (%)	9,1	9,3	8,6	11,2	10,4	5,6	4,3

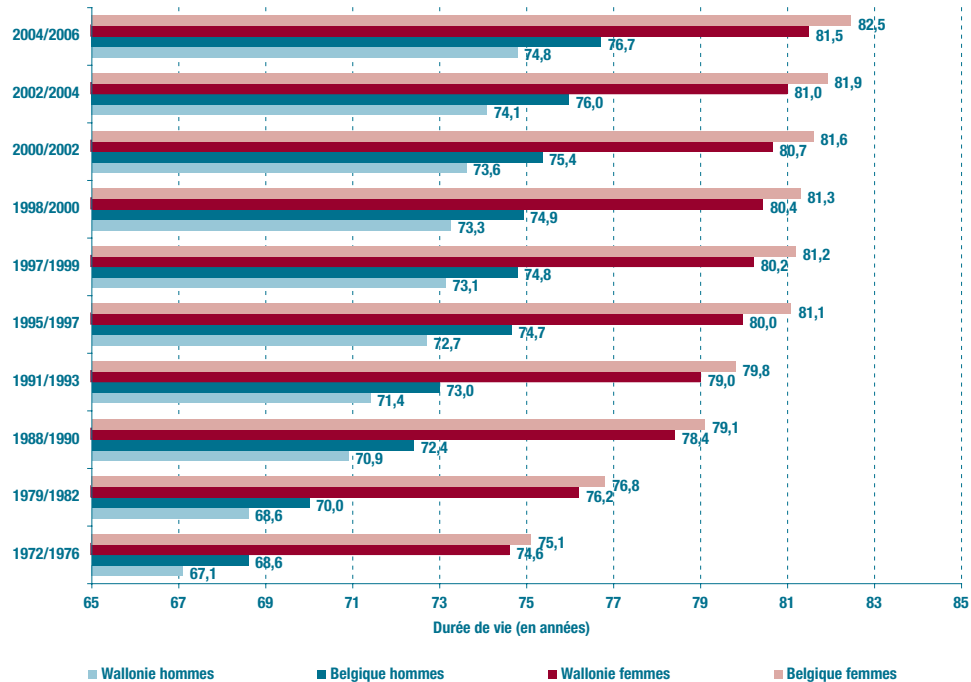
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 6. Espérance de vie à la naissance : comparaison Wallonie-Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national)

Note – L'espérance de vie à la naissance est la durée moyenne d'une génération qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge observées au moment de la naissance.



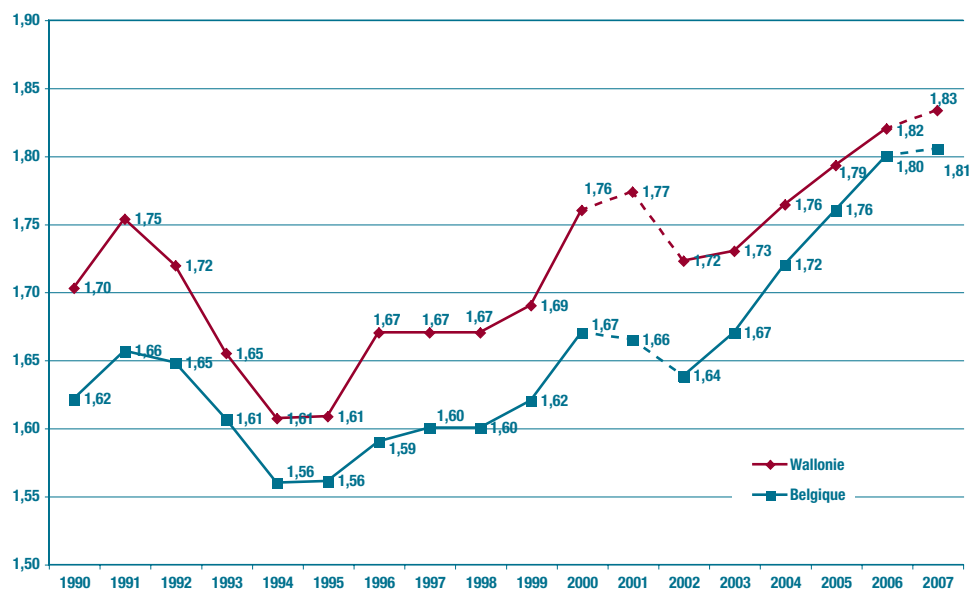
→ 7. Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie-Belgique

Sources :

- 1990 à 2000 et de 2003 à 2006 : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique

- 2001 à 2002 et 2007 : Estimations du Bureau fédéral du plan (BfP) - SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Adress pour les perspectives de population

Note – L'indice synthétique de fécondité donne le nombre moyen d'enfants par femme.



Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 8. Indice de vieillissement de la population belge par région

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (Registre national),
Bureau fédéral du plan

Notes –

- L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1^{er} janvier de chaque année.
- Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 60 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

	1996	2005	2006	2007	2008
Wallonie	86,5	86,4	86,6	88,1	89,9
Flandre	89,8	102,6	103,6	105,4	107,0
Bruxelles	96,1	82,3	80,3	79,4	78,5
Belgique	89,2	95,0	95,4	96,8	98,2

→ 9. Indice de dépendance démographique de la population belge par région

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

Notes –

- L'indice de dépendance représente le rapport entre la population de moins de 20 ans et de 60 ans et plus et la population dont l'âge est compris entre 20 et 59 ans. Il est construit sur la base des données au 1^{er} janvier de chaque année.
- Un indice de dépendance en dessous de 100 indique une part plus importante de la population en âge d'activité.

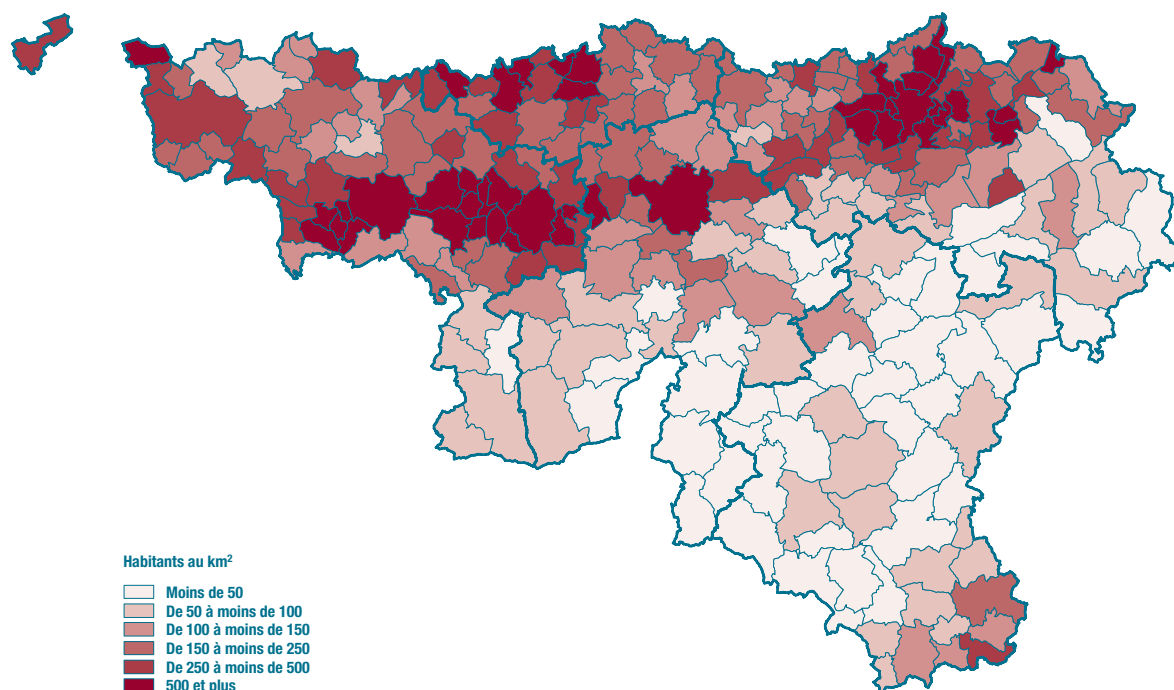
	1996	2005	2006	2007	2008
Wallonie	86,5	84,0	83,9	84,7	85,6
Flandre	81,5	81,9	82,4	83,4	84,1
Bruxelles	83,0	76,7	76,4	76,4	75,8
Belgique	83,3	82,0	82,3	83,1	83,7

Chapitre 1 : Société

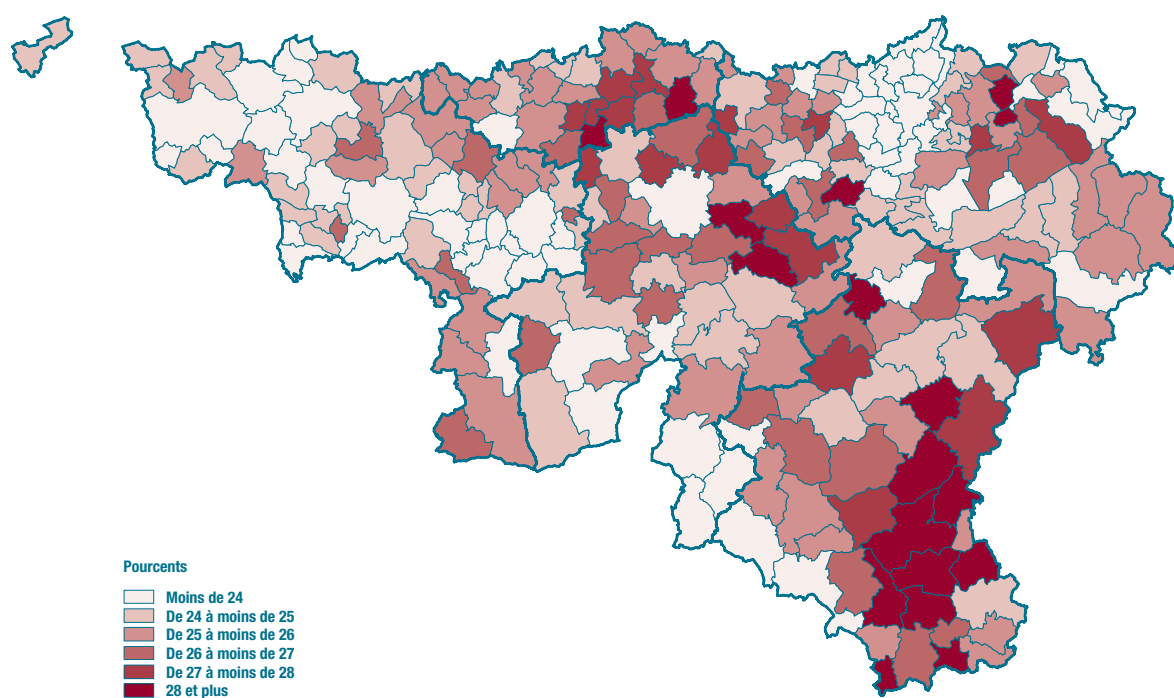
Démographie

→ 10. Densité de population dans les communes wallonnes au 1^{er} janvier 2008

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

Note – La densité de population est exprimée en nombre d'habitants par km².→ 11. Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes au 1^{er} janvier 2008

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

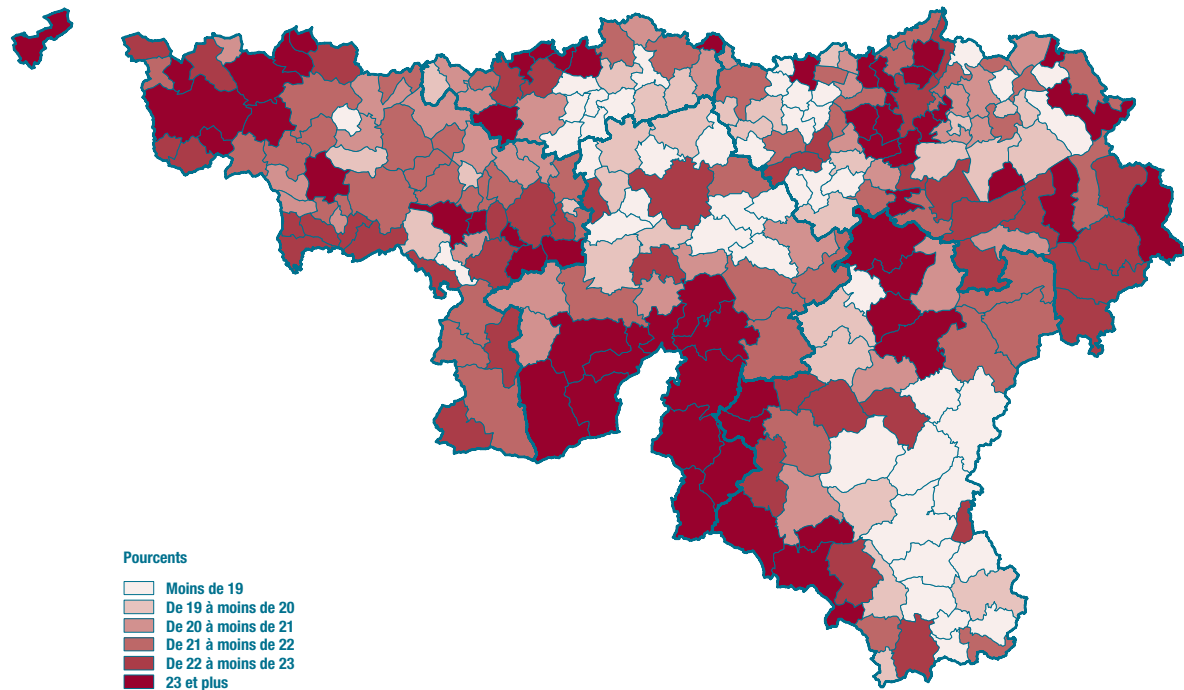


Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 12. Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes au 1^{er} janvier 2008

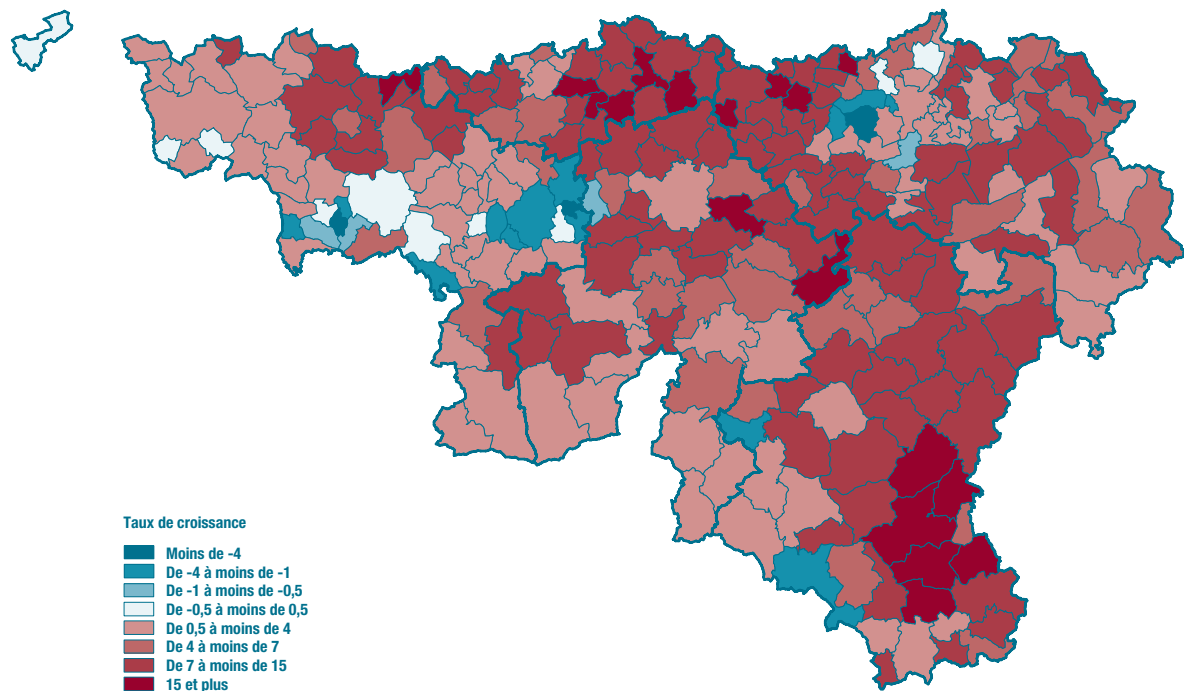
Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS



→ 13. Taux de croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2008

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

Notes –

- Données au 1^{er} janvier.- Taux de croissance = $100 \times (\text{population 2008} - \text{population 1988}) / \text{population 1988}$.

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

Les trois quarts des 43 341 certifiés en fin de scolarité secondaire en 2008 en Wallonie ont obtenu l'accès à l'enseignement supérieur. Un tiers a obtenu la même année deux certificats, soit un CESS¹ et un CQ¹ en 6^e technique de qualification ou en 7^e professionnelle, soit un CQ et un CE¹, en 6^e professionnelle principalement. Les jeunes ayant réussi un enseignement ou une formation en alternance représentent un peu plus de 9% du total des certifiés de l'enseignement secondaire en 2008 (indicateur 14).

→ **14. Jeunes ayant obtenu un certificat en fin d'enseignement secondaire en 2008 en Wallonie, selon la forme d'enseignement, l'année d'étude et le certificat ou le diplôme obtenu**

Sources : Entreprise des technologies nouvelles de l'information et de la communication (ETNIC), Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME), Ministère de la Communauté française, Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft

Notes –

- Enseignement ordinaire et enseignement spécialisé de plein exercice, enseignement et formation en alternance organisés ou subsidiés par la Communauté française, la Communauté germanophone, l'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) ou l'Institut für Aus- und Weiterbildung im Mittelstand und in kleinen und mittleren Unternehmen (IAWM). Il n'a pas été tenu compte des certificats obtenus dans l'enseignement de promotion sociale.
- Le CESS est requis pour entrer dans l'enseignement supérieur (le CESS obtenu en 7^e professionnelle complémentaire donne accès uniquement à l'enseignement supérieur de type court). Le CQ est délivré aux élèves qui ont réussi l'épreuve de qualification. Le CE sanctionne une 6^e professionnelle ou une 7^e de qualification terminée avec fruit.

1. Trois types de certificats délivrés en fin de 6^e année ou en fin de 7^e année de l'enseignement secondaire de plein exercice ont été pris en compte: le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS); le certificat de qualification (CQ) et le certificat d'études (CE). Ont été comptabilisés également les certificats de qualification spécifique (article 45) délivrés dans les Centres d'Education et de Formation en Alternance et les certificats de qualification délivrés au terme de la phase 3 de la forme 3 de l'enseignement spécialisé.

	Nombre de diplômes	en %
Enseignement ordinaire à temps plein		
6 ^e générale CESS seul	15 580	35,8
6 ^e technique/artistique de transition CESS seul	2 550	5,9
Total 6^e transition	18 130	41,6
6 ^e technique/artistique de qualification CESS et CQ6	5 346	12,3
6 ^e technique/artistique de qualification CESS seul	3 267	7,5
6 ^e technique de qualification CQ6 seul	293	0,7
6 ^e professionnelle CE + CQ6	4 628	10,6
6 ^e professionnelle CQ6 seul	251	0,6
6 ^e professionnelle CE seul	1 438	3,3
Total 6^e qualification	15 223	35,0
7 ^e technique de qualification CE + CQ7	222	0,5
7 ^e technique de qualification CQ7 seul	9	0,0
7 ^e technique de qualification CE seul	37	0,1
7 ^e professionnelle CESS et CQ7	2 547	5,8
7 ^e professionnelle CESS	836	1,9
7 ^e professionnelle CQ7 seul	135	0,3
4 ^e degré professionnel CEPSC	736	1,7
Total 7^e qualification	4 522	10,4
Enseignement ordinaire en alternance		
CESS, CQ et CE délivrés par les Centres d'éducation et de formation en alternance (CEFA)	1 117	2,6
Enseignement spécialisé	616	1,4
IFAPME		
Certificat d'apprentissage	1 091	2,5
Diplôme chefs d'entreprise (niveau post-secondaire)	1 694	3,9
Enseignement secondaire en Communauté germanophone	737	1,7
Certificat d'apprentissage et diplôme IAWM	211	0,5
Total	43 341	100
Total CESS (accès enseignement supérieur) (hors Communauté germanophone)	30 331	76,2
Double certification (hors Communauté germanophone)	13 235	33,2
Total enseignement et formation en alternance en Wallonie	4 113	9,4

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

Près de 36 000 diplômes ont été délivrés dans l'enseignement supérieur en 2008 en Communauté française, ils se répartissent à parts quasi égales entre les universités et les autres catégories d'établissements d'enseignement supérieur. Ce sont les hautes écoles qui délivrent les deux tiers des grades de bacheliers. A l'inverse, plus des trois quarts des masters sont délivrés par les universités. Près de 11% des diplômes délivrés en 2008 sont des diplômes complémentaires ou de spécialisation ; 1,9% sont du niveau doctorat avec thèse ou post-doctorat (indicateur 15).

→ **15. Diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur en 2008 en Communauté française, selon le niveau du diplôme et le type d'établissement**

Sources : Entreprise des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication (ETNIC) – Conseil des recteurs des universités francophones

Notes –

- Compte tenu de la répartition géographique de l'offre d'études accessibles aux jeunes Wallons qui quittent l'enseignement secondaire avec le titre requis pour accéder aux études supérieures, le tableau qui suit a été établi sur l'ensemble de la Communauté française ; il englobe les établissements situés en région bruxelloise. Un lien direct ne peut être établi avec l'indicateur précédent d'autant qu'une partie des diplômés de l'enseignement supérieur en 2008 avaient suivi des études secondaires en dehors de la Communauté française, à l'étranger notamment.
- En 2008, 41 jeunes ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur en Communauté germanophone. Ils ne sont pas comptabilisés dans le tableau.
- Les diplômes de l'enseignement supérieur délivrés en 2008 sont classés selon le niveau du diplôme obtenu et le type d'établissement qui l'octroie, soit une université, une haute école, une école supérieure des arts ou un institut supérieur d'architecture. Il n'a pas été tenu compte des diplômes délivrés en promotion sociale.
- En 2008, des grades de bachelier en 3 ans et des masters, instaurés par le processus de Bologne, ont été délivrés alors que certains jeunes qui terminaient leurs cursus selon le système antérieur obtenaient des diplômes de 2^e cycle dans l'enseignement supérieur non-universitaire de type long ou à l'université.
- Il est possible de combiner certains diplômes et certificats la même année ; le nombre de diplômes délivrés est légèrement supérieur au nombre de personnes concernées.

	Universités (1)	Hautes écoles (2)	Ecoles supérieures des arts (3)	Institut supérieur d' architecture (4)	Total (1)+(2) +(3)+(4)	Total hors université (2)+(3) +(4)	Répartition en % selon le niveau de diplôme
1 ^{er} cycle de transition (grade de Bachelier)	6 980				6 980	0	
Grade de bachelier du type court		11 861	494		12 355	12 355	
Grade de bachelier du type long		2 201	628	346	3 175	3 175	
Total des grades de bacheliers	6 980	14 062	1 122	346	22 510	15 530	
Répartition en % selon le type d'établissement	31,0	62,5	5,0	2,0	100	69,0	63,2
Diplôme de 2 ^e cycle du type long		1 122	505	267	1 894	1 894	
2 ^e Cycle de base (licences, ...)	5 205				5 205	0	
Master en 1 année d'études	843				843	0	
Master en 2 années d'études à finalité spécialisée	588				588	0	
Master en 2 années d'études à finalité didactique	8				8	0	
Master en 2 années d'études à finalité approfondie	95				95	0	
Total licences, type long, master	6 739	1 122	505	267	8 633	1 894	
Répartition en % selon le type d'établissement	78,1	13,0	5,8	3,0	100	21,9	24,2
Diplôme de spécialisation du type court		640			640	640	
Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)		142	2		144	144	
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)	832	12	71		915	83	
Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES)	89				89	0	
Master complémentaire	841				841	0	
Diplômes d'Etudes spécialisées (DES)	813				813	0	
Diplôme d'Etudes approfondies (DEA)	378				378	0	
Etudes complémentaires	2 953	794	73	0	3 820	867	
Répartition en % selon le type d'établissement	77,3	20,8	1,9	0,0	100	22,7	10,7
Doctorat et postdoctorat	676	0	0	0	676	0	1,9
TOTAL	17 348	15 978	1 700	613	35 639	18 291	
Répartition en % selon le type d'établissement	48,7	44,8	4,8	1,7	100	51,3	100

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

En Wallonie, un peu plus de 80% des personnes de 25 à 49 ans qui ont un emploi ont obtenu un diplôme soit de l'enseignement secondaire supérieur, soit de l'enseignement supérieur. En revanche, la part des peu diplômés (au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur) est élevée parmi les chômeurs (près de 40%) et davantage encore parmi les inactifs (53%). Les personnes de 50 à 64 ans sont en moyenne moins diplômées que celles de 25 à 49 ans (indicateur 16).

→ **16. Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par statut BIT¹ et catégorie d'âge en 2009, en pourcentage**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2009 -moyenne annuelle) – Calculs IWEPS

Notes –

1. Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

- Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car elles sont construites à partir d'un échantillon de taille réduite.

- Les données manquantes (marquées -) ne peuvent être estimées sur la base des enquêtes sur les forces de travail.

		Population			
		en emploi	au chômage	inactive	totale
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	5,3	16,0	27,4	9,7
	Secondaire inférieur	13,3	22,7	25,5	16,0
	Secondaire supérieur	41,1	43,3	34,4	40,2
	Supérieur court	19,0	8,3	5,6	15,9
	Supérieur niveau universitaire	21,4	9,7	7,2	18,1
	Total	100	100	100	100
50-64 ans	Primaire ou sans diplôme	10,3	[23,3]	32,3	22,0
	Secondaire inférieur	19,3	25,0	24,6	22,2
	Secondaire supérieur	36,9	31,3	27,9	32,1
	Supérieur court	15,2	-	8,7	11,7
	Supérieur niveau universitaire	18,3	-	6,5	12,0
	Total	100	100	100	100

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

Près de 90% des diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de 25 à 49 ans, ont un emploi. Parmi les personnes de cette catégorie d'âge, celles diplômées au maximum du primaire ou qui n'ont pas de diplôme, n'occupent un emploi que dans 41% des cas et près de 45% sont inactives. La part des personnes qui ont un emploi reste élevée parmi les diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 50 à 64 ans : près de 60% pour les personnes qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur de type court, près de 70% pour les diplômés de l'enseignement de niveau universitaire (indicateur 17).

→ **17. Répartition de la population wallonne selon le statut BIT¹, par niveau du diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge en 2009, en pourcentage**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2009 -moyenne annuelle) – Calculs IWEPS

Notes –

- 1. Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).
- Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car elles sont construites à partir d'un échantillon de taille réduite.
- Les données manquantes (marquées -) ne peuvent être estimées sur base des enquêtes sur les forces de travail.

		en emploi	Population au chômage	inactive	totale
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	41,0	14,3	44,7	100
	Secondaire inférieur	62,6	12,3	25,2	100
	Secondaire supérieur	77,1	9,3	13,6	100
	Supérieur court	89,9	4,5	5,6	100
	Supérieur niveau universitaire	89,1	4,7	6,3	100
	Total	75,5	8,7	15,9	100
50-64 ans	Primaire ou sans diplôme	21,3	[3,0]	75,7	100
	Secondaire inférieur	39,6	3,2	57,2	100
	Secondaire supérieur	52,5	2,8	44,8	100
	Supérieur court	59,3	-	38,6	100
	Supérieur niveau universitaire	69,5	-	27,7	100
	Total	45,6	2,8	51,6	100

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

Parmi les jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté l'enseignement et entrent dans la vie active, seuls 54% occupent un emploi : ce taux est plus élevé pour les hommes (58%) que pour les femmes (50%). Un diplôme élevé constitue un atout pour l'emploi : l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur et le taux d'emploi des personnes qui ont obtenu au maximum un diplôme du secondaire inférieur est important : 47 points de pourcentage pour les femmes, 35 points pour les hommes. Les jeunes faiblement diplômés sont plus fréquemment inactifs que les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur. Ce constat vaut surtout pour les jeunes femmes (indicateur 18).

→ **18. Répartition, selon le statut BIT¹, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement, par niveau de diplôme et genre, en Wallonie, en 2009, en pourcentage**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail 2009 - moyenne annuelle) – Calculs IWEPS

Notes –

1. Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).
- Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car elles sont construites à partir d'un échantillon de taille réduite.
- Les données manquantes (marquées -) ne peuvent être estimées sur base des enquêtes sur les forces de travail.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
Hommes	Secondaire inférieur	42,3	32,1	25,5	100
	Secondaire supérieur	64,0	24,4	11,6	100
	Supérieur	77,2	-	-	100
	Total	58,4	26,2	15,4	100
Femmes	Secondaire inférieur	[24,3]	29,3	46,4	100
	Secondaire supérieur	51,4	27,9	20,6	100
	Supérieur	71,0	[20,5]	-	100
	Total	49,5	26,4	24,2	100
Hommes + Femmes	Secondaire inférieur	34,9	31,0	34,1	100
	Secondaire supérieur	58,5	25,9	15,5	100
	Supérieur	73,1	19,7	-	100
	Total	54,2	26,3	19,5	100

Chapitre 1 : Société

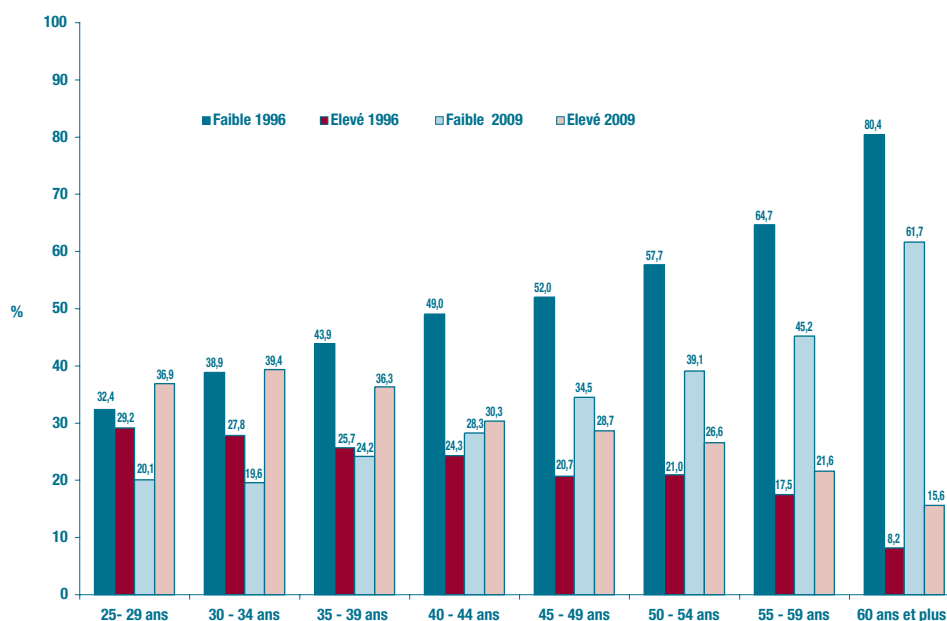
Education & Formation

Les générations qui entrent sur le marché du travail sont de plus en plus diplômées : si, en 1996, près d'une personne sur trois de la catégorie d'âge 25-29 ans était diplômée au maximum de l'enseignement secondaire inférieur, en 2009 seulement une personne sur cinq se trouve dans cette situation. La proportion de personnes de la catégorie d'âge 25-29 ans possédant un diplôme de l'enseignement supérieur augmente de 8 points de pourcentage sur la période considérée et passe de 29% en 1996 à 37% en 2009. En 2009, la proportion des personnes diplômées de l'enseignement supérieur est plus forte en Belgique qu'en Wallonie, quelle que soit la catégorie d'âge (indicateurs 19 et 20).

→ 19. Comparaison 1996-2009 du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail - moyennes annuelles à partir de 1999, auparavant 2^{ème} trimestre) – Calculs IWEPS

Note – Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible - le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus haut obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



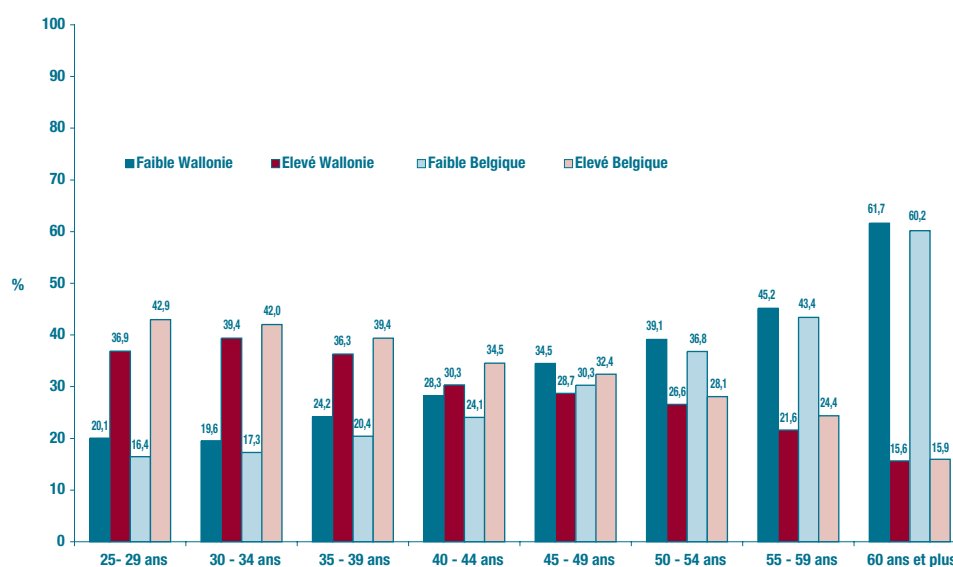
Chapitre 1 : Société

Education & Formation

→ 20. Comparaison Wallonie - Belgique du niveau d'éducation par catégorie d'âge, en 2009

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail 2009 - moyenne annuelle) – Calculs IWEPS

Note – Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible - le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus haut obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



Chapitre 1 : Société

Education & Formation

Les taux de participation à l'éducation ou à la formation continue observés en 2009 sont plus élevés que ceux de 2000 pour les demandeurs d'emploi. En 2009, les taux de participation à la formation des hommes et des femmes sont identiques. Les taux de participation restent faibles parmi les personnes de 50 à 64 ans (2% en moyenne) et parmi les personnes qui n'ont pas poursuivi d'études au-delà de l'enseignement secondaire inférieur (indicateurs 21 à 23).

→ 21. Comparaison 2000-2009 des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT¹ (25-64 ans) en Wallonie

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail - moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Notes –

- Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.
- Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les trois semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.
- Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car elles sont construites à partir d'un échantillon de taille réduite.

1. Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT).

	Emploi		Chômage		Inactivité		Total	
	2000	2009	2000	2009	2000	2009	2000	2009
Hommes	5,6	4,6	[4,3]	7,2	3,0	4,3	5,0	4,7
Femmes	5,8	5,7	6,2	9,1	2,0	3,5	4,3	5,1
Total	5,7	5,1	5,3	8,1	2,3	3,8	4,6	4,9

→ 22. Comparaison 2000-2009 des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans) en Wallonie

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail - moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Notes –

- Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.
- Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les trois semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Secondaire inférieur maximum		Secondaire supérieur		Supérieur		Tous niveaux	
	2000	2009	2000	2009	2000	2009	2000	2009
Hommes	2,0	2,3	5,5	3,7	10,0	8,9	5,0	4,7
Femmes	1,4	2,6	4,6	4,1	8,8	8,6	4,3	5,1
Total	1,7	2,5	5,1	3,9	9,3	8,7	4,6	4,9

Chapitre 1 : Société

Education & Formation

→ 23. Comparaison 2000-2009 des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans) en Wallonie

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail - moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Notes –

- Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.
- Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les trois semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Hommes		Femmes		Total	
	2000	2009	2000	2009	2000	2009
25-49 ans	6,3	6,0	5,3	6,7	5,8	6,3
50-64 ans	2,0	2,4	2,0	2,4	2,0	2,4
25-64 ans	5,0	4,7	4,3	5,1	4,6	4,9

Chapitre 1 : Société

Qualité

→ **24. Primes à la consultation pour les PME dans le domaine¹ de la qualité² et des normes de sécurité³: nombre d'entreprises et d'emplois concernés**

Source : SPW – DGO6 – Economie, Emploi et Recherche

Notes –

- Sur la base de la loi de réorientation économique du 4 août 1978, les PME peuvent faire appel aux conseils d'un consultant agréé par la Région wallonne. Cette législation prévoit des restrictions d'envergure (entreprises occupant maximum 100 personnes en territoire wallon et 250 au total, indépendantes financièrement et respectant un plafond maximal en termes de chiffres d'affaires) et sectorielles (sont notamment exclus : les activités immobilières, les secteurs des banques, des assurances, de l'énergie -sauf la production d'énergies alternatives et renouvelables-, de l'eau, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, des activités récréatives).
- L'année indiquée est celle de l'introduction de la demande. En 2002, les engagements budgétaires sont entièrement consommés; tandis que pour les années 2005 et suivantes, il reste des dossiers en cours et donc non comptabilisés dans le tableau. Pour 2005, ces dossiers représentent 4% des engagements budgétaires prévus pour ces primes; pour 2006, ils représentent 6% des engagements prévus et pour 2007, il s'agit de 14% des engagements.
- Le nombre d'emplois porte sur le personnel occupé pendant les 4 trimestres précédant l'introduction de la demande.
- Le montant de l'aide est variable au cours de la période en fonction des cofinancements européens et de la localisation éventuelle des entreprises en zones de développement.
- Arrêté d'exécution du 6/12/2007 : le relevé prend en compte toutes les missions mentionnées sous le titre, qu'elles soient effectuées dans le cadre des actions ciblées ou autres.

1. Domaine de la politique industrielle selon la définition légale.

2. Normes ISO, HACCP, Emas.

3. VCA notamment.

Secteur	2002		2005		2006		2007		2007 (% du total)	
	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prise	Emploi
Agriculture et pêche	1	6	0	0	1	1	0	0	0,0	0,0
Industrie extractive	3	25	3	49	0	0	0	0	0,0	0,0
Industrie manufacturière	68	1 514	67	949	38	753	29	666	35,4	34,7
Industrie agricole et alimentaire	15	203	24	388	11	234	8	267	9,8	13,9
Industrie textile et habillement	1	31	1	32	0	0	0	0	0,0	0,0
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	1	72	2	3	2	8	1	25	1,2	1,3
Papier, carton, édition, imprimerie	1	3	4	26	1	8	1	10	1,2	0,5
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	1	47	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
Industrie chimique	4	46	4	25	1	2	2	5	2,4	0,3
Caoutchouc et plastique	4	75	2	11	2	39	0	0	0,0	0,0
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1	36	1	38	0	0	3	49	3,7	2,5
Métallurgie et travail des métaux	18	533	17	317	11	270	6	120	7,3	6,2
Fabrication de machines et équipements	11	229	3	21	4	47	1	8	1,2	0,4
Équipements électriques et électroniques	11	239	6	80	5	96	5	156	6,1	8,1
Fabrication de matériel de transport	0	0	1	0	1	49	0	0	0,0	0,0
Autres industries manufacturières	0	0	2	8	0	0	2	26	2,4	1,4
Construction	44	987	26	554	25	539	12	206	14,6	10,7
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	56	615	21	340	29	432	19	377	23,2	19,6
Horeca	1	18	1	10	1	16	0	0	0,0	0,0
Transport et communication	13	375	3	81	2	16	9	514	11,0	26,7
Location, services aux entreprises	10	173	14	206	12	116	12	116	14,6	6,0
Services collectifs, sociaux et personnels	0	0	0	0	1	6	1	43	1,2	2,2
TOTAL	196	3 713	135	2 189	109	1 879	82	1 922	100	100

Chapitre 1 : Société

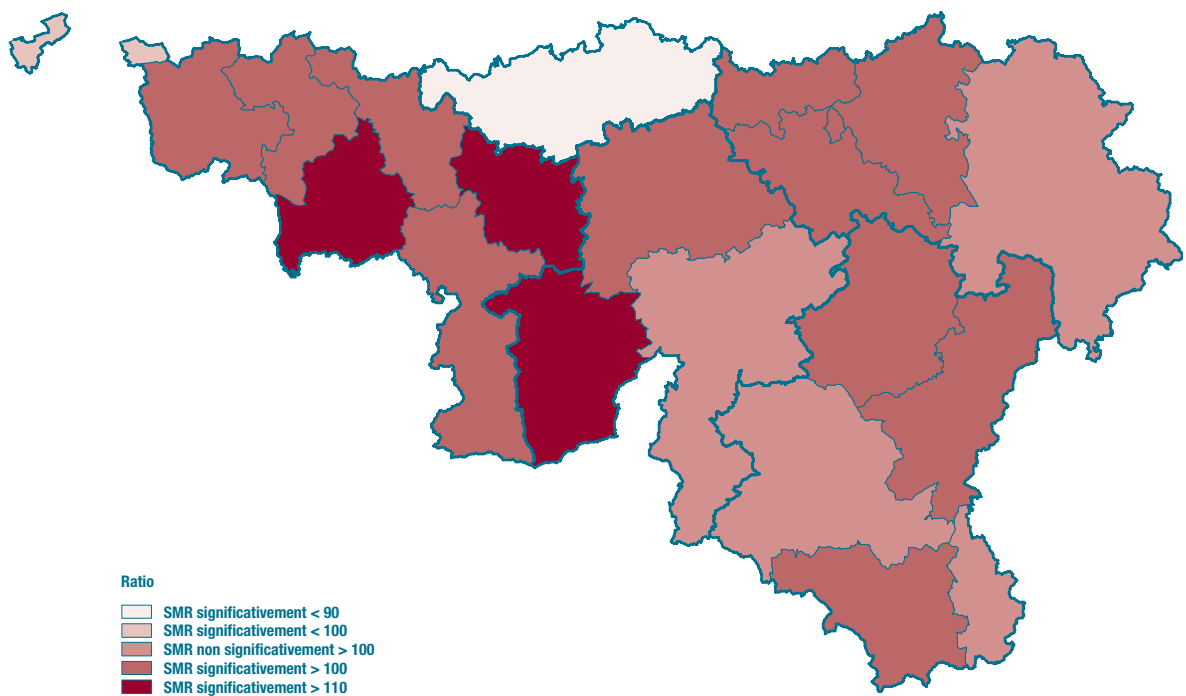
Santé & Action sociale

→ 25. Indice comparatif de mortalité globale (SMR)¹ en Wallonie par arrondissement en 2004

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP) – Calculs ISP

Notes —

- L'indice comparatif de mortalité permet de comparer des taux de mortalité dans des populations dont les structures d'âge et de genre sont différentes. Il est calculé en utilisant une population de référence. L'indice s'obtient en divisant le nombre de décès observés par le nombre de décès attendus après standardisation au moyen de la population de référence. Dans les comparaisons entre arrondissements, la population de référence est la population belge.
- Une valeur inférieure à 100 indique une mortalité plus faible que la mortalité belge et une valeur supérieure à 100, une mortalité plus forte.
- 1. SMR : standard mortality ratio.



Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 26. Les dix principales causes de décès en Wallonie en 2004

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP) – Calculs ISP

Note – Principales causes de décès classées par fréquence décroissante, en pourcentage du nombre de décès total et par sexe en Wallonie en 2004.

Total		Hommes		Femmes	
Maladies de l'appareil circulatoire	32,2	Maladies de l'appareil circulatoire	29,1	Maladies de l'appareil circulatoire	35,3
Cancers	24,3	Cancers	27,6	Cancers	21,1
Maladies de l'appareil respiratoire	10,0	Maladies de l'appareil respiratoire	11,5	Maladies de l'appareil respiratoire	8,5
Symptômes, signes et observations cliniques ou de laboratoire anormales, non classées ailleurs	3,1	Suicides	3,1	Symptômes, signes et observations cliniques ou de laboratoire anormales, non classées ailleurs	3,6
Certaines maladies infectieuses ou parasitaires	2,5	Symptômes, signes et observations cliniques ou de laboratoire anormales, non classées ailleurs	2,7	Certaines maladies infectieuses ou parasitaires	2,6
Diabètes	2,1	Certaines maladies infectieuses ou parasitaires	2,3	Diabètes	2,5
Suicides	2,0	Accidents de transport	2,1	Démences	2,5
Démences	1,8	Cirrhoses	1,9	Cirrhoses	1,1
Cirrhoses	1,5	Diabètes	1,7	Suicides	1,0
Accidents de transport	1,4	Démences	1,0	Accidents de transport	0,7

→ 27. Le taux de natalité en 2004

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP) – Calculs ISP et IWEPS

Note – Le taux de natalité est le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants.

	Nombre de naissances	Taux de natalité
Wallonie	37 824	11,2
Flandre	63 036	10,5
Bruxelles	16 435	16,4
Belgique	117 295	11,3

Chapitre 1 : Société

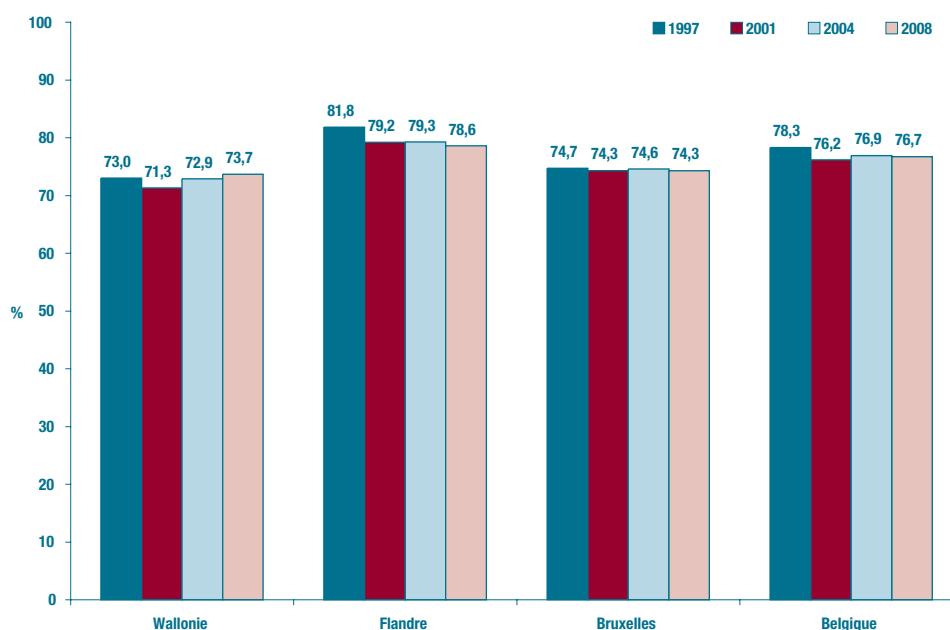
Santé & Action sociale

La santé subjective des Wallons, c'est-à-dire la perception qu'ont les Wallons de leur état de santé, est généralement moins bonne que celle des Flamands et des Bruxellois (indicateur 28).

→ 28. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui se déclare en bonne santé

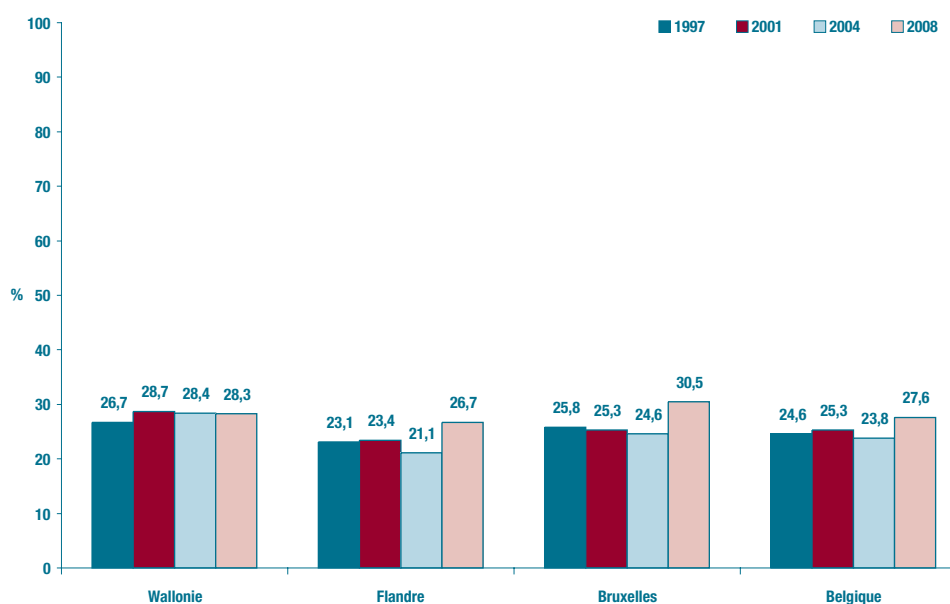
Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008

Note – La santé subjective est une mesure globale qui inclut différentes dimensions de la santé (physique, sociale et émotionnelle). On considère l'évaluation subjective de la santé comme un des meilleurs indicateurs de santé tant au niveau individuel qu'au niveau de la population.



→ 29. Pourcentage de la population, tous âges confondus, souffrant d'une ou plusieurs maladies de longue durée, d'affections de longue durée ou de handicaps

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008



Chapitre 1 : Société

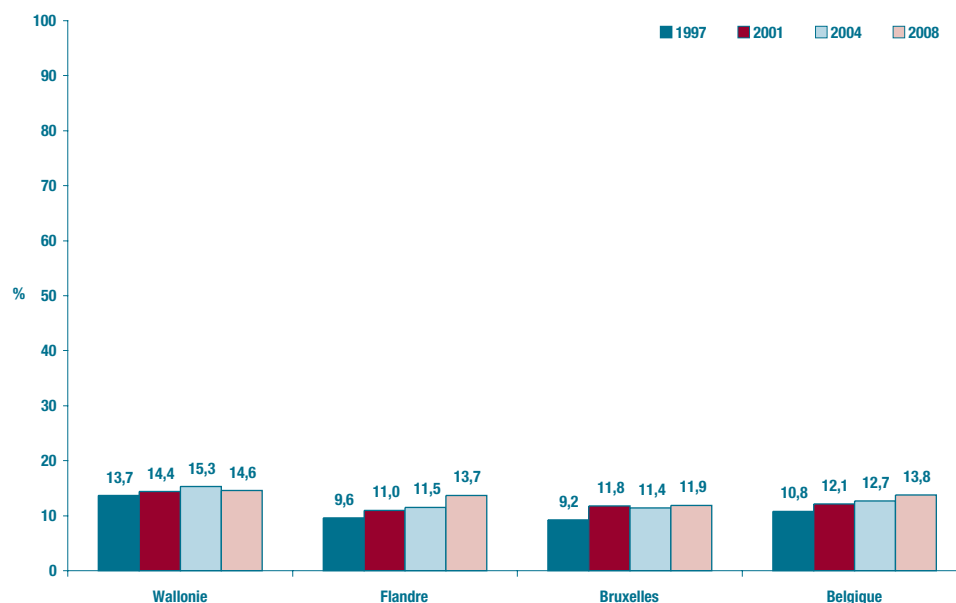
Santé & Action sociale

Les personnes dont la masse corporelle est élevée présentent des risques plus importants de dégradation de leur santé. Le pourcentage de Wallons de 18 ans et plus souffrant d'obésité est sensiblement supérieur au reste de la Belgique (indicateur 30).

→ 30. Pourcentage de la population de 18 ans et plus souffrant d'obésité

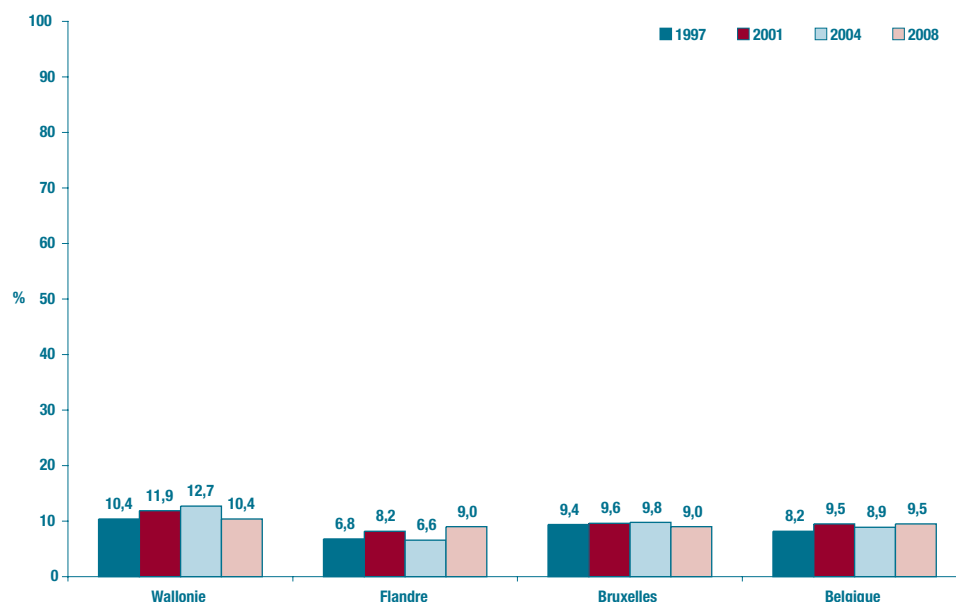
Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008

Note – L'excès de poids est mesuré à partir d'un indice de masse corporelle (IMC). On parle d'obésité lorsque cet indice est supérieur à 30.



→ 31. Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant en permanence des limitations dans ses activités quotidiennes en raison de maladies, d'affections de longue durée ou de handicaps

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008



Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ **32. Pourcentage de la population adulte ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu, ventilation par genre et âge en Wallonie en 2009**

Source : SPF Sécurité sociale – Direction générale Personnes handicapées – Calculs IWEPS

Notes –

- Etre reconnu médicalement par la Direction générale Personnes handicapées signifie :
 - que la personne est évaluée sur son état physique ou psychique avec réduction de sa capacité de gains à un tiers ou moins de ce qu'une personne valide est en mesure de gagner en exerçant une profession sur le marché général du travail (à l'exclusion de l'emploi protégé) (dans le cadre de l'évaluation médicale pour l'allocation de remplacement de revenus) ;
 - ou que la personne a une reconnaissance médicale d'au moins 7 points sur l'échelle d'autonomie (dans le cadre de l'évaluation médicale pour l'allocation d'intégration ou l'allocation de l'aide aux personnes âgées).
- Le pourcentage présenté est une estimation obtenue grâce aux statistiques de population au 1^{er} janvier 2008.

	Nombre	Pourcentage
Hommes	90 815	7,0
Femmes	116 169	8,2
18-24 ans	3 885	1,3
25-34 ans	9 288	2,2
35-44 ans	18 020	3,6
45-54 ans	29 454	5,9
55-64 ans	42 586	10,2
65-74 ans	39 565	14,4
75 ans et plus	64 186	22,0
Total	206 984	7,6

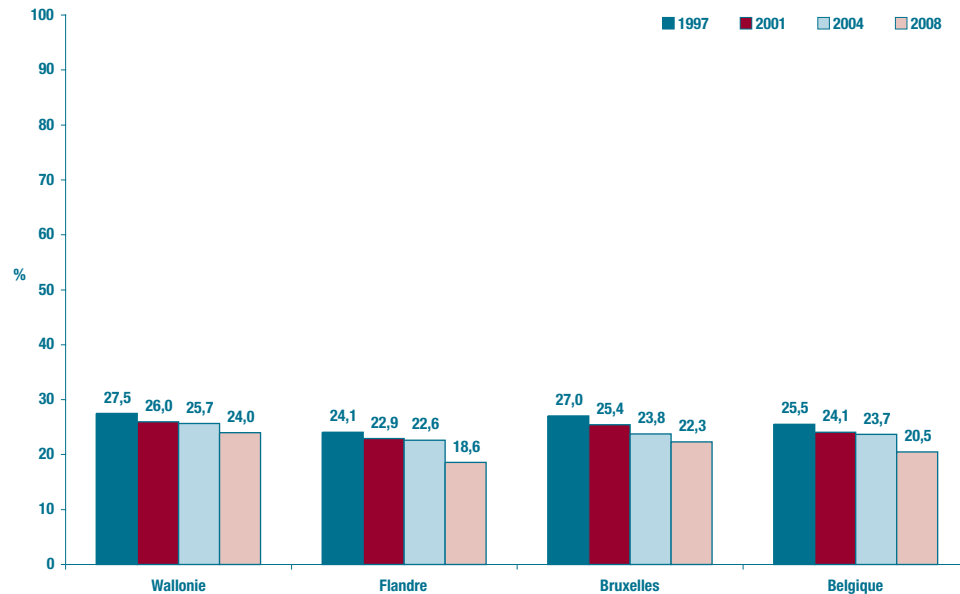
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

Les fumeurs présentent des risques plus importants de dégradation de leur santé.
En Wallonie, en 2008, la proportion de la population de 15 ans et plus fumant quotidiennement est de 24%, alors que la moyenne nationale est de 20,5% (indicateur 33).

→ 33. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui fume quotidiennement

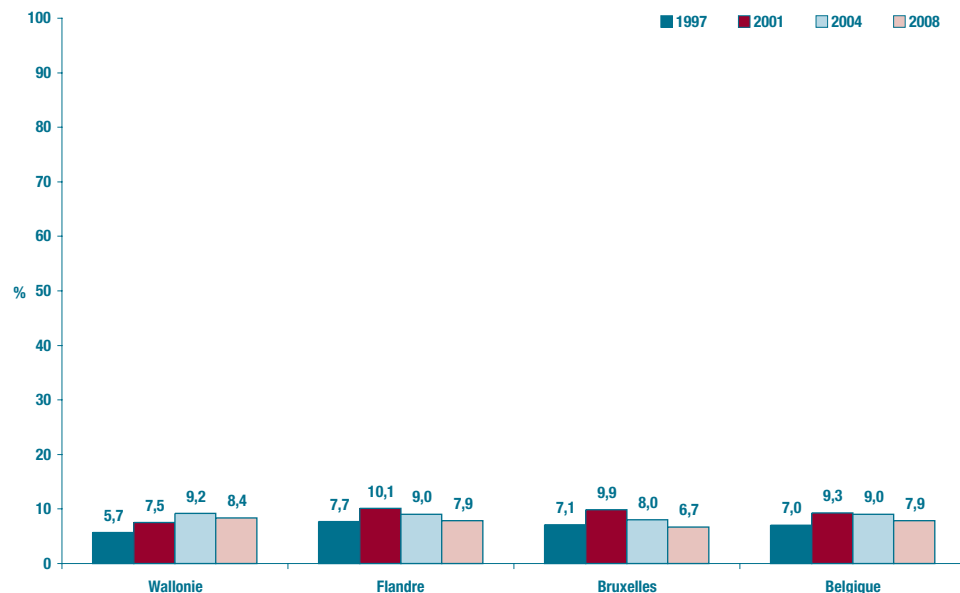
Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008



→ 34. Pourcentage de surconsommation hebdomadaire d'alcool dans la population de 15 ans et plus, par région et par année

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008

Note – La surconsommation d'alcool est définie par la consommation de 22 verres ou plus par semaine pour les hommes et de 15 verres ou plus par semaine pour les femmes.



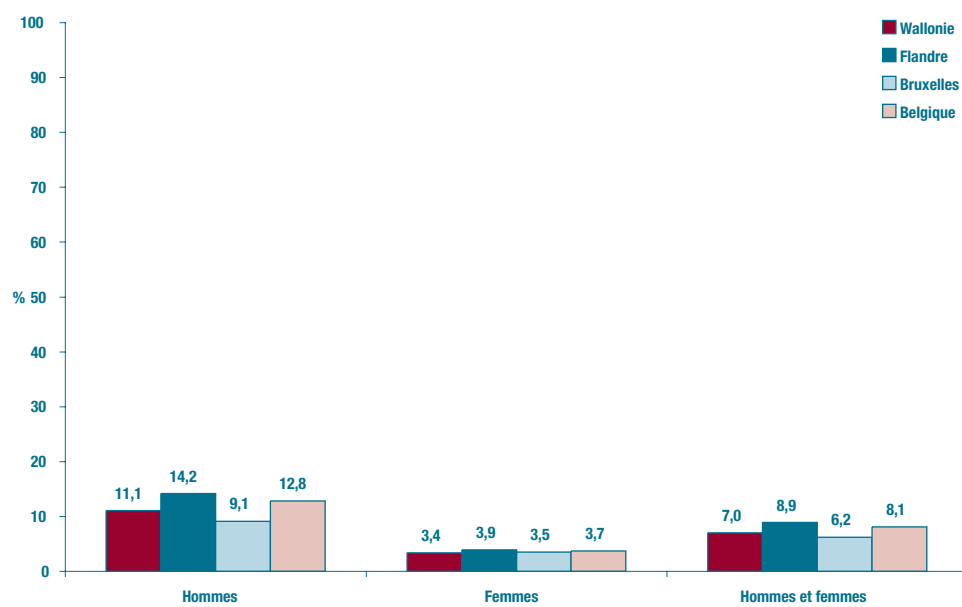
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

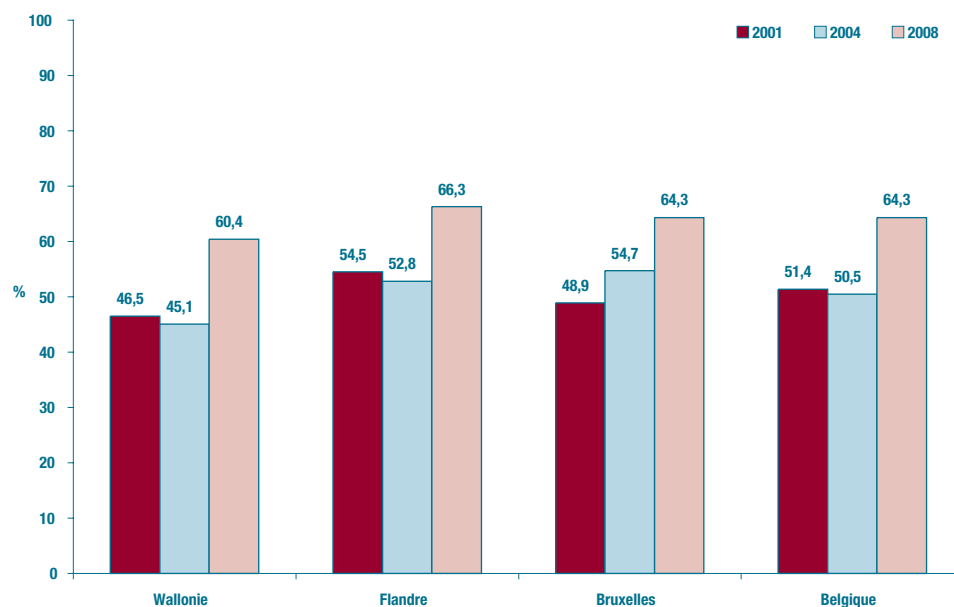
→ **35. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui s'adonne à une hyperalcoolisation au moins une fois par semaine**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquête de santé par interview 2008

Note – L'hyperalcoolisation est définie par la consommation de 6 verres ou plus au cours d'une même occasion.

→ **36. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui consomme au moins un fruit par jour**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 2001, 2004 et 2008

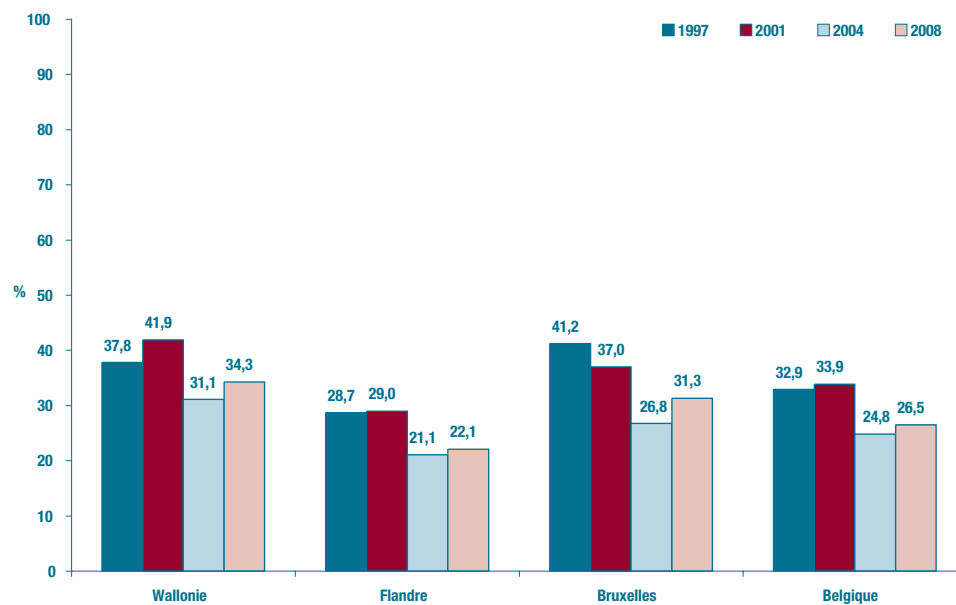


Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 37. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ne pratique que des activités de type sédentaire

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008



Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

Sur la période 1996-2009, ce sont les infirmières et les pharmaciens qui ont vu leur nombre augmenter le plus (taux de croissance respectifs de 30% et 20%).

La croissance du nombre de kinésithérapeutes, médecins et dentistes a été plus modeste (13%, 13% et 9% respectivement) (indicateur 38).

→ 38. Nombre de dispensateurs de soins et densité pour 100 000 habitants

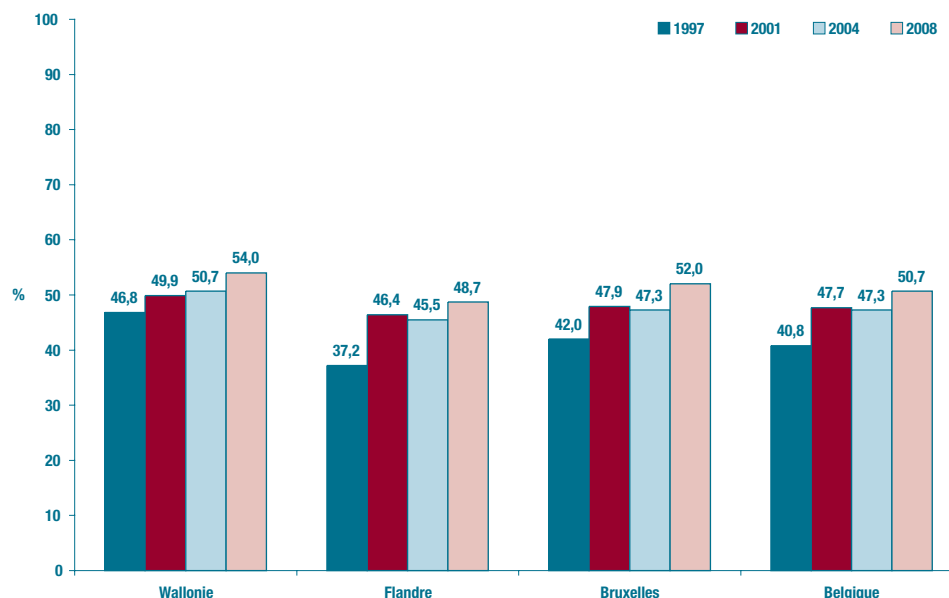
Sources : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI), SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

Note – Les densités par 100 000 habitants sont calculées sur la base de la population à mi-année, sauf pour l'année 2009 pour laquelle la population prise en compte est la population au 1^{er} janvier 2009 (chiffres provisoires du SPF Economie).

	1996	2000	2005	2007	2008	2009	Croissance 1996/2009 en pourcentage	Croissance 2008/2009 en pourcentage
Wallonie								
Infirmières	17 392	19 508	23 258	23 082	22 211	22 633	30,1	1,9
Médecins	12 363	13 227	13 886	14 121	14 197	13 937	12,7	-1,8
Kinésithérapeutes	8 292	9 538	8 905	9 151	9 283	9 404	13,4	1,3
Pharmaciens	3 384	3 727	4 095	4 227	4 303	4 050	19,7	-5,9
Dentistes	2 330	2 466	2 564	2 556	2 536	2 549	9,4	0,5
Par 100 000 habitants								
Infirmières	524	584	683	670	641	651	24,2	1,6
Médecins	373	396	408	410	410	401	7,6	-2,1
Kinésithérapeutes	250	285	262	266	268	270	8,2	1,0
Pharmaciens	102	111	120	123	124	116	14,2	-6,2
Dentistes	70	74	75	74	73	73	4,4	0,2

→ 39. Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant consommé des médicaments prescrits au cours des 15 derniers jours

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008



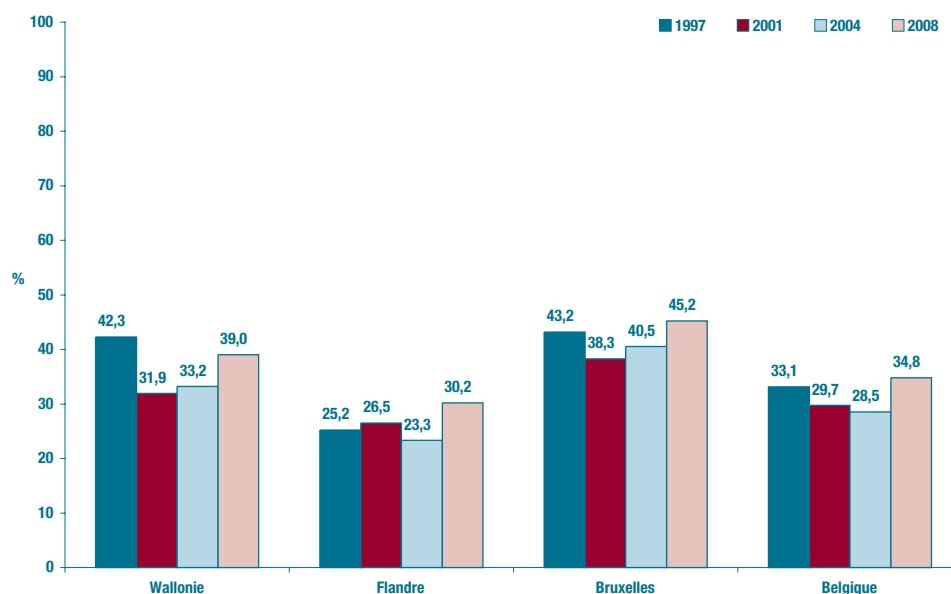
Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

En Wallonie, près de 4 ménages sur 10 éprouvent des difficultés à payer leurs dépenses en matière de soins de santé en 2008 (indicateur 40).

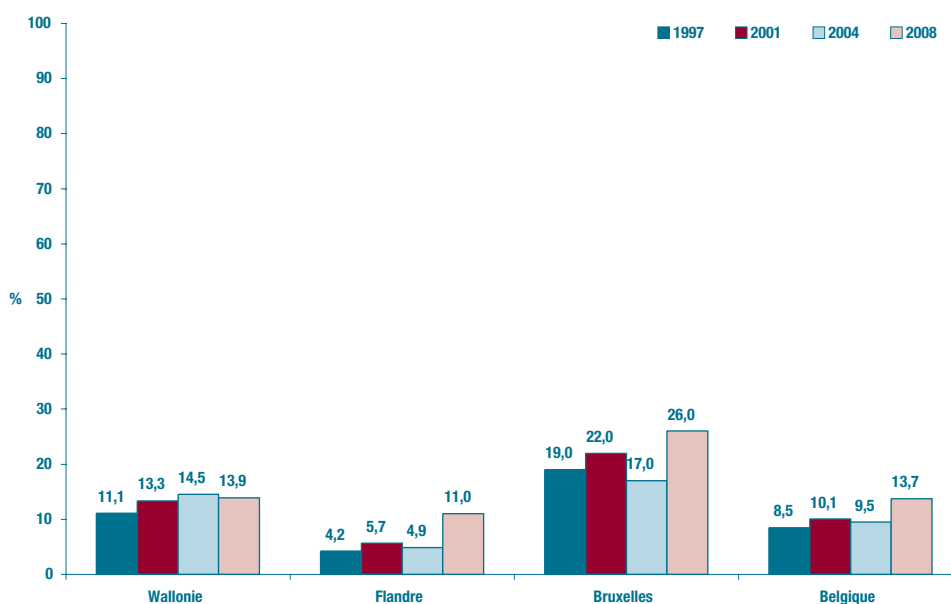
→ **40. Pourcentage de ménages considérant avoir des difficultés à payer les dépenses en matière de soins de santé**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008



→ **41. Pourcentage de ménages déclarant avoir dû postposer des soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois**

Source : Institut scientifique de santé publique (ISP), Enquêtes de santé par interview 1997, 2001, 2004 et 2008



Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ **42. Nombre de lits en maison de repos (MR), en maison de repos et de soins (MRS) et pour personnes âgées désorientées (DES) en 2008**

Source : SPW – DGO5-Troisième âge

	Nombre de lits			Nombre de lits pour 1 000 habitants :			
	MR	MRS	DES	De 65 ans et plus MR	De 65 ans et plus MRS	De 80 ans et plus MR	De 80 ans et plus MRS
Wallonie	37 395	14 384	166	65,8	25,3	237,4	91,3
Namur	5 365	1 710	27	71,6	22,8	263,9	84,1
Luxembourg	2 891	850	0	70,3	20,6	258,9	76,1
Liège	13 381	4 477	30	74,5	24,9	274,3	91,8
Hainaut	11 446	6 048	124	53,1	28,1	185,2	97,8
Brabant wallon	4 312	1 299	15	75,6	22,8	278,7	83,9

→ **43. Pensions : Nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile au 1^{er} janvier 2009**Source : Office national des pensions ("Statistiques annuelles des bénéficiaires de prestation") - Calculs IWEPS
Notes –

- Trois régimes de pension principaux doivent être distingués : celui des travailleurs salariés (y compris les contractuels du secteur public), celui des indépendants et celui du secteur public. A côté de ceux-ci, il existe des régimes de pension particuliers tels que le régime de l'OSSOM (Office de sécurité sociale d'outre-mer) et les régimes résiduels de protection sociale dont le revenu garanti aux personnes âgées (GRAPA).
- 1. Les pensions "pures" du secteur public ne sont pas reprises dans ce tableau.
- 2. Depuis le 1^{er} juin 2001, le revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) est remplacé par la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). S'il s'avère cependant que le revenu garanti est plus avantageux que la garantie de revenu, le droit acquis à un revenu garanti est maintenu. Ceci implique qu'il subsiste encore des bénéficiaires d'un revenu garanti aux personnes âgées.
- 3. Les statistiques relatives aux bénéficiaires de GRAPA et RGPA comprennent des doubles comptages avec les bénéficiaires de pensions (sur le nombre total de bénéficiaires belges d'une GRAPA, seuls 18% bénéficient uniquement de la GRAPA, les autres bénéficient d'une GRAPA en combinaison avec d'autres pensions (GRAPA + pension de salarié, GRAPA + pension d'indépendant, etc.). Il n'est donc pas pertinent de sommer ces bénéficiaires avec le nombre total de bénéficiaires de pensions.
- 4. Cette statistique se rapporte aux 1 591 547 cas, soit 98,9% du nombre total des 1 608 720 bénéficiaires qui résidaient en Belgique au 1^{er} janvier 2009.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique
Bénéficiaires de pensions¹				
Carrière pure de salarié	282 791	552 733	76 703	912 227
Carrière pure d'indépendant	29 271	74 732	3 870	107 873
Carrière mixte (salarié + indépendant)	95 097	205 531	24 923	325 551
Carrière mixte (salarié + secteur public)	69 560	121 642	17 178	208 380
Carrière mixte (indépendant + secteur public)	3 279	5 048	596	8 923
Carrière mixte (salarié + indépendant + secteur public)	11 128	14 776	2 689	28 593
Nombre total de bénéficiaires des prestations ⁴	491 126	974 462	125 959	1 591 547
Taux de croissance par rapport à 2008 (en %)	0,8	1,8	-0,4	1,3
Bénéficiaires de prestations autres que pension ^{2, 3}				
Garantie de revenu aux personnes âgées	24 037	48 016	11 428	83 481
Revenu garanti aux personnes âgées	-	-	-	12 548

Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ 44. Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH) : évolution de la capacité subventionnée par type de service

Source : Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH)

Notes –

- Situation au 31 décembre. En 2006, un certain nombre de services ont été transformés et sont subsidiés par convention. Ils ne sont donc plus comptabilisés.
- La capacité est exprimée en nombre de places subventionnées disponibles.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Court séjour	10	0	0	0	0	0
Placement familial	135	135	135	135	135	135
Service d'aide à l'intégration	217	632	783	705	723	723
Service d'accueil de jour pour adultes	1 614	1 816	1 859	1 859	1 915	1 941
Service d'accueil de jour pour jeunes	1 475	544	86	11	0	0
Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables	264	300	268	268	268	268
Service résidentiel pour adultes	3 228	3 448	3 462	3 500	3 523	3 538
Service résidentiel pour jeunes	2 440	2 141	2 187	2 178	2 184	2 131
Service résidentiel de nuit pour adultes	434	515	487	487	483	493
Service résidentiel de transition	97	172	199	235	238	308
Total	9 914	9 703	9 466	9 378	9 469	9 537

→ 45. Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie

Source : Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH)

Note – En ce qui concerne les aides à l'emploi en milieu ordinaire, seules les mesures les plus importantes en termes financiers ont été retenues.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de bénéficiaires d'aides à l'emploi en milieu ordinaire						
Prime à l'intégration	220	297	339	358	396	363
Prime de compensation et convention collective de travail (CCT) n° 26	1 488	2 001	2 328	2 516	2 623	2 784
Nombre de bénéficiaires d'un emploi dans le secteur protégé (entreprises de travail adapté - ETA)						
	5 425	5 647	5 715	5 789	5 981	5 772

Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

En Communauté française, les places disponibles dans les milieux d'accueil de l'enfance sont en augmentation, tant dans le secteur subventionné (plus de 6 000 places supplémentaires depuis 2000) que dans le secteur non subventionné (plus de 2 500 places supplémentaires depuis 2000). C'est dans les crèches et dans les maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE) qu'ont été créées le plus grand nombre de places entre 2000 et 2009. Dans les MCAE, la capacité d'accueil a été multipliée par 2,5 (cette hausse s'explique en partie par une évolution dans la comptabilisation des places en MCAE : à partir de 2002, la totalité des places de la structure a été comptabilisée et plus seulement les 12 places subventionnées par l'ONE). La diminution des places subventionnées par le Fonds de solidarité volet 2 s'explique par la reprise de ces structures sur le budget de l'ONE (indicateur 46).

→ 46. Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française

Source : Office de la naissance et de l'enfance (ONE) - Rapport annuel 2009

Notes –

- Données au 31 décembre.

- Données prises en compte dans le tableau :

- Milieux d'accueil subventionnés par l'ONE :

Au niveau de l'accueil en collectivité (crèche, préguardiennat, MCAE, crèche parentale, maison d'enfants et halte-garderie du Fonds de Solidarité volet 2), c'est la capacité réelle des milieux d'accueil classiques qui est reprise, subventionnée et non-subventionnée par l'ONE, indépendamment du mode de subvention. Les places Actiris, SEMA, places subventionnées par le Fonds de Solidarité (volet 2), places agréées par l'ONE mais non subventionnées et places autorisées sont donc incluses.

Au niveau de l'accueil familial, le nombre de places chez les accueillants est la capacité réelle autorisée des accueillants conventionnés, sur la base du lieu d'activité.

- Milieux d'accueil non-subventionnés par l'ONE :

Les places mentionnées se réfèrent à la capacité autorisée par l'ONE (enfants de moins de 6 ans). Suite au décret de 2007, les structures en collectivité au sein d'une école ont dû se soumettre à l'accord préalable de l'Office. Une grande partie de ces structures se sont donc transformées en d'autres types de structures (Maisons d'enfants, accueillants, haltes accueil).

Les places sous tutelle des services d'aide ou de protection de la jeunesse (SAJ/SPJ), c'est-à-dire réservées aux enfants hébergés dans le cadre des services d'aide ou de protection de la jeunesse (SAJ/SPJ), ne sont pas comptabilisées.

- Les évolutions prennent en compte les nouvelles places ouvertes sur fonds propres ou grâce aux différents types de subventions, mais également les fermetures de milieux d'accueil, les démissions et les départs à la pension chez les accueillants.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Crèches	9 202	9 329	9 389	10 253	11 513	12 020
Prégardiennats	906	882	872	867	872	854
Maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE)	1 092	1 551	1 608	2 384	2 890	2 770
Crèches parentales	0	0	14	14	28	28
Maisons d'enfants et haltes-accueil subventionnées par le Fonds de solidarité (volet 2)		369	369	401	289	617
Accueillants conventionnés	9 381	9 282	7 874	9 106	10 149	10 529
Total des places subventionnées	20 581	21 413	20 126	23 025	25 741	26 818
Maisons d'enfants	4 503	4 891	5 700	6 009	6 183	6 219
Accueillants autonomes	2 293	2 237	2 102	2 269	2 656	2 670
Haltes-gardiennes	922	1 064	1 413	1 520	1 218	1 466
Total des places non-subventionnées	7 718	8 192	9 215	9 798	10 057	10 355
Total général	28 299	29 605	29 341	32 823	35 798	37 173

Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

Le besoin en places d'accueil augmente, notamment du fait de l'augmentation du nombre de naissances (voir indicateur 4 sur les mouvements de population). Le plan Cigogne instauré en 2003 par le Gouvernement de la Communauté française avait comme objectif une hausse substantielle du nombre de places d'accueil de l'enfance pour atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne à Barcelone, soit un taux de couverture en 2010 de 33% des enfants de 0 à 3 ans et une meilleure couverture des besoins au niveau subrégional (réduction des écarts de taux de couverture observés entre provinces). Le plan prévoyait aussi de créer des places financièrement accessibles aux parents. Cette orientation s'est traduite par une mobilisation des moyens en vue de promouvoir l'accueil subventionné dans lequel la participation financière des parents est proportionnelle à leurs revenus. Le plan implique également le développement de l'accueil non subventionné et le partenariat avec les entreprises (SEMA). Au 31 décembre 2009, malgré la création de places, les taux de couverture moyens restent faibles à Bruxelles (24%) au vu de l'augmentation régulière des naissances et donc du nombre d'enfants. En Wallonie, les disparités de taux de couverture entre les provinces restent importantes : 24% dans le Hainaut contre 44% dans le Brabant wallon (indicateur 47).

→ 47. Nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et taux de couverture par province en 2009

Sources : SPF Economie – Direction général Statistique et information économique – Office de la naissance et de l'enfance (ONE) – Rapport annuel 2009 – Calculs ONE

Notes –

- Le taux de couverture présenté dans le tableau est le rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil (nombre d'enfants résidant de 0 à 2,5 ans). Cette méthode approximative tient compte du fait que les enfants ne fréquentent généralement pas un milieu d'accueil avant l'âge de 3 mois et entrent à l'école entre 2,5 ans et 3 ans. Les enfants habitant en Communauté germanophone ne sont pas inclus. A Bruxelles, 90% des enfants ont été pris en compte au dénominateur du taux de couverture.
- Si l'on veut réaliser des comparaisons internationales, il convient de prendre en compte tous les enfants entre 0 et 3 ans au dénominateur et toutes les formes d'accueil (y compris l'accueil d'enfants de 2,5 ans à 3 ans à l'école – qui est de l'ordre de 90% en Communauté française) et compter le nombre d'enfants présents et non plus le nombre de places. Si l'on prend en compte le nombre d'enfants inscrits dans les milieux d'accueil au 1^{er} octobre 2009, une estimation du nombre d'enfants inscrits dans les milieux d'accueil non subventionnés ainsi que le nombre d'enfants de 2,5 à 3 ans présents à l'école au 1^{er} octobre 2009, on obtient un taux de couverture de 45%. Dans cette hypothèse, la Communauté française de Belgique a donc bien atteint, et même dépassé, les objectifs de Barcelone.

	Nombre de places			Taux de Couverture			Nombre enfants de 0-2,5 ans au 01/01/08
	Subven- tionnées par l'ONE	Non subven- tionnées par l'ONE	Total	Subven- tionné par l'ONE et assimilé	Non subven- tionné par l'ONE	Total	
Bruxelles	6 240	2 504	8 744	17,4	7,0	24,4	35 869
Brabant wallon	2 725	1 882	4 607	26,0	18,0	44,0	10 481
Hainaut	7 619	1 532	9 151	20,2	4,1	24,3	37 684
Liège	5 133	2 170	7 303	18,5	7,8	26,3	27 724
Luxembourg	2 025	1 052	3 077	24,4	12,7	37,1	8 286
Namur	3 076	1 215	4 291	22,8	9,0	31,8	13 493
Total Communauté française	26 818	10 355	37 173	20,1	7,8	27,8	133 536
Total Wallonie	20 578	7 851	28 429	21,1	8,0	29,1	97 667

Chapitre 1 : Société

Santé & Action sociale

→ **48. Prestations des services d'aide aux familles et aux personnes âgées fournies par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors Communauté germanophone), en nombre d'heures**

Source : SPW - DGO5 – Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé

Note – L'unité est l'heure subsidiable des services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées.

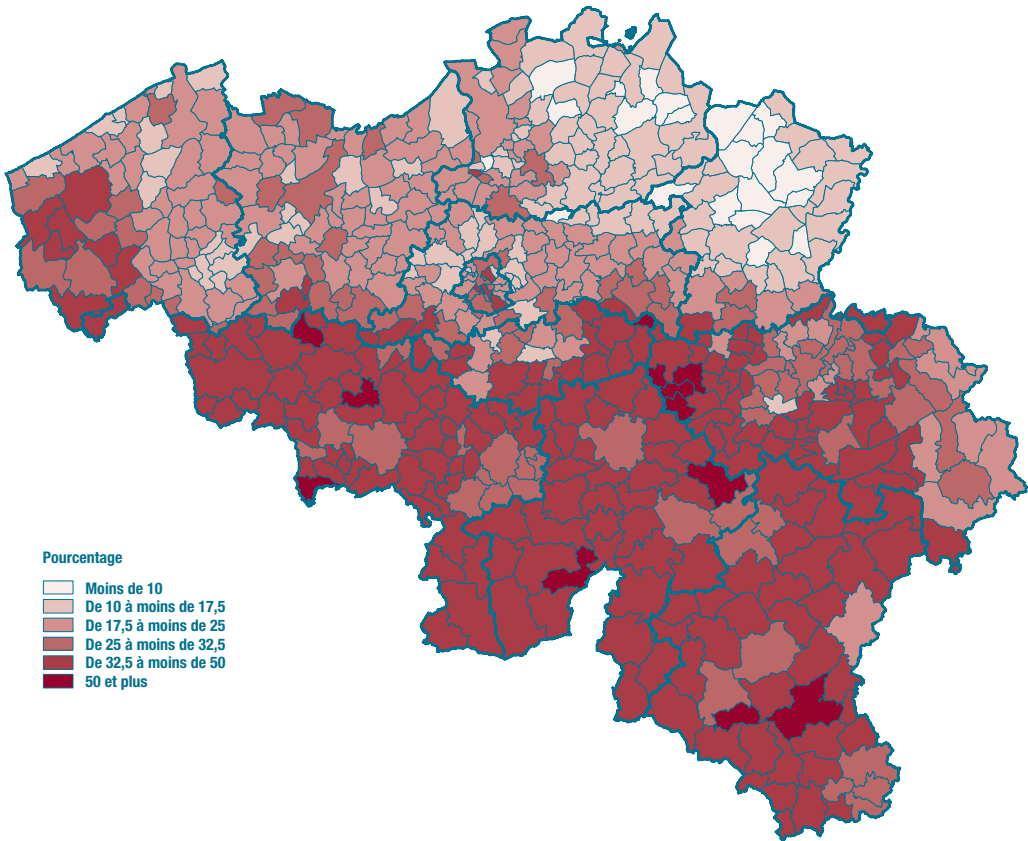
	2005	2006	2007	2008	2009
Secteur public	1 531 336	1 571 689	1 575 590	1 556 254	1 556 192
Secteur privé	4 206 032	4 298 116	4 309 014	4 320 977	4 431 041
Total	5 737 368	5 869 805	5 884 604	5 877 231	5 987 233

Chapitre 1 : Société

Logement

→ 49. Pourcentage de logements construits avant 1945 par commune

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête socio-économique 2001) – Calculs IWEPS



→ 50. Répartition des logements en Wallonie selon le statut d'occupation

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007)

Notes –

- L'échantillon de l'enquête compte 6 014 logements.
- Les résultats de l'enquête "Qualité de l'habitat en Région wallonne" sont pondérés par province sur la variable "caractère unifamilial ou multifamilial des bâtiments" afin de s'ajuster à la clé de répartition des bâtiments calculée sur la base des statistiques de l'enquête socioéconomique de 2001.

Statut d'occupation	en pourcentage
(Co)propriétaire, usufruitier	70,9
Locataire	29,1
Total	100

Chapitre 1 : Société

Logement

→ **51. Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie – Belgique (en pourcentage)**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur le budget des ménages 1995 à 2008) – Calculs IWEPS

Note – Les loyers comprennent les loyers réels de logements et de terrains, les loyers imputés aux propriétaires, les frais d'entretien courant et les charges locatives. La rubrique "chauffage, éclairage, eau" comporte les dépenses relatives à l'électricité, au gaz, aux combustibles liquides, aux combustibles solides, aux autres combustibles et aux frais de consommation d'eau. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales et diminué des taxes et cotisations sociales versées. Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés.

	1995-1996	2000	2005	2006	2007	2008
Wallonie						
1. Loyers	18,0	18,0	16,7	15,9	16,7	16,3
2. Chauffage, éclairage et eau	4,9	5,4	5,8	5,8	5,6	5,9
Part de 1 et 2 dans le revenu disponible	22,9	23,3	22,5	21,7	22,3	22,1
Belgique						
1. Loyers	18,2	18,1	17,2	16,4	16,8	16,2
2. Chauffage, éclairage et eau	4,5	4,6	4,6	5,0	4,8	5,0
Part de 1 et 2 dans le revenu disponible	22,7	22,7	21,9	21,4	21,6	21,2

Chapitre 1 : Société

Logement

En 2008, les dépenses en logement représentent plus de 36% du revenu des ménages les plus pauvres (1^{er} quartile) et seulement un peu plus de 16% du revenu des ménages les plus riches (4^{ème} quartile) (indicateur 52).

→ **52. Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible, en Wallonie, en 2008**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête budget des ménages 2008)

Note – La répartition des revenus en quartiles s'effectue en classant les revenus des plus faibles aux plus élevés constituant des groupes contenant chacun 25% des revenus. Le premier groupe correspond aux 25% des revenus les plus bas et le quatrième groupe aux 25% des revenus les plus élevés.

	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3	Quartile 4	Total
1. Loyers	27,2	20,6	16,0	11,9	16,3
2. Chauffage, éclairage et eau	9,3	8,4	5,3	4,4	5,9
Part de 1 et 2 dans le revenu disponible	36,4	28,9	21,3	16,2	22,1

Chapitre 1 : Société

Logement

On observe une grande dispersion des montants des loyers en Wallonie. Le logement public est un facteur de modération des loyers (indicateur 53).

→ **53. Pourcentage de logements loués en Wallonie selon le montant du loyer mensuel (hors charges et frais d'immeuble) en 2006-2007**

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne, 2006-2007)

Notes –

- L'échantillon de l'enquête compte 6 014 logements.
- Le montant du loyer est calculé hors charges et frais d'immeuble.

	Logements privés	Logements privés et publics
Moins de 250 euros	14,2	21,2
De 250 à 299 euros	8,3	10,8
De 300 à 399 euros	26,8	25,2
De 400 à 499 euros	25,3	21,5
De 500 à 599 euros	13,9	11,7
De 600 à 699 euros	6,0	4,9
700 euros et plus	5,4	4,6
Total	100	100

→ **54. Vente de biens immobiliers en 2009 : comparaison Wallonie - Belgique**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique

Notes –

- Les maisons d'habitation ordinaires comprennent aussi bien les maisons ouvrières que les maisons bourgeoises et les maisons rurales (superficie inférieure ou égale à 5 ares).
- L'unité de vente des terrains à bâtir est le m².

	Nombre de ventes	Prix moyen (en euros par unité de vente)
Wallonie		
Maisons d'habitation ordinaires	22 357	134 223
Villas, bungalows, maisons de campagne	5 096	243 725
Appartements, flats et studios	5 544	143 347
Terrains à bâtir	6 530	45
Belgique		
Maisons d'habitation ordinaires	60 871	172 058
Villas, bungalows, maisons de campagne	15 913	300 981
Appartements, flats et studios	36 205	177 704
Terrains à bâtir	17 367	94

Chapitre 1 : Société

Logement

Selon les résultats de l'enquête européenne sur les revenus et conditions de vie en 2006, 6,5% des ménages wallons déclarent vivre dans un logement dont le loyer est inférieur au prix du marché parce qu'ils louent un logement social, ce pourcentage est nettement plus élevé à Bruxelles (11,6%) (indicateur 55).

→ **55. Pourcentage de la population qui déclare vivre dans un logement social dont le loyer est inférieur au prix du marché, en 2006, par région**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête EU-SILC 2006)

Note – L'indicateur présenté est le résultat de la modalité de la question relative au statut d'occupation du logement : "je suis locataire et je paye une location inférieure au prix du marché car je loue un logement social".

	2006
Wallonie	6,5
Flandre	5,4
Bruxelles	11,6
Belgique	6,4

Chapitre 1 : Société

Logement

Le nombre de logements sociaux rapporté au nombre de ménages privés reste relativement stable sur la période 1996-2006 : autour de 7% en Wallonie, 8% à Bruxelles, 5% en Flandre et 6% en Belgique (indicateur 56).

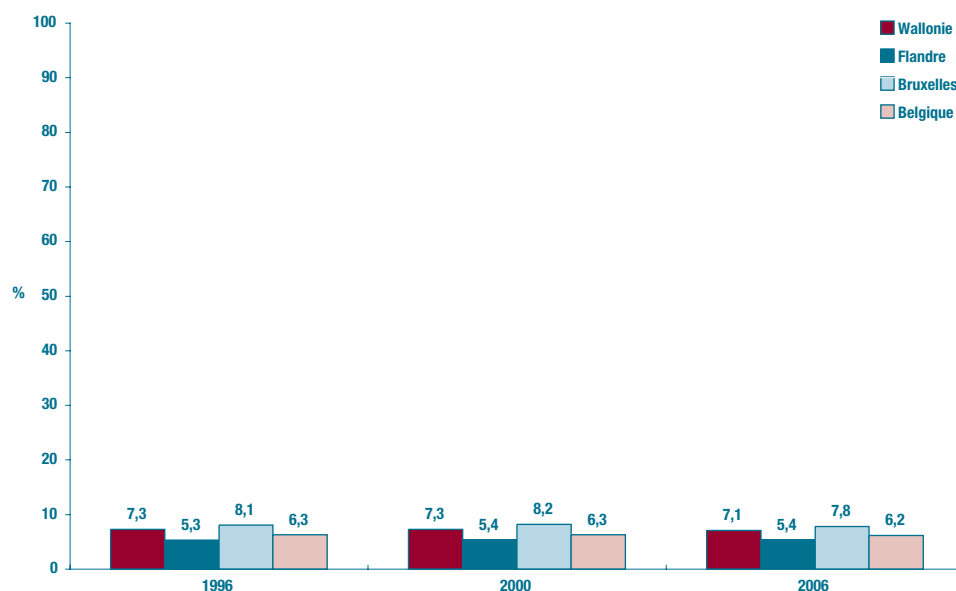
→ **56. Evolution des logements sociaux du secteur locatif en proportion du nombre de ménages privés**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Registre national)

Note –

L'indicateur représente la proportion du nombre de logements sociaux du secteur locatif par rapport au nombre de ménages privés.

Il tient compte du nombre de logements sociaux mis en location par des sociétés de logements. Les logements sociaux mis en location par d'autres instances (communes, CPAS et agences de location sociales) ne sont pas pris en considération.



Chapitre 1 : Société

Logement

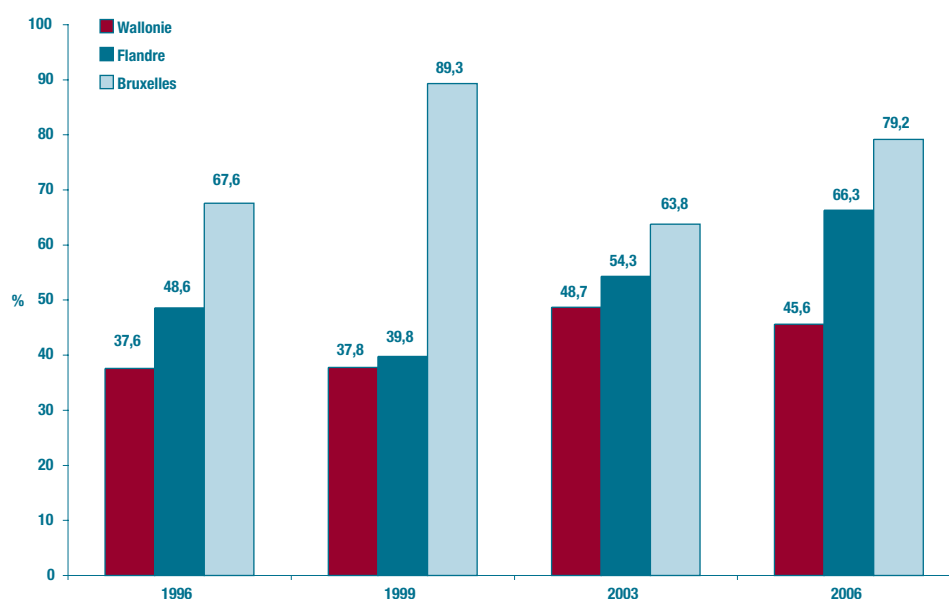
Dans les trois régions du pays, les listes d'attente pour bénéficier d'un logement social sont longues. Le nombre de ménages sur liste d'attente par rapport au nombre de logements sociaux disponibles est le moins élevé en Wallonie en 2006 (46%) et le plus élevé à Bruxelles (79%) (indicateur 57).

→ 57. Evolution du nombre de ménages sur les listes d'attente d'un logement social en proportion du nombre de logements sociaux disponibles

Source : SPF Sécurité sociale (Rapport stratégique belge sur la protection et l'inclusion sociale)

Notes –

- Les chiffres pour la Wallonie contiennent des doubles comptages. L'ampleur en est inconnue. Depuis le 01/01/2008, un nouveau système d'enregistrement est d'application, au sein duquel les candidats qui s'inscrivent auprès de différentes sociétés de logement sont attribués à une société de logement de référence. La Société wallonne de logement tient un registre central de ces inscriptions. A la date du 11/08/2008, ce registre contenait 31 910 ménages (contre 47 336 au 31/12/2006).
- En Flandre, les listes d'attente sont actualisées au moins tous les deux ans. Les personnes qui font savoir qu'elles ne sont plus intéressées par un logement social sont rayées de la liste. Ceci explique les fluctuations dans les chiffres. Il est possible que des familles candidates soient répertoriées dans les différentes régions.
- L'indicateur présente les listes d'attente d'un logement social mis en location par les sociétés de logement agréées par l'une des trois sociétés régionales de logement.



Chapitre 1 : Société

Logement

En Wallonie, l'état du logement est moins bon que dans l'ensemble du pays. Ceci peut être imputable en partie au fait que les logements wallons sont plus anciens, mais d'autres facteurs, comme la différence de niveau de vie, entrent également en ligne de compte. L'insuffisance d'espace du logement est un problème moins important en Wallonie que dans les autres régions (indicateurs 58 et 59).

→ **58. Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes EU-SILC 2004 à 2006)

Notes –

- Les problèmes répertoriés sont : manque de confort élémentaire : absence de baignoire ou douche, absence d'eau chaude courante, absence de toilette intérieure équipée d'une chasse d'eau ; toit percé, absence de chauffage, moisissure et humidité, fenêtres ou portes pourries ; espace insuffisant (moins d'une pièce, hors sanitaires, par membre du ménage).

1. En raison des changements intervenus dans le questionnaire en 2006, les résultats obtenus pour cette année ne sont pas comparables avec les résultats obtenus pour les années antérieures.

	2004	2005	2006 ¹
Wallonie	28,2	38,1	37,8
Flandre	18,8	22,0	22,9
Belgique	23,8	29,4	29,6

→ **59. Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant moins d'une pièce par personne**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes EU-SILC 2004-2006)

Note – Une pièce par personne, salle de bain, toilettes non comprises.

	2004	2005	2006
Wallonie	3,4	2,3	2,8
Flandre	4,6	5,3	4,6
Belgique	5,4	5,5	4,9

Chapitre 1 : Société

Logement

→ **60. Indice de salubrité selon le statut d'occupation en Wallonie en 2006-2007 (en pourcentage)**

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie
(Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007)

Notes –

- "L'indice de salubrité a été élaboré a posteriori afin d'objectiver l'estimation de la qualité intrinsèque des logements. (...) Chaque logement a reçu une cotation globale en fonction de ses résultats au niveau des critères propres au bâtiment et au logement. Pour le logement, ont été retenus la ventilation en cuisine et en salle de bains, la présence ou non d'humidité dans les pièces, ainsi que l'état de l'installation électrique. Pour le bâtiment, on a tenu compte de l'étanchéité de la couverture et des murs extérieurs, de la stabilité de la charpente, de la qualité de la collecte d'évacuation des eaux pluviales, de la qualité de la souche de cheminée, de la planéité et de la stabilité des planchers et de la qualité des menuiseries extérieures. Les cotations obtenues par les logements ont permis de les classer dans cinq catégories : très bon, bon, moyen, mauvais ou très mauvais." MRW-DGATLP, Etudes et Documents, Logements 5.
- La colonne « Total » reprend, en plus des propriétaires et des locataires, les colocataires et les usufruitiers.

	Propriétaire	Locataire	Total
Très mauvais	2,8	9,0	4,6
Mauvais	3,1	9,2	4,9
Moyen	24,7	36,8	28,3
Bon	26,5	21,5	25,1
Très bon	43,0	23,5	37,1
Total	100	100	100

Chapitre 1 : Société

Logement

Si l'on tient compte de critères de confort et d'environnement en plus de ceux de salubrité, 55% des logements sont bons ou très bons selon les résultats de l'enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne en 2006-2007. C'est dans les centres urbains en bâti continu que l'on trouve le plus de logement classés « très mauvais », « mauvais » ou « moyen » (56% contre 45% dans l'ensemble des logements) (indicateurs 61 et 62).

→ 61. Indice de qualité de l'habitat selon le type d'immeuble en Wallonie en 2006-2007 (en pourcentage)

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007)

Notes –

- "Un indice de qualité a (...) été élaboré a posteriori afin d'estimer de façon objective la qualité des logements non seulement en fonction de critères relatifs à leur salubrité, mais également par rapport à leur confort et à leur environnement (...). Le type de chauffage (chauffage central ou autre), la présence ou non de double vitrage, la qualité de la circulation au sein du logement, ainsi que son isolation thermique et acoustique ont permis de juger du confort, tandis que la présence ressentie de pollutions intérieures et l'existence ou non de nuisances extérieures ont été utilisées pour déterminer le sous-indice relatif à l'environnement. Les cotations obtenues par les logements ont permis de les classer dans cinq catégories : très bon, bon, moyen, mauvais ou très mauvais". MRW-DGATLP, Etudes et Documents, Logement 5. p82.
- Les effectifs peu élevés dans l'échantillon des catégories « immeuble d'appartements » et « bâtiment divisé en plusieurs unités de logement » incitent à la prudence dans l'interprétation des résultats.

	Maison unifamiliale	Immeuble d'appartements	Bâtiment divisé en plusieurs unités de logement	Total
Très mauvais	5,4	4,4	10,2	5,7
Mauvais	5,4	6,9	9,2	5,9
Moyen	31,9	38,2	37,8	33,2
Bon	33,9	27,9	27,9	32,6
Très bon	23,4	22,6	14,9	22,5
Total	100	100	100	100

Chapitre 1 : Société

Logement

→ **62. Indice de qualité de l'habitat en Wallonie selon les aires urbanistiques en 2006-2007 (en pourcentage)**

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007)

Notes –

- Les neuf catégories d'aires urbanistiques sont celles reprises dans le Guide d'urbanisme pour la Wallonie édité par le MRW – Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine (« SPW – DGO4 – Direction générale opérationnelle – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie » depuis 2008) (DGATLP).
- L'effectif peu élevé de l'échantillon dans la catégorie « Aire d'activité économique » incite à la prudence dans l'interprétation des résultats.
- "Un indice de qualité a (...) été élaboré a posteriori afin d'estimer de façon objective la qualité des logements non seulement en fonction de critères relatifs à leur salubrité, mais également par rapport à leur confort et à leur environnement (...). Le type de chauffage (chauffage central ou autre), la présence ou non de double vitrage, la qualité de la circulation au sein du logement, ainsi que son isolation thermique et acoustique ont permis de juger du confort, tandis que la présence ressentie de pollutions intérieures et l'existence ou non de nuisances extérieures ont été utilisées pour déterminer le sous-indice relatif à l'environnement. Les cotations obtenues par les logements ont permis de les classer dans cinq catégories : très bon, bon, moyen, mauvais ou très mauvais". MRW-DGATLP, Etudes et Documents, Logement 5. p82.

	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon	Total
Centre urbain en bâti continu	8,9	8,1	38,5	29,6	14,8	100
Premières extensions urbaines en bâti semi-continu	4,3	4,4	33,1	37,2	21,0	100
Dernières extensions urbaines en bâti discontinu	4,1	5,4	25,7	34,4	30,5	100
Parc résidentiel en bâti discontinu	1,6	0,7	19,6	34,6	43,5	100
Voirie d'entrée dans les localités	6,2	6,6	36,0	30,6	20,7	100
Ensembles bâtis homogènes	7,6	8,2	33,5	34,9	15,7	100
Aire de village	4,7	5,7	32,8	31,9	24,8	100
Aire rurale	5,4	4,2	34,4	30,2	25,8	100
Aire d'activité économique	7,1	3,6	25,0	46,4	17,9	100
Total	5,8	5,9	33,0	32,7	22,6	100

Chapitre 1 : Société

Logement

En 2007, les locataires ont plus souvent que les propriétaires des problèmes de moindre qualité de leur logement. Parmi les problèmes les plus importants, relevons la présence d'au moins une pièce humide (31% des logements en location et 18% des logements acquis), une mauvaise isolation acoustique (dans 29% des logements en location et 10% des logements acquis), l'absence de chauffage central (dans 29% des logements loués mais aussi dans plus de 17% des logements acquis), la présence de dangers liés à l'équipement (dans 21% des logements loués mais seulement dans 9% des logements acquis), la présence de dangers liés à une installation électrique défectueuse ou non-conforme. Enfin, dans près de 14% des logements loués, on se plaint de problèmes de santé potentiellement liés au logement (allergies, problèmes respiratoires, intoxications au gaz ou autres problèmes de santé) (indicateur 63).

→ **63. Les problèmes de moindre qualité du logement selon le statut de l'occupant en 2007 (en pourcentage des logements enquêtés)**

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007) - Calculs Sonocom

Notes –

- Un même logement peut comporter plusieurs problèmes. L'absence de nuisances concerne 29% des logements enquêtés les deux statuts d'occupation confondus (MRW-DGATLP, Etudes et Documents, Logement 5, p. 123).
- La colonne « Total » reprend en plus des propriétaires et des locataires, les colodataires et les usufruitiers.

	Propriétaires	Locataires	Total
Présence d'au moins un local humide	18,1	31,0	21,9
Absence de chauffage central	17,3	28,6	20,6
Présence de dangers liés à l'équipement	8,9	20,8	20,6
Mauvaise isolation acoustique	9,8	29,0	16,4
Installation électrique présentant un indice de dangerosité	6,0	17,9	9,6
Problèmes de santé potentiellement liés au logement	3,9	13,8	6,7
Appréciation du bâtiment : travaux importants ou assainissements requis	3,6	12,9	6,3
Appréciation du logement : travaux importants ou assainissements requis	3,7	12,0	6,1
Superficie habitable inférieure ou égale à 28 m ²	0,3	7,7	2,4
Circulation intérieure dangereuse	0,8	3,0	1,4
Absence de salle de bains	1,0	0,9	1,0
Absence d'eau chaude	0,6	1,5	0,9

Chapitre 1 : Société

Logement

→ **64. Evolution des types de nuisances en Wallonie dans un rayon de 500 mètres du logement (en pourcentage de logements enquêtés)**

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie (Enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne 2006-2007) - Calculs Sonocom

Notes –

- Les données se rapportent aux nuisances perçues. Il est donc possible que la plus grande attention portée à l'environnement au cours de ces dernières années influence à la hausse la perception des nuisances. Un même logement peut être affecté par plusieurs problèmes.
- L'élevage industriel ne concernait que l'élevage du porc en 1981 et 1994 mais concerne toutes les sortes d'élevage en 2006.

	1981	1994	2006
Circulation dangereuse pour les piétons	-	-	49,7
Circulation routière intensive	44,9	39,1	49,0
Circulation ferroviaire ou vicinale (bus, tram...)	6,1	7,2	17,1
Circulation aérienne	5,0	8,5	11,0
Entreprise polluante	5,6	15,3	8,3
Elevage industriel	1,7	1,2	3,1
Décharge/dépôt d'immondices	0,9	1,4	4,0
Station d'épuration	-	-	2,5
Cours d'eau avec inondations périodiques	4,0	3,2	6,2

Chapitre 1 : Société

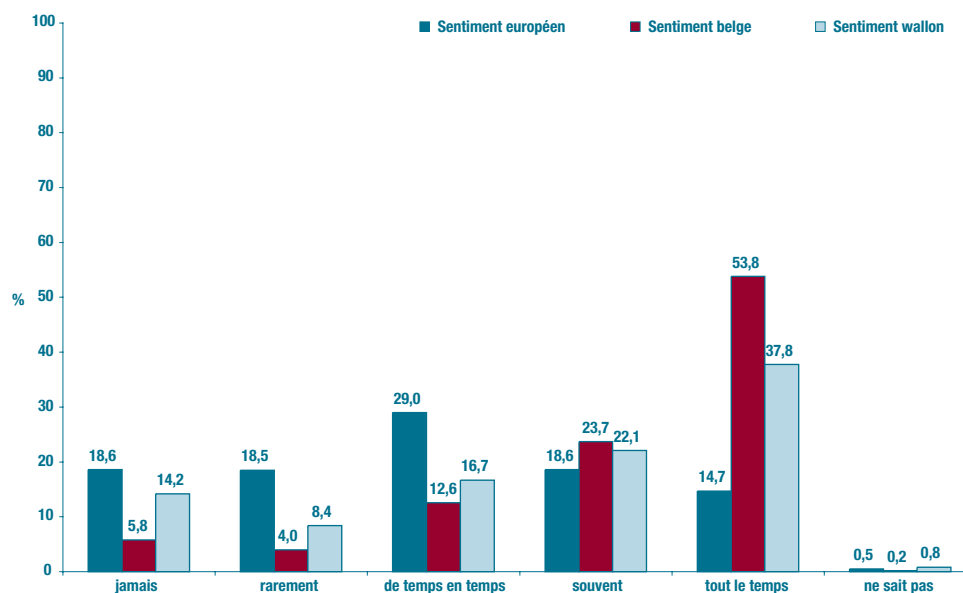
Citoyenneté

Les données sont extraites de l'enquête «Capital social» menée en juin-juillet 2007 sur un échantillon de 1 236 personnes résidant en Wallonie. Comme dans les enquêtes précédentes (1991, 1997, 2003), les Wallons se sentent d'abord belges, ensuite wallons, enfin européens (indicateur 65).

→ 65. Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie en 2007

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note – Pour mesurer la fréquence de manifestation du sentiment d'appartenance institutionnelle, les personnes enquêtées ont été invitées à répondre à trois questions : « Vous arrive-t-il de vous sentir européen ? », « Vous arrive-t-il de vous sentir belge ? », « Vous arrive-t-il de vous sentir wallon ? » en se positionnant sur une échelle à cinq modalités allant de « jamais » à « tout le temps ».



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

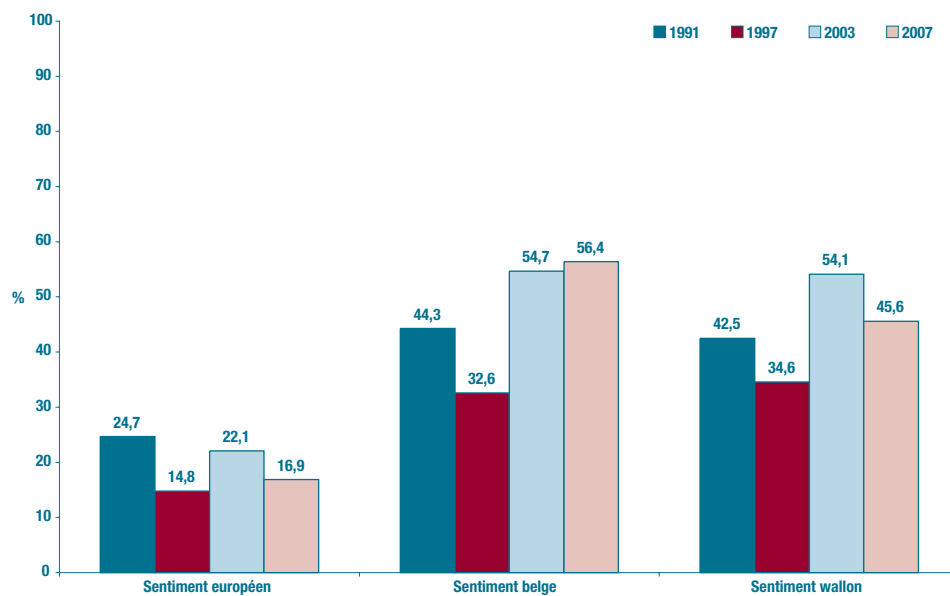
46% des Wallons estiment que lorsqu'ils se sentent wallons, ce sentiment est fort. Ce pourcentage est moins élevé que celui observé pour le sentiment d'appartenance à la Belgique (indicateur 66).

→ **66. Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2007**

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note - L'intensité du sentiment d'appartenance est mesurée sur une échelle à trois modalités allant de « fort » à « faible ». L'indicateur représente le pourcentage de personnes enquêtées qui ont choisi la modalité « fort ».

Comme les données proviennent d'échantillons et que les méthodologies d'enquête ne sont pas parfaitement comparables, les évolutions observées doivent être interprétées avec prudence.



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

En 2007, 32% des Wallons sont membres d'un syndicat et 6% sont membres d'un parti politique. Plus nombreux sont les Wallons qui participent à d'autres associations. En effet, 53% des Wallons sont membres d'au moins une association sportive, culturelle, de loisir, de solidarité ou d'entraide (indicateurs 67 et 68).

→ 67. Appartenance de la population wallonne à des formes traditionnelles d'organisation collective en 2007

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Etes-vous membres d'association(s) politique(s) ou parti(s) politique(s) ? (pourcentage)	
Membre organisateur	0,3
Membre actif	2,6
Membre passif	3,3
Ancien membre	3,7
Jamais été membre	90,1
Total	100
Etes-vous ou avez-vous été par le passé membre d'un syndicat ? (pourcentage)	
Je suis membre	31,6
J'ai été membre autrefois	22,1
Je n'ai jamais été membre	46,2
Je ne sais pas	0,1
Total	100

→ 68. Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations en 2007

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note - On prend en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs ou culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.

Pourcentage de Wallons qui déclarent faire partie de :	
Aucune association	47,3
1 association	23,5
2 associations	12,9
3 associations ou plus	16,3
Total	100

Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

En 2007, 22% des personnes interrogées en Wallonie déclarent ne pouvoir compter sur personne au sein de leur famille en cas de besoin financier. Ce pourcentage s'élève à 27% lorsqu'il s'agit de pouvoir compter sur une aide « pour remplir des formalités administratives ». L'importance des « ressources de proximité » dont la personne reconnaît disposer est fonction de la nature de l'aide demandée (indicateur 69).

→ 69. Ressources de proximité de la population wallonne en 2007

Source : IWEPS (Enquête "Capital social", 2007) – Calculs CLEO-Ulg/IWEPS

Note – Nous nous attacherons ici aux données concernant les personnes qui disposent de peu de ressources relationnelles (soit aucune ressource, soit une seule - le reste des effectifs étant constitué des personnes qui disposent de deux ressources ou plus). Les chiffres ont été arrondis à l'unité supérieure.

Si vous deviez emprunter une petite somme d'argent (l'équivalent d'une semaine de vos revenus par exemple, ou de l'ordre de 300 euros), à combien de personnes de votre famille/belle-famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	22
Une personne	20
Si vous aviez besoin de vous confier ou de parler de vos problèmes, à combien de personnes de votre famille/belle-famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	17
Une personne	24
Si vous aviez besoin d'un conseil ou d'une aide pour vous aider à remplir vos formalités administratives, à combien de personnes de votre famille/belle-famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	27
Une personne	26
Si vous deviez être hébergé en cas de nécessité, à combien de personnes de votre famille/belle-famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	11
Une personne	19
Si vous aviez besoin de vous faire conduire quelque part, à combien de personnes de votre famille/belle-famille pensez-vous pouvoir vous adresser en cas de besoin ? (pourcentage)	
Aucune	13
Une personne	17

Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

En 2007, 70% des personnes interrogées déclarent avoir une confiance « moyenne », « grande » ou « totale » dans la Région wallonne. Ce pourcentage s'élève à 84% pour l'enseignement, à 78% pour le monde associatif et 77% pour les services publics. La justice et les médias suscitent, à l'inverse, plus de méfiance : 49% des personnes interrogées déclarent avoir peu ou pas du tout confiance dans la justice et 47% dans les médias (indicateur 70).

→ 70. Confiance institutionnelle de la population wallonne en 2007

Source : IWEPS (Enquête "Capital social", 2007) – Calculs CLEO-Ulg/IWEPS

Note – La question posée était : « Pouvez-vous indiquer quel est le degré de confiance que vous avez dans les institutions suivantes ? ». Les données présentent la répartition de la population selon les modalités proposées – « pas du tout confiance », « peu confiance », « confiance moyenne », « grande confiance », « confiance totale ». Les chiffres ont été arrondis à l'unité supérieure.

Confiance dans les institutions suivantes	Pas du tout confiance (en %)	Peu confiance (en %)	Confiance moyenne (en %)	Grande confiance (en %)	Confiance totale (en %)
Justice	21	28	41	9	1
Médias	14	33	46	6	1
Etat belge	11	26	52	10	1
Europe	10	23	53	13	1
Région wallonne	9	21	57	12	1
Services publics	6	18	59	16	2
Monde associatif	6	16	56	20	2
Entreprises	5	21	64	9	1
Enseignement	4	12	53	27	4

Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

Plus de 90% des personnes interrogées en 2007 se montrent très ou assez satisfaites du soutien dont elles peuvent disposer en cas de besoin (indicateur 71).

→ 71. Satisfaction de la population wallonne quant au soutien dont elle dispose en cas de besoin

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note – La question posée était : «D'une manière générale, êtes-vous satisfait de la qualité du soutien dont vous disposez lorsque vous avez besoin d'une aide ou d'un soutien ponctuel ?». Les données présentent, par sexe et catégorie d'âge, la répartition de la population selon les modalités proposées - « très satisfait », « assez satisfait », « pas trop satisfait » et « vraiment pas satisfait ».

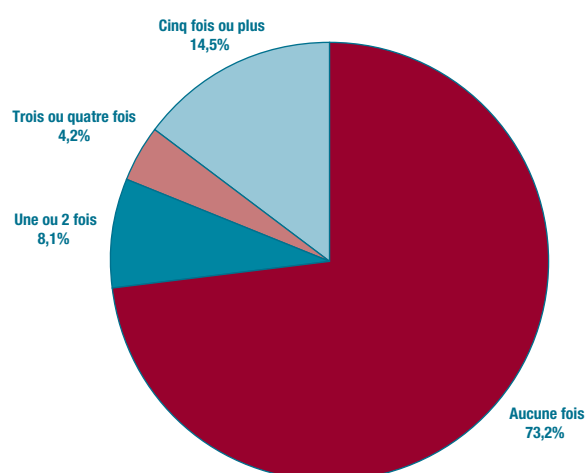
Des variations de distribution des réponses peuvent être observées en fonction du sexe et de l'âge, mais compte tenu de la faible ampleur des différences et du nombre réduit de personnes interrogées dans certaines sous-catégories, elles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence.

De manière générale, êtes-vous satisfait du soutien dont vous disposez en cas de besoin ?						
	Très satisfait	Assez satisfait	Pas trop satisfait	Vraiment pas satisfait	Ne sais pas/refus	Total
Femmes 0-24 ans	56,1	35,4	8,5	0	0	100
Femmes 25-54 ans	46,5	45,0	4,6	4,0	0	100
Femmes 55 ans et plus	43,5	46,6	6,0	2,6	1,3	100
Hommes 0-24 ans	61,8	36,0	1,1	1,1	0	100
Hommes 25-54 ans	44,1	46,6	6,3	2,5	0,6	100
Hommes 55 ans et plus	41,8	46,7	6,0	4,9	0,5	100
Total	46,3	44,7	5,5	3,0	0,5	100

→ 72. Le bénévolat en Wallonie en 2007

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note – La question posée était : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des activités bénévoles au bénéfice d'une cause ou d'une action que vous soutenez ? ». Les données présentent la répartition de la population (en pourcentage) selon la fréquence des prestations.



Chapitre 1 : Société

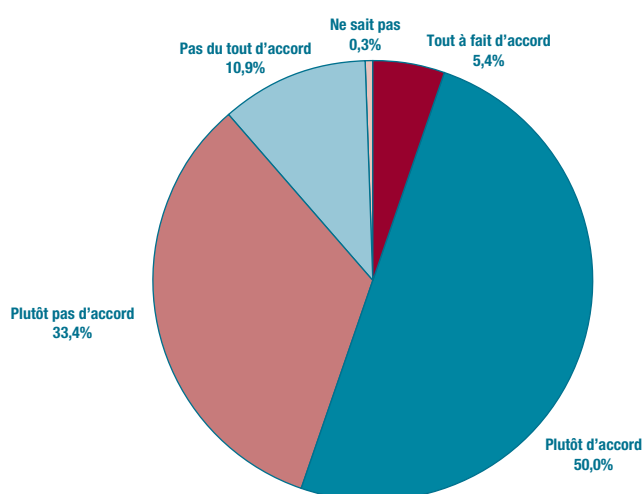
Citoyenneté

Plus de 55% des Wallons trouvent que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens (indicateur 73). 26% des Wallons ne se sentent « pas du tout » ou « plutôt pas » en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans la rue après la tombée de la nuit dans leur quartier (indicateur 74).

→ 73. La confiance interpersonnelle des Wallons en 2007

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

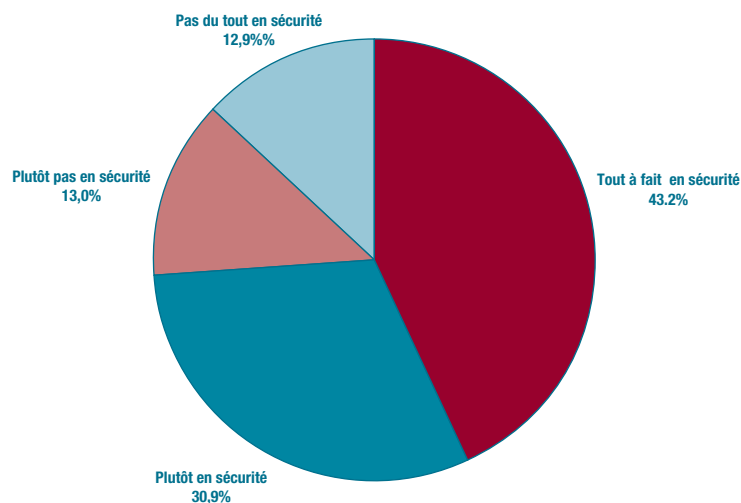
Note – Les personnes interrogées étaient invitées à se positionner par rapport à l'opinion suivante : « Même de nos jours, je trouve que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens ».



→ 74. Le sentiment de sécurité des Wallons en 2007

Source : IWEPS (Enquête «Capital social» 2007)

Note – Les personnes interrogées étaient invitées à répondre à la question suivante : « Vous sentez-vous en sécurité pour marcher seul(e) dans la rue après la tombée de la nuit dans votre quartier ? ».



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

→ 75. Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie

Source : Police fédérale, statistiques criminelles, données de gestion 2000-2009

Notes –

1. Top 5 des infractions au niveau national.

2. Extorsion dans un lieu public d'une personne encerclée par un groupe et cédant certains objets sous la menace.

- Les chiffres ne couvrent que les faits constatés et enregistrés par les services de police (sur le territoire de la Belgique) et non la totalité des actes criminels commis.

Les changements intervenus dans les chiffres de la délinquance peuvent être le reflet d'évolutions réelles de certaines formes de délinquance, mais sont susceptibles d'avoir été induits par d'autres évolutions, notamment des changements dans la politique de sécurité fédérale ou locale, des modifications de procédures de collectes des données, une disposition de la population à signaler les faits, etc.

Les chiffres donnent donc une image tronquée de la criminalité et il convient de les interpréter avec prudence.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2000-2009 (en %)	Variation 2008-2009 (en %)
Nombre total de délits	353 613	336 455	338 195	337 207	340 272	345 575	-2,3	1,6
I. INFRACTIONS JUDICIAIRES ¹								
1. Vol et extorsion	176 593	132 544	133 949	128 203	129 680	126 049	-28,6	-2,8
2. Infractions de violence contre la propriété	37 237	37 575	40 734	43 470	44 973	46 409	24,6	3,2
3. Infractions contre l'intégrité physique	27 657	32 210	33 442	33 972	34 889	35 381	27,9	1,4
4. Infractions de fraude contre la propriété	19 966	27 227	21 053	14 871	13 007	11 747	-41,2	-9,7
5. Stupéfiants	14 404	11 657	11 985	13 698	12 894	13 278	-7,8	3,0
II. FIGURES CRIMINELLES								
Vol de voiture	22 290	8 957	9 059	8 223	8 194	7 337	-67,1	-10,5
Vol de moto	741	835	936	909	996	965	30,2	-3,1
Carjacking	1 001	323	306	286	329	386	-61,4	17,3
Homejacking	101	69	69	65	81	62	-38,6	-23,5
Vol dans les garages	546	340	459	596	498	523	-4,2	5,0
Vol de vélomoteur	4 254	2 498	2 301	2 211	1 990	1 748	-58,9	-12,2
Vol de vélo	2 878	2 483	2 279	2 360	2 389	2 412	-16,2	1,0
Sacjacking dans une voiture	-	-	17	34	30	16	-	-46,7
Vol dans ou à une voiture	34 923	31 689	31 718	28 310	28 041	24 945	-28,6	-11,0
Cambriolage (sens élargi)	37 401	23 109	24 757	25 412	26 869	28 679	-23,3	6,7
Vol à l'étalage	4 678	5 341	5 097	4 963	5 417	6 058	29,5	11,8
Vol d'armes et explosifs	1 186	926	920	901	842	884	-25,5	5,0
Vol avec violence sans arme	7 003	5 238	5 010	4 753	4 924	4 958	-29,2	0,7
Vol à la tire	9 169	7 686	6 821	5 370	5 594	5 436	-40,7	-2,8
Vol à l'arraché	1 999	1 827	1 739	1 229	1 257	1 423	-28,8	13,2
Arrachage de sac à main	1 164	803	753	662	704	781	-32,9	10,9
Steaming ²	-	18	23	13	21	31	-	47,6
Vol à main armée	3 822	2 123	2 100	2 213	2 065	2 417	-36,8	17,0
Hacking (piratage informatique)	-	334	414	461	388	551	-	42,0
Violence contre les métiers d'intérêt général	222	318	263	292	659	632	184,7	-4,1
Escroquerie d'assurance : vol de véhicule	8	16	28	47	40	30	275,0	-25,0
Marchand de sommeil	-	2	5	24	21	17	-	-19,0
Viol collectif	83	95	104	106	76	100	20,5	31,6
Graffiti	185	1 445	659	927	2 514	2 269	1 126,5	-9,7
Violence intra-familiale	17 557	21 273	23 054	23 432	23 157	23 122	31,7	-0,2

Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

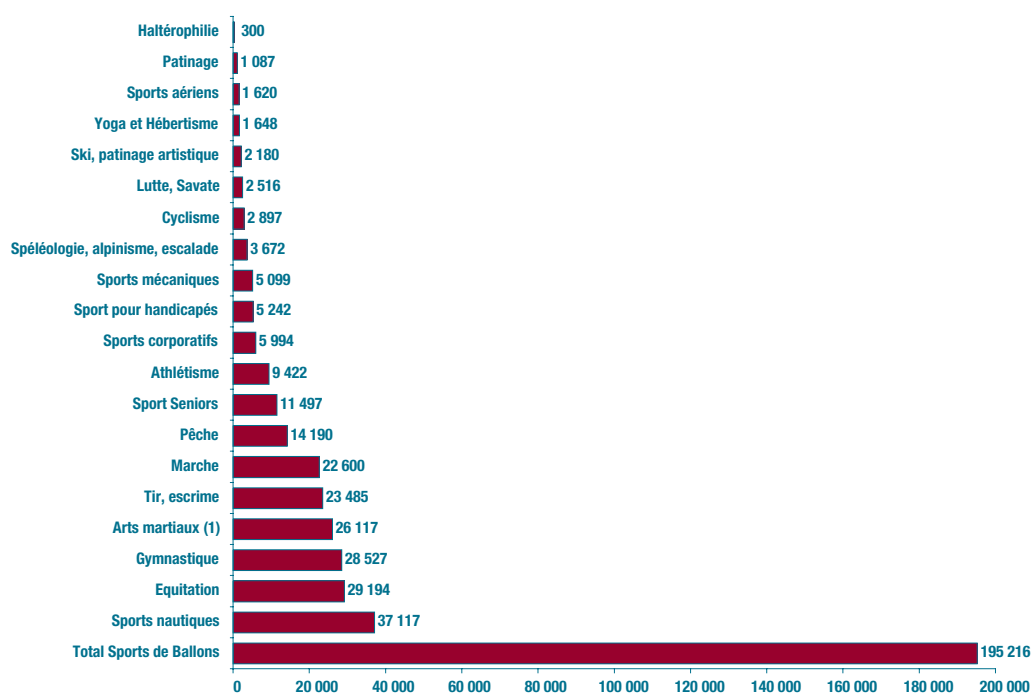
→ 76. Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française en 2008

Source : Communauté française (liste des fédérations sportives reconnues) – Calcul IWEPS

Notes –

- Ces statistiques ne reprennent pas le football dont les fédérations sont fédérales.

1. Pour les arts martiaux, le nombre d'affiliés à la Fédération francophone de karaté et arts martiaux affinitaires n'est pas connu pour l'année 2008. Une estimation a été réalisée à partir de la progression annuelle moyenne de ces activités sportives entre 2005 et 2007 (+0,8% par an). Soit au total une estimation de 7 801 affiliés pour l'ensemble des arts martiaux.



Chapitre 1 : Société

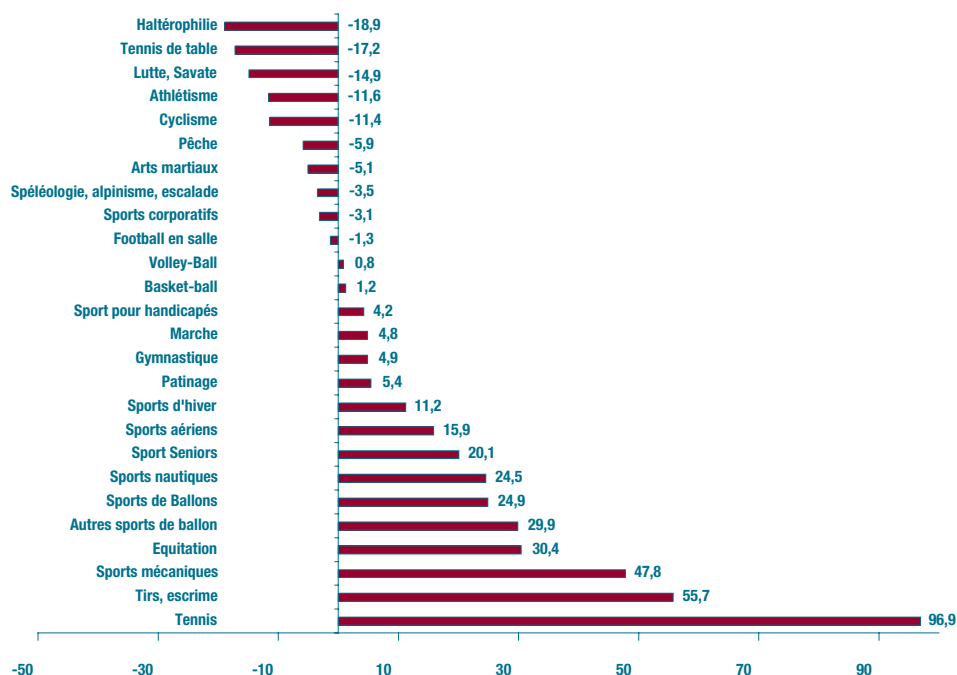
Sports, culture & tourisme

→ 77. Evolution du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes reconnues par la Communauté française, de 2004 à 2008, en pourcentage

Source : Communauté française (liste des fédérations sportives reconnues) – Calcul IWEPS

Notes –

- Ces statistiques ne reprennent pas le football dont les fédérations sont fédérales.
- Pour les arts martiaux, le nombre d'affiliés pour l'année 2008 est une estimation réalisée à partir de la progression annuelle moyenne de ces activités sportives entre 2005 et 2007 (+0,8% par an). Soit une diminution totale estimée à -5,1% pour l'ensemble des arts martiaux.



Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

→ **78. Nombre d'aménagements sportifs subsidiés par la Région wallonne dans les provinces wallonnes en 2007**

Source : SPW – DGO5 – Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé – (Base de données INFRASPORT)

	Wallonie	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Aire de lancer	51	4	23	10	8	6
Aire de saut	58	3	33	11	8	3
Bassin de natation	259	22	73	100	29	35
Circuit pour sports moteurs	2	0	1	0	1	0
Ligne de tir	205	14	79	50	32	30
Mur d'escalade	65	3	20	21	14	7
Parcours	9	0	3	2	1	3
Parcours de golf	41	20	2	9	6	4
Piste d'athlétisme	117	15	45	27	17	13
Piste de roller	65	10	21	17	6	11
Piste de ski alpin	3	0	0	3	0	0
Piste de ski de fond	3	0	0	2	1	0
Piste d'équitation	230	28	67	78	25	32
Plan d'eau	7	0	3	2	0	2
Salle de sport	1 614	171	471	487	252	233
Terrain "sports de rue"	325	37	86	109	44	49
Terrain de balle-pelotte	183	21	92	2	2	66
Terrain de base-ball	11	2	5	3	0	1
Terrain de beach-volley	17	2	3	1	3	8
Terrain de football	1 151	91	328	293	239	200
Terrain de hockey	17	4	6	6	0	1
Terrain de pétanque	735	51	193	164	156	171
Terrain de rugby	39	7	15	14	3	0
Terrain de tennis	1 252	127	405	399	160	161
Terrain multisport	36	1	14	6	8	7
Vélodrome	4	1	1	1	0	1
Total	6 499	634	1 989	1 817	1 015	1 044

Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

→ 79. Activité des cinémas en Wallonie par province en 2008

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique

	Wallonie	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Indicateurs de l'offre						
Nombre de cinémas	39	4	8	12	8	7
Nombre d'écrans	164	19	51	49	16	29
Nombre de fauteuils	35 186	3 695	11 486	11 601	2 646	5 758
Nombre de séances offertes	213 712	24 752	73 415	67 794	12 467	35 284
Nombre de places offertes en milliers	46 027	4 887	16 667	15 741	2 032	6 699
Indicateurs de la demande						
Volume annuel d'entrées	7 130 976	1 081 831	2 422 414	2 285 564	346 409	994 758
Taux d'occupation des places offertes (en %)	15,5	22,1	14,5	14,5	17,0	14,8
Nombre d'entrées par écran	43 482	56 938	47 498	46 644	21 651	34 302
Fréquentation moyenne par habitant (entrées par habitant par an)	2,1	2,9	1,9	2,2	1,3	2,1
Informations économiques (en euros - HTVA)						
Recette brute	39 137 290	6 383 721	13 802 433	12 472 664	1 616 517	4 861 955
Recette brute par écran	238 642	335 985	270 636	254 544	101 032	167 654
Prix moyen du billet	5,7	6,1	5,9	5,6	4,7	5,0
Dépenses par habitant	11,3	17,1	10,6	11,8	6,1	10,4

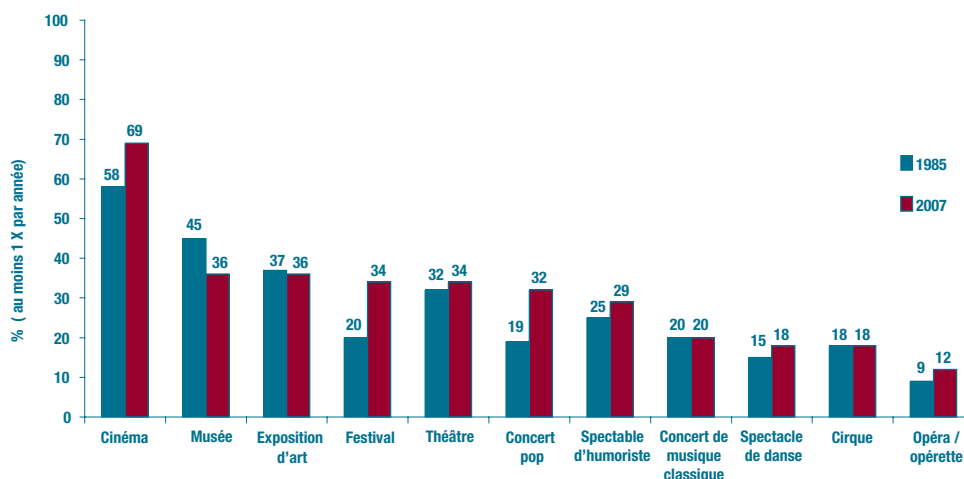
Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

Les sorties en cinéma sont l'activité culturelle la plus couramment pratiquée en Communauté française (69%), suivie de la visite de musées (36%) et de la visite d'expositions d'art (36%). Par rapport à 1985, on observe une augmentation de la fréquentation des cinémas ainsi qu'une augmentation de la fréquentation des festivals et des concerts pop. On observe par contre une diminution de la fréquentation des musées (indicateur 80).

→ 80. Fréquentation des activités culturelles en Communauté française : comparaison 1985 - 2007

Source : Communauté française Wallonie-Bruxelles (CFWB) – Observatoire des politiques culturelles en Communauté française de Belgique ("Enquête générale sur les pratiques et consommations culturelles en Communauté française" 2008)



Chapitre 1 : Société

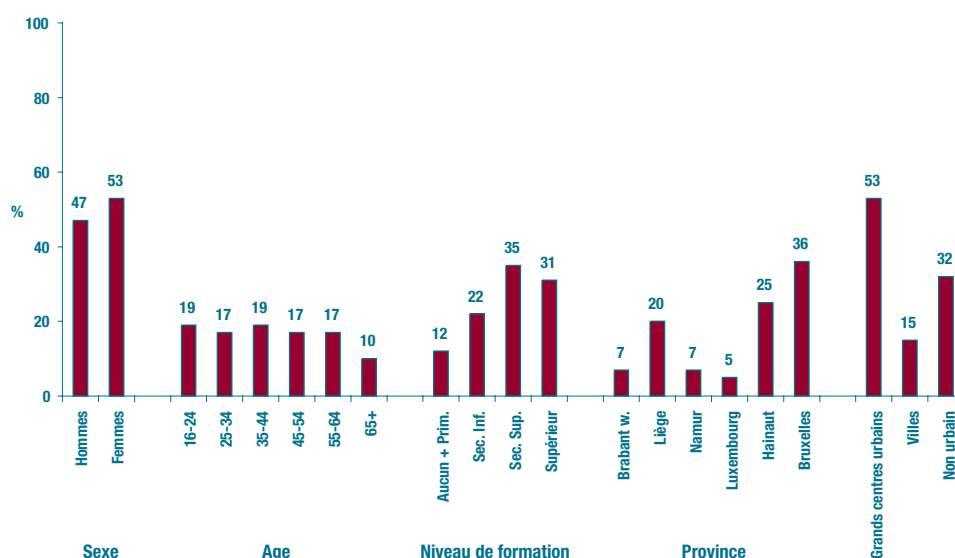
Sports, culture & tourisme

Le profil du public ayant pratiqué au moins une activité culturelle en 2007 révèle que la proportion de femmes est plus importante que celle des hommes, que la proportion de personnes avec un niveau de formation supérieur est plus importante et que la proportion de personnes vivant dans un grand centre urbain ou dans la région de Bruxelles-Capitale est plus importante (indicateur 81).

→ 81. Profil du public ayant pratiqué une activité culturelle en 2007

Source : Communauté française Wallonie-Bruxelles (CFWB) – Observatoire des politiques culturelles en Communauté française de Belgique ("Enquête générale sur les pratiques et consommations culturelles en Communauté française" 2008)

Note – Les activités culturelles comprennent: opéra et opérette, danse, cirque, musique classique, musiques rock, jazz, pop, spectacles d'humoristes, théâtre, festivals, exposition d'art, de peinture et de sculpture, de photographie, visite de musées et de galeries d'art, emprunts en bibliothèque et en médiathèques, cinéma et ciné-club.



→ 82. Répartition de l'offre touristique reconnue, selon les types d'hébergement

Source : Observatoire du tourisme wallon (OTW)

Note – Les données représentent l'offre touristique reconnue par le Commissariat général au tourisme (CGT).

	2005	2006	2007	2008	2009
Hébergements					
Camping	283	251	246	231	219
Hôtellerie	509	512	494	486	456
Tourisme rural	3 173	2 513	3 048	3 175	3 477
Tourisme social	64	64	64	64	64
Village de vacances	29	29	29	29	29
Total	4 058	3 369	3 881	3 985	4 245
Lits					
Camping	35 025	31 110	30 477	30 057	31 746
Hôtellerie	21 478	22 359	22 334	22 502	20 705
Tourisme rural	20 150	16 452	19 733	20 572	22 273
Tourisme social	7 384	6 597	6 597	6 597	6 597
Village de vacances	17 275	17 275	17 275	17 275	17 275
Total	101 312	93 793	96 416	97 003	98 596

Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

→ **83. Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province, au 31 décembre 2009, en nombre de lits**

Source : Observatoire du tourisme wallon (OTW)

Note – 1. Chiffres inchangés par rapport à 2006.

	Camping	Hôtels	Tourisme du terroir	Tourisme social ¹	Villages de vacances ¹
Brabant wallon	366	2 456	344	36	0
Hainaut	1 413	3 798	2 114	723	0
Liège	6 990	5 690	5 391	1 695	3 380
Luxembourg	17 535	5 044	9 179	2 196	8 595
Namur	5 442	3 717	5 245	1 947	5 300
Total	31 746	20 705	22 273	6 597	17 275

→ **84. Répartition de la fréquentation touristique par province, en nombre de nuitées**

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, Observatoire du tourisme wallon (OTW)

	2005	2006	2007	2008	2009
Brabant wallon	326 271	344 051	352 920	337 699	355 050
Hainaut	633 891	753 725	767 936	814 853	808 740
Liège	2 064 652	2 066 498	2 020 067	2 075 525	2 012 508
Luxembourg	2 426 134	2 472 462	2 468 267	2 340 512	2 309 494
Namur	1 243 171	1 193 434	1 175 364	1 109 777	1 085 568
Total	6 694 119	6 830 170	6 784 554	6 678 366	6 571 360

→ **85. Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges en milliers de nuitées**

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, Observatoire du tourisme wallon (OTW)



Chapitre 1 : Société

Sports, culture & tourisme

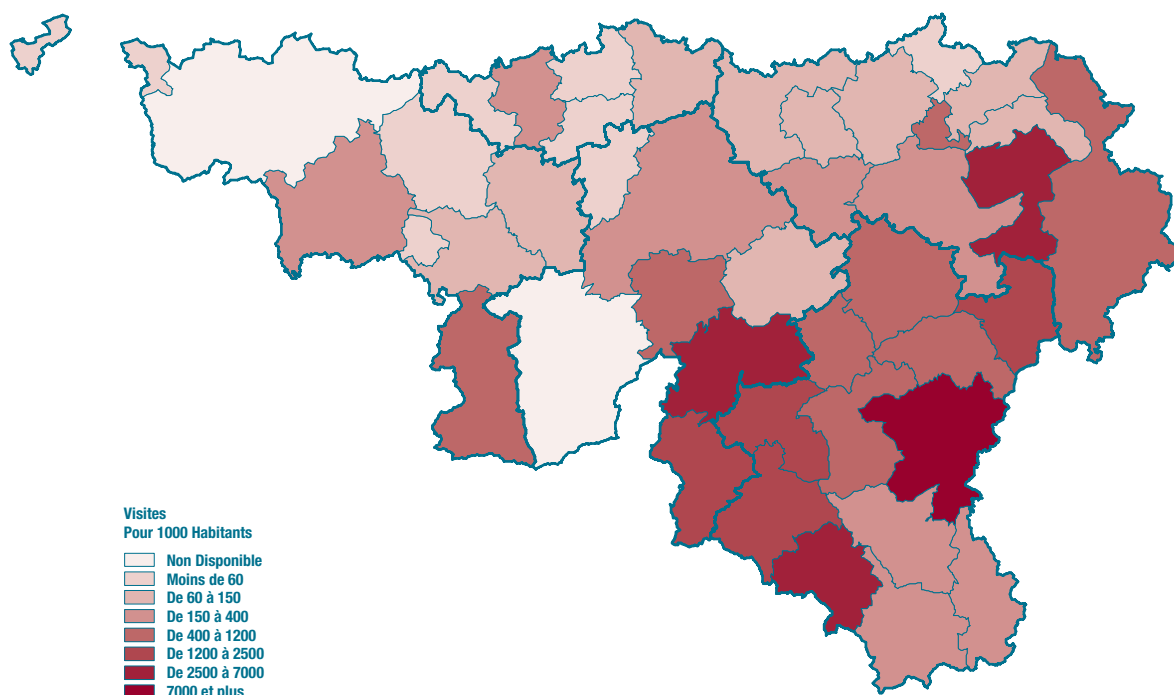
→ 86. Les touristes en Wallonie : répartition selon le pays d'origine

Sources : SPF Economie _ Direction générale Statistique et Information économique, Observatoire du tourisme wallon (OTW)

	2005	2006	2007	2008	2009
Belgique	55,8	55,2	54,6	55,1	56,7
Pays-Bas	24,2	24,6	24,0	17,2	17,2
France	6,4	6,7	7,1	9,4	9,1
Allemagne	3,4	3,2	3,3	4,2	4,3
Royaume-Uni	2,6	2,8	2,8	4	3,4
Luxembourg	0,4	0,3	0,4	0,6	0,6
Autres	7,2	7,1	7,8	9,5	8,7
Total	100	100	100	100	100

→ 87. Nombre de fréquentations des maisons du tourisme en 2009 pour 1 000 habitants

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et information économique, Observatoire du tourisme wallon (OTW)



→ 88. Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie en 2009

Source : Observatoire du tourisme wallon (OTW)

Province	Nombre d'attractions	Fréquentation	
		Nombre de visiteurs	en %
Brabant wallon	15	1 964 943	20,0
Hainaut	69	2 174 232	22,1
Liège	49	1 774 863	18,1
Luxembourg	43	948 539	9,6
Namur	70	2 970 100	30,2
Wallonie	246	9 832 677	100

Chapitre 1 : Société

TIC au niveau citoyen

La diffusion des TIC continue sa progression en Wallonie : en 2009, 68% des ménages disposent d'au moins un ordinateur et 67% des Wallons de plus de 15 ans ont accès à Internet au domicile (indicateur 89).

→ **89. Pourcentage des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus disposant d'équipements TIC**

Source : Agence wallonne des télécommunications (AWT) (Usages des TIC par les citoyens wallons – Enquête 2009)

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Ménages						
disposant d'un ordinateur (au moins)	33	63	63	65	65	68
disposant d'un accès Internet	17	51	52	57	59	64
disposant d'un accès Internet haut-débit (ADSL/câble)	1	46	49	55	58	63
Citoyens (15 ans et plus)						
disposant d'un accès Internet au domicile	23	54	55	61	64	67

→ **90. Ménages sans ordinateur au domicile : raisons justifiant l'absence d'ordinateur, en pourcentage**

Source : Agence wallonne des télécommunications (AWT) (Usages des TIC par les citoyens wallons – Enquête 2009)

Raisons évoquées	2005	2006	2007	2008	2009
Pas d'utilité, pas de besoin et pas d'intérêt	44	59	48	52	48
Trop complexe, ne savent pas s'en servir, personne pour expliquer, pas appris à l'utiliser	9	14	13	13	18
Trop âgés	17	14	17	15	17
Trop cher	17	10	14	12	12
Pas le temps	5	2	2	3	4
Autres (utilisation d'un ordinateur au travail ou ailleurs, déménagement, handicap, maladie, panne, etc.)	7	1	5	5	1

→ **91. Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus, en pourcentage**

Source : Agence wallonne des télécommunications (AWT) (Usages des TIC par les citoyens wallons – Enquête 2009)

	2005	2006	2007	2008	2009
Utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)					
Ont utilisé Internet au moins une fois					
dans les 12 derniers mois	64	65	69	71	74
au cours du dernier mois	59	60	65	67	71
Lieux d'utilisation d'Internet par les internautes wallons					
au domicile	76	80	85	86	87
aux points d'accès publics	19	20	17	11	15

Chapitre 1 : Société

Pauvreté des ménages

→ 92. Taux de risque de pauvreté des ménages en 2008

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête EU-SILC 2008) – Calculs IWEPS

Note – Le taux de risque de pauvreté mesure la proportion de personnes dont le « revenu » est inférieur à 60% du revenu médian. Le revenu médian est celui qui se situe au centre de la série des revenus (classés par ordre de grandeur). Le « revenu » personnel est établi à partir du revenu du ménage : pour ce faire, on divise le revenu total du ménage par le nombre « d'équivalents adultes » dans le ménage, et on attribue à chaque membre du ménage le revenu ainsi obtenu, appelé revenu équivalent. Le taux de risque de pauvreté dépend de la composition du revenu prise en considération. Trois taux de risque de pauvreté sont présentés dans le tableau ci-dessous : le taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, calculé sur la base du revenu primaire seul, le taux de risque de pauvreté après transferts, basé sur le revenu total (revenu primaire plus ensemble des transferts sociaux) et, entre ces extrêmes, le taux de risque de pauvreté basé sur le revenu avant transferts sociaux mais incluant les pensions de vieillesse et de survie.

	Taux de risque de pauvreté (en %) calculés sur la base du		
	Revenu primaire	Revenu primaire + pensions	Revenu total
Wallonie	48	33	42
Flandre	37	21	27
Belgique	42	27	15

Chapitre 2 : Économie

Chapitre 2 Économie



Chapitre 2 : Économie

Activité économique

En 2007, dernière année disponible publiée par Eurostat, le produit intérieur brut wallon (PIB) par tête équivalait à 71,9% du PIB par tête de la Belgique, soit un niveau relatif légèrement plus faible que celui enregistré durant les trois années précédentes. Il reste également inférieur aux moyennes de l'Union européenne (indicateur 93). Cette situation résulte notamment d'une croissance économique relativement moins forte en 2007 (+2,1%, contre +2,9% pour la Belgique, indicateur 94). La crise économique internationale fait apparaître un ralentissement de la croissance du PIB régional dès 2008 selon les estimations (provisoires) de l'Institut des comptes nationaux (ICN) (+1%). Selon les estimations de l'IWEPS, la récession a touché la Wallonie en 2009 (-2,5%), mais dans des proportions moindres que dans l'ensemble du pays (-3%) et de l'Union (-4,2%) (indicateurs 93 et 94).

→ 93. Produit intérieur brut (PIB) par habitant en parité de pouvoir d'achat

Source : Eurostat – Calculs IWEPS

Note – Les PIB sont exprimés en parité de pouvoir d'achat. Les différences de niveaux de prix entre les pays sont ainsi éliminées, ce qui permet les comparaisons internationales. En revanche, les différences de prix entre régions d'un même pays ne sont pas neutralisées.

	2000	2005	2006	2007	Moyenne 2000-2007
En millions d'euros					
Wallonie	17 300	19 400	20 100	20 700	-
Flandre	23 800	26 700	27 800	29 000	-
Bruxelles	48 800	53 300	54 000	55 000	-
Belgique	24 000	26 900	27 800	28 800	-
UE-15	22 000	25 400	26 600	27 800	-
UE-27	19 100	22 500	23 600	24 900	-
En indice (Belgique = 100)					
Wallonie	72,1	72,1	72,3	71,9	72,0
Flandre	99,2	99,3	100,0	100,7	99,2
Bruxelles	203,3	198,1	194,2	191,0	200,2
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
UE-15	91,7	94,4	95,7	96,5	93,0
UE-27	79,6	83,6	84,9	86,5	81,8
Variations par rapport à l'année précédente en %					
Wallonie	8,8	2,6	3,6	3,0	2,2
Flandre	9,7	2,3	4,1	4,3	2,2
Bruxelles	9,4	2,5	1,3	1,9	1,5
Belgique	9,6	2,7	3,3	3,6	2,1
UE-15	6,8	3,7	4,7	4,5	2,7
UE-27	7,3	3,7	4,9	5,5	3,1

Chapitre 2 : Économie

Activité économique

→ 94. Evolution du produit intérieur brut (PIB) en volume

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN), Eurostat – Calculs IWEPS

Note – (p) = prévisions : IWEPS (Tendances économiques, juin 2010) pour Wallonie et Belgique ; Commission européenne (avril 2010) pour UE-15 et UE-27.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2000-2008
En millions d'euros (euros chaînés, année de référence 2000)							
Wallonie	59 276	63 986	65 497	66 875	67 575	65 885 (p)	-
Flandre	144 593	155 886	160 615	166 539	167 926	-	-
Bruxelles	48 026	52 819	54 136	55 066	55 980	-	-
Belgique	252 216	272 836	280 388	288 640	291 634	282 885 (p)	-
En pourcentage de la Belgique							
Wallonie	23,5	23,5	23,4	23,2	23,2	23,4 (p)	23,4
Flandre	57,3	57,1	57,3	57,7	57,6	-	57,3
Bruxelles	19,0	19,4	19,3	19,1	19,2	-	19,3
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Variations par rapport à l'année précédente en %							
Wallonie	3,7	1,4	2,4	2,1	1,0	-2,5 (p)	1,7
Flandre	3,7	1,7	3,0	3,7	0,8	-	1,9
Bruxelles	3,5	2,4	2,5	1,7	1,7	-	1,9
Belgique	3,7	1,8	2,8	2,9	1,0	-3,0 (p)	1,8
UE-15	3,9	1,8	3,0	2,6	0,5	-4,2 (p)	1,8
UE-27	3,9	2,0	3,2	2,9	0,7	-4,2 (p)	2,0

Chapitre 2 : Économie

Activité économique

Parmi les composantes de la demande globale qui contribuent à l'activité économique régionale, on dispose des données d'investissements et d'informations partielles concernant le commerce extérieur. En ce qui concerne les investissements (ou la formation brute de capital fixe), on constate qu'en dépit d'un redressement intervenu durant les dernières années disponibles (de 2004 à 2007), la chute des investissements entre 2001 et 2003 a affecté la dynamique globale sur l'ensemble des années 2000. La croissance annuelle moyenne en volume s'est ainsi établie à 2,7%, soit un taux plus faible que dans l'ensemble du pays. Le taux d'investissement wallon (21,6% en 2007) demeure plus faible qu'en Flandre (23,7%), même s'il est proche des moyennes européennes. Quant au commerce extérieur de marchandises, il occupe également en Wallonie une proportion du PIB (58,9%) inférieure à celle du pays dans son ensemble (88%). En moyenne depuis 2002, les exportations wallonnes ont cependant crû plus rapidement que celles du pays, de sorte qu'elles représentaient 20,4% des exportations nationales en 2009, contre 16,4% en 2002 (première année disponible au niveau régional) (indicateurs 95 et 96).

→ 95. Evolution de la formation brute de capital fixe en volume

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN), Eurostat – Calculs IWEPS, Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA), Studiedienst van de vlaamse regening (SVR), Bureau fédéral du Plan (BFP) (HERMREG)
Note – L'information la plus récente publiée par l'ICN à prix courants concerne l'année 2007. Ces données ont été déflatées, par branche d'activité, via le déflateur national correspondant. La composante extra-régionale a été répartie entre les trois régions.

	2000	2005	2006	2007	Moyenne 2000-2007
En millions d'euros (euros chaînés, année de référence 2000)					
Wallonie	12 275	12 828	13 531	14 485	-
Flandre	32 254	37 101	37 572	39 542	-
Bruxelles	8 696	9 468	10 078	10 803	-
Belgique	53 224	59 405	61 183	64 829	-
En pourcentage de la Belgique					
Wallonie	23,1	21,6	22,1	22,3	22,2
Flandre	60,6	62,5	61,4	61,0	61,0
Bruxelles	16,3	15,9	16,5	16,7	16,7
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Variations par rapport à l'année précédente en %					
Wallonie	4,1	7,4	5,5	7,1	2,7
Flandre	5,2	8,9	1,3	5,2	3,3
Bruxelles	6,1	-0,1	6,4	7,2	3,8
Belgique	5,1	7,0	3,0	6,0	3,2
UE-15	4,9	2,4	6,3	5,3	1,8
UE-27	5,0	2,5	6,8	6,2	2,1
En pourcentage du PIB (taux d'investissement)					
Wallonie	20,7	20,0	20,6	21,6	19,8
Flandre	22,3	23,8	23,4	23,7	22,3
Bruxelles	18,1	17,9	18,6	19,6	18,1
Belgique	21,1	21,8	21,8	22,5	20,9
UE-15	21,1	20,3	20,9	21,5	20,5
UE-27	21,3	20,5	21,2	21,9	20,8

Chapitre 2 : Économie

Activité économique

→ 96. Evolution du commerce extérieur en volume

Source : Banque nationale de Belgique (BNB) – Calculs IWEPS

Note - Les données ne concernent que les flux de marchandises de la Belgique avec l'étranger. Elles sont ventilées par la BNB entre régions d'origine des exportations ou de destination des importations et publiées uniquement à prix courants. Dans le tableau ci-dessous, elles sont exprimées en volume, en utilisant le déflateur national correspondant. La forte hausse observée en 2005 est en partie liée à une modification méthodologique dans l'enregistrement du commerce de gaz et d'électricité. Enfin, le degré d'ouverture est calculé comme le rapport de la moyenne des exportations et des importations de marchandises au PIB.

	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2002-2009
En millions d'euros (euros chaînés, année de référence 2000)						
Exportations de marchandises						
Wallonie	44 731	48 015	48 625	51 227	44 257	-
Belgique	242 085	253 255	260 978	257 741	217 377	-
Importations de marchandises						
Wallonie	31 866	34 526	36 327	37 219	32 946	-
Belgique	252 818	263 653	274 632	278 978	237 011	-
En pourcentage de la Belgique						
Exportations de marchandises						
Wallonie	18,5	19,0	18,6	19,9	20,4	18,3
Belgique	100	100	100	100	100	100
Importations de marchandises						
Wallonie	12,6	13,1	13,2	13,3	13,9	13,1
Belgique	100	100	100	100	100	100
Variations par rapport à l'année précédente en %						
Exportations de marchandises						
Wallonie	15,3	7,3	1,3	5,4	-13,6	3,3
Belgique	4,7	4,6	3,0	-1,2	-15,7	0,1
Importations de marchandises						
Wallonie	6,5	8,3	5,2	2,5	-11,5	2,3
Belgique	6,9	4,3	4,2	1,6	-15,0	1,2
En pourcentage du PIB (degré d'ouverture)						
Moyenne des exportations et des importations de marchandises						
Wallonie	59,9	63,0	63,5	65,4	58,6	58,9
Belgique	90,7	92,2	92,8	92,0	80,3	88,0

Chapitre 2 : Économie

Activité économique

Les évolutions comparées de la rémunération et de la productivité du travail comptent parmi les déterminants de l'activité économique marchande et de l'emploi. Elles donnent également une indication du partage de la valeur ajoutée entre ses composantes travail et capital. En Wallonie, depuis le début des années 2000, la croissance des salaires a essentiellement neutralisé l'inflation puisque, en moyenne, les rémunérations exprimées en volume se sont stabilisées. Dans le même temps, la productivité par tête a progressé à un rythme de 0,8% par an, même si l'on note une chute pour la dernière année disponible. De cette manière, la part des salaires dans la valeur ajoutée marchande (ou encore le coût salarial unitaire) s'est réduite, passant de 66,3% en 2000 à 62,5% en 2007, tout en demeurant supérieure à celle enregistrée en moyenne dans le pays (indicateur 97).

→ 97. Rémunérations et productivité par tête dans les branches d'activité marchande

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS, IBSA, SVR, BFP (HERMREG)

Note – L'information la plus récente publiée par l'ICN à prix courants concerne l'année 2007 pour les rémunérations. Celles-ci sont déflatées par les prix à la consommation. S'agissant de la productivité, les données ont été déflatées, par branche d'activité, via le déflateur national correspondant. En outre, la composante extra-régionale a été répartie entre les trois régions. Enfin, les branches éducation, administration publique et services domestiques ont été exclues.

	2000	2005	2006	2007	2008	Moyenne 2000-2007
En euros (euros chaînés, année de référence 2000)						
Rémunération par salarié						
Wallonie	33 673	33 995	33 965	33 686	-	-
Belgique	37 810	38 419	38 328	38 385	-	-
Productivité par tête (ou valeur ajoutée par emploi)						
Wallonie	50 803	53 251	53 691	53 883	53 466	-
Belgique	58 062	61 332	62 060	62 931	62 413	-
En indice (Belgique = 100)						
Rémunération par salarié						
Wallonie	89,1	88,5	88,6	87,8	-	88,6
Belgique	100	100	100	100	-	100
Productivité par tête (ou valeur ajoutée par emploi)						
Wallonie	87,5	86,8	86,5	85,6	85,7	87,2
Belgique	100	100	100	100	100	100
Variations par rapport à l'année précédente en %						
Rémunération par salarié						
Wallonie	-1,6	-1,9	-0,1	-0,8	-	0,0
Belgique	-1,7	-1,7	-0,2	0,1	-	0,2
Productivité par tête (ou valeur ajoutée par emploi)						
Wallonie	1,9	-0,2	0,8	0,4	-0,8	0,8
Belgique	1,5	0,5	1,2	1,4	-0,8	1,2
Coût salarial unitaire (rémunération en pourcentage de la valeur ajoutée)						
Wallonie	66,3	63,8	63,3	62,5	-	65,2
Belgique	65,1	62,6	61,8	61,0	-	64,2

Chapitre 2 : Économie

Activité économique

En moyenne sur la période 2000-2008, le PIB par habitant du Brabant wallon dépasse de 32% la moyenne régionale. A l'opposé, le Hainaut présente le rapport le plus faible (91,2% de la moyenne wallonne) et la valeur minimale est observée dans l'arrondissement de Thuin (59,2%). C'est également le PIB par habitant du Brabant wallon qui a enregistré la progression la plus rapide depuis le début des années 2000 (+4% en moyenne par an). Bien que la part des provinces de Hainaut et de Liège reste prépondérante dans l'activité économique régionale et dans les investissements (plus de 60% de la formation brute de capital fixe en moyenne), on notera que les taux d'investissement des provinces de Luxembourg (25,1%) et de Namur (21,8%) ont été en moyenne les plus élevés de la Wallonie durant la période considérée (indicateurs 98 à 100).

→ 98. Produit intérieur brut (PIB) par habitant en Wallonie, par province

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – Les données sont présentées à prix courants.

	2000	2005	2006	2007	2008	Moyenne 2000-2008
En euros						
Wallonie	17 731	20 801	21 773	22 606	23 185	-
Brabant wallon	22 586	28 051	29 337	30 312	30 963	-
Hainaut	16 210	18 972	19 748	20 491	21 116	-
Liège	18 471	21 186	22 196	23 230	23 766	-
Luxembourg	17 212	19 694	20 856	21 262	21 610	-
Namur	16 871	19 911	20 963	21 690	22 288	-
En indice (Wallonie = 100)						
Wallonie	100	100	100	100	100	100
Brabant wallon	127,4	134,9	134,7	134,1	133,5	132,0
Hainaut	91,4	91,2	90,7	90,6	91,1	91,2
Liège	104,2	101,9	101,9	102,8	102,5	102,8
Luxembourg	97,1	94,7	95,8	94,1	93,2	95,2
Namur	95,1	95,7	96,3	95,9	96,1	95,9
Variations par rapport à l'année précédente en %						
Wallonie	5,2	3,7	4,7	3,8	2,6	3,4
Brabant wallon	9,1	4,5	4,6	3,3	2,1	4,0
Hainaut	4,7	3,7	4,1	3,8	3,1	3,4
Liège	4,2	3,4	4,8	4,7	2,3	3,2
Luxembourg	4,7	4,3	5,9	1,9	1,6	2,9
Namur	5,3	3,4	5,3	3,5	2,8	3,5

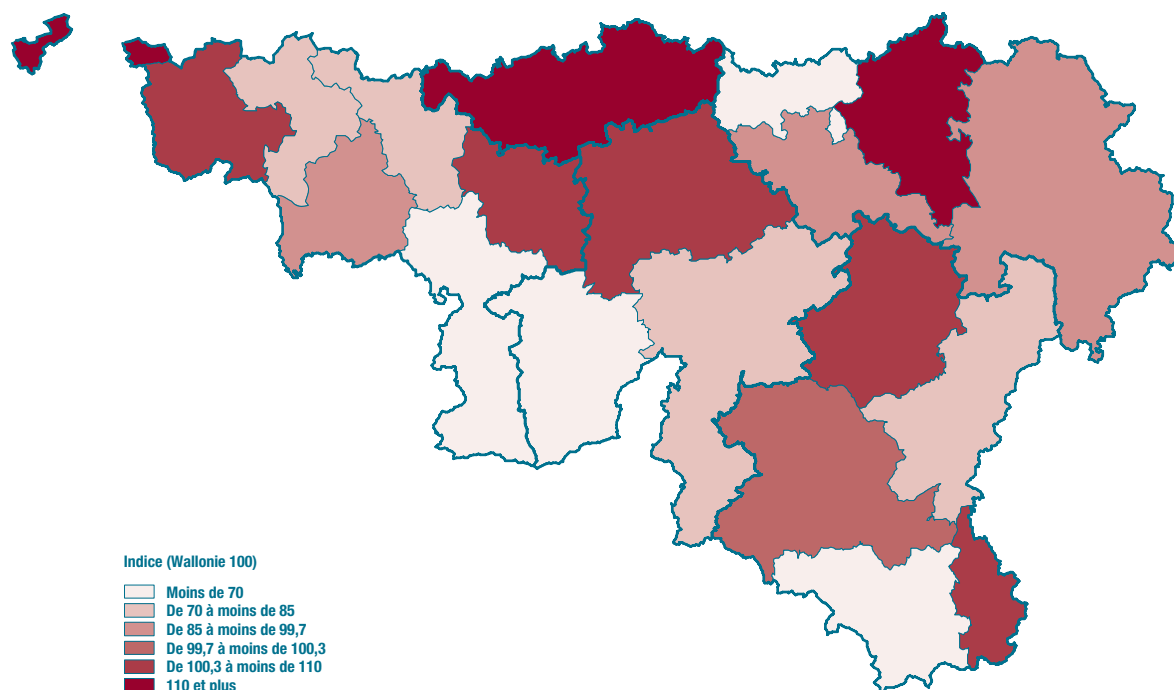
Chapitre 2 : Économie

Activité économique

→ **99. Produit intérieur brut (PIB) par habitant des arrondissements wallons, en 2008, en indice (Wallonie = 100)**

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – Les données sont présentées à prix courants.



Chapitre 2 : Économie

Activité économique

→ 100. Formation brute de capital fixe en Wallonie par province

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – L'information la plus récente publiée par l'ICN concerne l'année 2007. Les données sont présentées à prix courants.

	2000	2005	2006	2007	Moyenne 2000-2007
En millions d'euros					
Wallonie	12 271	13 559	14 809	16 260	-
Brabant wallon	1 619	2 015	2 089	2 498	-
Hainaut	4 033	4 369	4 881	5 103	-
Liège	4 014	3 872	4 183	4 562	-
Luxembourg	1 095	1 282	1 382	1 548	-
Namur	1 509	2 021	2 274	2 549	-
En pourcentage de la Wallonie					
Wallonie	100	100	100	100	100
Brabant wallon	13,2	14,9	14,1	15,4	14,0
Hainaut	32,9	32,2	33,0	31,4	32,9
Liège	32,7	28,6	28,2	28,1	29,4
Luxembourg	8,9	9,5	9,3	9,5	9,3
Namur	12,3	14,9	15,4	15,7	14,5
Variations par rapport à l'année précédente en %					
Wallonie	6,5	9,4	9,2	9,8	4,1
Brabant wallon	8,4	19,1	3,7	19,6	6,4
Hainaut	2,5	8,0	11,7	4,6	3,4
Liège	6,9	6,7	8,0	9,1	1,8
Luxembourg	22,2	8,4	7,8	12,0	5,1
Namur	5,1	9,2	12,5	12,1	7,8
En pourcentage du PIB (taux d'investissement)					
Wallonie	20,7	19,1	19,9	20,9	19,4
Brabant wallon	20,4	19,7	19,3	22,2	19,2
Hainaut	19,4	17,9	19,1	19,2	18,4
Liège	21,3	17,6	18,1	18,7	18,2
Luxembourg	25,7	25,3	25,5	27,7	25,1
Namur	20,1	22,2	23,6	25,3	21,8

Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

La participation des ménages wallons à l'activité économique leur procure quelques 19 000 euros par an et par personne, ce qui correspond à 17 700 euros en standards européens de pouvoir d'achat (PPA) (indicateur 101). Après transferts, le revenu dont ils disposent pour consommer ou épargner se réduit à 14 700 standards de pouvoir d'achat. Le système d'impôts et de prestations réduit quelque peu les écarts de revenus avec la moyenne belge. Ainsi, en 2007, alors que les revenus primaires des Wallons se situaient 13,2 points sous la moyenne du pays, leur revenu disponible n'était plus inférieur à la moyenne nationale que de 9,4 points. Les revenus primaires des ménages wallons demeurent supérieurs à ceux de l'Union européenne, même si ces derniers ont crû plus rapidement. Depuis le début des années 2000, les revenus wallons par tête ont, quant à eux, crû à un rythme similaire à la moyenne nationale (1,9% par an) (indicateurs 101 et 102). Le poste des rémunérations des salariés a évolué légèrement plus rapidement qu'en moyenne dans le pays (3,6% sur la base des prix courants), les prestations sociales ont augmenté légèrement moins vite (3,2%), mais continuent à représenter une part plus importante au sein du revenu moyen en Wallonie (29,9%). C'est dans le Brabant wallon que les revenus sont les plus élevés, tant avant transferts (environ 40% de plus que la moyenne régionale) qu'après transferts (27% de plus), mais c'est dans les provinces de Luxembourg et de Namur qu'ils augmentent le plus rapidement (indicateurs 101 à 105).

→ 101. Evolution des revenus primaires par habitant en parité de pouvoir d'achat

Source : Eurostat – Calculs IWEPS

Note – Les revenus primaires des ménages se composent des rémunérations des salariés, des loyers imputés par les propriétaires occupants, des revenus des indépendants et des revenus de la propriété. Les données relatives à l'Union européenne englobent ménages et institutions sans but lucratif (ISBL), ces dernières ne représentant toutefois qu'une part mineure des revenus.

	2000	2005	2006	2007	Moyenne 2000-2007
En euros					
Wallonie	15 576	16 501	17 056	17 714	-
Flandre	19 444	20 717	21 298	22 126	-
Bruxelles	18 054	17 899	18 391	19 114	-
Belgique	18 068	19 083	19 646	20 409	-
UE-15	-	-	-	-	-
UE-27	13 604	15 619	16 345	17 086	-
En indice (Belgique = 100)					
Wallonie	86,2	86,5	86,8	86,8	86,4
Flandre	107,6	108,6	108,4	108,4	108,1
Bruxelles	99,9	93,8	93,6	93,7	96,5
Belgique	100	100	100	100	100
UE-15	-	-	-	-	-
UE-27	75,3	81,8	83,2	83,7	79,5
Variations par rapport à l'année précédente en %					
Wallonie	9,2	2,8	3,4	3,9	1,9
Flandre	10,9	3,0	2,8	3,9	1,9
Bruxelles	10,8	0,5	2,7	3,9	0,8
Belgique	10,4	2,7	3,0	3,9	1,8
UE-15	-	-	-	-	-
UE-27	7,4	3,7	4,6	4,5	3,3

Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

→ 102. Evolution du revenu disponible par habitant en parité de pouvoir d'achat

Source : Eurostat – Calculs IWEPS

Note – Les transferts courants reçus par les ménages (prestations sociales, etc.) sont ajoutés aux revenus primaires et les transferts courants versés (impôts, cotisations sociales, etc.) en sont retirés pour donner le revenu disponible des ménages. Il s'agit du revenu que les ménages affectent soit à l'épargne, soit aux dépenses de consommation. Les données relatives à l'Union européenne englobent ménages et institutions sans but lucratif (ISBL), ces dernières ne représentent toutefois qu'une part mineure des revenus.

	2000	2005	2006	2007	Moyenne 2000-2007
En euros					
Wallonie	13 004	13 668	14 212	14 661	-
Flandre	15 008	15 963	16 591	17 146	-
Bruxelles	14 263	14 378	14 983	15 438	-
Belgique	14 300	15 072	15 670	16 181	-
UE-15	-	-	-	-	-
UE-27	11 823	13 788	14 340	14 877	-
En indice (Belgique = 100)					
Wallonie	90,9	90,7	90,7	90,6	90,7
Flandre	105,0	105,9	105,9	106,0	105,5
Bruxelles	99,7	95,4	95,6	95,4	97,6
Belgique	100	100	100	100	100
UE-15	-	-	-	-	-
UE-27	82,7	91,5	91,5	91,9	87,7
Variations par rapport à l'année précédente en %					
Wallonie	8,9	2,8	4,0	3,2	1,7
Flandre	10,7	2,8	3,9	3,3	1,9
Bruxelles	10,4	0,8	4,2	3,0	1,1
Belgique	10,1	2,6	4,0	3,3	1,8
UE-15	-	-	-	-	-
UE-27	6,8	3,5	4,0	3,7	3,3

Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

→ 103. Structure des revenus des ménages

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – Les données sont présentées à prix courants.

	En pourcentage du total des revenus primaires de l'année 2007				Taux de croissance annuel moyen 2000-2007 en %			
	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique
Excédent d'exploitation et revenu mixte	13,8	14,4	14,5	14,2	1,4	1,7	1,2	1,6
Rémunération des salariés	75,1	72,9	72,7	73,5	3,6	3,5	2,6	3,5
Revenus de la propriété	11,1	12,7	12,9	12,3	-0,8	0,0	-2,0	-0,4
Solde des revenus primaires	100	100	100	100	2,7	2,8	1,7	2,6
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	29,9	23,6	26,3	25,6	3,2	3,9	2,3	3,5
Autres transferts courants	-0,2	-0,4	-1,2	-0,5	-277,8	0,3	-8,3	-0,7
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine...	-18,4	-18,2	-17,0	-18,1	2,6	2,6	1,2	2,5
Cotisations sociales	-28,5	-27,5	-27,3	-27,8	3,6	3,7	2,4	3,5
Revenu disponible	82,8	77,5	80,8	79,3	2,6	2,8	2,0	2,7
Solde des revenus primaires en euros par habitant	19 178	23 955	20 696	22 096	-	-	-	-

→ 104. Evolution du revenu primaire des ménages par habitant en Wallonie, par province

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – L'information la plus récente publiée par l'ICN concerne l'année 2007. Les données sont présentées à prix courants.

	2000	2005	2006	2007	Moyenne 2000-2007
En euros					
Wallonie	15 879	17 556	18 368	19 185	-
Brabant wallon	22 536	24 593	25 522	26 570	-
Hainaut	14 405	15 731	16 486	17 261	-
Liège	15 499	17 094	17 822	18 573	-
Luxembourg	14 662	17 240	18 299	19 116	-
Namur	16 417	18 301	19 191	20 066	-
En indice (Wallonie = 100)					
Wallonie	100	100	100	100	100
Brabant wallon	141,9	140,1	139,0	138,5	140,4
Hainaut	90,7	89,6	89,8	90,0	90,0
Liège	97,6	97,4	97,0	96,8	97,6
Luxembourg	92,3	98,2	99,6	99,6	95,9
Namur	103,4	104,2	104,5	104,6	104,0
Variations par rapport à l'année précédente en %					
Wallonie	4,3	2,5	4,6	4,5	2,7
Brabant wallon	4,5	2,3	3,8	4,1	2,4
Hainaut	5,9	2,9	4,8	4,7	2,6
Liège	3,4	1,6	4,3	4,2	2,6
Luxembourg	0,2	3,7	6,1	4,5	3,9
Namur	3,6	3,0	4,9	4,6	2,9

Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

→ **105. Evolution du revenu disponible des ménages par habitant en Wallonie, par province**

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – L'information la plus récente publiée par l'ICN concerne l'année 2007. Les données sont présentées à prix courants.

	2000	2005	2006	2007	Moyenne 2000-2007
En euros					
Wallonie	13 257	14 541	15 304	15 878	-
Brabant wallon	16 851	18 315	19 247	19 895	-
Hainaut	12 686	13 767	14 490	15 073	-
Liège	13 000	14 327	15 023	15 547	-
Luxembourg	12 321	14 012	14 685	15 306	-
Namur	13 172	14 493	15 414	15 980	-
En indice (Wallonie = 100)					
Wallonie	100	100	100	100	100
Brabant wallon	127,1	126,0	125,8	125,3	126,7
Hainaut	95,7	94,7	94,7	94,9	95,0
Liège	98,1	98,5	98,2	97,9	98,3
Luxembourg	92,9	96,4	96,0	96,4	94,5
Namur	99,4	99,7	100,7	100,6	99,8
Variations par rapport à l'année précédente en %					
Wallonie	4,0	2,4	5,2	3,8	2,6
Brabant wallon	4,2	1,5	5,1	3,4	2,4
Hainaut	5,2	2,7	5,3	4,0	2,5
Liège	3,5	2,1	4,9	3,5	2,6
Luxembourg	0,8	4,9	4,8	4,2	3,1
Namur	3,3	2,2	6,4	3,7	2,8

Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

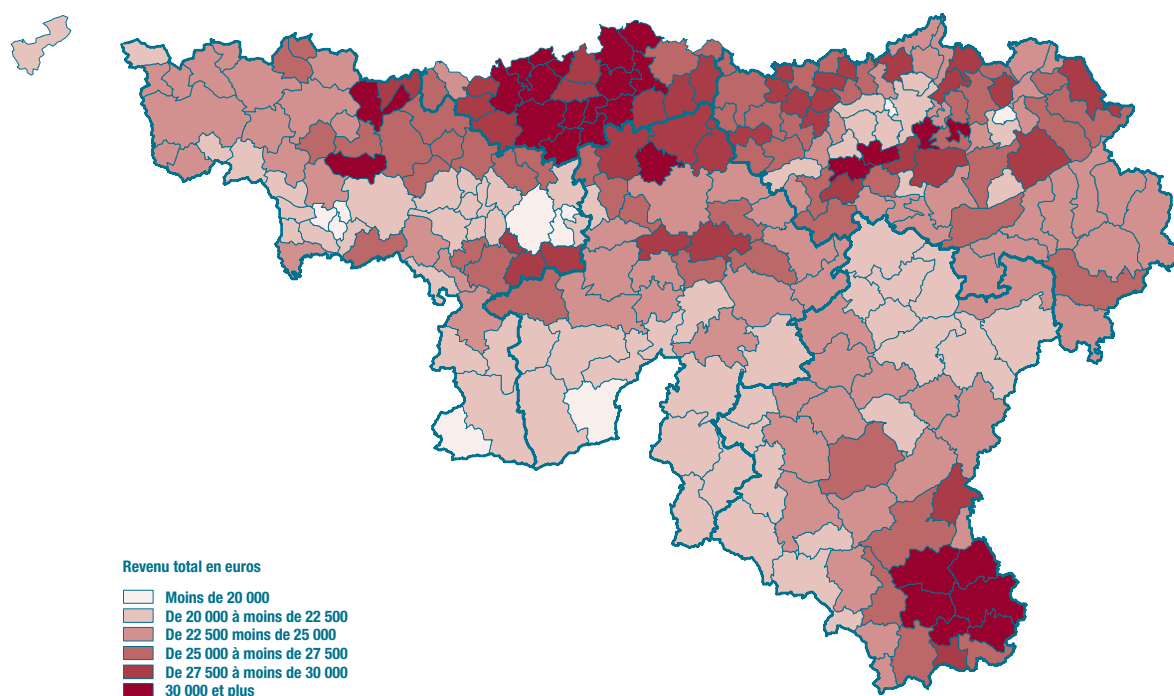
En 2007 (exercice d'imposition 2008), le revenu moyen par déclaration fiscale était en Wallonie de 24 087 euros (contre 25 680 euros pour l'ensemble de la Belgique). En 2008, 55,6% des déclarations fiscales étaient d'un montant inférieur à 20 000 euros, contre 56,9% en 2007. Comme pour la Belgique, l'augmentation de 7,6% du revenu médian wallon, de 2005 à 2008, a compensé la perte importante de 6,4% de ce revenu médian de 2004 à 2005 (indicateur 106 à 109).

→ 106. Revenu total net par déclaration par commune en euros (exercice 2008)

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS

Note – Les statistiques fiscales sont établies sur la base des enrôlements à l'impôt des personnes physiques.

Les enrôlements se font par exercice d'imposition (année t), correspondant aux revenus réalisés durant l'année précédente (année t-1).



Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

→ 107. Répartition des déclarations par tranche de revenus (exercices d'imposition de 2001 à 2008), en pourcentage

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

Note – Le revenu total net imposable correspond à la somme des revenus nets (des quatre catégories de revenus : revenus professionnels, revenus des capitaux et biens mobiliers, revenus de propriétés foncières et autres revenus), diminuée des dépenses déductibles.

	moins de 10 000 €	de 10 000 à 19 999 €	de 20 000 à 29 999 €	de 30 000 à 39 999 €	de 40 000 à 49 999 €	50 000 € et plus	Total
Wallonie							
2001	17,3	40,8	20,4	9,7	5,3	6,6	100
2002	17,4	39,4	20,7	9,8	5,4	7,2	100
2003	19,0	38,2	20,2	9,7	5,4	7,5	100
2004	18,8	38,0	20,3	9,8	5,5	7,8	100
2005	22,7	36,6	18,9	9,1	5,2	7,6	100
2006	22,2	36,0	19,0	9,3	5,3	8,2	100
2007	21,5	35,4	19,4	9,4	5,5	8,8	100
2008	20,1	35,5	19,6	9,7	5,6	9,4	100
Belgique							
2001	16,0	39,1	20,9	10,6	5,9	7,5	100
2002	16,0	37,5	21,3	10,7	6,2	8,4	100
2003	17,1	36,3	21,2	10,5	6,1	8,8	100
2004	18,2	35,7	20,9	10,2	6,1	8,9	100
2005	20,9	34,3	20,1	9,8	5,9	9,0	100
2006	20,6	33,7	20,3	9,9	6,0	9,5	100
2007	20,2	33,1	20,6	10,0	6,1	10,0	100
2008	18,9	33,1	20,9	10,2	6,2	10,7	100

→ 108. Evolution du revenu médian dans les trois régions et en Belgique

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

	Wallonie		Flandre		Bruxelles		Belgique	
	Euros	Croissance annuelle en %	Euros	Croissance annuelle en %	Euros	Croissance annuelle en %	Euros	Croissance annuelle en %
2001	17 652		19 132		17 476		18 532	
2002	17 927	1,6	19 667	2,8	17 741	1,5	18 957	2,3
2003	17 692	-1,3	19 764	0,5	17 588	-0,9	18 914	-0,2
2004	17 815	0,7	19 384	-1,9	17 643	0,3	18 731	-1,0
2005	16 671	-6,4	19 313	-0,4	15 927	-9,7	18 139	-3,2
2006	17 041	2,2	19 560	1,3	16 035	0,7	18 417	1,5
2007	17 508	2,7	19 991	2,2	15 932	-0,6	18 833	2,3
2008	17 945	2,7	20 482	2,2	16 254	-0,6	19 276	2,3

Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

→ 109. Evolution du revenu médian (en euros) enregistré en Wallonie et dans les provinces wallonnes de 2001 à 2008

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS



Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

Par rapport à l'ensemble du pays, l'économie wallonne enregistre une spécialisation (que mesure un indice de spécialisation supérieur à l'unité) dans les services d'éducation, d'administration publique et de santé et action sociale. Ces trois branches d'activité occupent chacune près de 9% de l'ensemble de la valeur ajoutée régionale. Les autres domaines de spécialisation wallonne occupent un poids moins important dans l'économie régionale. Ils se trouvent dans l'industrie, en particulier dans la fabrication de produits minéraux (verre, pierres, ciments... avec un indice de 1,9) ou métallurgiques (indice de 1,3) (indicateur 110).

→ 110. Spécialisation sectorielle en fonction de la valeur ajoutée

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – L'indice de spécialisation mesure le rapport entre la part régionale de la valeur ajoutée d'une branche d'activité dans le total de la valeur ajoutée régionale et cette même part mesurée au niveau national. Ainsi, un indice supérieur à l'unité indique une représentation relativement plus forte de la région dans la branche d'activité considérée. Ces indices sont calculés sur les valeurs ajoutées brutes à prix courants de l'année 2008.

	Wallonie		Bruxelles		Flandre	
	Indice de spécialisation	Importance de la branche en % du total	Indice de spécialisation	Importance de la branche en % du total	Indice de spécialisation	Importance de la branche en % du total
Extraction de produits non énergétiques	2,78	0,3	0,30	0,0	0,51	0,1
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,85	1,5	0,21	0,2	0,91	0,7
Education	1,33	8,8	0,83	5,5	0,92	6,1
Métallurgie et travail des métaux	1,27	3,5	0,14	0,4	1,17	3,2
Industrie chimique	1,27	3,8	0,30	0,9	1,12	3,3
Agriculture, chasse et sylviculture, pêche et aquaculture	1,25	0,9	0,03	0,0	1,21	0,8
Santé et action sociale	1,24	9,2	0,70	5,1	1,00	7,4
Administration publique	1,24	9,0	1,61	11,6	0,70	5,0
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	1,24	0,4	0,09	0,0	1,20	0,4
Services domestiques	1,19	0,2	0,98	0,2	0,93	0,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,15	2,2	1,59	3,1	0,75	1,5
Fabrication de machines et équipements	1,12	1,3	0,33	0,4	1,17	1,3
Construction	1,11	5,8	0,41	2,2	1,15	6,0
Industries agricoles et alimentaires	1,00	2,1	0,40	0,8	1,20	2,5
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	0,96	1,1	0,35	0,4	1,23	1,3
Immobilier, location et services aux entreprises	0,94	22,7	1,00	24,0	1,03	24,7
Services collectifs, sociaux et personnels	0,92	2,4	1,61	4,2	0,83	2,2
Hôtels et restaurants	0,91	1,5	1,13	1,8	1,00	1,6
Transports et communications	0,87	7,2	1,26	10,4	0,97	8,1
Commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques	0,85	11,0	0,81	10,4	1,12	14,5
Industrie du papier et du carton, édition et imprimerie	0,84	1,0	0,62	0,7	1,19	1,4
Autres industries manufacturières	0,70	0,3	0,14	0,1	1,40	0,6
Industrie du caoutchouc et des plastiques	0,69	0,4	0,09	0,1	1,42	0,9
Activités financières	0,53	2,8	2,98	15,6	0,55	2,9
Fabrication de matériel de transport	0,46	0,5	0,49	0,5	1,38	1,4
Industrie textile et habillement	0,34	0,2	0,31	0,2	1,49	0,9
Industrie du cuir et de la chaussure	0,33	0,0	0,27	0,0	1,51	0,0
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	0,12	0,1	1,58	1,1	1,17	0,8
Total de la valeur ajoutée brute	-	100	-	100	-	100

Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

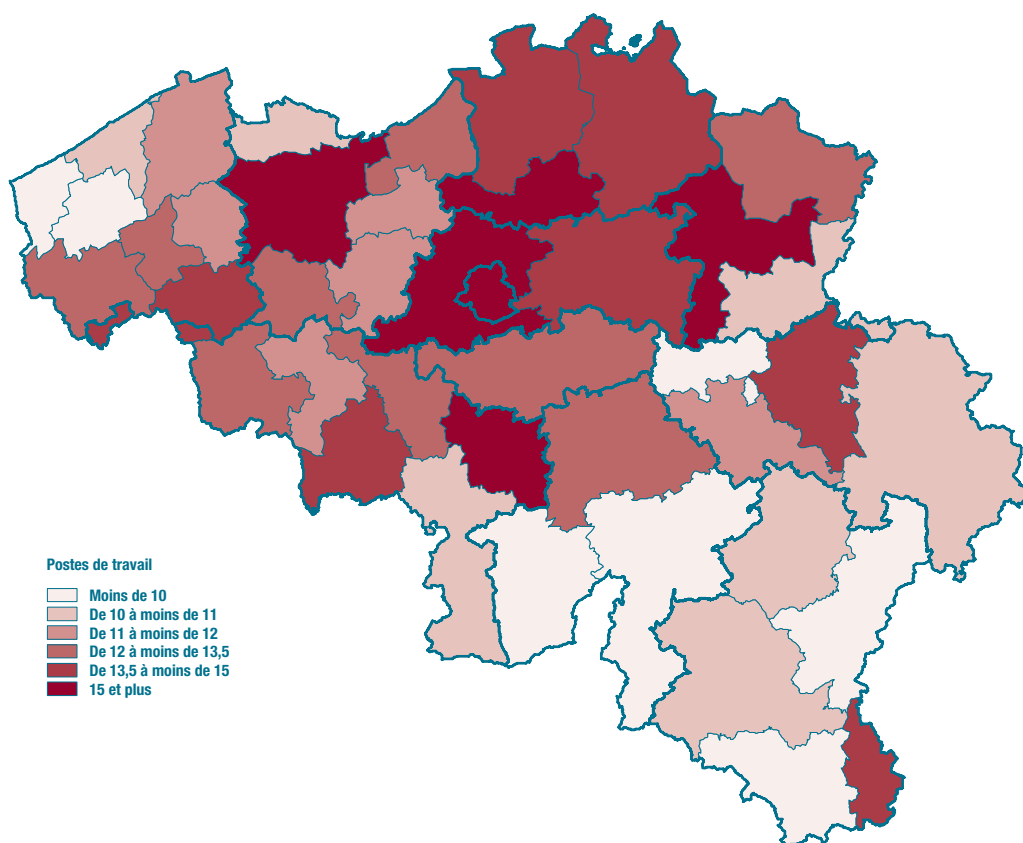
La taille moyenne des entreprises établies en Wallonie (12,8 salariés en moyenne) est légèrement inférieure à la taille moyenne des entreprises du pays (14). C'est dans l'arrondissement de Charleroi, suivi de ceux de Liège, Mons et Arlon qu'on trouve les entreprises de taille plus importante, tandis que les plus petites sont localisées à Virton et Waremme. Les branches d'activité de la construction, de la santé et des services aux personnes regroupent proportionnellement plus d'entreprises en Wallonie que dans l'ensemble du pays (indicateurs 111 à 113).

→ 111. Taille moyenne des entreprises par arrondissement en 2008

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS), statistiques décentralisée au 30 juin 2008

Notes –

- Le concept d'entreprise défini ici est celui d'unité locale. L'unité locale est définie comme un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité.
- La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.



Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

→ 112. Nombre d'entreprises en Wallonie par activité au 30 juin 2008

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS), statistiques décentralisées au 30 juin 2008

Note – Le concept d'entreprise défini ici est celui d'unité locale. L'unité locale est un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité.

Section NACE Rev. 2	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Wallonie	Part relative du secteur en % Wallonie Belgique	
Agriculture, sylviculture et pêche	112	269	246	159	204	990	1,3	1,6
Industrie extractive	3	30	43	19	23	118	0,2	0,1
Industrie manufacturière	567	1 900	2 020	403	716	5 606	7,2	7,5
Production et distribution d'eau, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7	16	25	11	13	72	0,1	0,1
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	33	126	96	29	41	325	0,4	0,4
Construction	974	3 261	2 806	769	1 320	9 130	11,7	10,4
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2 523	6 583	6 317	1 517	2 600	19 540	25,0	25,4
Transport et entreposage	272	978	919	232	342	2 743	3,5	4,0
Hébergement et restauration	650	2 041	2 257	659	904	6 511	8,3	8,6
Information et communication	313	302	300	41	147	1 103	1,4	2,0
Activité financière et d'assurance	339	1 076	922	252	425	3 014	3,9	4,5
Activités immobilières	198	301	277	67	133	976	1,3	1,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	811	1 434	1 604	286	637	4 772	6,1	6,6
Activités de services administratifs et de soutien	619	1 054	1 227	234	471	3 605	4,6	5,7
Administration publique	170	557	559	241	308	1 835	2,3	1,8
Enseignement	385	1 447	1 229	460	599	4 120	5,3	4,7
Santé publique et action sociale	658	1 904	1 764	479	744	5 549	7,1	6,1
Arts, spectacles et activités récréatives	277	604	765	183	327	2 156	2,8	2,3
Autres activités de service	504	1 955	1 584	651	1 015	5 709	7,3	6,2
Activités des ménages en tant qu'employeurs et en tant que producteurs de biens	128	75	78	47	48	376	0,5	0,8
Activités extra-territoriales	4	5	4	1	1	15	0,0	0,1
Total	9 547	25 918	25 042	6 740	11 018	78 265	100	100

Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

→ 113. Répartition des entreprises par arrondissement et par classe d'importance au 30 juin 2008

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS), Statistiques décentralisées au 30 juin 2008

Notes –

- Le concept d'entreprise défini ici est celui d'unité locale. L'unité locale est un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité.
- Les entreprises sont classées en très petite entreprise (TPE), petite entreprise (PE), moyenne entreprise (ME) et grande entreprise (GE).

	TPE (moins de 10 travailleurs)		PE (de 10 à 49 travailleurs)		ME (de 50 à 199 travailleurs)		GE (plus de 200 travailleurs)		Total
	Nombre	Part du total en %	Nombre	Part du total en %	Nombre	Part du total en %	Nombre	Part du total en %	
Nivelles	7 595	79,6	1 585	16,6	310	3,3	57	0,6	9 547
Ath	1 302	79,7	258	15,8	64	3,9	9	0,6	1 633
Charleroi	6 342	76,9	1 502	18,2	307	3,7	94	1,1	8 245
Mons	3 714	78,4	781	16,5	185	3,9	55	1,2	4 735
Mouscron	1 404	76,2	322	17,5	101	5,5	15	0,8	1 842
Soignies	2 552	77,8	560	17,1	148	4,5	20	0,6	3 280
Thuin	2 179	79,9	445	16,3	90	3,3	12	0,4	2 726
Tournai	2 637	76,3	632	18,3	159	4,6	29	0,8	3 457
Huy	1 767	79,7	356	16,1	82	3,7	12	0,5	2 217
Liège	10 916	78,4	2 378	17,1	508	3,7	130	0,9	13 932
Verviers	5 891	80,4	1 132	15,4	261	3,6	48	0,7	7 332
Waremme	1 266	81,1	254	16,3	35	2,2	6	0,4	1 561
Arlon	968	77,9	201	16,2	60	4,8	14	1,1	1 243
Bastogne	961	82,4	170	14,6	28	2,4	7	0,6	1 166
Marche-en-Famenne	1 279	80,9	243	15,4	54	3,4	5	0,3	1 581
Neufchâteau	1 314	78,7	299	17,9	46	2,8	10	0,6	1 669
Virton	881	81,5	171	15,8	26	2,4	3	0,3	1 081
Dinant	2 236	83,2	374	13,9	72	2,7	7	0,3	2 689
Namur	5 603	79,9	1 102	15,7	246	3,5	66	0,9	7 017
Philippeville	1 070	81,6	199	15,2	41	3,1	2	0,2	1 312
Wallonie	61 877	79,1	12 964	16,6	2 823	3,6	601	0,8	78 265
Belgique	211 224	78,2	46 101	17,1	10 588	3,9	2 371	0,9	270 284

Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

En Wallonie, en 2009, le nombre de créations brutes d'entreprises (entrées) est en diminution d'environ 220 unités par rapport à l'année précédente. Le nombre de sorties est en augmentation en 2009 par rapport à 2008 de 240 unités. La création nette est en diminution d'environ 450 unités par rapport à 2008 (indicateur 114).

→ 114. Créations d'entreprises commerciales en Wallonie

Source : COFACE Belgium (version octobre 2010) – Calculs IWEPS

Notes –

- Le concept d'entreprise commerciale est défini ici comme une société disposant d'un numéro de registre national des personnes morales (RNPM) et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : les sociétés anonymes, les sociétés en commandite simple et par action, les sociétés en nom collectif et les sociétés privées à responsabilité limitée (dont les SPRLU).

1. Changement de forme juridique ou d'activité.

2. Le nombre d'entreprises en fin d'année t est égal au nombre d'entreprises en fin d'année (t-1) + le solde de l'année t.

	2005	2006	2007	2008	2009
Entrées	6 239	6 620	7 319	7 233	7 014
- Ex-nihilo	4 862	5 225	5 834	5 906	5 327
- Réactivations	346	382	353	366	620
- Immigrations					
- Géographiques	993	979	1 074	926	1 028
- Autres ¹	38	34	58	35	39
Sorties	4 532	4 329	4 310	4 739	4 979
- Disparitions	609	426	428	741	523
- Désactivations	2 984	2 870	2 891	3 058	3 583
- Dont ouvertures de faillites	1 396	1 249	1 323	1 307	1 678
- Emigrations					
- Géographiques	724	728	774	728	695
- Autres ¹	215	305	217	212	178
Solde (entrées - sorties)	1 707	2 291	3 009	2 494	2 035
Solde géographique (immigrations géographiques - émigrations géographiques)	269	251	300	198	333
Nombre en fin d'année²	79 376	81 667	84 676	87 170	89 205

Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

→ 115. Mouvements migratoires des entreprises commerciales de 2000 à 2009

Source : Coface Belgium (version juillet 2010) – Calculs IWEPS

Note – Le concept d'entreprise commerciale est défini ici comme une société disposant d'un numéro de registre national des personnes morales (RNPM) et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : les sociétés anonymes, les sociétés en commandite simple et par action, les sociétés en nom collectif et les sociétés privées à responsabilité limitée (dont les SPRLU).

De	Wallonie	Flux entre régions			Immigrations (entrées)
		Flandre	Bruxelles	Indéterminée	
Vers					
Wallonie		3 050	7 719	0	10 769
Flandre	2 066		8 977	3	11 046
Bruxelles	5 646	8 307		4	13 957
Indéterminée	0	26	13		39
Emmigrations (sorties)	7 712	11 383	16 709	7	35 811

Solde général		Emigration géographique	Immigration géographique	Solde migratoire
Wallonie		7 712	10 769	3 057
Flandre		11 383	11 046	- 337
Bruxelles		16 709	13 957	-2 752
Indéterminée		7	39	32
Total		35 811	35 811	0

Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

→ 116. Création nette par secteur d'entreprises commerciales en Wallonie de 2000 à 2009

Source : Coface Belgium (version juillet 2010) – Calculs IWEPS

Note – Le concept d'entreprise commerciale est défini ici comme une société disposant d'un numéro de registre national des personnes morales (RNPM) et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : les sociétés anonymes, les sociétés en commandite simple et par action, les sociétés en nom collectif et les sociétés privées à responsabilité limitée, (dont les SPRLU).

	Nombre d'entreprises commerciales								Taux de création nette sur la période 2000-2009
	Au 31/12/1999	De 2000 à 2004	2005	2006	2007	2008	2009	De 2000 à 2009	
Agriculture et pêche	1 861	362	74	119	143	74	77	849	45,6
Industrie extractive	166	0	3	2	1	- 2	0	4	2,4
Industrie agricole et alimentaire	1 065	17	25	- 1	- 14	15	5	47	4,4
Industrie textile et habillement	303	- 38	- 3	- 4	7	0	- 11	- 49	-16,2
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	350	27	4	6	13	- 6	- 14	30	8,6
Papier, carton, édition, imprimerie	963	- 11	6	13	38	- 5	- 8	33	3,4
Industrie chimique	271	4	- 9	7	5	11	0	18	6,6
Caoutchouc et plastique	173	7	- 2	- 4	3	- 10	- 10	- 16	-9,2
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	410	33	1	- 2	- 2	- 4	13	39	9,5
Métallurgie et travail des métaux	1 265	79	- 7	25	43	18	- 18	140	11,1
Fabrication de machines et équipement	358	30	- 15	- 2	7	16	22	58	16,2
Equipements électriques et électroniques	467	27	- 1	6	- 7	- 11	- 8	6	1,3
Fabrication de matériel de transport	110	12	4	- 4	9	11	- 4	28	25,5
Autres industries manufacturières	458	13	6	5	5	4	- 9	24	5,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	62	23	5	5	8	14	7	62	100,0
Construction	7 866	1 058	329	480	496	556	338	3 257	41,4
Commerce de gros et de détail, Réparation	21 586	1 045	250	283	417	122	24	2 141	9,9
HORECA	5 000	784	- 20	161	160	130	87	1 302	26,0
Transport et communication	2 278	214	56	45	61	54	- 10	420	18,4
Activités financières	2 600	733	52	103	87	158	170	1 303	50,1
Immobilier, location, service aux entreprises	14 998	4 142	636	644	1 067	1 076	635	8 200	54,7
Education	192	44	10	2	10	19	20	105	54,7
Santé et action sociale	1 092	563	162	- 14	- 5	21	12	739	67,7
Services collectifs, sociaux et personnels	2 434	391	68	127	155	131	118	990	40,7
Autres secteurs non définis ailleurs	886	83	9	230	229	53	465	1 069	120,7

Chapitre 2 : Économie

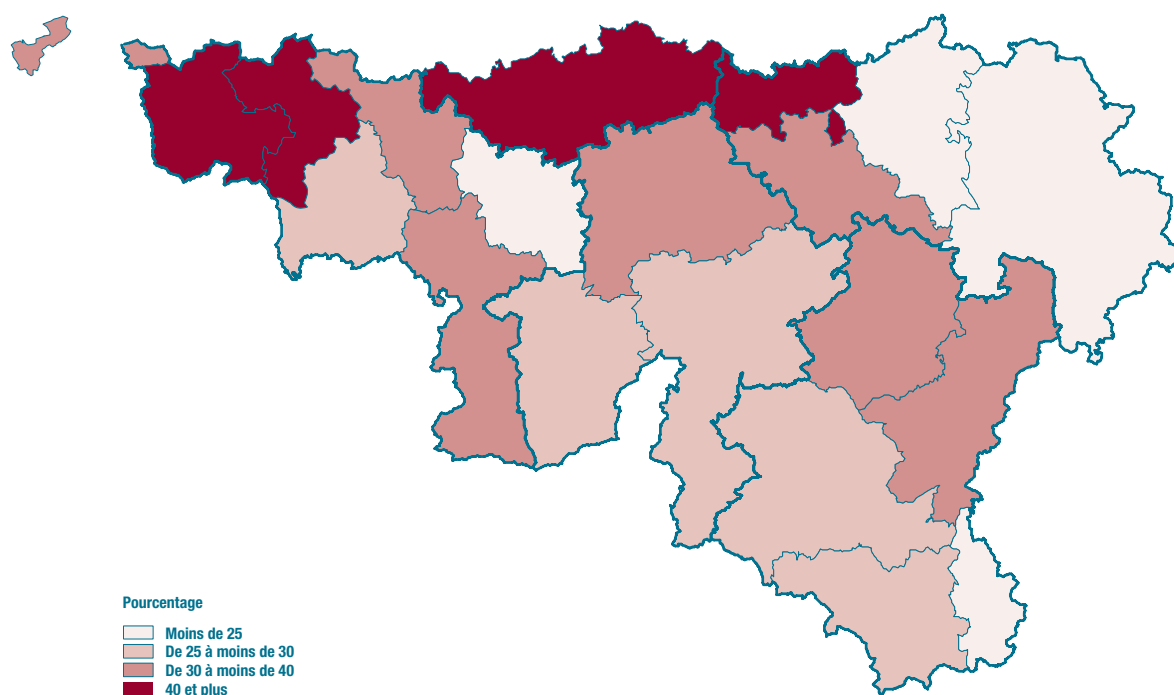
Les entreprises

→ 117. Taux de création nette d'entreprises commerciales au cours de la période 2000 à 2009 par arrondissement

Source : Coface Belgium (version juillet 2010) – Calculs IWEPS

Notes –

- Le concept d'entreprise commerciale est défini ici comme une société disposant d'un numéro de registre national des personnes morales (RNPM) et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : les sociétés anonymes, les sociétés en commandite simple et par action, les sociétés en nom collectif et les sociétés privées à responsabilité limitée (dont les SPRLU).
- Le taux de création nette reprend, par arrondissement, l'accroissement du nombre d'entreprises sur la période 2001-2008, rapporté au stock initial mesuré au 31 décembre 1999.



Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

→ 118. Création nette d'entreprises commerciales du secteur high tech de 2000 à 2009

Source : Coface Belgium (version juillet 2010) – Calculs IWEPS

Notes –

- La définition des secteurs de haute technologie est celle proposée par Eurostat.
- Le taux de création nette est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le stock total d'entreprises en fin d'année précédente.
- Le concept d'entreprise commerciale est défini ici comme une société disposant d'un numéro de registre national des personnes morales (RNPM) et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : les sociétés anonymes, les sociétés en commandite simple et par action, les sociétés en nom collectif et les sociétés privées à responsabilité limitée (dont les SPRLU).

Secteur	Situation au 31/12/ 1999	Création nette							Taux de création nette de 2000-2009
		2000 à 2004	2005	2006	2007	2008	2009	2000 à 2009	
Industrie chimique	271	4	- 9	7	5	11	0	18	6,6
Fabrication de machines et équipements	358	30	- 15	- 2	7	16	22	58	16,2
Fabrication de machines de bureau et matériel informatique	46	- 3	- 3	2	- 1	0	0	- 5	-10,9
Fabrication de machines et appareils ménagers	177	4	- 5	- 1	- 3	- 1	- 20	- 26	-14,7
Fabrication d'équipement radio, TV, et communication	76	- 4	- 2	0	0	2	11	7	9,2
Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique	168	29	9	5	- 2	- 12	1	30	17,9
Industrie automobile	65	11	0	- 5	3	5	0	14	21,5
Fabrication d'autres matériels de transport	45	1	4	1	6	6	- 4	14	31,1
Total industrie	1 206	72	- 21	7	15	27	10	110	9,1
Postes et communications	109	117	12	14	15	- 5	- 5	148	135,8
Activités informatiques	1 329	694	121	120	198	145	161	1 439	108,3
R&D	55	46	10	5	7	15	9	92	167,3
Total services	1 493	857	143	139	220	155	165	1 679	112,5
Total général	2 699	929	122	146	235	182	175	1 789	66,3

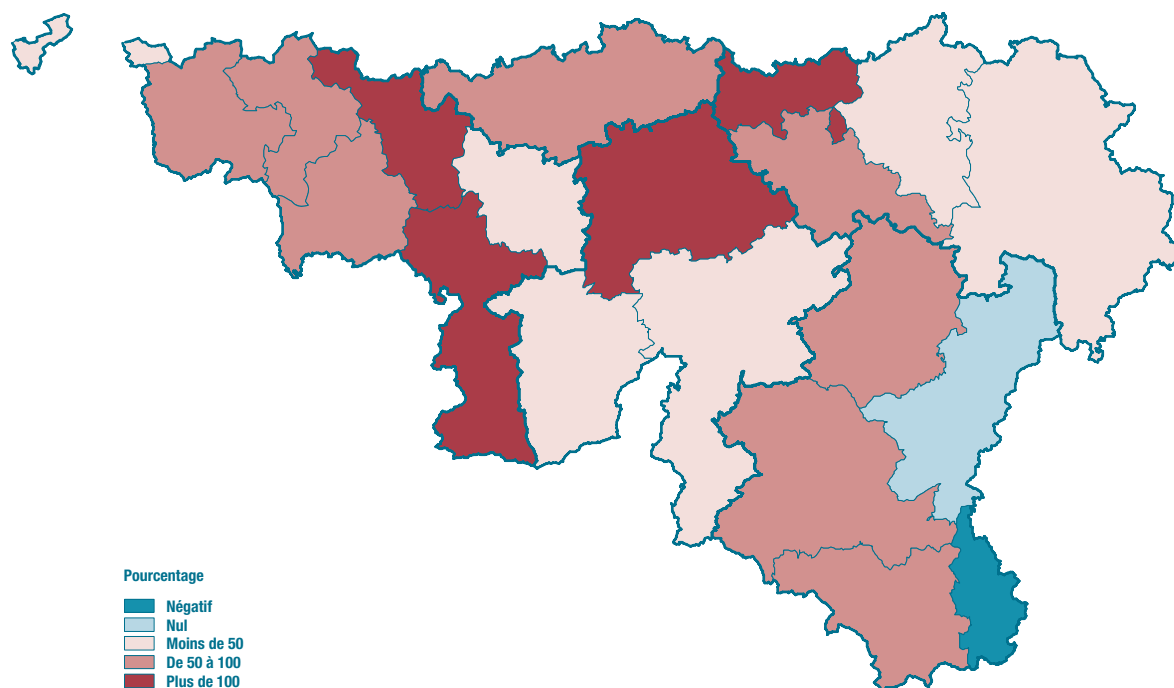
Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

→ 119. Taux de création nette d'entreprises commerciales dans les secteurs high tech de 2000 à 2009

Source : Coface Belgium (version juillet 2010) – Calculs IWEPS

Note – Le concept d'entreprise commerciale est défini ici comme une société disposant d'un numéro de registre national des personnes morales (RNPM) et inscrite sous une des formes juridiques suivantes : les sociétés anonymes, les sociétés en commandite simple et par action, les sociétés en nom collectif et les sociétés privées à responsabilité limitée (dont les SPRLU).



→ 120. Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons¹, données récoltées en 2006

Source : Conférence permanente du développement territorial (CPDT) – Calculs IWEPS

Notes –

- Il s'agit des parcs gérés par sept des huit intercommunales wallonnes de développement économique.
 - Quelques entreprises n'ont pas fourni l'information concernant l'emploi.
 - Les données ne sont pas disponibles pour une intercommunale hennuyère.
- Les données mises à jour ne sont pas disponibles.

Province	Parcs Nombre	Entreprises		Emplois	
		Nombre	Nombre spécifiant l'emploi ²	Nombre	Moyenne par entreprise
Brabant wallon	12	755	736	22 499	30
Hainaut ³	59	1 412	1 355	43 642	31
Liège	47	1 678	1 672	33 467	20
Luxembourg	36	405	397	8 891	22
Namur	26	873	845	11 877	14
Wallonie ¹	180	5 123	5 005	120 376	23

Chapitre 2 : Économie

Les entreprises

→ 121. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons en 2006

Source : Conférence permanente du développement territorial (CPDT) – Calculs IWEPS

Notes –

- Il s'agit des parcs gérés par sept des huit intercommunales wallonnes de développement économique.
- Les données ne sont pas disponibles pour une intercommunale hennuyère.
- Les données mises à jour ne sont pas disponibles.
- Les branches d'activité sont classées par ordre décroissant selon l'emploi.

Secteurs d'activités	Entreprises		Emplois	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs (en %)
Industrie chimique	110	2,1	11 745	9,8
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	877	17,1	11 658	9,7
Construction	649	12,7	10 257	8,5
Fabrication de machines et équipements	129	2,5	7 903	6,6
Autres services fournis aux entreprises	396	7,7	6 922	5,8
Industrie alimentaire	166	3,2	6 626	5,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	131	2,6	6 000	5,0
Transports terrestres	216	4,2	5 852	4,9
Travail des métaux	282	5,5	5 017	4,2
Fabrication d'autres matériels de transport	17	0,3	3 950	3,3
Commerce et réparation de véhicules automobiles	413	8,1	3 801	3,2
Recherche et développement	62	1,2	3 174	2,6
Santé et action sociale	42	0,8	2 984	2,5
Industrie du caoutchouc et des plastiques	79	1,5	2 803	2,3
Métallurgie	27	0,5	2 718	2,3
Edition, imprimerie, reproduction	91	1,8	2 661	2,2
Activités informatiques	140	2,7	2 643	2,2
Sous-total	3 827	74,7	96 714	80,3
Autres	1 296	25,3	23 662	19,7
Total	5 123	100	120 376	100

Chapitre 2 : Économie

Recherche & développement

En matière d'intensité de recherche et développement (R&D), la Wallonie connaît une évolution favorable de son indicateur : à savoir une progression de la part des dépenses de R&D dans le PIB (indicateur 122).

→ **122. Intensité de R&D : dépenses internes de R&D en pourcentage du PIB**

Sources : Pour les Régions et la Belgique : Politique scientifique fédérale CFS/STAT et Belgostat – Calculs

Bureau fédéral du plan; pour l'UE 15 : estimations Eurostat

Note – Données au 9 septembre 2010. Les données définitives de R&D les plus récentes sont celles de 2007.

L'enquête bisannuelle R&D en cours (portant sur les données 2008 et 2009) sera clôturée fin 2010.

	2002	2005	2006	2007
Région wallonne	2,0	1,9	2,0	2,1
Région flamande	2,2	2,1	2,0	2,0
Région de Bruxelles-Capitale	1,3	1,1	1,4	1,4
Belgique	1,9	1,8	1,9	1,9
UE-15	1,9	1,9	1,9	1,9

→ **123. Crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros et à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 2000 = 100, monnaie nationale)**

Source : Commission de coopération fédérale, Groupe de concertation CFS/STAT et OCDE : "Principaux indicateurs de la science et de la technologie" – Calculs Politique scientifique fédérale et IWEPS

Note – Les données de 2009 sont établies sur la base des données budgétaires initiales.

Autorité	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Taux de croissance annuel moyen (%) 2000-2009
Région wallonne	132 597	152 892	176 254	221 608	281 005	276 586	8,5
Communauté française	210 819	211 460	216 592	220 462	230 793	242 847	1,6
Communauté flamande	595 684	809 593	852 948	820 960	948 855	958 464	5,4
Région de Bruxelles-Capitale	7 903	19 906	18 377	18 574	21 143	24 310	13,3
Autorité fédérale	476 225	416 679	450 323	463 306	501 892	412 577	-1,6
Total	1 423 228	1 610 530	1 714 495	1 744 910	1 983 687	1 914 783	3,4

Chapitre 3 : **Emploi**

Chapitre 3

Emploi



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 124. Relation entre population active occupée et emploi intérieur en Wallonie, en 2008 (en milliers d'unités)

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail), Institut des comptes nationaux (emploi intérieur et PIB), Institut national d'assurance maladie invalidité (INAMI) (travailleurs frontaliers entrants)

Notes –

- Ce schéma permet de mettre en regard les trois angles d'approche du marché du travail wallon qui seront abordés dans ce chapitre consacré à l'emploi.

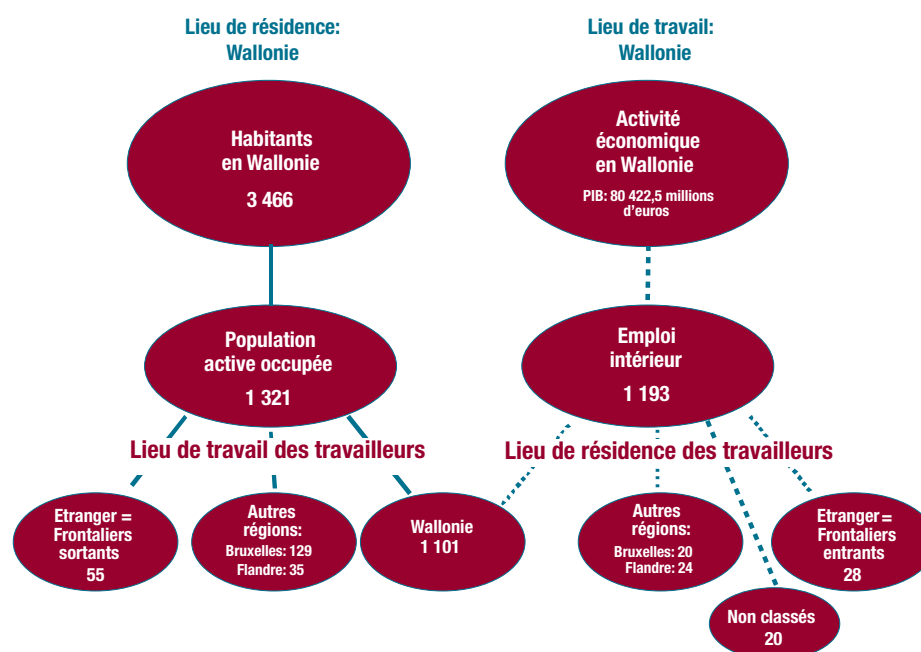
Le premier angle, le lieu de résidence des travailleurs, permet d'apprécier le comportement de la population wallonne face au marché du travail. C'est sous cet angle que sont calculés les principaux indicateurs de base du marché du travail : taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage.

Le deuxième angle, le lieu de travail, permet de repérer les secteurs qui sont les plus gros pourvoyeurs d'emploi en Wallonie et d'apprécier le dynamisme des entreprises situées en Wallonie du point de vue de l'emploi.

Le troisième angle concerne les flux de travailleurs entre la Wallonie et les autres régions ou pays. Il permet, dans les limites de la comparabilité des statistiques, de relier le premier et le deuxième angle d'approche.

- La construction de ce schéma nécessite la mise en cohérence de données de plusieurs sources (données administratives et d'enquêtes). Ceci explique que 20 000 travailleurs n'aient pu être classés selon leur lieu de travail.

- Les données, sauf indication contraire, sont estimées en milliers de personnes et concernent la situation en 2008.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

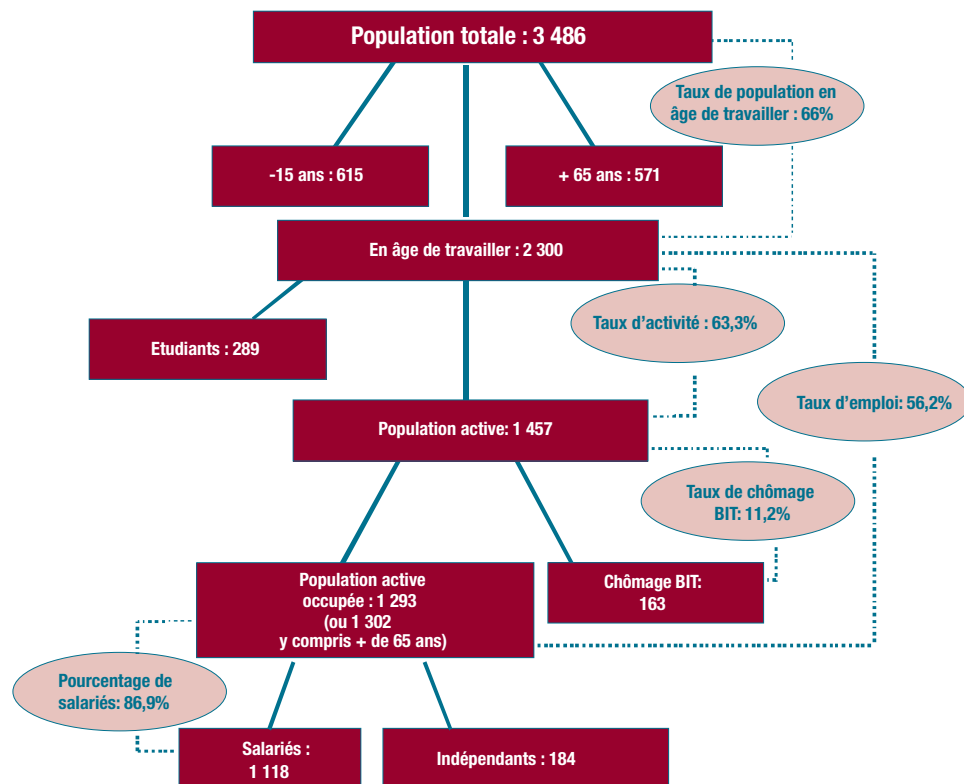
En 2009, la population en âge d'activité représente 66% de la population totale. Sur 100 personnes en âge d'activité, 63 sont actives, dont 56 ont un emploi et 7 sont au chômage. Le taux de chômage s'élève à 11% de la population active (indicateur 125).

→ **125. Structure d'activité de la population wallonne en 2009, en milliers**

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail)

Notes –

- Les chiffres de population (exprimés en milliers) présentés pour cet indicateur sont des estimations issues de l'enquête sur les forces de travail.
- Le schéma illustre la structure de la population wallonne et les principaux indicateurs du marché du travail au regard de l'activité.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **126. Evolution des taux d'activité, d'emploi et de chômage en Wallonie, population des 15-64 ans (en pourcentage)**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail - moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Note – Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active. Tous les taux sont exprimés en pourcentage.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Taux d'activité						
Hommes	71,5	71,2	70,9	70,7	70,3	69,7
Femmes	53,3	56,1	56,2	56,7	57,0	57,0
Total	62,4	63,7	63,6	63,7	63,6	63,3
Taux d'emploi						
Hommes	65,5	63,7	63,6	64,3	64,0	62,3
Femmes	46,4	48,4	48,6	49,6	50,4	50,2
Total	56,0	56,1	56,1	57,0	57,2	56,2
Taux de chômage						
Hommes	8,5	10,5	10,4	9,0	8,9	10,7
Femmes	12,8	13,8	13,5	12,5	11,5	11,9
Total	10,3	11,9	11,8	10,5	10,1	11,2

→ **127. Population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge (en milliers d'unités)**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail - moyennes annuelles) - Calculs IWEPS

Notes –

- Les statuts - emploi, chômage - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT).
- La population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi.

	2000			2007			2008			2009		
	En emploi	En chômage	Active	En emploi	En chômage	Active	En emploi	En chômage	Active	En emploi	En chômage	Active
15-24 ans												
Hommes	58,9	15,8	74,7	59,1	18,1	77,2	57,6	18,1	75,7	55,7	22,2	77,9
Femmes	37,9	19,8	57,7	41,8	20,7	62,5	40,8	19,3	60,1	41,2	20,3	61,5
Total	96,8	35,6	132,4	100,9	38,8	139,7	98,4	37,4	135,9	96,9	42,5	139,4
25-49 ans												
Hommes	514,0	42,7	556,7	494,3	46,5	540,8	495,2	44,4	539,6	478,3	53,1	531,4
Femmes	384,3	50,3	434,6	398,7	51,9	450,6	409,6	49,3	458,9	407,7	48,6	456,3
Total	898,3	93,0	991,3	893,0	98,4	991,4	904,8	93,7	998,6	886,0	101,7	987,8
50-64 ans												
Hommes	134,3	6,8	141,1	175,0	7,1	182,1	178,1	9,0	187,1	181,4	10,2	191,6
Femmes	78,3	3,5	81,8	122,1	7,6	129,6	126,4	6,2	132,6	129,1	9,1	138,2
Total	212,6	10,3	222,9	297,1	14,6	311,7	304,5	15,2	319,7	310,5	19,2	329,7
15-64 ans												
Hommes	707,2	65,3	772,5	728,4	71,7	800,1	731,0	71,5	802,5	715,4	85,5	800,9
Femmes	500,5	73,6	574,1	562,5	80,2	642,7	576,8	74,9	651,7	578,0	78,0	656,0
Total	1 207,7	138,9	1 346,6	1 291,0	151,9	1 442,9	1 307,8	146,4	1 454,2	1 293,4	163,5	1 456,9

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Sur la période de 2000 à 2009, l'évolution du taux d'emploi est relativement stable, elle est tendanciellement positive pour les femmes et les plus de 50 ans (indicateur 128).

→ **128. Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge**

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail - moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Note – Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT).

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
15-24 ans						
Hommes	28,2	24,7	25,9	26,5	25,6	24,6
Femmes	18,8	19,5	18,4	19,4	18,8	18,8
Total	23,6	22,1	22,2	23,1	22,3	21,8
25-49 ans						
Hommes	84,7	82,9	82,9	83,6	83,9	81,3
Femmes	64,0	65,5	66,7	67,7	69,7	69,6
Total	74,4	74,2	74,8	75,7	76,8	75,5
50-64 ans						
Hommes	50,7	54,1	53,4	54,9	54,5	54,2
Femmes	28,3	35,4	35,5	37,0	37,4	37,3
Total	39,3	44,6	44,3	45,8	45,8	45,6
15-64 ans						
Hommes	65,5	63,7	63,6	64,3	64,0	62,3
Femmes	46,4	48,4	48,6	49,6	50,4	50,2
Total	56,0	56,1	56,1	57,0	57,2	56,2

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2009, 10% des salariés résidant en Wallonie occupent un emploi sous contrat temporaire. Ce type de contrat concerne davantage les femmes que les hommes (12% contre 8%). C'est chez les jeunes que l'incidence est la plus élevée (40%) (indicateur 129).

→ **129. Répartition de l'emploi salarié selon le type de contrat (permanent, temporaire) en 2009**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail)

	Total	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et +
Emploi total	1 118 358	601 942	516 416	90 867	773 884	253 606
Emploi permanent	1 007 072	553 229	453 843	54 386	708 522	244 164
Emploi temporaire	111 285	48 713	62 572	36 481	65 362	9 442
Pourcentage des temporaires	10,0	8,1	12,1	40,1	8,4	3,7
Emploi temporaire en volume						
Interim	19 125	10 089	9 037	5 370	11 919	1 836
Chèques services / ALE	8 230	1 643	6 587	1 041	4 977	2 212
Formation / stage / contrat d'apprentissage	10 097	7 465	2 633	8 699	1 398	0
Emploi étudiant	3 417	1 904	1 513	3 161	256	0
Contrat à durée déterminée	56 126	21 739	34 386	14 029	37 744	4 352
Autre contrat à durée déterminée	13 123	5 213	7 909	3 935	8 408	779
Travail occasionnel	1 168	661	507	245	659	264
En pourcentage de l'emploi temporaire						
Interim	17,2	20,7	14,4	14,7	18,2	19,4
Chèques services / ALE	7,4	3,4	10,5	2,9	7,6	23,4
Formation / stage / contrat d'apprentissage	9,1	15,3	4,2	23,8	2,1	0,0
Emploi étudiant	3,1	3,9	2,4	8,7	0,4	0,0
Contrat à durée déterminée	50,4	44,6	55,0	38,5	57,7	46,1
Autre contrat à durée déterminée	11,8	10,7	12,6	10,8	12,9	8,2
Travail occasionnel	1,0	1,4	0,8	0,7	1,0	2,8

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2009, un peu moins d'un salarié wallon sur quatre (24%) travaillent à temps partiel : la proportion est de 43% chez les femmes et de 8% chez les hommes. Le temps partiel n'est pas toujours choisi : une femme à temps partiel sur cinq et un jeune à temps partiel sur deux acceptent un emploi à temps partiel faute de trouver un emploi à temps plein (indicateur 130).

→ 130. Répartition de l'emploi salarié¹ 2009 selon le régime de travail (temps plein, temps partiel)

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur les forces de travail 2009 - moyenne annuelle) – Calculs IWEPS

Notes –

1. Hors agence locale pour l'emploi (ALE) et occasionnel

- Les personnes travaillant dans le cadre des chèques services, une ALE ou occupant un travail occasionnel (sans contrat formel) ne sont pas incluses dans la répartition.

	Total	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et +
Total salariés (hors ALE et occasionnel) en milliers	1 109	600	509	90	768	251
Temps plein	840	549	290	64	594	181
Temps partiel	269	50	219	25	174	70
Raisons principales du travail à temps partiel en pourcentage de l'emploi salarié total						
Total temps partiel	24,3	8,4	43,0	28,1	22,6	27,8
(Pré)pensionné(e) et ne peut travailler qu'à temps partiel	0,5	0,4	0,6	0,1	0,1	1,9
Pas trouvé d'emploi à temps plein	4,9	2,0	8,4	11,8	4,7	3,2
Suite à la situation économique	0,3	0,2	0,5	0,0	0,2	0,6
Complète un autre emploi à temps partiel	0,7	0,3	1,2	0,6	0,8	0,7
Combinaison formation - emploi	0,6	0,6	0,5	5,4	0,2	0,0
Incapacité de travail	0,7	0,4	1,0	0,0	0,5	1,6
Pour raisons professionnelles (ambiance ou conditions de travail, stress...)	0,2	0,1	0,3	0,0	0,1	0,4
Services de soins non disponibles pour ses enfants/autres personnes dépendantes	2,0	0,2	4,2	0,4	2,5	1,0
Autres raisons personnelles ou familiales	8,5	1,8	16,4	2,4	8,2	11,8
Emploi à temps plein non souhaité	2,2	0,7	4,0	1,9	1,9	3,4
L'emploi souhaité n'est offert qu'à temps partiel	1,9	0,6	3,4	3,1	1,9	1,3
Autres raisons	1,7	1,0	2,5	2,4	1,5	2,0
Raisons principales du travail à temps partiel en pourcentage de l'emploi à temps partiel						
Total temps partiel	100	100	100	100	100	100
(Pré)pensionné(e) et ne peut travailler qu'à temps partiel	2,2	5,2	1,5	0,5	0,6	6,8
Pas trouvé d'emploi à temps plein	20,3	23,7	19,5	42,0	20,6	11,5
Suite à la situation économique	1,2	2,0	1,1	0,0	1,1	2,0
Complète un autre emploi à temps partiel	3,0	4,0	2,8	2,0	3,3	2,7
Combinaison formation - emploi	2,3	6,8	1,3	19,2	0,8	0,0
Incapacité de travail	2,9	5,4	2,3	0,0	2,2	5,7
Pour raisons professionnelles (ambiance ou conditions de travail, stress...)	0,7	1,0	0,7	0,2	0,5	1,5
Services de soins non disponibles pour ses enfants/autres personnes dépendantes	8,3	2,3	9,7	1,5	11,2	3,5
Autres raisons personnelles ou familiales	35,2	22,1	38,2	8,5	36,1	42,4
Emploi à temps plein non souhaité	9,2	8,6	9,3	6,7	8,3	12,2
L'emploi souhaité n'est offert qu'à temps partiel	7,7	7,0	7,9	10,9	8,5	4,7
Autres raisons	7,1	12,1	5,9	8,7	6,8	7,1

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **131. Evolution du taux de chômage en Wallonie selon le genre et l'âge**

Sources : Eurostat (2000), SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail à partir de 2003 - moyennes annuelles) – Calculs IWEPS

Note – Le taux de chômage est défini selon les normes du Bureau international du travail (BIT) : les chômeurs comprennent toutes les personnes ayant atteint l'âge de 15 ans, qui au cours de la semaine de référence, étaient à la fois :

- sans travail ;
- disponibles pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié ;
- à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou un emploi non salarié.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
15-24 ans						
Hommes	21,1	30,2	28,0	23,5	23,9	28,5
Femmes	34,3	34,2	35,6	33,1	32,1	33,0
Total	26,9	32,0	31,3	27,8	27,5	30,5
25-49 ans						
Hommes	7,7	9,3	9,3	8,6	8,2	10,0
Femmes	11,6	12,7	12,4	11,5	10,8	10,7
Total	9,4	10,8	10,7	9,9	9,4	10,3
50-64 ans						
Hommes	4,9	5,4	5,6	3,9	4,8	5,3
Femmes	4,2	7,1	6,6	5,8	4,7	6,6
Total	4,6	6,1	6,0	4,7	4,8	5,8
15-64 ans						
Hommes	8,5	10,5	10,4	9,0	8,9	10,7
Femmes	12,8	13,8	13,5	12,5	11,5	11,9
Total	10,3	11,9	11,8	10,5	10,1	11,2

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 132. Répartition des demandeurs d'emploi indemnisés (DEI) selon la durée d'inoccupation, moyennes annuelles

Sources : Forem – Arbeitsamt der deutsch sprachigen gemeinschaft (ADG) (STAT 92)

Notes –

- Le concept de chômage administratif englobe les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi auprès du Forem ou de l'ADG (ou du Vlaams dienst voor arbeidsbemiddeling en beroepsopleiding (Vdab) ou d'Actiris pour les deux autres régions du pays), inoccupées et disponibles pour travailler. Il comprend :

- 1) les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCI-DE) qui sont des chômeurs complets non liés par un contrat de travail et bénéficiant d'allocations de chômage ou d'attente, et qui sont inscrits comme demandeurs d'un emploi à temps plein ;
- 2) les jeunes et les jeunes travailleurs en période de stage, inoccupés ;
- 3) les demandeurs d'emploi inoccupés et librement inscrits;
- 4) les chômeurs admis sur la base de prestations à temps partiel volontaire ;
- 5) les autres demandeurs d'emploi inoccupés et obligatoirement inscrits.

- Mode de collecte des données

Il s'agit d'une « photographie » de la situation au dernier jour du mois des personnes encodées dans la base de données STAT 92, alimentée par les quatre offices de placement FOREM, ADG, VDAB et ACTIRIS.

- Le taux de chômage est calculé en pourcentage de la population active fournie à l'ONEM par le SPF Emploi.

	Nombre de demandeurs d'emploi indemnisés depuis			Total
	moins de 1 an	1 à 2 ans	plus de 2 ans	
2000	87 579	36 357	110 631	234 566
2005	103 509	44 434	119 035	266 978
2006	106 798	46 255	121 347	274 400
2007	99 866	43 989	114 536	258 391
2008	97 675	40 136	106 050	243 861
2009	106 786	42 774	102 785	252 345

	Taux de chômage depuis			Total
	moins de 1 an	1 à 2 ans	plus de 2 ans	
2000	6,0	2,5	7,6	16,2
2005	6,9	3,0	8,0	17,9
2006	7,2	3,1	8,1	18,4
2007	6,7	3,0	7,7	17,3
2008	6,6	2,7	7,1	16,4
2009	7,2	2,9	6,9	16,9

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 133. Evolution comparée du taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans

Source : EUROSTAT – REGIO (version 9 septembre 2010)

Note – Les données pour le Nord - Pas-de-Calais sont des données du 1^{er} trimestre de 1993 à 2003 et des moyennes annuelles à partir de 2003.

		2000	2005	2006	2007	2008
Hommes	UE-27	-	70,8	71,6	72,5	72,7
	UE-25	-	71,3	72,1	72,9	73,1
	UE-15	-	72,9	73,5	74,1	74,1
	Zone euro 12	-	71,8	72,6	73,3	73,3
	Belgique	69,5	68,3	67,9	68,7	68,6
	Bruxelles	61,2	61,9	60,5	61,4	62,9
	Flandre	72,9	71,8	71,5	72,3	72,0
	Wallonie	65,5	63,7	63,6	64,3	64,0
	Allemagne	72,7	71,3	72,8	74,7	75,9
	Nordrhein-Westfalen	72,1	70,2	71,6	73,2	74,5
	Rheinland-Pfalz	74,6	74,0	75,3	77,5	78,4
	Saarland	69,5	69,3	70,8	73,2	74,4
	France	-	68,8	68,5	68,8	69,3
	Champagne-Ardenne	67,9	67,0	70,8	69,0	68,6
	Nord - Pas-de-Calais	61,7	67,1	66,0	64,8	64,4
	Lorraine	69,7	68,5	63,9	67,1	69,6
	Luxembourg	75,0	73,3	72,6	72,3	71,5
	Pays-Bas	82,1	79,9	80,9	82,2	83,2
	Zuid-Nederland	82,2	80,1	80,6	81,8	82,8
Femmes	UE-27	-	56,2	57,3	58,3	59,0
	UE-25	-	56,5	57,5	58,6	59,4
	UE-15	-	57,7	58,7	59,6	60,3
	Zone euro 12	-	55,6	56,7	57,9	58,7
	Belgique	51,5	53,8	54,0	55,3	56,2
	Bruxelles	48,9	47,9	46,6	48,3	48,4
	Flandre	54,7	57,9	58,3	59,8	60,8
	Wallonie	46,4	48,4	48,6	49,6	50,4
	Allemagne	57,8	60,6	62,2	64,0	65,4
	Nordrhein-Westfalen	53,5	57,3	58,8	60,4	61,3
	Rheinland-Pfalz	57,3	60,7	62,8	65,0	65,8
	Saarland	52,3	55,9	57,6	59,4	61,4
	France	-	57,9	58,2	59,4	60,1
	Champagne-Ardenne	53,4	57,2	59,9	60,1	58,9
	Nord - Pas-de-Calais	43,2	50,2	50,4	52,3	51,8
	Lorraine	52,5	57,1	58,2	60,0	57,3
	Luxembourg	50,0	53,7	54,6	56,1	55,1
	Pays-Bas	63,5	66,4	67,7	69,6	71,1
	Zuid-Nederland	62,5	65,6	66,8	68,5	70,6
Total	UE-27	-	63,5	64,4	65,4	65,9
	UE-25	-	63,9	64,8	65,7	66,2
	UE-15	-	65,3	66,1	66,9	67,2
	Zone euro 12	-	63,7	64,6	65,6	66,0
	Belgique	60,5	61,1	61,0	62,0	62,4
	Bruxelles	55,0	54,8	53,4	54,8	55,6
	Flandre	63,9	64,9	65,0	66,1	66,5
	Wallonie	56,0	56,1	56,1	57,0	57,2
	Allemagne	65,3	66,0	67,5	69,4	70,7
	Nordrhein-Westfalen	62,8	63,7	65,2	66,8	67,9
	Rheinland-Pfalz	66,0	67,4	69,1	71,3	72,1
	Saarland	61,0	62,6	64,2	66,3	67,9
	France	-	63,3	63,3	64,1	64,6
	Champagne-Ardenne	60,6	62,1	65,3	64,4	63,7
	Nord - Pas-de-Calais	52,5	58,6	58,2	58,5	58,0
	Lorraine	61,3	62,8	61,1	64,0	63,4
	Luxembourg	62,7	63,6	63,6	64,2	63,4
	Pays-Bas	72,9	73,2	74,3	76,0	77,2
	Zuid-Nederland	72,5	73,0	73,8	75,3	76,8

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

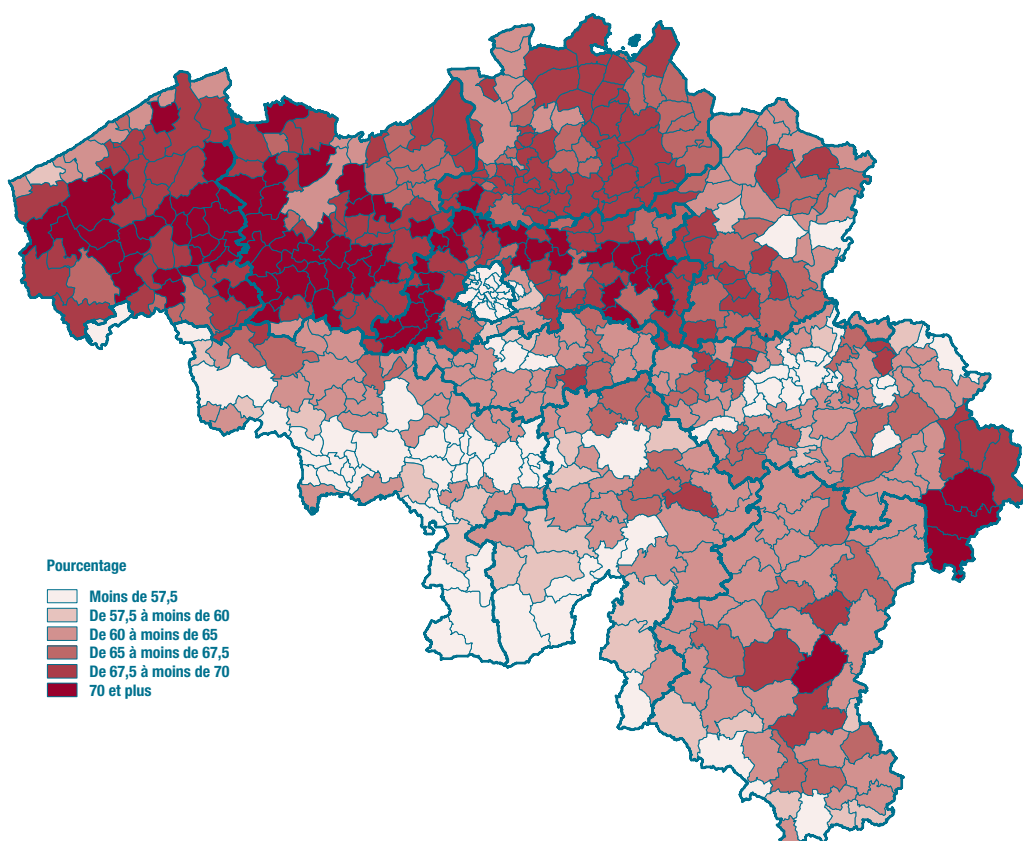
Seules quatre communes wallonnes dépassent le taux d'emploi de 70% fixé comme objectif européen : Amel, Burg-Reuland, Saint-Vith et Vaux-sur-Sûre. Les communes de Bertogne, Mont-de-l'Enclus, Buellingen, Walhain, Geer, Aubel, Donceel, Libramont-Chevigny, Léglise, Hamois, Lincet, Faimés, Thimister-Clermont, Buetgenbach, Remicourt, Waimes, La Bruyère, Eghezée, Anthisnes, Fernelmont, Assesse, Perwez et Jalhay présentent également des taux d'emploi relativement importants avec plus de deux tiers des personnes en âge de travailler en emploi. Par contre, dans les communes de Mons, Saint-Nicolas, Seraing, Quiévrain, Châtelet, Liège, Hastière, Boussu, Charleroi, Quaregnon, Colfontaine et Farciennes, moins d'une personne en âge de travailler sur deux a effectivement un emploi (indicateur 134).

→ 134. Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans par commune en Belgique en 2008

Source : Steunpunt – Werk en sociale economie (WSE)

Notes –

- Le taux d'emploi rapporte à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.
- La série statistique de population active estimée par l'IWEPS est interrompue depuis 2005. Le Steunpunt WSE réalise des estimations selon la même méthodologie que l'IWEPS, c'est-à-dire en mettant en correspondance des données de sources multiples (Office national de sécurité sociale (ONSS), Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales (ONSS APL), Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI), Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI), data-warehouse de la Banque carrefour de sécurité sociale (BCSS)). Pour plus d'informations sur la méthodologie voir le Discussion Paper « Les estimations de la population active par commune : une pièce importante dans le puzzle des statistiques du marché du travail » par Valérie Vander Stricht et al. ; IWEPS, août 2007.



Chapitre 3 : Emploi

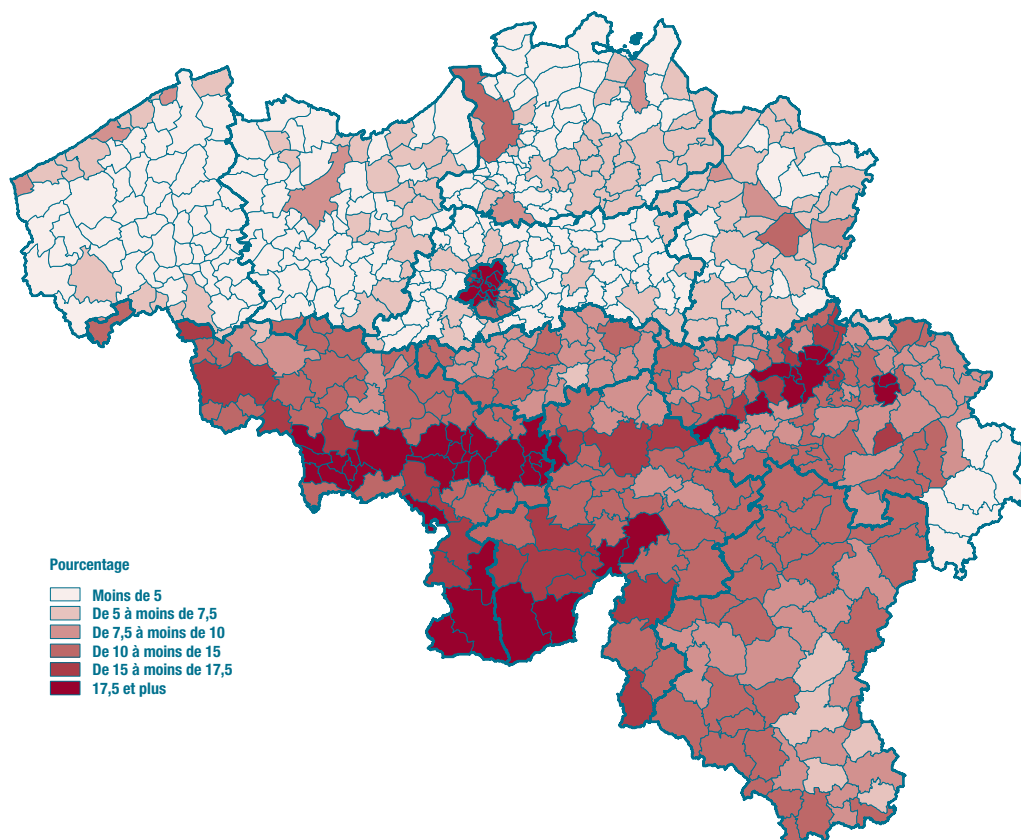
Emploi

→ 135. Taux de chômage de la population de 15 à 64 ans par commune en 2008

Source : Steunpunt – Werk en sociale economie (WSE)

Note – Le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Il est calculé en divisant le nombre moyen de demandeurs d'emploi inoccupés par la population active calculée par le Steunpunt WSE.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2009, 17% des travailleurs wallons occupent un emploi en dehors de la Wallonie (indicateur 136).

→ **136. Les flux de navetteurs entrant et sortant de Wallonie**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail - moyenne annuelle) – Calculs IWEPS

Note – Les données des enquêtes portent uniquement sur les travailleurs résidants en Belgique.

Navetteurs sortant de Wallonie	Lieu de travail			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
2000	124 846	35 675	41 973	202 493
2005	128 463	34 826	48 453	211 743
2006	126 387	35 818	49 396	211 601
2007	122 702	40 025	49 127	211 854
2008	128 846	35 295	55 164	219 305
2009	123 608	42 513	55 717	221 838

Navetteurs entrant en Wallonie	Lieu de résidence			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
2000	12 869	23 276	-	-
2005	18 698	19 484	-	-
2006	16 789	21 645	-	-
2007	16 410	24 244	-	-
2008	19 637	23 806	-	-
2009	18 073	24 529	-	-

→ **137. Travailleurs frontaliers entrant par pays de résidence et région de travail, en 2009**

Source : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays-Bas	Total
Wallonie	324	28 273	708	194	29 499
Flandre	58	7 311	826	7 192	15 387
Bruxelles	34	714	35	152	935
Belgique	416	36 298	1 569	7 538	45 821

→ **138. Travailleurs frontaliers sortant par pays de travail et région de résidence, en 2009**

Source : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays-Bas	Total
Wallonie	34 132	4 719	4 850	1 405	45 106
Flandre	887	986	414	33 343	35 630
Bruxelles	277	177	40	187	681
Belgique	35 296	5 882	5 304	34 935	81 417

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Entre 1995 et 2008, l'emploi en Wallonie a augmenté de 14,5%. Si la progression a été plus élevée en Flandre sur l'ensemble de la période, les écarts entre la Flandre et la Wallonie se réduisent depuis 2003 (indicateur 139).

→ **139. Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale**

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – La somme de l'emploi des trois régions n'est pas égale à l'emploi de la Belgique, car les activités extraterritoriales n'ont pas été réparties par région.

	Wallonie		Flandre		Bruxelles		Belgique	
	Chiffres absolus	Taux de crois- sance à 1 an d'écart en %	Chiffres absolus	Taux de crois- sance à 1 an d'écart en %	Chiffres absolus	Taux de crois- sance à 1 an d'écart en %	Chiffres absolus	Taux de crois- sance à 1 an d'écart en %
1995	1 041 939		2 205 885		611 275		3 867 180	
2000	1 095 686	1,8	2 366 526	2,2	640 994	1,8	4 108 956	2,0
2005	1 139 895	1,7	2 453 830	1,4	661 614	1,0	4 258 009	1,4
2006	1 154 314	1,3	2 495 062	1,7	656 664	-0,7	4 308 495	1,2
2007	1 171 370	1,5	2 537 663	1,7	667 372	1,6	4 378 826	1,6
2008	1 192 751	1,8	2 585 296	1,9	680 454	2,0	4 460 973	1,9
Variation 1995-2008	150 812	14,5	379 411	17,2	69 179	11,3	593 793	15,4

Chapitre 3 : Emploi

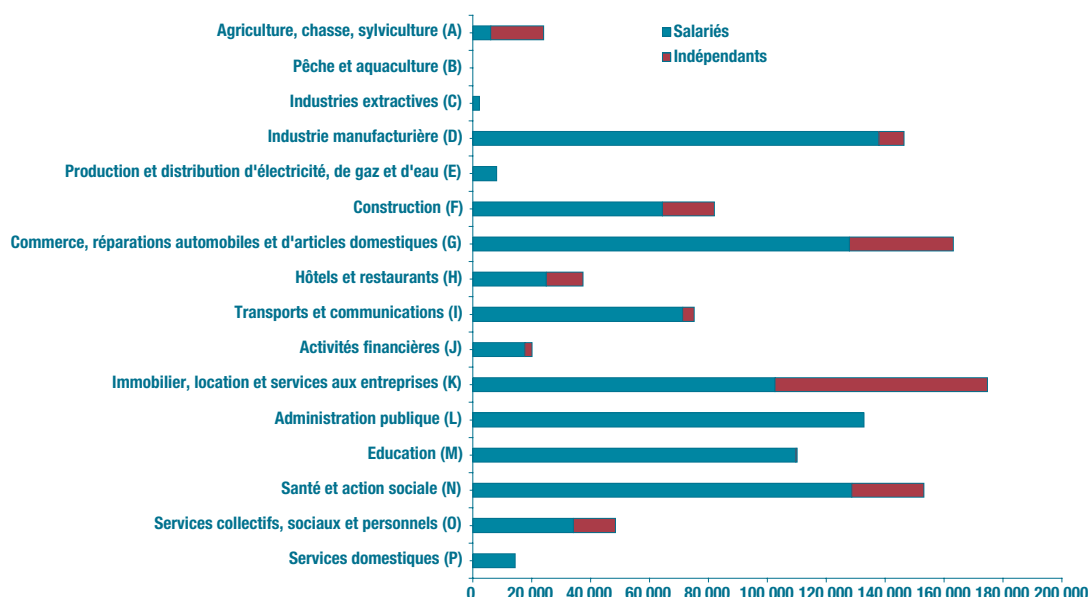
Emploi

En 2008, les plus gros employeurs en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10% du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant : l'« immobilier, location et services aux entreprises », le « commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques », la « santé et l'action sociale », l'« industrie manufacturière » et l'« administration publique » (indicateur 140).

→ 140. Répartition sectorielle de l'emploi en Wallonie en 2008

Source : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 1995-2008, BNB, mars 2010) – Calculs IWEPS

Note – L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les états membres de l'Union européenne (Système européen des comptes nationaux et régionaux - SEC 1995).



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **141. Evolution de l'emploi intérieur en Wallonie par secteur et statut sur la base des statistiques de l'ICN**

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

	Chiffres absolus en 2008			Evolution entre 1995-2008			Taux de croissance entre 1995-2008 en %		
	Indépendants	Salariés	Total	Indépendants	Salariés	Total	Indépendants	Salariés	Total
Agriculture, chasse et sylviculture	18 072	6 024	24 096	- 8 656	2 746	- 5 910	-32,4	83,8	-19,7
Pêche	91	47	138	18	- 55	- 37	24,7	-53,9	-21,1
Industries extractives	30	2 269	2 299	- 24	- 1 039	- 1 063	-44,4	-31,4	-31,6
Industrie manufacturière	8 542	137 907	146 449	- 2 294	- 11 141	- 13 435	-21,2	-7,5	-8,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	8 137	8 137	0	- 1 102	- 1 102	-	-11,9	-11,9
Construction	17 640	64 438	82 078	- 1 120	12 801	11 681	-6,0	24,8	16,6
Commerce de gros et de détail réparation de véhicules automobiles	35 233	127 897	163 130	- 20 076	26 505	6 429	-36,3	26,1	4,1
Hôtels et restaurants	12 416	24 974	37 390	- 3 777	5 034	1 257	-23,3	25,2	3,5
Transports, entreposage et communications	4 017	71 194	75 211	215	4 837	5 052	5,7	7,3	7,2
Activités financières	2 504	17 636	20 140	- 1 763	- 1 583	- 3 346	-41,3	-8,2	-14,2
Immobiliers, location et services aux entreprises	72 179	102 585	174 764	25 454	50 206	75 660	54,5	95,9	76,3
Administration publique	0	132 838	132 838	0	22 789	22 789	-	20,7	20,7
Education	487	109 641	110 128	230	859	1 089	89,5	0,8	1,0
Santé et action sociale	24 586	128 607	153 193	2 043	43 401	45 444	9,1	50,9	42,2
Services collectifs, sociaux et personnels	14 278	34 108	48 386	- 767	9 897	9 130	-5,1	40,9	23,3
Services domestiques	0	14 374	14 374	0	- 2 826	- 2 826	-	-16,4	-16,4
Total	210 075	982 676	1 192 751	- 10 517	161 329	150 812	-4,8	19,6	14,5

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **142. Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir**

Source : EUROSTAT – REGIO – Calculs IWEPS

Notes –

- Les agrégats de haute technologie ou à forte intensité de connaissance sont généralement définis en termes d'intensité de R&D, calculée comme le ratio entre les dépenses de R&D pour une certaine activité économique et la valeur ajoutée de cette activité. Annuaire régional d'EUROSTAT 2007, p.101.
- Les données concernant l'emploi dans les industries manufacturières de haute et de moyenne haute à haute technologie, ainsi que dans les services à haute technologie et à haut niveau de savoir sont collectées auprès de diverses sources officielles (enquêtes communautaires sur les forces de travail, statistiques structurelles sur les entreprises, etc.).

	2000	2005	2006	2007	2008
Nombre d'emplois					
Belgique	447 660	433 515	436 230	445 728	443 650
Bruxelles	29 890	24 232	26 357	26 606	32 175
Flandre	312 986	310 112	306 101	307 408	300 115
Wallonie	104 784	99 171	103 772	111 714	111 359
Allemagne	5 159 267	5 064 033	5 287 472	5 401 971	5 528 957
Nordrhein-Westfalen	978 267	930 095	955 885	986 158	1 025 894
Rheinland-Pfalz	273 324	246 581	225 808	240 780	301 865
Saarland	49 172	35 776	48 624	65 199	-
France	2 564 521	2 568 131	2 455 647	2 485 919	2 547 726
Champagne-Ardenne	32 867	36 042	33 295	29 646	-
Nord - Pas-de-Calais	125 660	119 306	129 554	104 803	135 624
Lorraine	105 875	94 480	89 432	94 427	-
Luxembourg	8 478	9 116	8 852	9 025	8 669
Pays-Bas	674 058	600 735	568 425	618 727	652 421
Zuid-Nederland	184 457	158 112	151 403	148 997	173 236
En proportion de l'emploi total (en %)					
Belgique	10,9	10,3	10,3	10,2	10,0
Bruxelles	8,6	6,5	7,2	7,0	8,1
Flandre	12,4	11,9	11,7	11,4	11,0
Wallonie	8,6	7,9	8,2	8,6	8,5
Allemagne	14,2	13,8	14,2	14,2	14,2
Nordrhein-Westfalen	13,0	12,2	12,3	12,4	12,7
Rheinland-Pfalz	15,2	13,6	12,1	12,6	15,6
Saarland	11,1	8,3	11,1	14,7	-
France	11,1	10,3	9,8	9,7	9,8
Champagne-Ardenne	6,9	6,6	5,8	5,3	-
Nord - Pas-de-Calais	9,0	7,9	8,7	7,0	9,2
Lorraine	11,4	9,9	9,7	9,8	-
Luxembourg	4,7	4,7	4,5	4,4	4,3
Pays-Bas	8,6	7,4	7,0	7,4	7,7
Zuid-Nederland	10,7	9,0	8,5	8,3	9,4

Chapitre 3 : Emploi

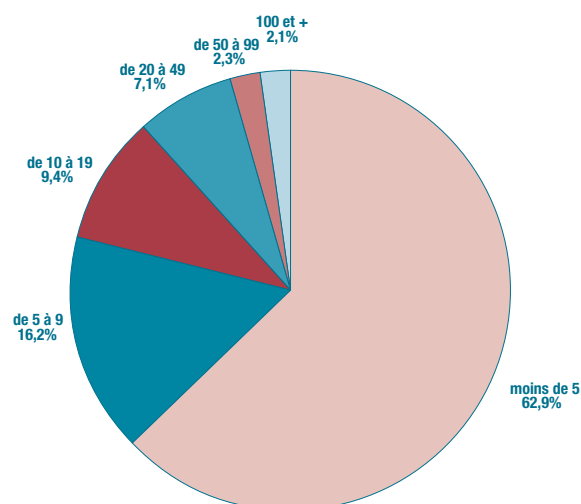
Emploi

Au 31 décembre 2008, 78 263 entreprises étaient réparties sur le territoire wallon. Un peu moins de 80% de celles-ci étaient de très petite taille (moins de 10 travailleurs). Mais presque la moitié des travailleurs (43%) sont occupés dans les unités locales de grande taille (de 100 travailleurs et plus), qui ne représentent que 2% des unités locales (indicateurs 143 et 144).

→ 143. Répartition des entreprises selon la taille en Wallonie au 31 décembre 2008

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS) – (Statistiques décentralisées) – Calculs IWEPS

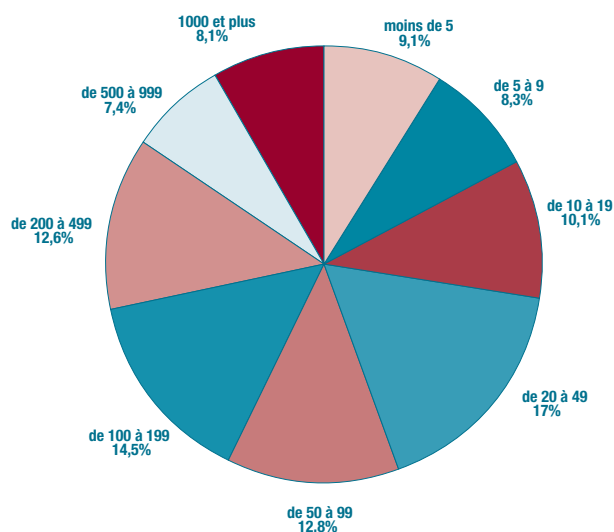
Note – L'entreprise est définie ici comme "unité locale". Depuis 2003, l'unité locale est définie comme un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité ou à partir duquel elle est exercée. La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.



→ 144. Répartition des salariés selon la taille des entreprises en Wallonie au 31 décembre 2008

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS) – (Statistiques décentralisées) – Calculs IWEPS

Note – La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.



Chapitre 3 : Emploi

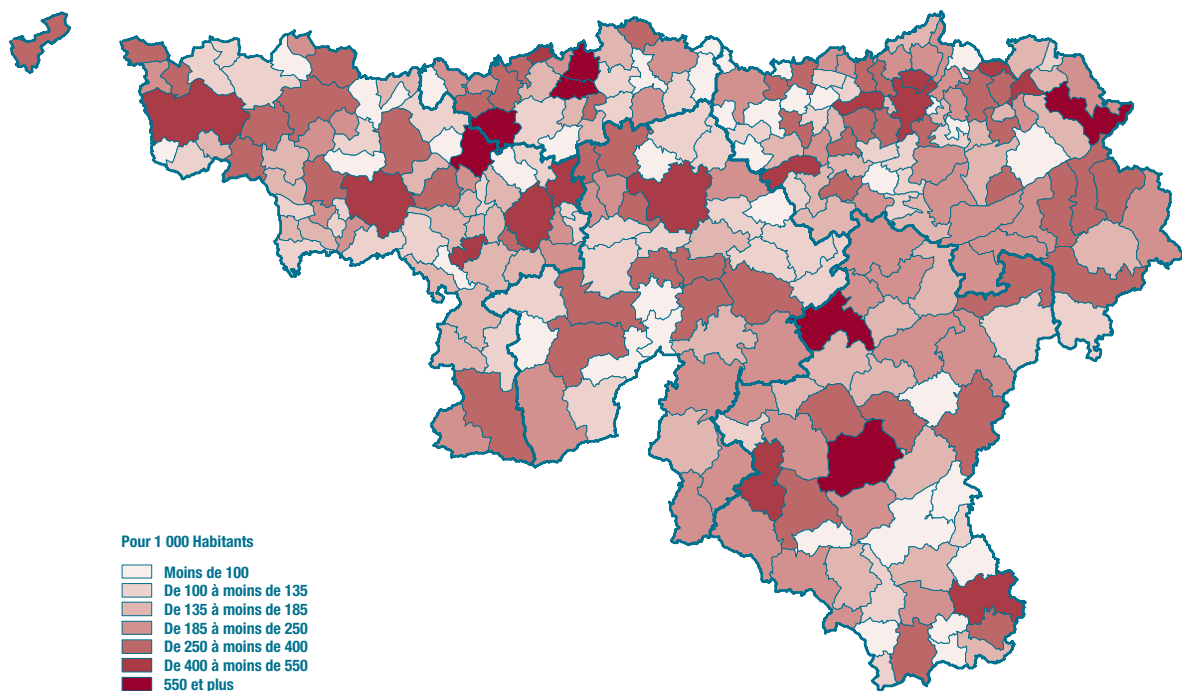
Emploi

→ 145. Nombre de postes de travail salarié par 1 000 habitants par commune en Wallonie

Sources : Office national de sécurité sociale (ONSS) (Statistiques au 31 décembre 2008) - SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (population au 1er janvier 2008) - Calculs IWEPS

Notes –

- Le ratio est calculé en divisant le nombre de postes de travail salarié exercé sur le territoire d'une commune par la population totale de cette commune. Le comptage concerne les postes de travail. Si un travailleur exerce deux activités dans deux communes différentes, il sera comptabilisé pour une unité dans chacune des communes.
- Ce ratio reflète une tout autre réalité que le taux d'emploi qui est un concept qui se calcule au lieu de domicile des travailleurs. Ainsi, une commune peut présenter un taux d'emploi élevé mais offrir peu d'emplois par habitant (c'est le cas des communes dites « dortoirs ») ou l'inverse (dans les villes par exemple).



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Le nombre d'indépendants (non compris les aidants) augmente de 8% au cours de la période 2000-2009. Cette évolution est le reflet d'évolutions différenciées selon les statuts : la faible hausse du nombre d'indépendants à titre principal (+1,6%) et du nombre d'actifs après l'âge de la pension (+0,2%) est contrebalancée par une hausse considérable des indépendants à titre complémentaire (+36%), en particulier chez les femmes (on passe de 10 000 à 19 000 indépendants à titre complémentaire). En fin de période, le nombre d'indépendants croît dans les trois statuts : entre 2008 et 2009, +1,0% à titre principal, +2,2% à titre complémentaire et +3,1% après l'âge de la pension (indicateur 146).

→ **146. Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) en Wallonie selon le régime d'activité et le genre**

Source : Institut national d'assurances sociales pour les travailleurs indépendants (INASTI)

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2000-2009 (en %)
Activité principale							
Hommes	113 643	109 511	110 057	111 416	112 657	113 303	-0,3
Femmes	48 677	48 145	48 829	49 816	50 626	51 553	5,9
Total	162 320	157 656	158 886	161 232	163 283	164 856	1,6
Activité complémentaire							
Hommes	33 278	36 589	37 747	38 985	39 799	39 913	19,9
Femmes	9 971	13 581	14 871	16 325	17 864	19 038	90,9
Total	43 249	50 170	52 618	55 310	57 663	58 951	36,3
Actifs après l'âge de la pension							
Hommes	13 283	12 866	12 957	13 245	13 459	14 019	5,5
Femmes	5 895	5 096	5 002	5 095	5 178	5 190	-12,0
Total	19 178	17 962	17 959	18 340	18 637	19 209	0,2
Catégorie de cotisants non connue							
Total	5	-	-	-	-	-	-
Total	224 752	225 788	229 463	234 882	239 583	243 016	8,1

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **147. Evolution de l'emploi indépendant (y compris les aidants) en Wallonie, 2000-2009**

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – Calculs IWEPS

Note – L'instauration du statut de conjoint aidant en 2003 a conduit à une forte augmentation du nombre d'aidants.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2000-2009 (en %)
Activité principale							
Hommes	119 553	115 686	116 068	117 192	118 118	118 070	-1,2
Femmes	50 659	62 562	62 221	62 563	62 704	62 774	23,9
Total	170 212	178 248	178 289	179 755	180 822	180 844	6,2
Activité complémentaire							
Hommes	33 639	37 332	38 629	39 982	40 918	41 067	22,1
Femmes	10 145	14 151	15 612	17 255	18 915	20 159	98,7
Total	43 784	51 483	54 241	57 237	59 833	61 226	39,8
Actifs après l'âge de la pension							
Hommes	13 521	13 142	13 247	13 545	13 768	14 311	5,8
Femmes	5 987	5 268	5 187	5 279	5 376	5 405	-9,7
Total	19 508	18 410	18 434	18 824	19 144	19 716	1,1
Total indépendants							
Hommes	160 209	158 966	160 761	163 646	165 915	167 235	4,4
Femmes	64 543	66 822	68 702	71 236	73 668	75 781	17,4
Total	224 752	225 788	229 463	234 882	239 583	243 016	8,1
Total aidants							
Hommes	6 504	7 194	7 183	7 073	6 889	6 213	-4,5
Femmes	2 248	15 159	14 318	13 861	13 327	12 557	458,6
Total	8 752	22 353	21 501	20 934	20 216	18 770	114,5
Total (indépendants + aidants)							
Hommes	166 713	166 160	167 944	170 719	172 804	173 448	4,0
Femmes	66 791	81 981	83 020	85 097	86 995	88 338	32,3
Total	233 504	248 141	250 964	255 816	259 799	261 786	12,1

→ **148. Emploi indépendant (y compris les aidants) en Wallonie par secteur d'activité, statut et genre en 2009**

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Calculs IWEPS

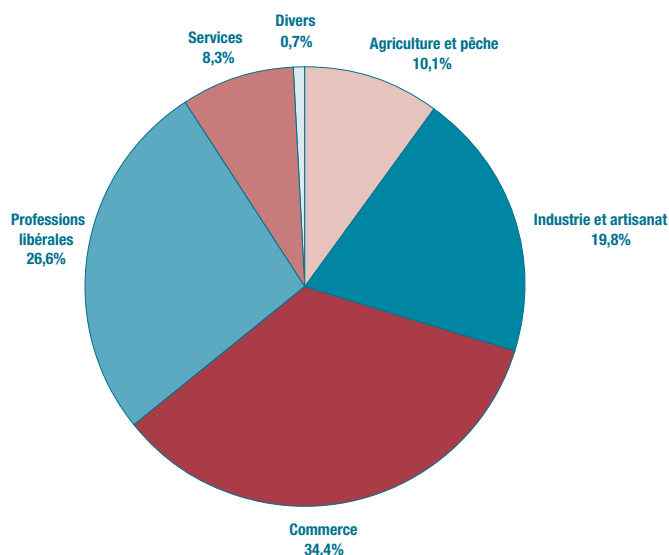
	Agriculture et pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	Total
Indépendants	21 850	47 592	84 071	67 264	20 540	1 699	243 016
Aidants	4 531	4 203	6 093	2 473	1 245	225	18 770
Total	26 381	51 795	90 164	69 737	21 785	1 924	261 786
Hommes	19 435	43 452	59 029	39 101	11 284	1 147	173 448
Femmes	6 946	8 343	31 135	30 636	10 501	777	88 338
Total	26 381	51 795	90 164	69 737	21 785	1 924	261 786

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

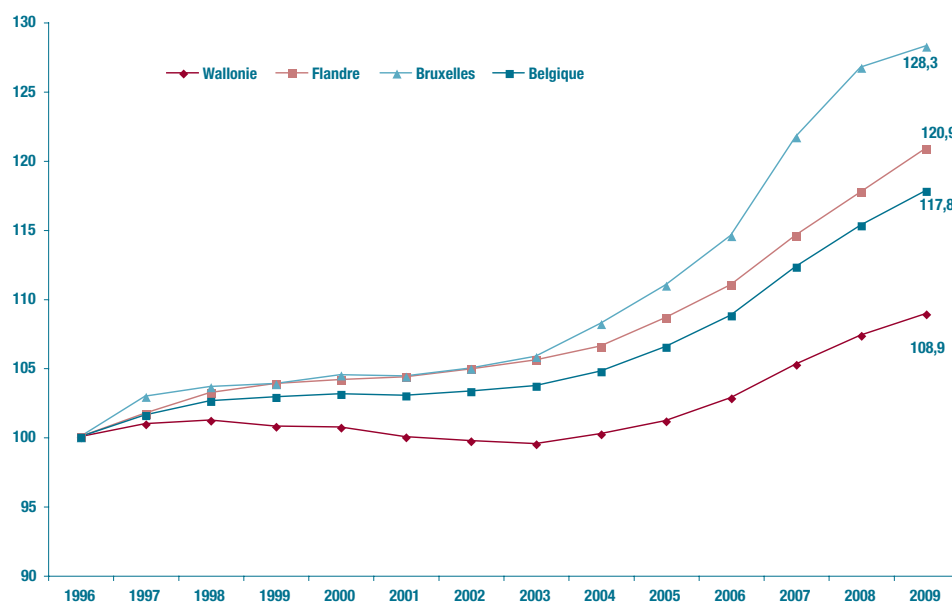
→ 149. Répartition de l'emploi indépendant (y compris les aidants), en Wallonie, en 2009, par secteur d'activité

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Calculs IWEPS



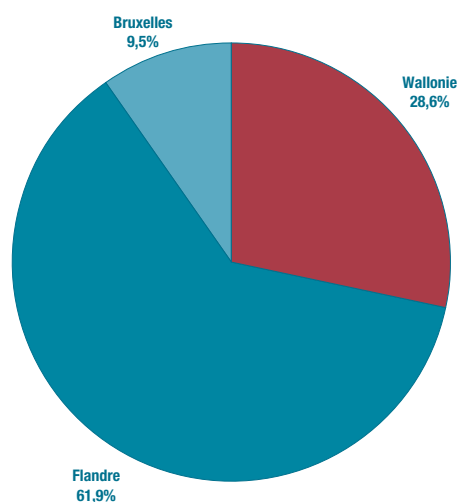
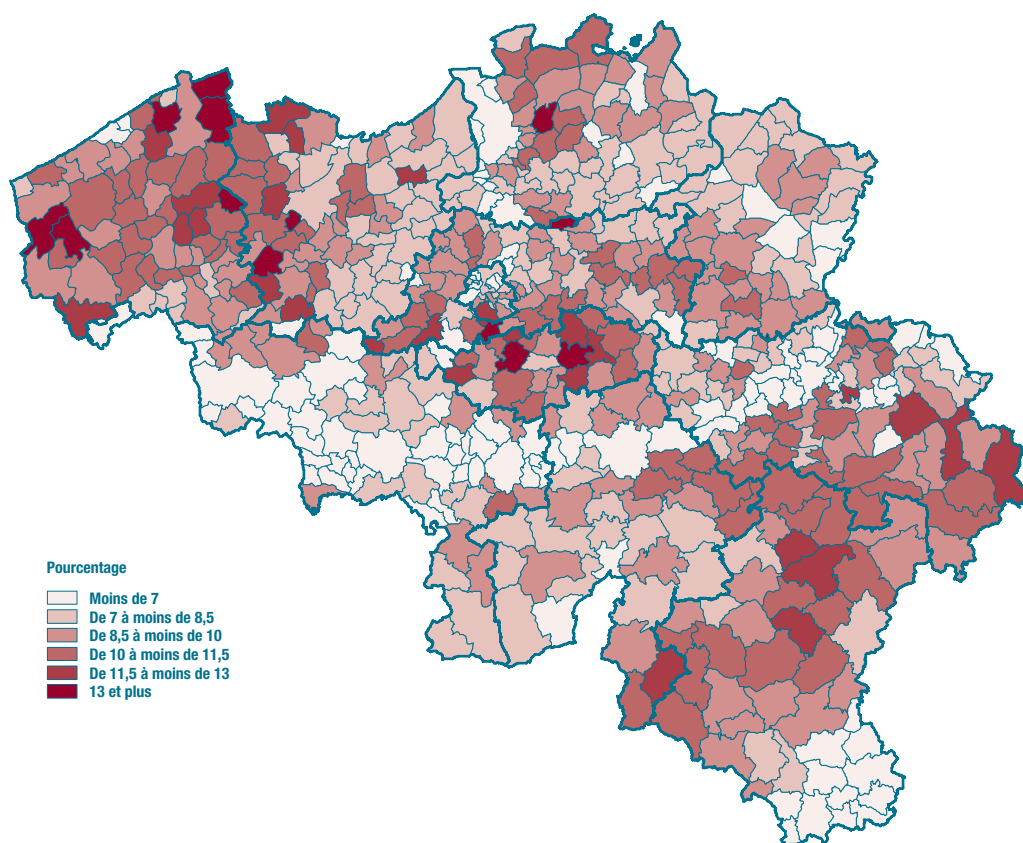
→ 150. Evolution comparée de l'emploi indépendant (non compris les aidants), base 1996=100

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) - Calculs IWEPS



Chapitre 3 : **Emploi****Emploi**→ **151. Répartition des indépendants (non compris les aidants), par région, en 2009**

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – Calculs IWEPS

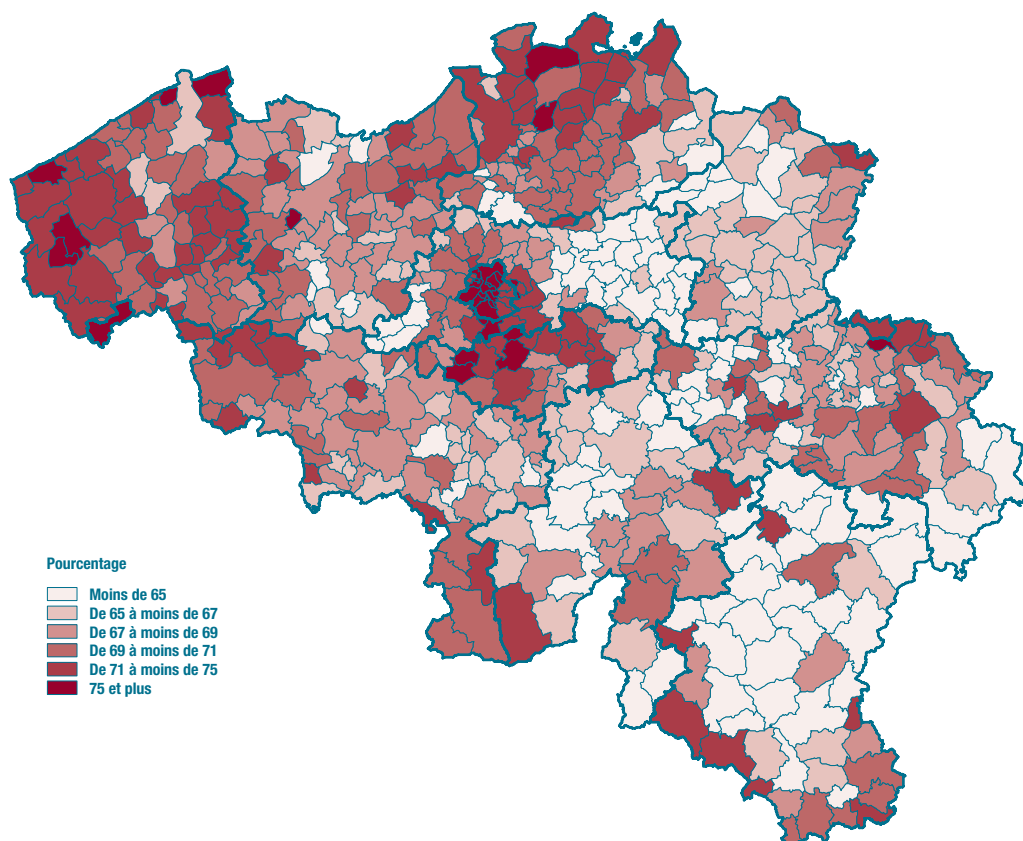
→ **152. Nombre total d'indépendants (non compris les aidants) pour 100 habitants au 31 décembre 2009**Sources : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – SPF Economie – Direction général Statistique et Information économique (population au 1^{er} janvier 2008) – Calculs IWEPS

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **153. Nombre d'indépendants à titre principal (non compris les aidants) par rapport à l'emploi indépendant total au 31 décembre 2009**

Sources : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) – SPF Economie – Direction général Statistique et Information économique (population au 1^{er} janvier 2008) – Calculs IWEPS



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Chapitre 4

Territoire & Mobilité



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Contexte général

→ Contexte 1. Superficie des provinces wallonnes

Source : SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique – Registre national – Calculs IWEPS

	km ²	%
Brabant wallon	1 091	6,5
Hainaut	3 786	22,5
Liège	3 862	22,9
Luxembourg	4 440	26,4
Namur	3 666	21,8
Wallonie	16 844	100

→ Contexte 2. Nombre de kilomètres de frontières et limite régionale de la Wallonie

Source : SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique – Registre national – Calculs IWEPS

	km
Longueur de la frontière avec la France	529
Longueur de la frontière avec le Luxembourg	144
Longueur de la frontière avec l'Allemagne	151
Longueur de la frontière avec les Pays-Bas	18
Longueur de la limite régionale avec la Flandre	389
Longueur totale des frontières et limite régionale de la Wallonie	1 231

→ Contexte 3. Population des régions urbaines wallonnes en 2008

Source : SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique – Registre national – Calculs IWEPS

Note - La définition des agglomérations et des régions urbaines est tirée de "LUYTEN, S. & VAN HECKE, E. (K.U.Leuven, Instituut voor Sociale en Economische Geografie), 2007 - De Belgische Stadsgewesten 2001, SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, 84p." La région urbaine de Bruxelles s'étend sur les trois régions. Ici, seule la population des communes wallonnes est comptabilisée.

	Agglomération opérationnelle			Région urbaine	
	Commune centrale	Population	Nombre de communes	Population	Nombre de communes
Bruxelles	-	67 176	2	262 740	15
Charleroi	201 593	288 549	5	405 236	13
Liège	190 102	480 513	13	641 591	35
Mons	91 152	187 803	6	233 017	10
Namur	107 939	107 939	1	155 208	7
Tournai	68 193	68 193	1	88 566	4
Verviers	54 519	78 620	3	98 423	5
Total	713 498	1 278 793	31	1 884 781	89

Occupation - Utilisation du sol (situation de fait)

→ **154. Utilisation du sol en Wallonie de 1995 à 2009 (en km²)**

Notes –

1. Exceptés les bâtiments agricoles dispersés.
2. Comprenant une partie des cours d'eau.
3. Forêts et autres terrains boisés, fagnes, landes, marais, terres vaines et vagues, rochers, plages, dunes, eaux.

[illegible]

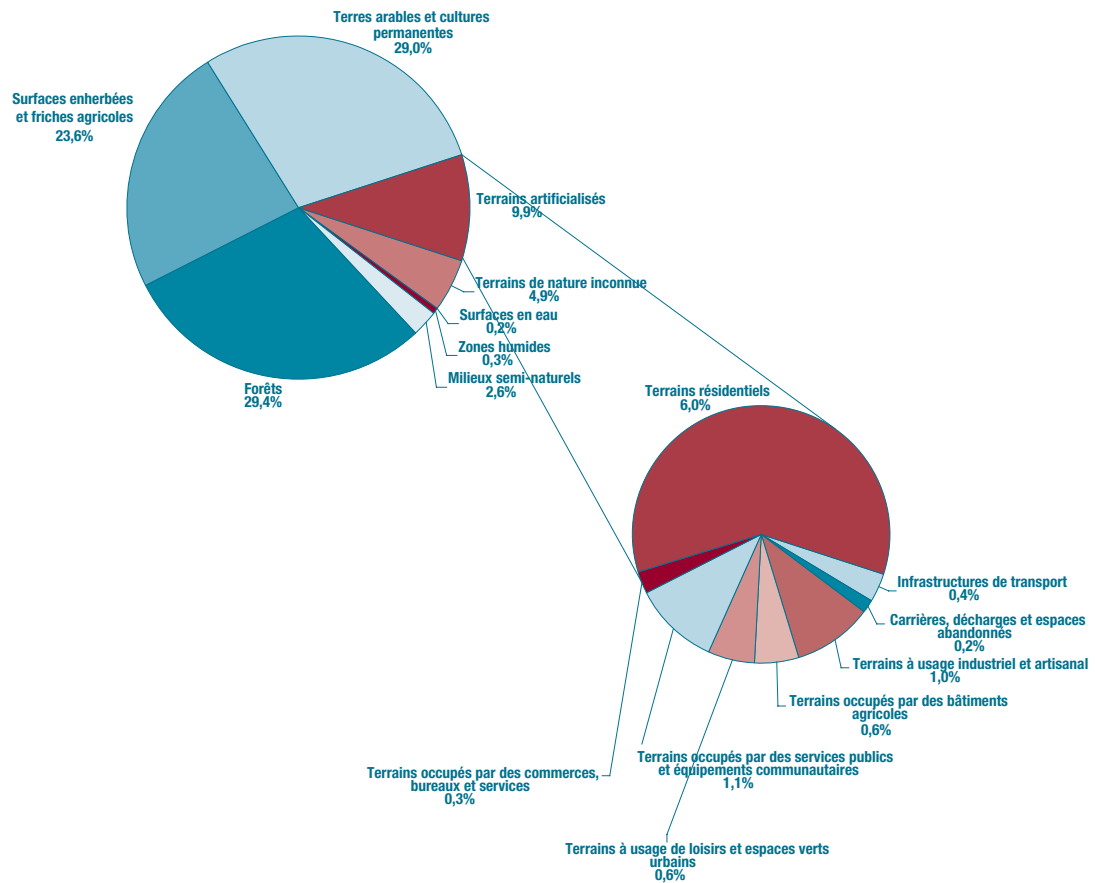
Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Occupation - Utilisation du sol (situation de fait)

→ 155. Répartition des superficies selon les principales occupations du sol en Wallonie en 2009

Source : SPF Finances – Administration générale de la documentation patrimoniale – Statistiques d'occupation du sol – Calculs IWEPS

Note – Les terrains de nature inconnue regroupent les terrains non cadastrés. Une partie importante des infrastructures de transport étant non cadastrées, elles ne se retrouvent pas dans les terrains artificialisés.



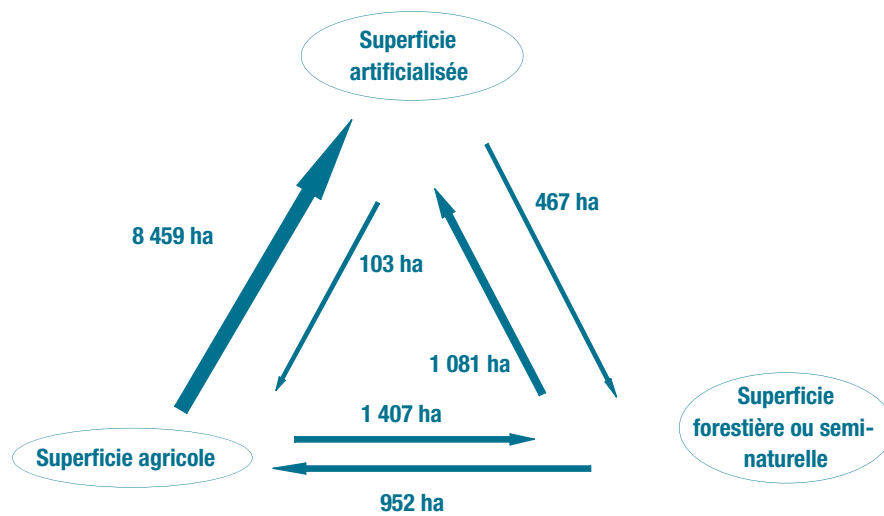
Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Occupation - Utilisation du sol (situation de fait)

La plus grande dynamique de changement d'occupation du sol en Wallonie sur cinq ans concerne la diminution de terres agricoles vers des terrains artificialisés (8 459 hectares). Une part moins importante des terrains agricoles a été convertie en terrains forestiers ou semi-naturels (indicateur 156).

→ **156. Dynamique des changements majeurs d'occupation du sol en Wallonie de 2001 à 2006**

Source : Données de la Conférence permanente du développement territorial (CPDT) : natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du Plan de localisation informatique (PLI), années 2001 et 2006 – Calculs IWEPS (dynamique sur cinq ans)



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

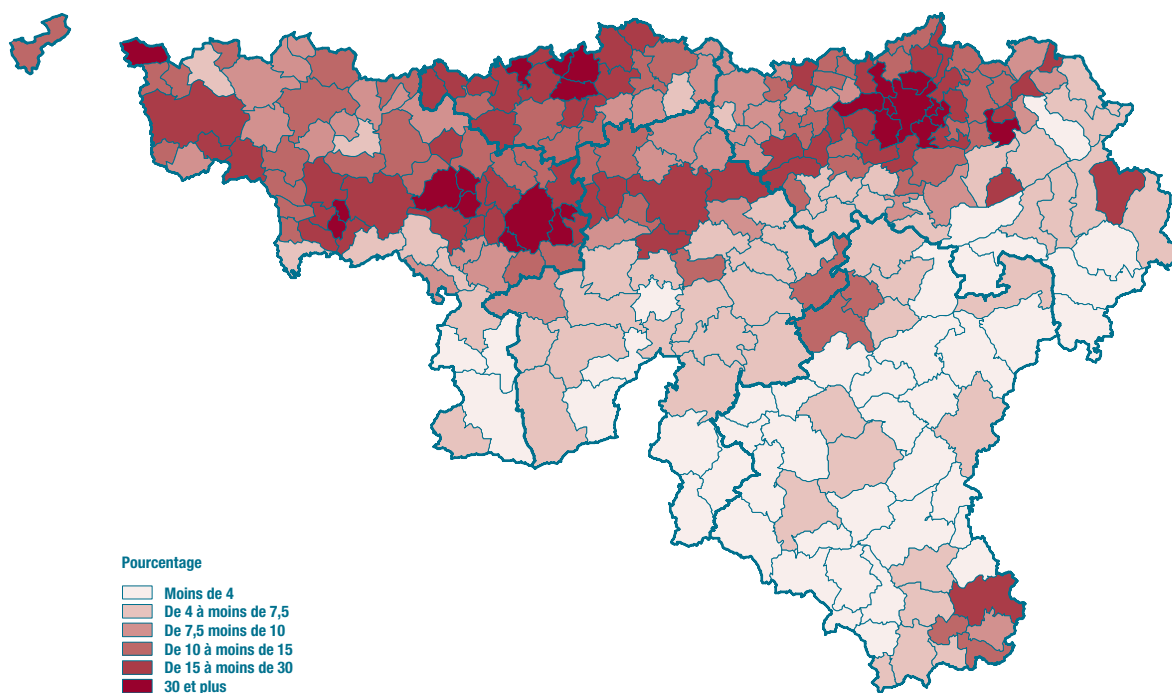
Occupation - Utilisation du sol (situation de fait)

Au 1^{er} janvier 2009, les terrains artificialisés couvrent au moins 10% du territoire wallon (une certaine partie des terrains cadastrés et les terrains non cadastrés sont de nature inconnue). Les communes les plus artificialisées se concentrent dans le sillon Haine-Sambre-Meuse, qui court de Liège à la frontière française et qui regroupe les noyaux centraux des quatre plus grandes régions urbaines wallonnes : Liège, Namur, Charleroi et Mons. Au Nord du sillon, les communes présentent des parts de superficie artificialisée supérieures à 5,5%, parts qui augmentent à l'approche de Bruxelles. Au Sud du sillon, dominé par des paysages ruraux, l'artificialisation des terres est faible. Les communes les moins artificialisées se concentrent en Ardenne avec des valeurs fréquemment inférieures à 5%. Plus au Sud, la région d'Arlon se démarque avec une plus grande artificialisation (indicateur 157).

→ 157. Part de la superficie communale artificialisée en Wallonie en 2009 (en pourcentage)

Source : SPF Finances – Administration générale de la documentation patrimoniale – Statistiques d'occupation du sol – Calculs IWEPS

Note – Les terrains artificialisés correspondent aux catégories d'occupation du sol qui relèvent de "fonctions urbaines" au sens de CORINE LAND COVER (pour une définition, voir le site <http://www.cca.europa.eu>). Une bonne partie des infrastructures de transport sont non cadastrées et ne se retrouvent pas dans les terrains artificialisés.



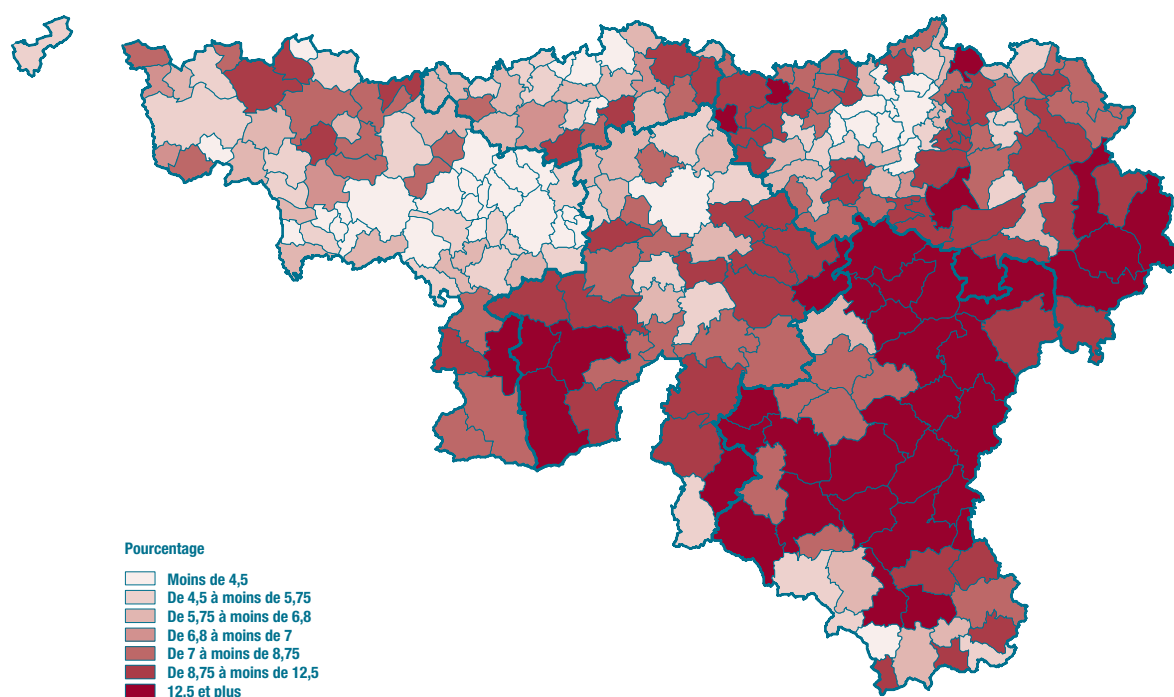
Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Occupation - Utilisation du sol (situation de fait)

Entre 2003 et 2009, les terrains occupés par la fonction résidentielle en Wallonie ont connu une croissance de +7% en superficie. En part relative, cette croissance a eu principalement lieu dans les communes situées au Sud du sillon Haine-Sambre-Meuse et plus particulièrement à l'Est des provinces de Liège et de Luxembourg. Waimes, Léglise et Houffalize ont par exemple connu une augmentation de plus de 20% de leur superficie résidentielle. Dans les communes déjà fortement urbanisées, la croissance relative a par contre été beaucoup plus faible (indicateur 158).

→ **158. Evolution communale de l'urbanisation résidentielle en Wallonie entre 2003 et 2009 (en pourcentage)**

Source : SPF Finances – Administration générale de la documentation patrimoniale – Statistiques d'occupation du sol – Calculs IWEPS



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Occupation - Utilisation du sol (situation de fait)

Le prix moyen des maisons d'habitation ordinaires vendues en 2009 était, en Wallonie, de l'ordre de 78% du prix moyen pour l'ensemble de la Belgique. Pour les terrains à bâtir, le prix moyen en Wallonie est de l'ordre de 48% du prix moyen pour la Belgique. Pour la première fois depuis de nombreuses années, les prix de vente moyens des maisons d'habitation ordinaires et des villas sont en baisse en 2009 pour la Belgique et la Wallonie. Cette évolution ne s'observe pas en ce qui concerne les terrains à bâtir et les appartements. Pour le premier trimestre 2010, les prix semblent augmenter à nouveau, sauf pour les appartements en Wallonie (indicateur 159).

→ **159. Ventes publiques et de gré à gré de biens immobiliers : nombre total de ventes et prix moyen, ventilation par type de bien, de 2000 au premier trimestre 2010**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique

Notes –

1. En euro par unité de vente.

2. En euro par m².

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (1 ^{er} trim.)
Wallonie							
Maisons d'habitation ordinaires							
Nombre de ventes	27 361	25 400	25 327	25 290	23 788	22 357	5 329
Prix moyen ¹	68 559	100 895	114 849	127 372	135 459	134 223	135 135
Villas, bungalows, maisons de campagne							
Nombre de ventes	1 932	5 489	5 446	5 639	5 176	5 096	1 269
Prix moyen ¹	224 126	210 574	232 215	249 521	255 156	243 725	255 126
Appartements, flats, studios							
Nombre de ventes	3 767	3 900	4 635	5 828	6 143	5 544	1 304
Prix moyen ¹	68 640	103 829	116 236	130 354	138 203	143 347	141 459
Terrains à bâtir							
Nombre de ventes	10 440	9 109	9 587	8 991	7 718	6 530	1 552
Prix moyen ²	18	33	35	38	40	45	47
Belgique							
Maisons d'habitation ordinaires							
Nombre de ventes	69 082	69 083	68 025	68 062	64 862	60 871	14 555
Prix moyen ¹	79 661	131 941	149 380	164 123	172 661	172 058	177 204
Villas, bungalows, maisons de campagne							
Nombre de ventes	7 977	16 607	16 686	17 163	16 387	15 913	3 823
Prix moyen ¹	266 927	262 613	285 675	309 174	316 498	300 981	313 342
Appartements, flats, studios							
Nombre de ventes	30 047	32 889	36 336	40 238	39 967	36 205	8 903
Prix moyen ¹	88 943	141 228	156 846	167 527	174 378	177 704	185 598
Terrains à bâtir							
Nombre de ventes	27 175	26 909	25 884	22 765	19 863	17 367	4 182
Prix moyen ²	39	71	75	80	84	94	102

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Occupation - Utilisation du sol (situation de fait)

Le nombre de permis de bâtir octroyés pour de nouvelles constructions a fortement diminué en 2009 pour la Wallonie. La superficie habitable a également fortement diminué en 2009. Ces dernières tendances sont également observées pour l'ensemble de la Belgique avec des diminutions du nombre de permis pour de nouvelles constructions résidentielles entre 1996 et 2009 encore plus marquées que pour la Wallonie. Le nombre de permis pour la rénovation en Wallonie reste plus ou moins stable depuis 2006 (indicateur 160).

→ **160. Nombre de permis octroyés en Wallonie pour les constructions résidentielles de 1996 à 2009**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Permis de bâtir

	1996	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 1996-2009 Wallonie en %	Belgique en %
Nouvelles constructions								
Nombre de bâtiments	9 673	9 107	9 880	8 959	9 170	7 782	-19,5	-27,5
Nombre de logements	13 077	14 364	15 158	14 956	14 759	12 808	-2,1	-6,7
Dont nombre d'appartements	3 894	5 970	6 143	6 884	6 480	5 827	49,6	39,9
Dont nombre de bâtiments avec un logement	9 183	8 394	9 015	8 072	8 279	6 981	-24,0	-31,6
Superficie habitable (en m²)	1 521 392	1 470 288	1 614 662	1 518 853	1 578 130	1 298 655	-14,6	-23,0
Rénovations								
Nombre de bâtiments	7 868	8 685	9 337	9 021	9 269	9 137	16,1	26,3

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Occupation - Utilisation du sol (situation de fait)

Ces dernières années, la diminution du nombre d'exploitations agricoles est importante en Belgique et en Wallonie. Pour 2009, les résultats de l'enquête agricole montrent une diminution du nombre d'exploitations, associée à une diminution de la superficie agricole utilisée (SAU) pour la Belgique et pour la Wallonie (indicateur 161).

→ 161. Evolution de la superficie agricole utilisée (SAU) et du nombre d'exploitations

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Données des recensements agricoles jusqu'en 2007, d'enquêtes agricoles depuis 2008

Note – La superficie agricole utilisée (SAU) est le territoire consacré à la production agricole dans l'ensemble de ses composantes. Elle comprend par ordre décroissant les prairies permanentes, les cultures céréalières, les cultures fourragères et industrielles, les prairies temporaires ainsi que les jachères.

	Recensements			Enquêtes	
	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'exploitations en Belgique	51 540	49 850	48 013	46 187	44 381
Taux d'accroissement en %	-3,2	-3,3	-3,7	-3,8	-3,9
Nombre d'exploitations en Wallonie	17 109	16 557	16 008	15 500	14 966
Taux d'accroissement en %	-3,4	-3,2	-3,3	-3,2	-3,4
Superficie agricole utilisée (SAU) (en ha) en Belgique	1 385 582	1 382 390	1 370 285	1 373 844	1 365 155
Taux d'accroissement en %	-0,6	-0,2	-0,9	0,3	-0,6
Superficie agricole utilisée (SAU) (en ha) en Wallonie	755 545	756 811	747 840	749 852	744 733
Taux d'accroissement en %	-0,6	0,2	-1,2	0,3	-0,7

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Occupation - Utilisation du sol (situation de fait)

→ 162. Pourcentage de la superficie communale urbanisable répondant encore en 2008 à la définition de SAED¹ en Wallonie

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie (Inventaire des SAED, SAR

– Mise à jour partielle 01/12/2006, rénovation et assainissement mars 2009) – Calculs IWEPS

Notes –

1. Définition SAED (sites d'activités économiques désaffectés) : article 167 du CWATUP:

"Pour l'application du présent chapitre, il faut entendre par :

1° "site désaffecté" : un ensemble de biens, principalement des immeubles bâtis ou non bâtis, qui ont été le siège d'une activité économique et dont le maintien dans leur état actuel est contraire au bon aménagement du site.

Est prise en considération toute activité industrielle, artisanale, de commerce, de service ou autre, pour autant qu'elle soit de nature économique.

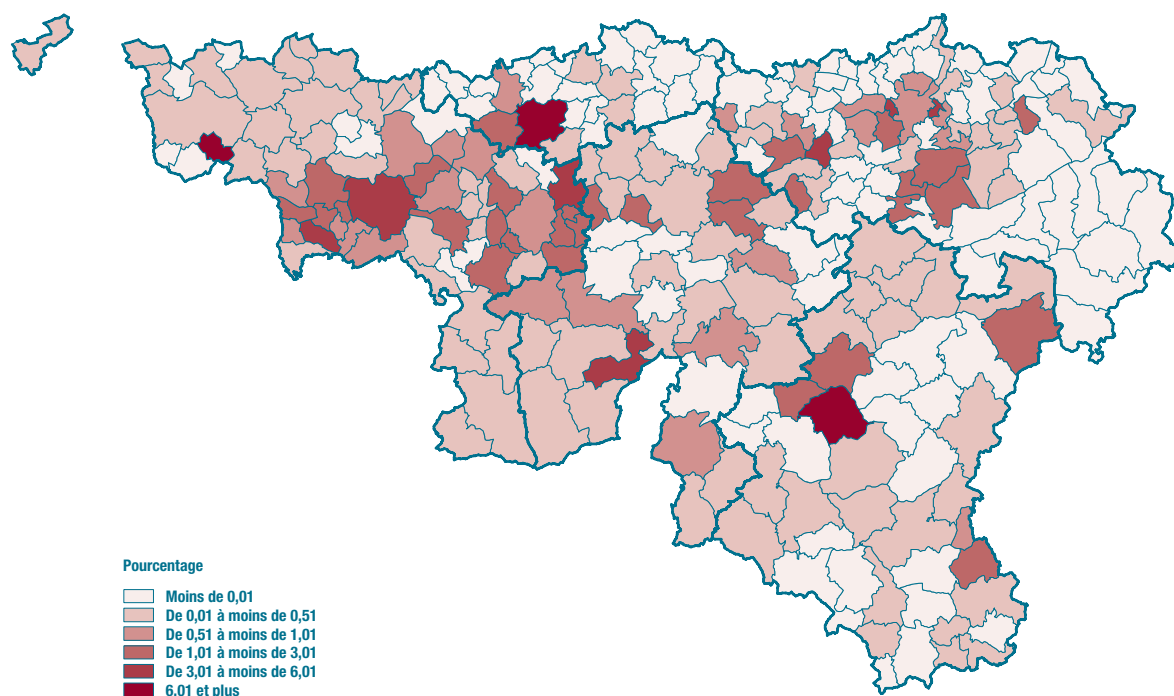
Le site est délimité par un périmètre comprenant l'ensemble des biens qualifiés ci-dessus.

Ce périmètre peut également comprendre :

- a. des immeubles ou parties d'immeubles encore affectés à une activité économique à condition que la rénovation permette la poursuite de cette activité ;
- b. des immeubles ou parties d'immeubles, sièges d'une activité économique mais occupés à titre précaire ;
- c. des immeubles ou parties d'immeubles qui ont une affectation autre qu'économique mais dont la disposition est nécessaire au bon aménagement du site, et ce, à condition que la nécessité de disposer de ces biens soit établie par un rapport justificatif dont le contenu est précisé par le Gouvernement."

La définition SAED ne correspond pas à la définition actuelle SAR.

- Définition SAR : sites à réaménager.



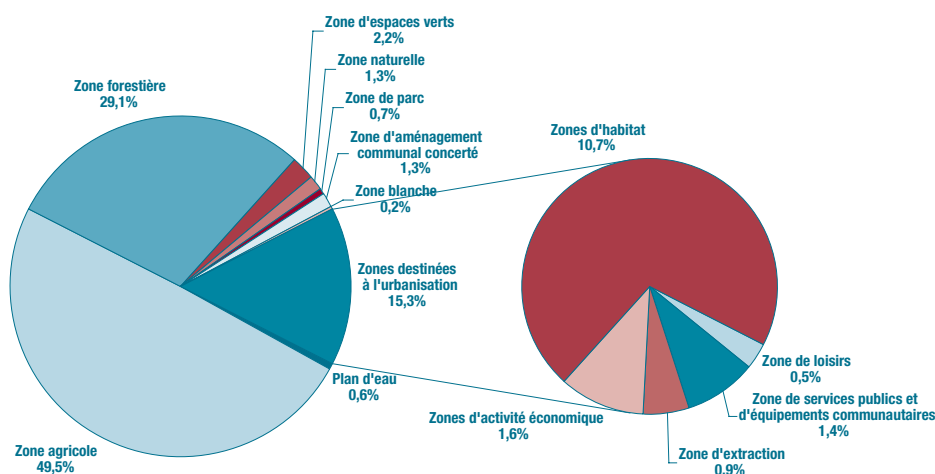
Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Affectation du sol (situation de droit)

En Wallonie, les plans de secteur définissent principalement, par zone, les affectations auxquelles le sol doit être réservé. Le territoire wallon se trouve ainsi entièrement découpé en zones d'habitat, d'activités économiques, de services publics et d'équipements communautaires, zones agricoles, zones forestières, etc. Les activités et implantations qui peuvent être autorisées dans chaque zone sont précisées dans les articles 26 à 39 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP). La plus grande partie du territoire wallon est destinée à l'agriculture et à la forêt. 15% des zones du plan de secteur sont affectés à l'urbanisation. Parmi les zones destinées à l'urbanisation (art.25 du CWATUP), les zones d'habitat, qui comprennent la zone d'habitat et la zone d'habitat à caractère rural, sont les plus étendues (1 805 km² en 2010). Les communes urbaines sont celles qui disposent des étendues les plus importantes en zone d'habitat. Celles dont l'habitat représente une grande part de la superficie communale ont généralement un caractère résidentiel plus marqué. Au sein de ces zones d'habitat, il reste 34% de la superficie qui n'est pas artificialisée en 2008. Il s'agit de zones potentiellement libres pour accueillir l'activité résidentielle. Les communes situées au Sud du sillon Haine-Sambre-Meuse possèdent un potentiel d'accroissement de la fonction résidentielle très important, spécialement en Ardenne où il est fréquemment supérieur à 50%. Ceci contraste avec les faibles disponibilités présentes dans les communes du sillon et dans la partie centrale du Brabant wallon (indicateurs 163 à 165).

→ 163. Répartition des superficies pour les affectations du sol en Wallonie en 2010

Source : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie – Plan de secteur vectorisé au 18/03/2010 – Calculs IWEPS



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

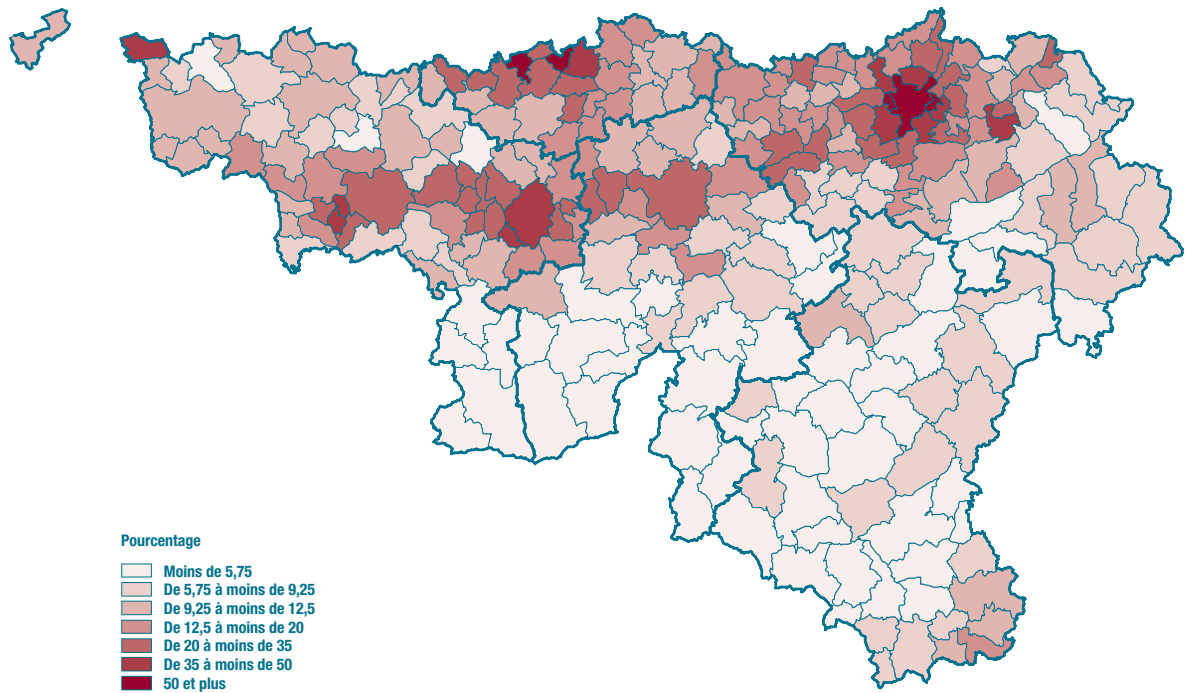
Affectation du sol (situation de droit)

→ 164. Part de la superficie communale wallonne destinée à l'habitat au plan de secteur en 2010 (en pourcentage)

Source : SPW – DGO4 - Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie – Plan de secteur vectorisé au 18/03/2010 – Calculs IWEPS

Notes –

- Les zones du plan de secteur destinées à l'habitat sont la zone d'habitat (article 26 du CWATUP) et la zone d'habitat à caractère rural (article 27 du CWATUP).
- 11% de la superficie wallonne est destinée à l'habitat.



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

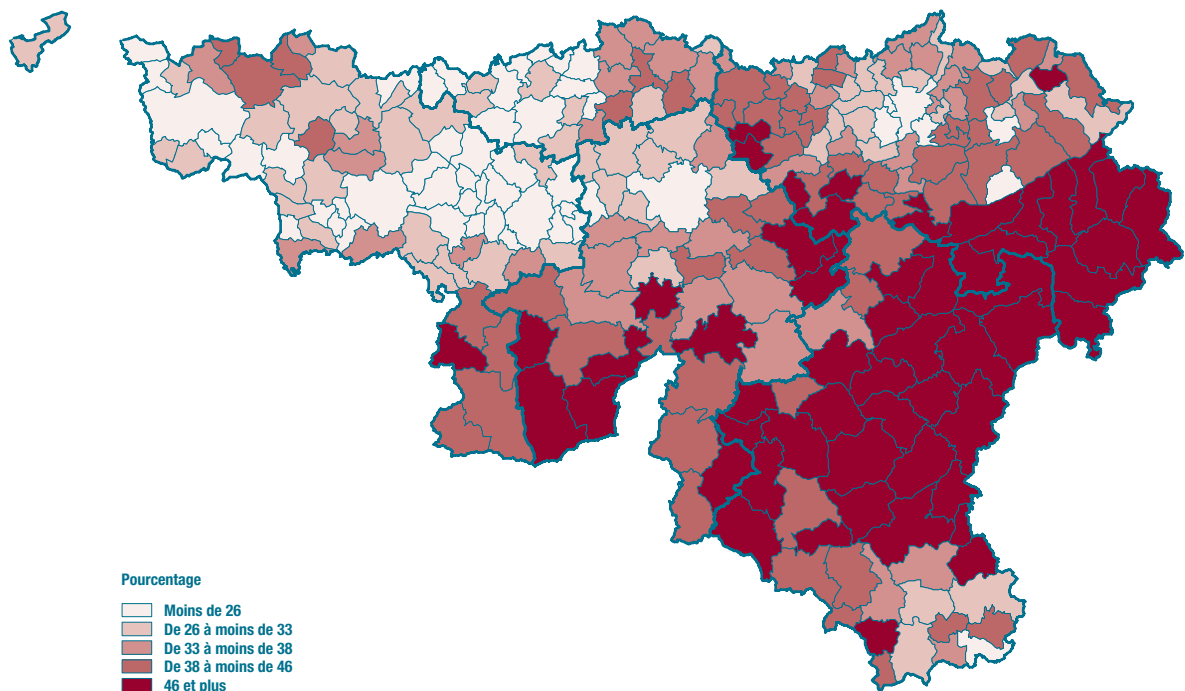
Affectation du sol (situation de droit)

→ 165. Part de la superficie communale wallonne des terrains non bâtis au sein des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural ZH(R) en 2008 (en pourcentage)

Sources : Conférence permanente du développement territorial (CPDT) – Centre d'études en aménagement du territoire (CREAT) et Unité de géomatique - Université catholique de Louvain (UCL), carte d'occupation du sol, situation au 01/01/2008 sur base de données SPW – DGO4 et SPF Finances – AGDP – Calculs IWEPS

Notes –

- Les ZH(R) sont les zones d'habitat et d'habitat à caractère rural du plan de secteur (Art. 26 et 27 du CWATUP). Les terrains de nature inconnue ont été considérés comme bâtis.
- La part de la superficie wallonne des terrains non bâtis au sein des ZH(R) est de 34%.



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau routier

La Wallonie dispose de réseaux routier et autoroutier parmi les plus denses d'Europe – il y a 4,7 kilomètres de route par km² – ainsi que d'une grande densité d'infrastructures routières rapportées au nombre d'habitants. Le réseau routier global de la Wallonie s'étend en 2009 sur plus de 80 826 kilomètres et a progressé durant la période 1990-2009 de 9,7% (11,7% au niveau du réseau autoroutier). 1 733 des 6 873 kilomètres de routes régionales sont équipés de pistes cyclables; la Wallonie dispose de plus, via le réseau autonome de voies lentes (RAVEL), de 1 180 kilomètres supplémentaires pour la pratique du vélo (indicateurs 166 et 167).

→ 166. Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en kilomètres)

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, SPF – Mobilité et Transport
Notes –

- Données au 1^{er} janvier.
- Routes régionales y compris les entrées, les sorties et les parkings.
- Routes communales hormis les chemins agricoles et sentiers.

	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Autoroutes	778	831	842	869	869	869
Routes régionales	6 958	6 866	6 830	6 839	6 873	6 873
Routes provinciales	728	721	714	714	714	714
Routes communales	65 200	67 300	69 100	71 286	72 300	72 370
Total	73 664	75 718	77 486	79 708	80 756	80 826

→ 167. Densité du réseau routier au 1^{er} janvier 2007¹

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, SPF – Mobilité et Transport, Eurostat – Calculs IWEPS

Note – 1. Année commune pour la comparaison avec les données européennes.

	Wallonie	Belgique	UE-15	UE-27
Densité du réseau autoroutier				
En km/1 000 km ²	52	58	19	15
En km/million d'habitants	253	167	154	132
Densité du réseau routier (routes et autoroutes)				
En km/1 000 km ²	4 787	5 019	1 153	1 090
En km/million d'habitants	23 468	14 463	9 562	9 547

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

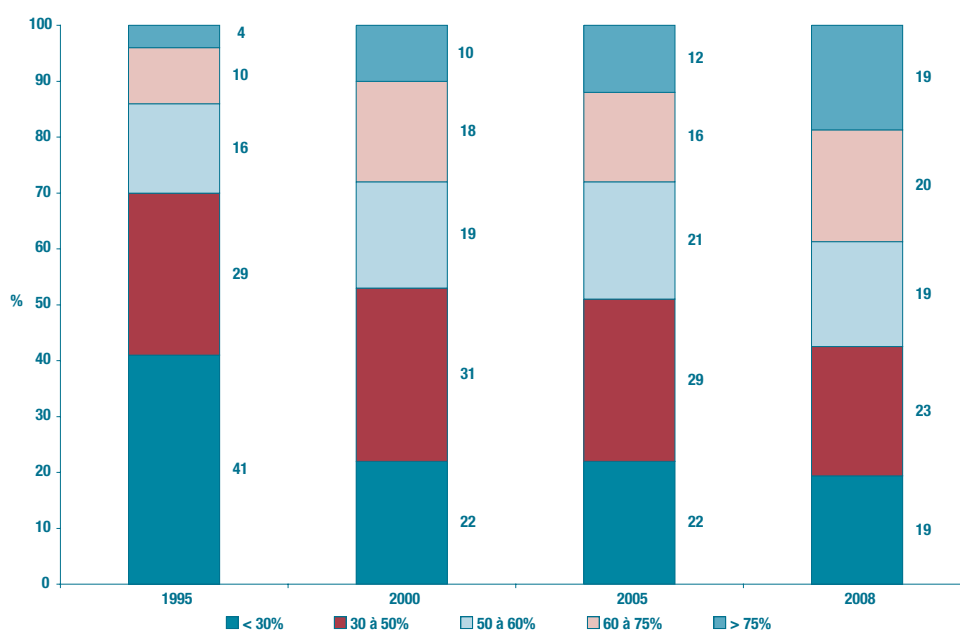
Réseau routier

L'utilisation du réseau routier s'intensifie : le trafic routier en Wallonie a augmenté de 26% (véhicules-km) entre 1995 et 2009 (+22% au niveau belge) et représentent 39% du trafic routier national ; les taux critiques (>75%) d'utilisation des capacités autoroutières progressent fortement (indicateurs 168 et 169).

→ 168. Taux d'utilisation des capacités des autoroutes en Wallonie

Source : SPW – DGO1 – Routes et bâtiments

Note – Capacité utilisée aux heures de pointe; il s'agit du niveau de trafic rapporté au seuil conventionnel de 2 000 véhicules par heure et voie de circulation, pour les jours ouvrables moyens.



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau routier

→ 169. Intensité du trafic routier

Source : SPF Mobilité et Transport – Calculs IWEPS

Notes –

- Calculs d'après la méthode globale à réseau constant sur base des longueurs représentatives par route (GCLR).

1. L'unité « voyageur-km » correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

2. L'unité « véhicule-km » correspond au déplacement d'un véhicule sur une distance d'un kilomètre.

	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de véhicules-km parcourus² par an (en milliards)							
Autoroutes	9,2	10,9	12,2	12,5	13,4	13,3	13,6
Routes numérotées	13,7	14,9	16,0	16,2	16,3	16,1	16,1
Routes communales	7,2	8,0	8,4	8,5	8,6	8,3	8,4
Total tous véhicules	30,1	33,8	36,6	37,1	38,3	37,7	38,0
Total voitures+camionnettes+motos	25,6	28,5	30,9	31,2	32,0	31,8	32,0
Total voitures + camionnettes	25,2	28,0	30,4	30,6	31,4	31,2	31,4
Total voitures seules	25,0	27,3	28,9	29,2	29,9	29,8	29,9
Nombre de personnes par véhicule							
Autoroutes	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Routes numérotées	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4
Routes communales	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Total	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Nombre de voyageurs-km¹ par an (en milliards) effectués à titre de transport privé							
Autoroutes	11,6	13,5	14,1	14,3	15,2	15,3	15,5
Routes numérotées	18,0	18,8	19,8	19,9	20,1	19,7	19,7
Routes communales	9,3	10,1	10,3	10,4	10,5	10,0	10,0
Total voitures+camionnettes+motos	38,9	42,3	46,6	44,5	45,8	45,0	45,2
Total voitures + camionnettes	38,5	41,9	44,2	44,0	45,2	44,4	44,6

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau routier

Le parc de véhicules en Wallonie (toutes catégories confondues) s'est accru de 43% en vingt ans (avec une progression importante au niveau des véhicules « camions, camionnettes, etc.» et motos) ; il atteint en 2009 près de 2,1 millions de véhicules. On constate une diésélisation croissante du parc automobile (+40% depuis 2005), les véhicules diesel représentant en 2010 60% du parc de voitures (indicateurs 170 et 171).

→ 170. Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique

Notes –

- Les données datant d'avant 2005 sont issues de l'ancienne base de données ecodata de la DGSIE.

1. Essence/électricité.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Véhicules neufs						
Essence	67 752	38 881	40 495	33 605	32 038	34 122
Diesel	79 269	95 436	112 377	117 252	122 180	114 982
LPG	445	135	168	141	180	100
Electrique	2	-	-	-	-	0
Hybride ¹	-	-	-	-	-	230
Indéterminé	-	-	-	-	3	1
Total	147 468	134 452	153 040	150 998	154 401	149 435
Véhicules d'occasion						
Essence	149 681	119 773	120 549	107 184	101 233	96 494
Diesel	89 531	109 042	125 582	124 967	125 549	141 147
LPG	4 793	4 649	4 378	3 674	3 308	2 860
Electrique	2	2	-	1	-	1
Hybride ¹	-	-	-	-	-	2
Indéterminé	3	1	6	7	1	18
Total	244 010	233 467	250 515	235 833	230 091	240 522

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau routier

→ 171. Parc de véhicules en Wallonie

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Parc de véhicules à moteur
Notes –

- Les décomptes se font au 1^{er} août de chaque année.
- Les tracteurs routiers sont des véhicules utilitaires moteurs auxquels sont attelées des semi-remorques (véhicules sans essieu avant).
- Les données datant d'avant 2005 sont issues de l'ancienne base de données ecodata de la DGSIE.

	1995	2000	2005	2008	2009	2010
Parc de véhicules						
Voitures particulières	1 320 055	1 422 462	1 504 735	1 564 877	1 587 418	1 620 448
Autobus et autocars	4 184	4 500	4 694	4 972	5 086	5 129
Camions, camionnettes, tous terrains, camions-citernes et tracteurs routiers	127 639	149 071	180 730	196 860	200 386	205 254
- dont camions, camionnettes, tous terrains, camions-citernes	117 086	138 566	169 607	185 463	189 458	194 450
- dont tracteurs routiers	10 553	10 505	11 123	11 397	10 928	10 804
Tracteurs agricoles	64 845	66 109	68 506	71 314	72 092	72 559
Autres	18 506	20 381	21 804	22 511	22 665	22 689
Motos	70 414	94 491	122 296	140 634	146 254	151 256
Total	1 605 643	1 757 014	1 902 765	2 001 168	2 033 901	2 077 335
Parc automobile						
Essence	902 835	870 696	772 552	673 959	648 233	624 384
Diesel	401 480	524 509	702 939	867 114	916 818	974 828
LPG	7 125	18 696	20 842	15 423	13 958	12 126
Electrique	6	18	8	4	4	7
Indéterminé	8 609	8 543	8 394	8 377	8 405	9 103
Total	1 320 055	1 422 462	1 504 735	1 564 877	1 587 418	1 620 448

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau routier

Le groupe des transports en commun (TECs) a transporté un peu plus de 262 millions de voyageurs en 2009. Le nombre de personnes utilisant le bus (et le métro) en Wallonie a par ailleurs progressé de plus de 81% depuis 2000 (+101% en termes de voyageurs-km) (indicateur 172).

→ 172. Evolution du transport en bus et en métro en Wallonie de 2000 à 2009

Source : Société régionale wallonne du transport (SRWT) – Calculs IWEPS

Note – Le parc "Régie" comprend la flotte de bus des cinq TECs, en ce compris le métro de Charleroi. Le parc "Loueurs" comprend les véhicules des entreprises privées qui ont un contrat de gestion avec la SRWT.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'emplois	4 498	4 782	4 822	4 861	4 901	5 060
Nombre de véhicules						
Parc "Régie"	1 540	1 679	1 661	1 663	1 761	1 826
Parc "Loueurs"	534	560	568	574	600	610
Desserte						
Aire desservie (km ²)	18 543	18 653	18 653	18 653	18 686	18 784
Nombre de communes	292	293	293	293	295	295
Population desservie	4 280 676	4 412 905	4 380 958	4 436 444	4 490 869	4 496 902
Nombre de lignes	644	671	680	684	710	718
Longueur du réseau (en km)	17 765	17 933	17 953	18 003	18 203	18 227
Nombre d'arrêts (1 sens)	18 596	18 384	18 810	19 119	19 397	19 069
Kilomètres parcourus (en millions)						
Régie	60,5	63,9	66,6	66,9	66,4	66,9
Loueurs	25,0	26,8	26,7	27,9	29,4	31,2
Transports scolaires	12,1	21,2	20,4	20,7	21,0	21,5
Total	97,6	111,9	113,8	115,4	116,8	119,6
Voyageurs transportés (en millions)	144,4	191,8	212,5	225,1	242,1	262,0
Croissance annuelle en %		3,3	10,8	5,9	7,6	8,2
Voyageurs-kilomètres transportés (en millions)	1 142,1	1 559,8	1 733,5	1 897,5	2 073,5	2 295,6
Croissance annuelle en %		3,3	11,1	9,5	9,3	10,7

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau routier

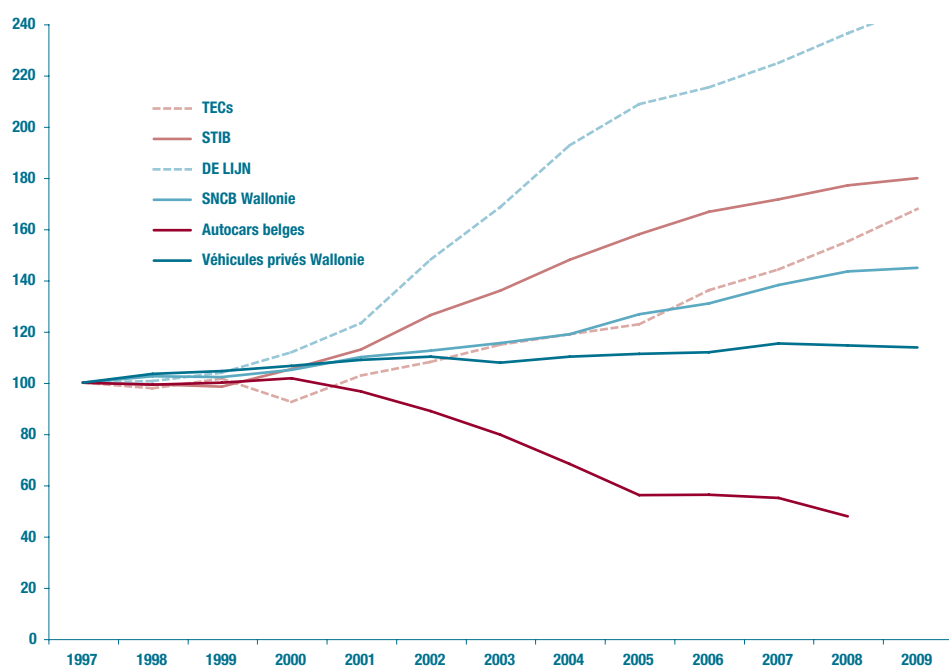
Même si elle s'exprime plus fortement en Flandre et à Bruxelles qu'en Wallonie, la fréquentation des transports publics, exprimée en nombre de voyageurs, est en progression constante depuis les années 2000. Cette progression est supérieure à celle du transport privé par voitures, camionnettes et motos (estimée ici à partir des voyageurs-kilomètres parcourus) et du même ordre que celle du trafic de passagers par train en Wallonie. Seul le transport de personnes par autocars agréés belges est en forte régression depuis 2000, avec une perte de fréquentation de plus de 52%. Ceci pourrait être la conséquence de l'essor des compagnies aériennes à bas prix ou de délocalisations. La fréquentation des TECs, quant à elle, a augmenté de presque 81% depuis 2000 pour atteindre le chiffre de 262 millions d'usagers en 2009. Cette tendance est favorisée, notamment, par l'augmentation de l'offre et par l'instauration de la gratuité pour certains usagers, voire le résultat d'un changement de comportement provoqué par l'envolée des prix des carburants (indicateur 173).

→ 173. Evolution comparée du transport public (indice 1997= 100)

Sources : Société régionale wallonne du transport (SRWT), Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB), De Lijn, Société nationale des chemins de fer belge (SNCB), SPF Mobilité et transport, SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS

Notes –

- Le transport par véhicule privé représente le transport effectué par voiture, camionnette et moto, transport international compris. L'unité "voyageur-km" se calcule sur la base des véhicules-kilomètres, des pourcentages des diverses catégories de véhicules et du nombre de personnes par véhicule (déterminé notamment à partir des statistiques d'accidents de la route).
- Le transport par train comporte les parcours en Wallonie des voyageurs nationaux et internationaux.
- Le transport par autocar ne tient compte que de ceux agréés en Belgique. Les passagers des nombreux cars étrangers ne sont donc pas estimés.



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau routier

Au niveau des statistiques de sécurité routière et plus particulièrement lorsque l'on s'intéresse uniquement au nombre de tués par million d'habitants, la comparaison avec la Flandre et les pays de l'Europe peut paraître catastrophique. Mais cette analyse est réductrice, vu l'importance du trafic de transit et de la plus faible densité d'habitants en Wallonie. La situation réelle est donc plus contrastée et surtout beaucoup plus complexe, laissant transparaître qu'il y a moins d'accidents corporels en Wallonie (13 489) qu'en Flandre (31 341), mais qu'ils y sont généralement plus graves. Ceci est compatible avec le constat d'un réseau moins congestionné, où les vitesses pratiquées sont plus élevées. Avec le chiffre de 414 personnes tuées (495 pour la Flandre) sur les routes en 2008 (soit -19% en un an), l'année 2008 semble être une année charnière pour la Wallonie qui se situe cependant encore loin de l'objectif fixé par les états généraux de la sécurité routière (292 décédés dans les 30 jours d'ici 2010) (indicateur 174).

→ 174. Sécurité routière : bilan comparé des accidents de la route en Wallonie et en Flandre en 2008

Sources : SPF Mobilité et transport, SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique
(Accidents de la circulation 2008) – Calculs IWEPS

Notes –

- Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident.

- Afin de permettre une comparaison entre les données, le choix s'est porté sur les statistiques de l'année 2008.

	Nombre d'accidents corporels		Nombre de décès dans les 30 jours	
	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre
Par million d'habitants	3 902	5 087	108,2	75,0
Par 1 000 km de réseau	235	515	6,5	7,6
Par milliard de véhicules-km	357	561	9,9	8,3

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau ferroviaire

En 2009, le réseau ferré wallon représente 46% du réseau belge et reste, avec ses 1 665 km de lignes, l'un des plus denses d'Europe. La majorité des points d'échanges ferroviaires, en nombre et en importance relative, entre la Belgique et les autres pays se situe en Wallonie, conséquence de son positionnement géographique stratégique dans le réseau européen et par rapport aux grands ports maritimes de la façade atlantique (95% des tonnes en transit par la Belgique passent via le territoire wallon¹) (Indicateur 175). En 2009, le transport de personnes et de marchandises par chemin de fer en Wallonie représente respectivement 30% (voyageurs-kilomètres) et 45% (tonnes-kilomètres) du trafic ferroviaire enregistré en Belgique. Le nombre de voyageurs transportés connaît une progression de 33% depuis 2000 (3 144 millions de voyageurs-kilomètres en 2009). Le trafic ferroviaire de marchandises, en augmentation entre 1995 et 2006, enregistre un recul de 40% depuis 3 ans (2 436 tonnes-kilomètres en 2009) (indicateurs 176 et 177).

→ 175. Longueur des lignes SNCB en Wallonie (en kilomètres)

Source : Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) (données non publiées) – Calculs IWEPS

	1997	2005	2006	2007	2008	2009
Lignes non électrifiées						
Simple voie	282,9	152,2	147,3	147,4	147,4	146,4
2 voies et plus	218,8	26,3	26,3	27,9	27,9	19,5
Total	501,7	178,5	173,6	175,3	175,3	165,9
Lignes électrifiées						
Simple voie	69,4	178,6	173,5	173,5	173,5	174,9
2 voies et plus	1 048,8	1290,5	1 290,6	1 290,4	1 290,4	1 324,5
Total	1 118,1	1 469,1	1 464,1	1 463,9	1 463,9	1 499,4
Total toutes lignes confondues						
Simple voie	352,3	330,8	320,8	320,9	320,9	321,3
2 voies et plus	1 267,6	1 316,8	1 316,9	1 318,3	1 318,3	1 344,0
Total	1 619,8	1 647,6	1 637,7	1 639,2	1 639,2	1 665,3

→ 176. Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie (en millions d'unités)

Source : Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) (données non publiées) – Calculs IWEPS

Notes –

- L'unité « voyageur-km » correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre. Elle est obtenue en multipliant le nombre de voyageurs transportés par les distances tarifaires réalisées par l'opérateur correspondant à des distances réelles, fictives ou forfaitaires, suivant la catégorie de titre de transport et sur une base territoriale. Il s'agit de données de trafic intérieur et international.
- L'unité « tonne-km » exprime le déplacement d'une tonne taxée de marchandises sur une distance d'un kilomètre. Elle est obtenue en multipliant le nombre de tonnes taxées par les distances réalisées par l'opérateur sur lesquelles sont calculées les taxes de transport et ce sur une base territoriale.

1. Diagnostic de la mobilité en Wallonie, IWEPS - OWM, document non publié, octobre 2004.

	Voyageurs-km	Tonnes-km
1995	2 081	3 680
2000	2 357	3 708
2005	2 713	3 846
2006	2 848	4 180
2007	2 926	3 946
2008	3 127	3 903
2009	3 144	2 436

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau ferroviaire

→ **177. Trafic de marchandises en wagons complets en 2009 (en millions d'unités)**

Source : Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) (données non publiées) – Calculs IWEPS

Notes –

- Il s'agit de tonnes taxées et tonnes-km taxées de wagons complets, unités de mesure utilisées dans les statistiques ferroviaires de la SNCB. L'unité "tonne" correspond à une "tonne taxée" qui représente la masse sur laquelle le transporteur calcule le prix du transport de marchandises par wagon complet.
- L'unité « tonne-km » exprime le déplacement d'une tonne taxée de marchandises sur une distance d'un kilomètre. Elle est obtenue en multipliant le nombre de tonnes taxées par les distances réalisées par l'opérateur sur lesquelles sont calculées les taxes de transport et ce sur une base territoriale.

	Wallonie	Etranger via point frontière en Wallonie	Belgique
En millions de tonnes			
au départ d'une gare wallonne	7,5	7,7	36,8
à l'arrivée dans une gare wallonne	6,7	11,9	36,5
En millions de tonnes-km	2 436		5 440

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Réseau fluvial

L'administration wallonne gère plus de 741 kilomètres de voies d'eau dont 451 utiles au transport. Le transport de marchandises sur les voies navigables wallonnes a été en constante progression jusqu'en 2009. En une année, le trafic de marchandises par voies navigables en Wallonie a chuté de 17,5% tant au niveau des tonnes transportées que pour les tonnes-kilomètres (indicateurs 178 et 179).

→ 178. Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie (en tonnes de marchandises)

Source : SPW – DGO2 – Mobilité et voies hydrauliques – Calculs IWEPS

Note – Dans les diagrammes interannuels, les chiffres relatifs à l'année 2000 sont artificiellement "gonflés" par un transbordement exceptionnel de produits pétroliers dû aux travaux à l'écluse de Monsin.

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total Indice 1995=100
1995	9 203 560	11 663 551	9 445 427	2 118 851	32 431 389	100,0
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	130,2
2005	12 969 945	16 720 105	11 134 168	2 896 234	43 720 452	134,8
2006	13 735 600	16 189 259	11 485 314	3 045 122	44 455 295	137,1
2007	13 246 929	16 154 102	11 332 511	3 201 153	43 934 695	135,5
2008	13 703 820	16 657 942	11 173 946	3 401 123	44 936 831	138,6
2009	12 785 621	11 704 832	10 036 048	2 528 219	37 054 720	114,3
Répartition par catégorie en pourcentage						
2009	34,5	31,6	27,1	6,8	100	

→ 179. Répartition annuelle du trafic fluvial par province (en tonnes-kilomètres)

Source : SPW – DGO2-Mobilité et voies hydrauliques – Calculs IWEPS

Note – L'unité "tonne-kilomètre" exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.

	Liège	Namur	Hainaut	Brabant wallon	Total	Total Indice 1995=100
1995	663 054 412	194 588 074	335 910 449	15 643 710	1 209 196 645	100,0
2000	849 412 618	208 081 239	421 212 056	34 843 551	1 513 549 463	125,2
2005	862 296 398	239 299 173	568 558 933	35 641 063	1 705 795 567	141,1
2006	919 475 917	286 531 158	620 713 509	35 831 669	1 862 552 253	154,0
2007	931 987 037	272 096 386	586 094 211	34 704 986	1 824 882 621	150,9
2008	956 773 094	270 954 834	579 392 705	32 732 562	1 839 853 195	152,2
2009	770 658 745	235 536 116	492 937 111	19 062 840	1 518 194 812	125,6
Répartition par province en pourcentage						
2009	50,8	15,5	32,5	1,3	100	

Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Répartition modale du transport

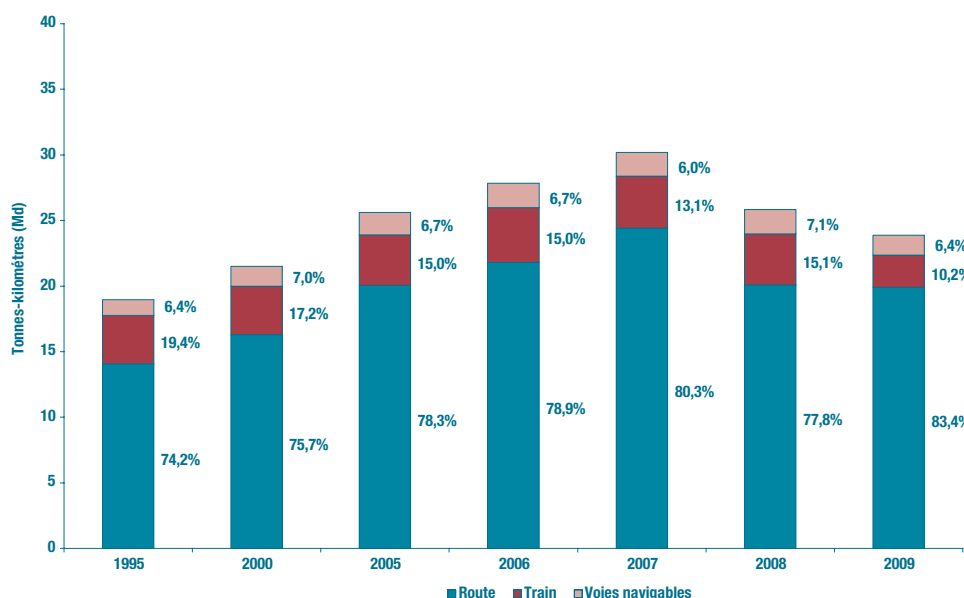
Malgré les progrès enregistrés par les autres modes, la route reste l'élément incontournable au niveau de la répartition modale, tant dans le transport de marchandises (83% des tonnes-kilomètres) que des personnes (94% des voyageurs-kilomètres)¹ (indicateurs 180 et 181).

→ 180. Evolution et répartition modale du transport terrestre de marchandises en Wallonie (en pourcentage)

Sources : SPF Mobilité et transport, SPW – DGO1 – Routes et bâtiments, Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) – Calculs IWEPS

Notes –

- L'unité de référence utilisée pour le calcul de la répartition est la « tonne-km ». Celle-ci exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.
 - Les estimations du transport routier de marchandises (tonnes-kilomètres) présentées ici sont celles réalisées par le SPF Mobilité et transport. Ces dernières diffèrent sensiblement des estimations calculées par le SPW (qui sont 1,5 fois supérieures), et ce bien que les deux méthodes de calculs se basent principalement sur les données véhicules-kilomètres effectués par les véhicules "camions" (catégories C1 et C2) en leur affectant un tonnage de référence.
 - Les données des années de recensements de circulation quinquennaux sont à privilégier (la dernière étant 2005).
 - Transport international compris.
1. Il s'agit de la comparaison des parts modales de la route, du ferroviaire (uniquement l'opérateur SNCB) et du fluvial au niveau du transport de marchandises et de la comparaison des parts modales de la route (voiture, camionnette et moto), du transport par bus et métro ainsi que du ferroviaire en ce qui concerne le transport de personnes ; IWEPS (2010)



Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

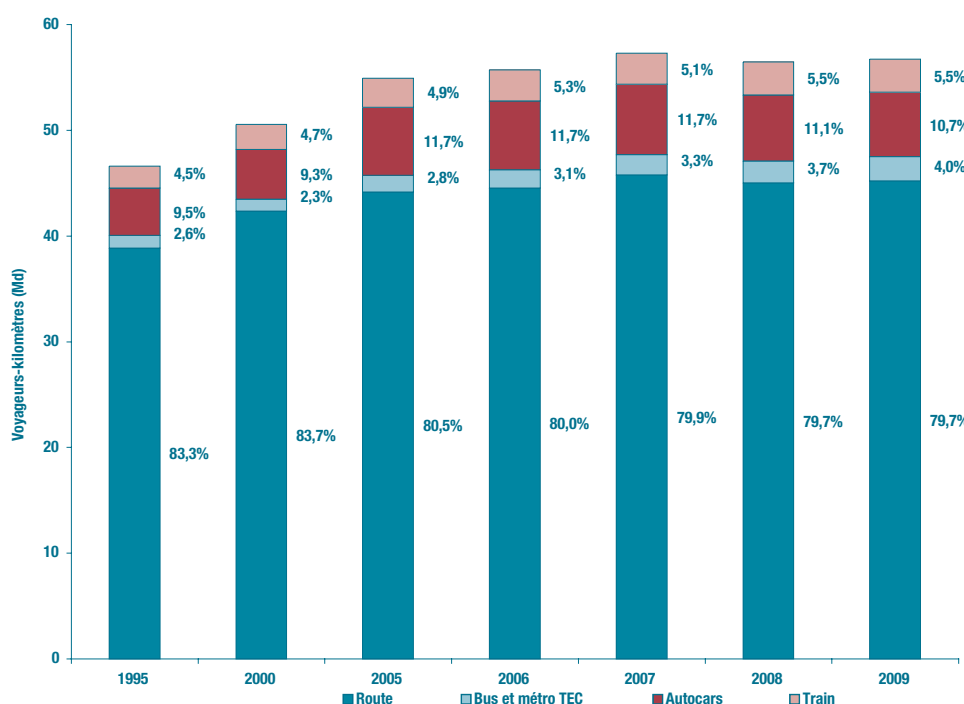
Répartition modale du transport

→ 181. Evolution et répartition modale du transport terrestre de personnes en Wallonie (en pourcentage)

Sources : SPF Mobilité et transport, Société nationale des chemins de fer belges (SNCB), Société régionale wallonne du transport (SRWT) – Calculs IWEPS

Notes –

- Le transport par route représente le transport effectué par voiture, camionnette et moto, transport international compris.
- Le transport par autocar représente le transport effectué par les autocars belges et étrangers.
- L'unité de référence utilisée pour le calcul de la répartition est le « voyageur-km ». Celle-ci correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre. Au niveau des transports en commun, elle est obtenue en multipliant le nombre de voyageurs transportés par les distances tarifaires réalisées par l'opérateur correspondant à des distances réelles, fictives ou forfaitaires, suivant la catégorie de titre de transport et sur une base territoriale. Au niveau du transport par la route, elle est calculée sur la base des véhicules-kilomètres, des pourcentages des diverses catégories de véhicules et du nombre de personnes par véhicule (déterminé notamment à partir des statistiques des accidents de la route).
- Les données des années de recensements de circulation quinquennaux sont à privilégier (la dernière étant 2005).
- Les données ferroviaires portent uniquement sur le transport effectué par l'opérateur SNCB.



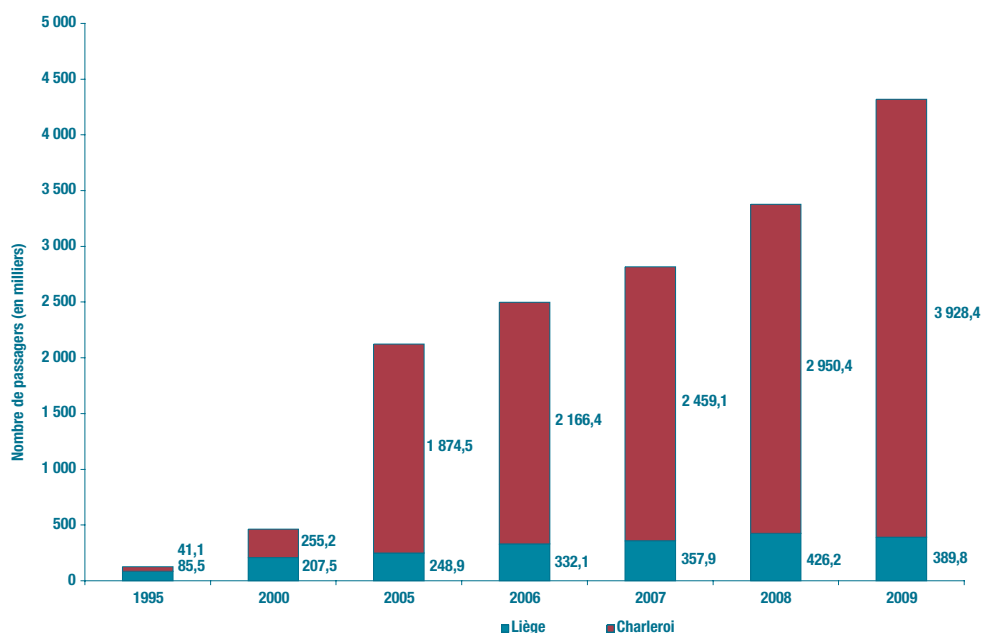
Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Transport aérien

Malgré une année 2009 difficile, les résultats enregistrés par les aéroports de Liège Airport et de Charleroi Bruxelles-Sud, ces dix dernières années, montrent une croissance du transport aérien en Wallonie. L'aéroport de Liège, avec plus de 482 000 tonnes, est le premier aéroport cargo (seul aéroport wallon dans ce domaine) de Belgique. L'aéroport de Charleroi poursuit sa forte croissance pour atteindre le chiffre record de près de 4 millions de passagers grâce principalement au développement des activités d'une importante compagnie low cost (indicateurs 182 à 185).

→ **182. Evolution du transport aérien de personnes à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud (en milliers de passagers)**

Source : SPW – DGO2 – Mobilité et voies hydrauliques – Calculs IWEPS



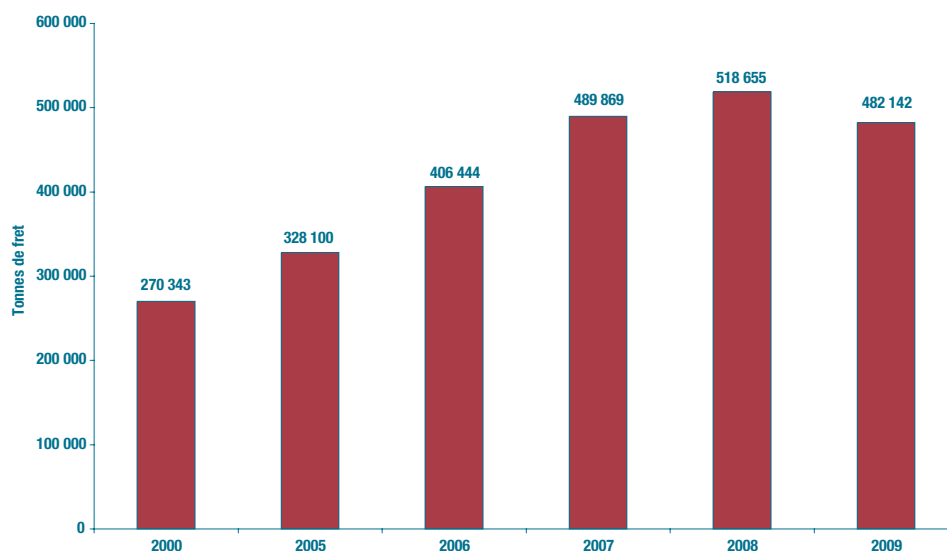
Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Transport aérien

→ 183. Evolution du transport aérien de fret à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud (en tonnes de fret)

Source : SPW – DGO2 – Mobilité et voies hydrauliques

Note – L'aéroport de Charleroi ne traite pratiquement pas de transport de fret.

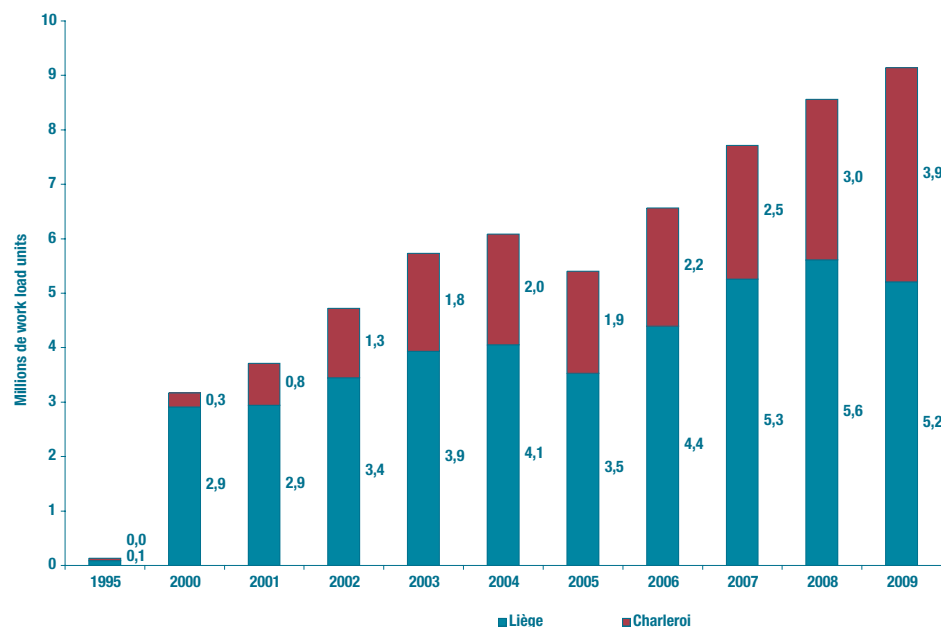


→ 184. Evolution du transport aérien cumulé à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud (en millions de work load units)

Source : SPW – DGO2 – Mobilité et voies hydrauliques – Calculs IWEPS

Note – L'unité work load unit (wlu) permet d'agréger les données de trafic de personnes et de fret afin de comparer les aéroports entre eux. La norme est que 1 passager vaut 1 wlu et 1 tonne de fret vaut 10 wlu.

L'unité wlu est inspirée des conclusions d'une étude réalisée par l'association Airports Council International (ACI) affirmant que le transport par avion d'un million de passagers ou de 100 000 tonnes de fret génère un millier d'emplois directs sur le site aéroportuaire.

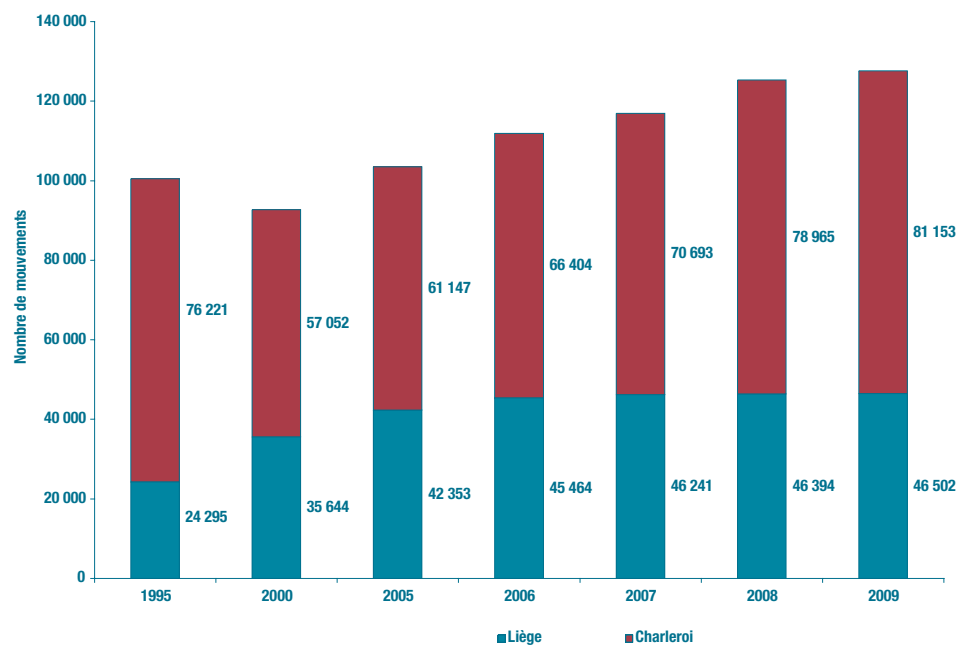


Chapitre 4 : Territoire & Mobilité

Transport aérien

→ 185. Evolution des mouvements (décollages et atterrissages) aériens à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud

Source : SPW – DGO2 – Mobilité et voies hydrauliques – Calculs IWEPS



Chapitre 5 : **Environnement & énergie**

Chapitre 5

Environnement & énergie



Chapitre 5 : Environnement & énergie

Eau

→ 186. Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m³)

Source : SPW – DGO3 – Agriculture, ressources naturelles et environnement (Département de l'environnement et de l'eau)

	2000	2005	2006	2007
Prélèvements en eau souterraine				
Production de boissons	5,3	5,5	5,3	5,5
Industrie extractive (mines et carrières)	27,4	28,1	30,4	30,9
Autres industries	36,6	28,4	31,6	30,0
Autres activités (agriculture, campings, etc)	3,0	2,8	2,3	11,4
Approvisionnement public	324,3	308,7	306,3	303,0
Total	396,5	373,5	375,8	380,7
Prélèvements en eau de surface				
Eau de refroidissement (centrales électriques)	2 331,8	1 734,7	1 820,9	1 641,7
Eau de refroidissement (autres industries)	364,2	212,2	218,8	141,7
Utilisations industrielles (autres que le refroidissement)	263,0	207,8	133,5	232,2
Approvisionnement public	73,2	76,2	82,3	81,0
Total	3 032,2	2 230,9	2 255,5	2 096,7

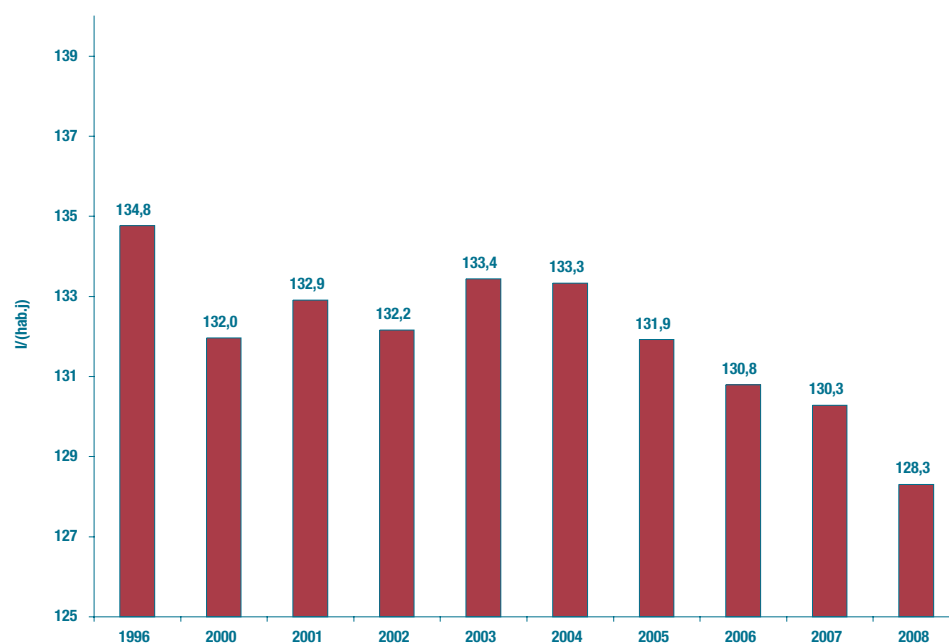
Chapitre 5 : Environnement & énergie

Eau

En 2008, la consommation moyenne d'eau de distribution par habitant et par jour en Wallonie s'élève à 128 litres. Ce niveau de consommation est l'un des plus faibles de l'Europe des 25, où il varie entre 102 et 317 litres par habitant par jour (l/(hab.j)), selon les pays (source : Eureau, 2009). La quantité d'eau de distribution utilisée en Wallonie pour satisfaire uniquement les besoins domestiques (cuisine, hygiène, sanitaire, etc.) est estimée à 89 litres par habitant et par jour en moyenne pour 2008 (estimation effectuée par AQUAWAL) (indicateur 187).

→ **187. Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie en litres par habitant et par jour (l/(hab.j))**

Sources : Belgaqua, Aquawal, SPW – DGO3 – Agriculture, ressources naturelles et environnement



Chapitre 5 : Environnement & énergie

Eau

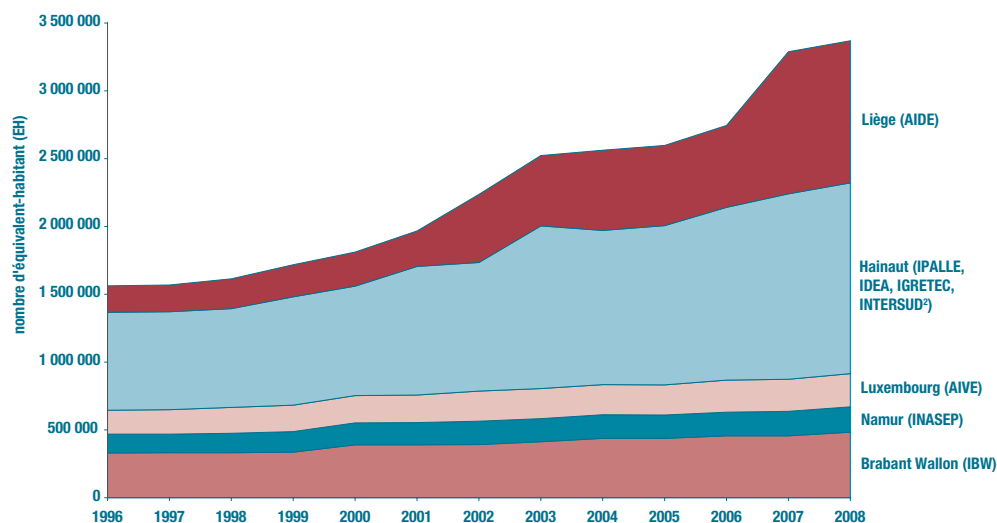
Depuis la création de la Société publique de gestion de l'eau (SPGE) en 2000, l'assainissement collectif des eaux usées a presque doublé, essentiellement grâce à la mise en service de stations d'épuration de grande capacité (> 10 000 EH¹), dont la dernière et la plus importante de Wallonie (Liège-Oupeye : 446 500 EH) a été inaugurée en novembre 2007. Malgré les investissements très importants consentis ces dix dernières années (1,6 milliard d'euros), la Wallonie accuse encore un retard en matière de gestion des eaux usées urbaines résiduaires, en regard des obligations et des échéances européennes. Les 159 stations d'épuration d'une capacité égale ou supérieure à 2 000 EH, en service au 1^{er} janvier 2009, permettent de traiter une charge polluante d'environ 3 238 000 EH, ce qui représente les trois-quarts de la capacité épuratoire qui aurait dû être installée fin 2005 pour respecter les obligations de la directive 91/271/CEE. Fin 2008, on estime qu'environ un tiers des 2 989 000 habitants situés en zones d'assainissement collectif rejetait encore des eaux usées non traitées par une station d'épuration publique. Les situations peuvent toutefois être fort contrastées selon les sous-bassins hydrographiques considérés (75% dans le sous-bassin Meuse amont versus 15 % dans le sous-bassin de la Haine par exemple) (Cellule état de l'environnement wallon, 2010) (indicateurs 188 et 189).

→ 188. Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie

Sources : Société publique de gestion de l'eau (SPGE), SPW – DGO3 – Agriculture, ressources naturelles et environnement (Direction de l'état environnemental - Département de l'étude du milieu naturel et agricole)

Notes –

1. « Les capacités des stations d'épuration s'expriment en équivalent habitant (EH). L'EH est une notion théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour » (Cellule état de l'environnement wallon (2007) : Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007, Ed. MRW-DGRNE, p. 368).
2. L'organisme d'assainissement agréé INTERSUD (province de Hainaut) n'existe plus en tant que tel depuis 2008, car il a fusionné avec IPALLE.



Chapitre 5 : Environnement & énergie

Eau

→ **189. Population wallonne habitant en zone d'assainissement collectif par sous bassin-hydrographique en 2008**

Sources : Société publique de gestion de l'eau (SPGE), SPW – DGO3 – Agriculture, ressources naturelles et environnement

Notes –

- « Les capacités des stations d'épuration s'expriment en équivalent habitant (EH). L'EH est une notion théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour » (Cellule état de l'environnement wallon (2007) : Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007, Ed. MRW-DGRNE, p. 368).
- Les zones d'assainissement collectif impliquent la collecte des eaux usées et le traitement de ces eaux dans des stations d'épuration publiques. Ce régime s'applique aux agglomérations supérieures ou égales à 2 000 EH, mais aussi aux agglomérations de plus petite taille, lorsqu'il existe une station d'épuration collective, et/ou lorsque 75% des égouts sont existants et en bon état, et/ou lorsque des spécificités environnementales le justifient (Cellule état de l'environnement wallon (2007) : Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007, Ed. MRW-DGRNE, p. 365).

1. PASH : plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique.

2. STEP : station d'épuration.

Sous-bassin	Nombre d'habitants en zones d'assainissement collectif selon les PASH ¹	Nombre d'habitants en zones d'assainissement collectif dont les eaux usées sont épurées par une STEP ² publique	Pourcentage de la population en zones d'assainissement collectif dont les eaux usées sont épurées par une STEP ² publique
Amblève	36 188	18 147	50,1
Dendre	84 854	57 159	67,4
Dyle-Gette	234 799	186 768	79,5
Escaut-Lys	195 828	137 464	70,2
Haine	383 467	329 092	85,8
Lesse	51 268	32 302	63,0
Meuse amont	194 842	50 686	26,0
Meuse aval	658 971	383 490	58,2
Moselle	26 974	19 816	73,5
Oise	930	0	0,0
Ourthe	95 711	74 330	77,7
Sambre	553 957	402 225	72,6
Semois-Chiers	113 050	66 381	58,7
Senne	193 032	108 022	56,0
Vesdre	164 856	136 247	82,6
Total	2 988 728	2 002 130	67,0

Chapitre 5 : Environnement & énergie

Déchets

En 2008, près de 1 968 kilotonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectés en Wallonie, ce qui représente en moyenne 569 kg de déchets collectés par habitant. Ce chiffre est globalement en hausse depuis 1997. Cette évolution résulte notamment de l'augmentation de la consommation des ménages exprimée en termes de dépenses totales. Depuis 2001, les quantités d'ordures ménagères (OM) collectées se sont stabilisées autour de 300 kg par habitant par an (kg/(hab.an)), soit légèrement au-dessus de l'objectif du Plan wallon des déchets (PWD) pour 2010. Les fractions grossières ont progressé de manière constante pour atteindre 272 kg/hab en 2008. Ce phénomène s'explique notamment par une utilisation croissante des parcs à conteneurs par les citoyens. Depuis 1997, la part des déchets ménagers et assimilés collectés sélectivement en Wallonie a doublé pour tendre vers l'objectif fixé par le Plan wallon des déchets (PWD), soit un taux de collecte sélective de 65% en 2010. Depuis 1997, en Wallonie, la proportion de déchets ménagers et assimilés collectés et dirigés en première destination vers des centres de pré-traitement (regroupement, transfert ou tri) est en constante augmentation. En 2008, près de 44% des déchets étaient dirigés en première destination vers des centres de valorisation, essentiellement pour les matières non métalliques (compostage des déchets verts, recyclage des déchets inertes, etc.). En ce qui concerne les autres modes de gestion, les quantités de déchets envoyés en première destination vers les incinérateurs et les centres d'enfouissement technique sont en baisse. (Cellule état de l'environnement wallon, 2010) (indicateurs 190 à 192).

→ **190. Collecte des déchets ménagers et assimilés en Wallonie : répartition en pourcentage des collectes sélectives et non sélectives**

Source : SPW – DGO3 – Agriculture, ressources naturelles et environnement – Département du sol et des déchets (DSD) (Bases de données FEDEM + CETRA)

	Collectes non sélectives			Collectes sélectives			
	Collecte des ordures ménagères brutes	Collecte des déchets communaux	Total	Collecte en parcs à conteneurs	Collecte en bulles	Collecte en porte à porte	Total
1997	61,1	5,4	66,5	27,7	2,3	3,4	33,5
2000	41,7	8,4	50,1	37,2	4,0	8,6	49,9
2005	33,3	7,0	40,3	45,0	4,2	10,5	59,7
2006	33,1	7,6	40,7	44,6	4,1	10,6	59,3
2007	32,3	7,2	39,5	45,8	4,1	10,6	60,5
2008	30,6	7,6	38,2	46,7	4,2	10,8	61,8

Chapitre 5 : Environnement & énergie

Déchets

→ 191. Collecte des déchets ménagers et assimilés en Wallonie : évolution des quantités par type de déchets (en milliers de tonnes)

Source : SPW – DGO3-Agriculture, ressources naturelles et environnement – Département du sol et des déchets (DSD) (Bases de données FEDEM + CETRA).

Note –

- Les déchets ménagers sont composés des ordures ménagères et des fractions grossières des déchets ménagers.
- Les ordures ménagères comprennent les ordures ménagères brutes ou OMB (déchets tout venant, non triés) et les ordures ménagères collectées sélectivement (PMC, papiers et cartons, verres, déchets organiques de cuisine...).
- Les fractions grossières des déchets ménagers comprennent : les déchets verts (déchets de jardins), les déchets encombrants (électroménagers, métaux, meubles...) et les déchets inertes (briquillons, vaisselle...).

Type de déchets	1997	2000	2005	2006	2007	2008
Ordures ménagères brutes (OMB) et assimilés	1 067,5	729,7	648,6	659,5	657,2	630,8
Déchets organiques de cuisine	0,4	3,9	14,2	15,1	15,9	16,3
Papiers et cartons	74,8	155,5	193,0	198,5	201,7	204,9
Verres	52,8	88,8	101,2	102,3	101,3	102,5
PMC	9,0	40,4	50,1	51,3	50,8	52,0
Huiles et déchets spéciaux	3,6	6,0	8,1	8,0	8,0	8,4
Autres (autres, pneus usagés, textiles, liège)	5,9	3,9	4,0	5,5	12,5	15,4
Déchets encombrants collectés sélectivement	27,7	50,0	111,8	118,7	127,5	135,5
Déchets encombrants mélangés	173,4	229,7	207,1	211,1	205,0	181,8
Déchets inertes	233,3	293,0	349,3	366,9	365,2	370,0
Déchets verts	92,3	181,1	228,7	233,8	254,3	250,0
Total déchets ménagers et assimilés	1 740,7	1 782,0	1 916,3	1 970,7	1 999,5	1 967,6

→ 192. Evolution du traitement des déchets ménagers et assimilés en Wallonie (en pourcentage)

Source : SPW – DGO3-Agriculture, ressources naturelles et environnement – Département du sol et des déchets (DSD) (Bases de données FEDEM + CETRA)

	1997	2000	2008
Non déterminé	-	-	1,4
Réutilisation	-	-	-
Prétraitement (tri, regroupement...)	1,4	2,9	30,0
Valorisation :			
Compostage	11,0	16,2	14,0
Biométhanisation	0,0	0,0	4,2
Autres valorisations (énergétique, matières métalliques)	10,7	21,8	25,0
Elimination :			
Incinération	34,8	22,6	18,7
Centres d'enfouissement technique (CET)	42,2	36,5	6,6

Chapitre 5 : Environnement & énergie

Nature & forêt

→ 193. Evolution de la surface boisée productive et dégâts forestiers (taux de défoliation) en Wallonie (en hectares)

Source : SPW – DGO3 – Agriculture, ressources naturelles et environnement – Département de la nature et des forêts (Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie et inventaire phytosanitaire des forêts)

	2000		2008	
Superficie totale boisée	477 800		479 500	
dont				
Forêt publique	228 600		237 100	
Forêt privée	249 200		242 400	
dont en %	feuillus	résineux	feuillus	résineux
Sans dégâts visibles (degré 0)	62,6	72,5	61,6	56,7
Dégâts faibles (degré 1)	25,1	15,2	23,1	28,9
Dégâts apparents (degrés 2,3,4)	12,4	12,3	15,2	14,4

→ 194. Répartition des surfaces forestières wallonnes par type de peuplement en 2008 (en hectares)

Source : SPW – DGO3 – Agriculture, ressources naturelles et environnement – Département de la nature et des forêts (Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie)

	Soumis au régime forestier	Non soumis au régime forestier	Total
Feuillus			
Futaie feuillue			
Hêtraies	33 250	9 500	42 750
Chênaies	30 300	21 400	51 700
Peuplements de feuillus nobles	25 550	22 500	48 050
Autres peuplements feuillus	14 450	19 150	33 600
Total	103 550	72 550	176 100
Taillis sous futaie			
Hêtraies	350	600	950
Chênaies	17 950	12 950	30 900
Peuplements de feuillus nobles	4 300	7 450	11 750
Autres peuplements feuillus	4 850	7 500	12 350
Total	27 450	28 500	55 950
Taillis	4 350	10 050	14 400
Peupleraies	1 150	8 650	9 800
Total des feuillus (1)	136 500	119 750	256 250
Résineux			
Futaie résineuse			
Pessières	70 650	92 800	163 450
Douglasiaies	6 200	7 750	13 950
Mélèzières	3 500	4 050	7 550
Pineraies	7 700	4 900	12 600
Autres peuplements résineux	12 550	13 150	25 700
Total des résineux (2)	100 600	122 650	223 250
Zones productives (1) + (2)	237 100	242 400	479 500
Autres affectations	29 950	44 550	74 500
Total zones forestières	267 050	286 950	554 000

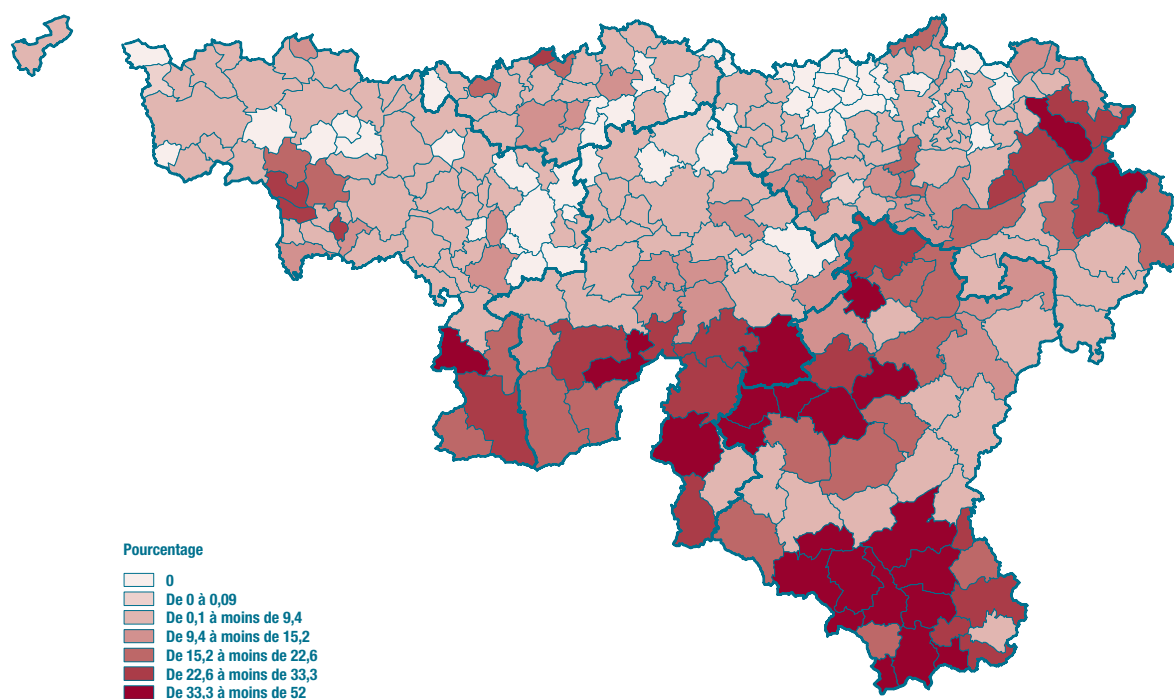
Chapitre 5 : Environnement & énergie

Nature & forêt

Mené à l'échelle européenne selon des normes propres à chaque état de l'Union européenne, le programme Natura 2000 s'attache à préserver certaines espèces ainsi que les milieux naturels qui les abritent et leurs permettent de se développer harmonieusement. Des zones ont été désignées selon des critères précis et font l'objet de soins particulièrement attentifs (indicateur 195).

→ 195. Proportion du territoire communal sous statut Natura 2000 en Wallonie

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement (DGRNE) – Direction de la coordination de l'information (DCI). Sur base de la décision du Gouvernement wallon du 26 septembre 2002 complétée par celles du 3 février 2004 et du 24 mars 2005 – Calculs IWEPS
Note – Wallonie : 13,1%.



Chapitre 5 : Environnement & énergie

Air

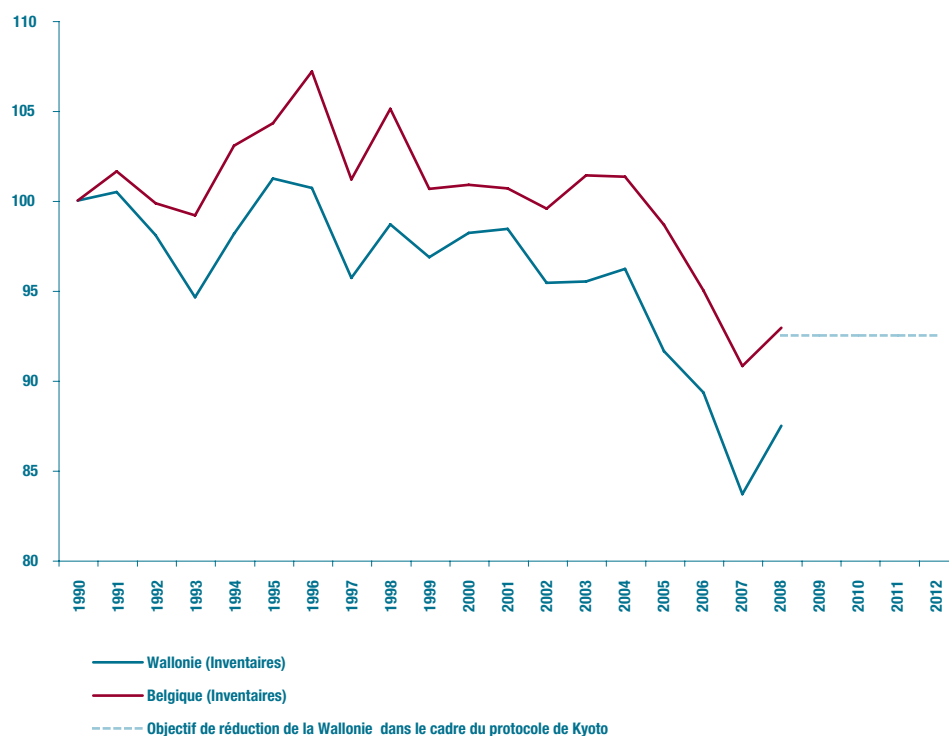
Dans le cadre du protocole de Kyoto, l'objectif de la Wallonie (identique à celui de la Belgique) est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 7,5% durant la période 2008-2012 par rapport à l'année de référence¹. Sur la base des derniers inventaires disponibles, les émissions anthropiques de GES en Wallonie ont diminué de 12,5% entre 1990 et 2008 et de 12,6% par rapport aux émissions de l'année de référence. La Wallonie atteint donc actuellement l'objectif fixé par le protocole de Kyoto. En ce qui concerne les objectifs à plus long terme (tels que définis par le « Paquet Energie/Climat » approuvé par les états membres de l'Union européenne en décembre 2008, à savoir réduire les émissions de GES de 20% en unilatéral d'ici 2020 voire de 30% en cas d'accord international post-Kyoto), ils ne pourront être atteints sans l'adoption de mesures complémentaires (en partie envisagées dans le projet de Plan Air-Climat) (indicateur 196).

→ 196. Emissions de gaz à effet de serre (GES) : comparaison Wallonie-Belgique (1990 = 100)

Source : Agence wallonne de l'air et du climat, inventaire GES (avril 2010)

Notes –

- L'inventaire wallon des émissions de GES, additionné aux inventaires de la Région flamande et de la Région de Bruxelles-Capitale, forme l'inventaire belge rapporté annuellement par la Belgique dans le cadre du protocole de Kyoto et de la Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les données présentées au niveau des indicateurs AIR ont servi à élaborer l'inventaire national transmis à l'United Nations framework convention on climate change (UNFCCC) en avril 2010.
 - Les données présentées tiennent compte des émissions des six GES couverts par le protocole de Kyoto : (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆) et pondérés par leur potentiel de réchauffement global.
 - Il s'agit des émissions brutes de GES et non pas des émissions nettes car les quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (sols agricoles, forêts) n'ont pas été déduites du total des émissions de GES (hors Changement d'affectation des terres et de la foresterie (CATF)).
 - On ne tient pas compte, dans le cadre du protocole de Kyoto, des émissions de CO₂ liées à la combustion de biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et des émissions dues au transport aérien international (civil). Sont cependant comprises les émissions de l'aviation militaire et celles des petits avions (tourisme, écolage) utilisés dans les limites nationales.
 - Les projections ont été réalisées en tenant compte des mesures et politiques déjà approuvées. Les résultats doivent être interprétés avec prudence étant donné les incertitudes, notamment quant à l'évolution du contexte socio-économique régional, européen et mondial.
1. Le total des émissions annuelles est divisé par le total des émissions de l'année de référence (1990 pour les gaz non fluorés et 1995 pour les gaz fluorés). Depuis 2007, les émissions officielles de l'année de référence ont été définitivement approuvées dans le cadre du protocole de Kyoto.



Chapitre 5 : Environnement & énergie

Air

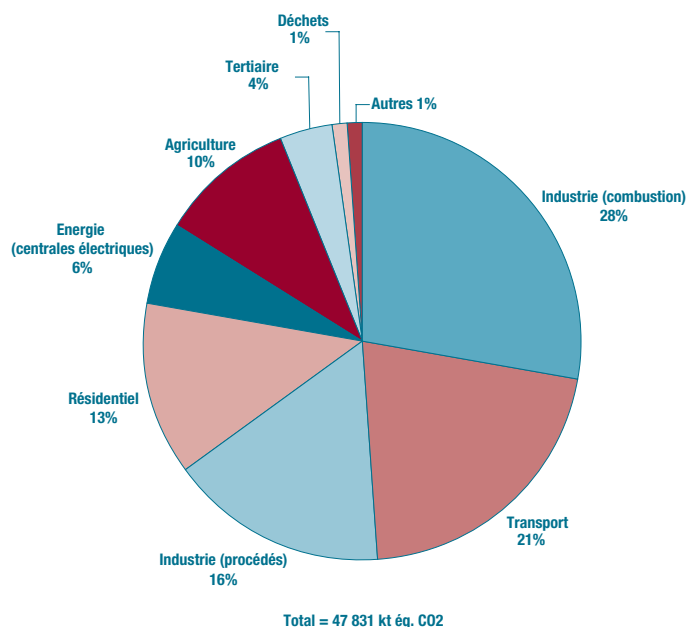
La Wallonie a émis en 2008 47,8 millions de tonnes de CO₂-équivalents de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Le CO₂, qui représente 86% des émissions totales de GES, est principalement émis lors des processus de combustion : industrie, transport, chauffage résidentiel, industrie de production d'électricité et tertiaire. Le CH₄, qui représente 5% des émissions totales, provient à 82% de l'agriculture et à 6% du secteur des déchets, le reste provenant de l'ensemble des processus de combustion. Le N₂O (8% des émissions totales) est principalement émis par l'agriculture (64%) et l'industrie chimique (25%). Enfin, les gaz fluorés (1% des émissions totales) sont émis lors de la fabrication et l'utilisation de certains produits (réfrigération, mousses isolantes, etc.), (extraits de l'inventaire de GES - note interne, Agence wallonne de l'air et du climat (AWAC) avril 2010) (indicateur 197).

→ 197. Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre (GES), en Wallonie en 2008

Source : Agence wallonne de l'air et du climat (AWAC), inventaire GES (avril 2010)

Notes –

- Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone - forêts, sols agricoles). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du protocole de Kyoto, les émissions de CO₂ liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).
- L'aviation militaire a été incorporée dans le secteur des transports.
- Il n'a pas été tenu compte des gaz fluorés (ces émissions sont difficiles à répartir).
- Kt éq. CO₂ = kilo tonnes équivalent CO₂.



Chapitre 5 : Environnement & énergie

Air

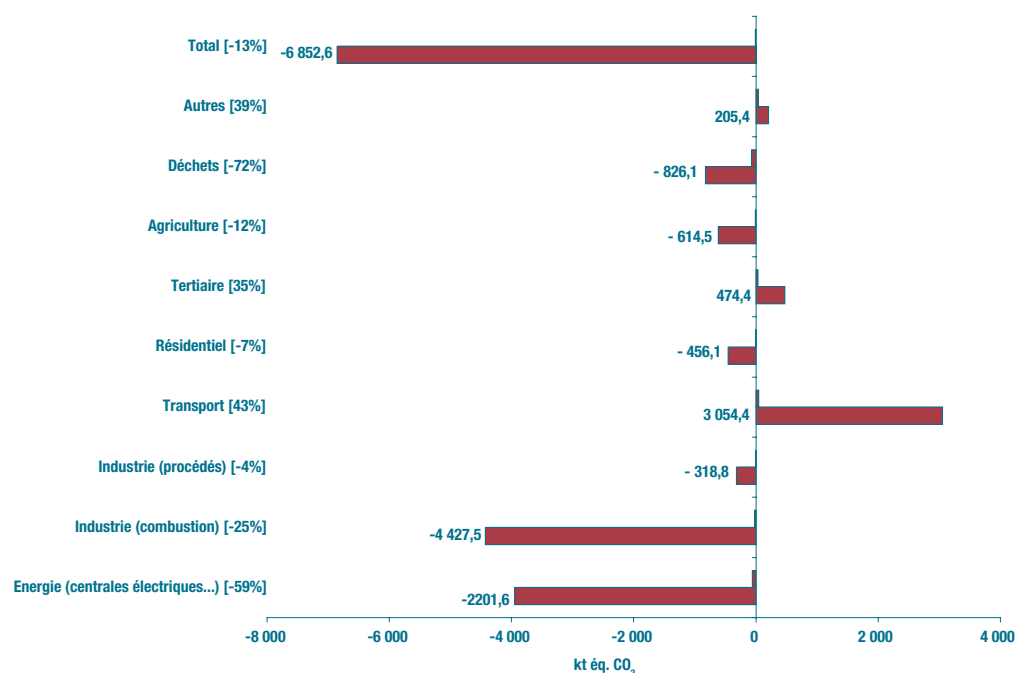
L'évolution favorable, à savoir **-12,5% d'émission de gaz à effet de serre (GES)** depuis 1990, résulte de tendances très contrastées entre les secteurs : une diminution dans les secteurs de la production d'énergie et de l'industrie, mais une augmentation continue des émissions liées au transport routier ; le secteur des transports est celui dont les émissions de GES augmentent le plus, tant du point de vue relatif (43% de croissance) que du point de vue absolu (+3 054 kt éq. CO₂) (indicateur 198).

→ 198. Evolution sectorielle des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 1990 à 2008 en Wallonie

Source : Agence wallonne de l'air et du climat, inventaire GES (avril 2010)

Notes –

- Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone - forêts, sols agricoles). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du protocole de Kyoto, les émissions liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).
- L'aviation militaire a été incorporée dans le secteur des transports.
- Il y a plusieurs manières de répartir les émissions dans les différents secteurs d'activité, c'est pourquoi les chiffres donnés ici peuvent différer d'autres présentations. Pour comparer, il est nécessaire de repartir des inventaires détaillés.
- Pour les gaz fluorés, qui sont difficiles à répartir dans les différents secteurs d'activité, l'évolution concerne la période 1995-2007.



Chapitre 5 : Environnement & énergie

Air

Certains polluants atmosphériques tels que le dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote (NO_x) et l'ammoniac (NH₃) peuvent se transformer en composés acides ou potentiellement acidifiants. Ils sont principalement générés par l'oxydation des combustibles fossiles et sont responsables des phénomènes d'acidification et d'eutrophisation du milieu. Les émissions de polluants acidifiants en Wallonie (exprimés en Aeq¹) ont diminué de 45% entre 1990 et 2008, conséquence notamment de la forte réduction des émissions de SO₂ (-71%) durant cette période. En d'autres termes, le phénomène d'acidification est de plus en plus à associer aux émissions d'azote qu'à celles du soufre (les émissions de SO₂ ne représentent plus en 2008 que 20% des émissions totales pour 39% en 1990) (indicateur 199).

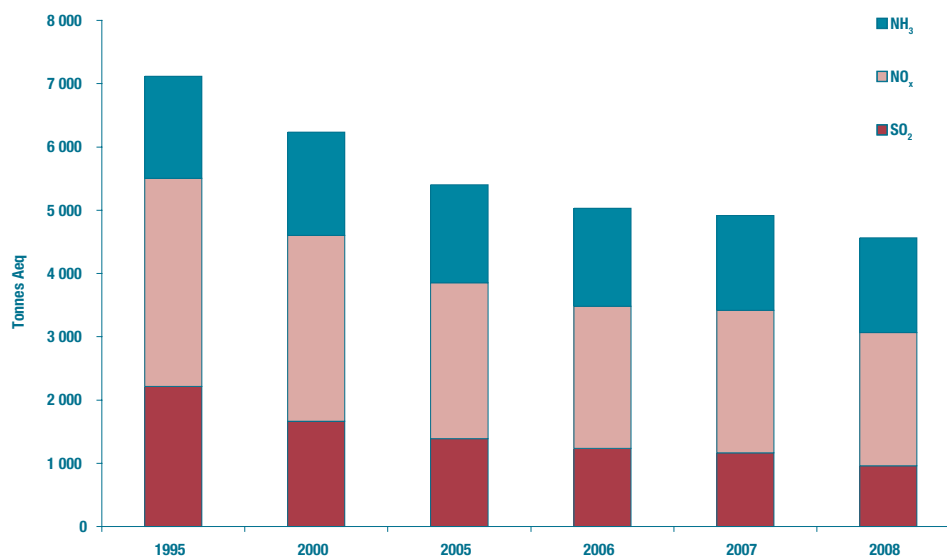
→ 199. Evolution des émissions de substances acidifiantes en Wallonie

Source : Agence wallonne de l'air et du climat (septembre 2010)

Notes –

- Cet indicateur vise à caractériser la quantité globale de substances rejetées dans l'atmosphère qui contribuent à des échelles géographiques et temporelles variables aux phénomènes d'acidification des milieux terrestre, aérien et aqueux. Il est basé sur la mobilisation potentielle de l'ion H⁺. Seuls le SO₂, les NO_x et le NH₃ sont pris en compte dans le calcul de cet indicateur car un rapide calcul démontre que les autres substances, qui participent également à l'acidification comme le HCl, n'interviennent que marginalement du fait de leur faible niveau d'émission comparé à ces trois substances. Le calcul est effectué en affectant respectivement aux émissions de SO₂, NO_x et NH₃ les coefficients suivants : 0,0313, 0,0217 et 0,0588.
- La directive 2001/81/CE (dite directive NEC - National Emissions Ceilings) fixe des plafonds d'émissions pour certains polluants atmosphériques dont le SO₂, les NO_x et le NH₃ pour chaque état membre. Le plafond pour l'ensemble des émissions de substances acidifiantes en Wallonie à l'horizon 2010 est estimé à 4 313,5 tonnes Aeq.

1. Aeq = Unité équivalent acide.



Chapitre 5 : Environnement & énergie

Energie

En 2008, la consommation finale d'énergie de la Wallonie (151,3 TWh¹) est en hausse de 4,7% par rapport à l'année précédente et de 3,5% par rapport à 1990. La consommation des secteurs industriel et du transport est stable et la consommation du secteur domestique, en hausse, en raison d'un climat plus rigoureux en 2008 et d'un phénomène de stockage de gasoil dû aux fluctuations des prix (Bilan énergétique de la Région wallonne 2008). Depuis 1990, ce sont les secteurs tertiaire et du transport qui ont connu les plus fortes progressions, respectivement +61% et +32%. En 2008, la part de l'industrie représentait 43% de la consommation finale totale pour 52% en 1990 ; celle du transport a continué de croître pour atteindre les 24% en 2008 (19% en 1990). Le secteur des transports est le plus dépendant des produits pétroliers et les possibilités de substitution y sont les plus faibles. L'analyse de l'évolution de la consommation par source ou vecteur énergétique indique une forte chute au niveau des combustibles solides et gaz dérivés (-46% depuis 1990), ainsi qu'une augmentation importante de la consommation du gaz naturel (+20%), de l'électricité (+40%) et des carburants au niveau des produits pétroliers (+32%). En 2008, les produits pétroliers représentent d'ailleurs la source énergétique la plus importante (43%), suivis par le gaz naturel (21%), l'électricité (17%) et les combustibles solides et gaz dérivés (à peine 13% en 2008 contre 24% en 1990) (indicateur 200).

→ 200. Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur et par vecteur en Wallonie

Sources : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie - Direction énergie et bâtiment durable (DEBD), Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD)

Notes –

- Il s'agit de la consommation énergétique finale par secteur et par vecteur en ce compris les usages non énergétiques.

1. TWh : térawattheure, 1 TWh équivaut à 1 milliard de KWh.

2. PCI : pouvoir calorifique inférieur.

3. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

4. Autres : énergies renouvelables, vapeur cogénérée ou de récupération, gaz de process, déchets industriels non renouvelables.

		Consommation par secteur					Total
		Industrie	Logement	Tertiaire	Agriculture	Transport	
en TWh ¹ PCI ²	1990	76,3	32,3	8,5	1,2	27,8	146,2
	1995	76,3	35,6	10,1	1,2	30,3	153,5
	2000	75,5	34,1	11,3	1,1	33,9	155,9
	2005	66,5	36,5	12,3	1,2	36,8	153,2
	2006	65,7	34,0	12,2	1,2	36,1	149,2
	2007	64,4	30,4	11,9	1,2	36,6	144,5
	2008	64,6	35,2	13,8	1,2	36,6	151,3
	Evolution 1990-2008 en %	-15,4	8,9	61,4	-2,8	31,7	3,5
TCAM ³ 1990-2008 en %		-0,9	0,5	2,7	-0,2	1,5	0,2
Evolution 2007-2008 en %		0,2	15,7	15,9	0,4	0,1	4,7

		Consommation par vecteur					Total
		Solides et gaz dérivés	Produits pétroliers	Gaz naturel	Electricité	Autres ⁴	
en TWh ¹ PCI ²	1990	35,2	59,3	26,9	17,8	6,9	146,2
	1995	29,7	63,0	30,9	21,1	8,9	153,5
	2000	25,8	63,9	33,7	23,4	9,1	155,9
	2005	17,8	68,5	34,0	23,9	9,1	153,2
	2006	17,3	64,3	33,5	24,8	9,4	149,2
	2007	15,5	61,4	33,0	24,9	9,6	144,5
	2008	18,9	64,8	32,3	25,0	10,2	151,3
	Evolution 1990-2008 en %	-46,2	9,3	20,2	40,3	47,9	3,5
TCAM ³ 1990-2008 en %		-3,4	0,5	1,0	1,9	2,2	0,2
Evolution 2007-2008 en %		22,4	5,6	-2,2	0,4	6,2	4,7

Chapitre 5 : Environnement & énergie

Energie

Un des objectifs pour lesquels les états membres de l'Union européenne se sont engagés lors de l'accord « Paquet Energie-Climat » en décembre 2008 est notamment que la part de l'énergie renouvelable représente au moins 20% de la consommation finale en 2020. Cet objectif décliné au niveau belge donne le seuil de 13% à atteindre. Pour les régions, aucun accord sur la répartition de l'effort n'est pour l'heure finalisé. L'application théorique des modalités de calculs prescrites dans l'accord européen montre que, pour la Wallonie, la part du renouvelable dans la consommation finale en 2008 est de 5%. L'objectif renouvelable se rapporte à la consommation finale et sa mesure suppose de prendre en compte l'ensemble des consommations électriques d'origine renouvelable (éolien, hydroélectricité, électricité issue de la combustion de la biomasse) avec toutes les consommations de chaleur renouvelable (bois brûlé chez les particuliers, biogaz de décharge valorisé sous forme de chaleur, géothermie, etc.), ainsi que la part de biocarburants consommés par les Wallons. La raréfaction des ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon), la recherche d'une moindre dépendance énergétique et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre imposent de plus en plus le recours à des sources d'énergies renouvelables. On constate une augmentation de la production électrique renouvelable grâce à l'hydraulique, au progrès de l'éolien (+42% par rapport à 2007) et à la biomasse (indicateur 201).

→ 201. Energies renouvelables disponibles en Wallonie pour la consommation finale et puissance installée

Sources : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie - Direction énergie et bâtiment durable (DEBD), Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD)

Notes –

- Une énergie renouvelable est une énergie produite à partir d'une source qui, contrairement aux énergies fossiles, se régénère au moins au même rythme que celui auquel on l'utilise.

1. GWh : gigawattheure.

2. MWé : mégawatt électrique.

Evolution de la part des énergies renouvelables disponibles pour la consommation finale en Wallonie										
Production en GWh ¹	2005		2006		2007		2008		2008 en %	
	Chaleur/ vapeur	Electri- cité	Chaleur/ vapeur	Electri- cité	Chaleur/ vapeur	Electri- cité	Chaleur/ vapeur	Electri- cité	Chaleur/ vapeur	Electri- cité
Hydroélectricité		280		351		381		402		19,8
Eoliennes		71		126		209		297		14,6
Solaire photovoltaïque		0		0		0		4		0,2
Solaire thermique	14		19		27		50		0,9	
Géothermie	14		14		12		18		0,3	
Pompes à chaleur	13		13		24		37		0,6	
Incinération de déchets ménagers		33		33	0	35	0	36	0,0	1,8
Bois de chauffage	1 147		1 358		1 347		1 431		24,6	0,0
Sous-produits végétaux et animaux	2 224	349	2 577	607	2 373	851	2 890	1 161	49,6	57,2
Fermentation de boues de station d'épuration	3	0	2	0	2	0	3	0	0,0	0,0
Fermentation d'effluents industriels	11	6	15	8	23	12	27	12	0,5	0,6
Fermentation de déchets org. ménagers	3	3	3	3	3	3	1	3	0,0	0,1
Fermentation d'effluents d'élevage	1	3	2	5	3	8	12	8	0,2	0,4
Récupération de gaz de décharge	5	100	6	102	4	101	9	101	0,1	5,0
Autres biocarburants liquides	0	0	0	0	4	8	7	6	0,1	0,3
Combustibles de substitution	1 221		1 458		1 274		1 345		23,1	
Total	4 656	845	5 468	1 235	5 095	1 609	5 830	2 031	100	100

Evolution de la puissance électrique renouvelable, puissance installée					
Puissance électrique maximale en MWé ²	2005	2006	2007	2008	2008 en %
Hydraulique	116,1	116,1	116,2	115,9	22,4
Solaire photovoltaïque	0,0	0,2	0,5	9,3	1,8
Eoliennes	49,5	72,2	122,9	161,5	31,2
Déchets urbains	12,4	13,7	13,7	13,7	2,6
Bois/déchets de bois/autres déchets solides	112,0	112,5	142,7	185,5	35,8
Gaz de décharge	8,6	18,3	18,0	18,1	3,5
Gaz de digestion des boues	0,5	0,5	0,5	0,5	0,1
Biocarburants		3,0	4,7	4,7	0,9
Autres biogaz	4,8	7,0	9,1	9,0	1,7
Total	303,8	343,5	428,3	518,2	100

Chapitre 5 : Environnement & énergie

Energie

La production nette d'électricité en Wallonie s'élève à 30,5 TWh¹ en 2008 (32 TWh avec la production des centrales à accumulation par pompage), soit une diminution de 4% par rapport à 2007. A titre indicatif, la consommation wallonne d'électricité est d'un peu moins de 25 TWh ; la Wallonie est donc exportatrice d'électricité. La production électrique wallonne, bien qu'elle se diversifie grâce au recours croissant aux énergies renouvelables, reste très largement dépendante de l'énergie nucléaire fournie par les trois réacteurs de Tihange. L'énergie nucléaire, avec 23 TWh pour un total de 31 TWh produit en 2008, assure à elle seule près des trois quarts de la production électrique wallonne. L'autre grand moyen de production électrique est le gaz naturel brûlé principalement dans des centrales turbine gaz vapeur (15%). La part des énergies renouvelables dans la production électrique wallonne reste assez faible (7% en 2008), malgré une progression de 42% au niveau de l'éolien pour 2008 (indicateur 202).

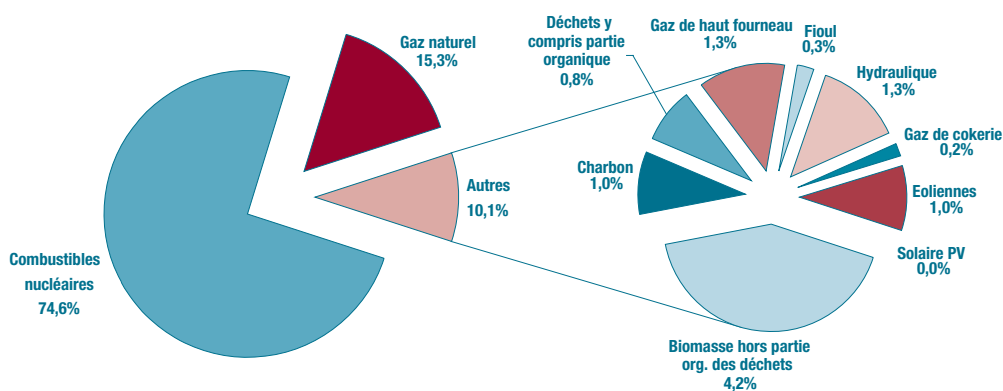
→ 202. Pourcentage de la production nette d'électricité par vecteur énergétique en Wallonie en 2008

Sources : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie – Direction énergie et bâtiment durable (DEBD), Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD)

Notes –

- Il s'agit de la production nette d'électricité hors production des centrales d'accumulation par pompage (1 338 GWh en 2008). Les sources d'énergies renouvelables sont la biomasse, les déchets organiques, l'hydraulique, l'éolien et le solaire photovoltaïque.

1. TWh : térawattheure, 1 TWh équivaut à 1 milliard de KWh.



Production électrique : 30,5 TWh

Chapitre 5 : Environnement & énergie

Energie

Les prix de l'énergie sont en forte augmentation en 2008. La progression la plus élevée se situe au niveau des combustibles pétroliers (hausse moins prononcée au niveau des carburants grâce au jeu des accises) et s'explique par un prix mondial record du pétrole brut. La libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz naturel au 1^{er} janvier 2007 en Wallonie n'a pas eu l'effet escompté pour les consommateurs domestiques et ce malgré une tendance à la baisse durant l'année 2009 (indicateur 203).

→ 203. Evolution des prix de l'électricité, du gaz et des combustibles pétroliers (1990=100)

Sources : EUROSTAT, SPF Economie, PME, classes moyennes et énergie (EPMECME), SPW-DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie – Direction énergie et bâtiment durable (DEBD), Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD) – Calculs IWEPS

A. Prix (courants) des principaux combustibles et carburants pétroliers

Note – gasoil de chauffage : gasoil extra 50 ppm (partie par million) depuis 2008, minimum 2000 litres; prix du diesel à basse teneur en soufre depuis 2002; prix essence sans plomb 98 RON à basse teneur en soufre depuis 2004.

en euros/litre, tvac	Combustibles pétroliers		Carburants			
	Gasoil chauffage	Propane en vrac	Diesel	Carburant LPG	Super 98 RON	Super 95 RON
1990	0,2202	0,2595	0,5568	0,2659	0,7495	0,7263
2000	0,3669	0,4092	0,8108	0,3932	1,1086	1,0681
2005	0,5155	0,4488	0,807	0,4355	1,1665	1,2746
2006	0,5768	0,4959	1,079	0,4891	1,3766	1,3535
2007	0,5821	0,5139	1,1075	0,5146	1,4159	1,394
2008	0,7806	0,569	1,2701	0,5694	1,496	1,4564
2009	0,5083	0,4701	0,951	0,463	1,141	1,105
en indice 1990=100						
1990	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2000	166,6	157,7	145,6	147,9	147,9	147,1
2005	234,1	172,9	144,9	163,8	155,6	175,5
2006	261,9	191,1	193,8	183,9	183,7	186,4
2007	264,4	198,0	198,9	193,5	188,9	191,9
2008	354,5	219,3	228,1	214,1	199,6	200,5
2009	230,8	181,2	170,8	174,1	152,2	152,1

Chapitre 5 : Environnement & énergie

Energie

B. Prix (courants) de l'électricité pour usages domestique et industriel

Notes –

- Prix semestriels, nouvelle méthodologie depuis 2007 (estimation des prix pour des classes de consommation et non plus pour des clients types).
- Libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz naturel conformément aux directives européennes à partir du 1^{er} juillet 2007 (1^{er} janvier 2007 en Wallonie).
- Les consommateurs de taille moyenne se situent dans les catégories DB, DC et IC
- KWh : kilowattheure.

Pour les consommateurs domestiques						
en euros/kWh, tvac	DA (< 1 000 kWh)	DB (1 000-2 500 kWh)	DC (2 500-5 000 kWh)	DD (5 000-15 000 kWh)	DE (> 15 000 kWh)	
2007-S2	0,2443	0,1867	0,1683	0,1621	0,1562	
2008-S1	0,2785	0,2172	0,1972	0,1768	0,1592	
2008-S2	0,2810	0,2335	0,2081	0,1867	0,1670	
2009-S1	0,2628	0,2156	0,1916	0,1702	0,1459	
2009-S2	0,2673	0,2088	0,1882	0,1677	0,1454	
2010-S1	0,2742	0,2360	0,2032	0,1756	0,1611	
en indice 1990=100	DA (< 1 000 kWh)	DB (1 000-2 500 kWh)	DC (2 500-5 000 kWh)	DD (5 000-15 000 kWh)	DE (> 15 000 kWh)	
2007-S2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
2008-S1	114,0	116,3	117,2	109,1	101,9	
2008-S2	115,0	125,1	123,6	115,2	106,9	
2009-S1	107,6	115,5	113,8	105,0	93,4	
2009-S2	109,4	111,8	111,8	103,5	93,1	
2010-S1	112,2	126,4	120,7	108,3	103,1	
Pour usages industriels						
en euros/kWh, htva	IA < 20 MWh	IB 20-500 MWh	IC 500-2 000 MWh	ID 2-20 GWh	IE 20-70 GWh	IF 70-150 GWh
2007-S2	0,1436	0,1185	0,0949	0,0841	0,0729	0,0615
2008-S1	0,1678	0,1411	0,1069	0,0934	0,0806	0,0725
2008-S2	0,1723	0,1480	0,1096	0,0983	0,0811	0,0742
2009-S1	0,1545	0,1326	0,1111	0,1009	0,0927	0,0849
2009-S2	0,1523	0,1301	0,1105	0,0984	0,0881	0,0757
2010-S1	0,1597	0,1291	0,1054	0,0936	0,0804	0,0716
en indice 1990=100	IA < 20 MWh	IB 20-500 MWh	IC 500-2 000 MWh	ID 2-20 GWh	IE 20-70 GWh	IF 70-150 GWh
2007-S2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2008-S1	116,9	119,1	112,6	111,1	110,6	117,9
2008-S2	120,0	124,9	115,5	116,9	111,2	120,7
2009-S1	107,6	111,9	117,1	120,0	127,2	138,0
2009-S2	106,1	109,8	116,4	117,0	120,9	123,1
2010-S1	111,2	108,9	111,1	111,3	110,3	116,4

Chapitre 5 : Environnement & énergie

Energie

C. Prix (courants) du gaz

Notes –

- Prix semestriels, nouvelle méthodologie depuis 2007 (estimation des prix pour des classes de consommation et non pour plus des clients types).
- Libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz naturel conformément aux directives européennes à partir du 1^{er} juillet 2007 (1^{er} janvier 2007 en Wallonie).
- Les consommateurs de taille moyenne se situent dans les catégories D2 et I3.
- GJ : gigajoule, PCS : pouvoir calorifique supérieur.

Pour les consommateurs domestiques					
en euros/GJ PCS, tvac	D1 (< 20 GJ PCS)	D2 (20-200 GJ PCS)	D3 (> 200 GJ PCS)		
2007-S2	21,48	13,89	12,48		
2008-S1	23,88	16,26	15,23		
2008-S2	28,13	20,24	19,02		
2009-S1	24,44	16,82	15,65		
2009-S2	21,92	14,33	13,05		
2010-S1	22,17	14,70	13,43		
en indice 1990=100	D1 (< 20 GJ PCS)	D2 (20-200 GJ PCS)	D3 (> 200 GJ PCS)		
2007-S2	100,0	100,0	100,0		
2008-S1	111,2	117,1	122,0		
2008-S2	131,0	145,7	152,4		
2009-S1	113,8	121,1	125,4		
2009-S2	102,0	103,2	104,6		
2010-S1	103,2	105,8	107,6		
Pour usages industriels					
en euros/GJ PCS, htva	I1 (< 1 000 GJ PCS)	I2 (1-10 TJ PCS)	I3 (10-100 TJ PCS)	I4 (100-1000 TJ PCS)	I5 (1-4 PJ PCS)
2007-S2	11,09	9,73	7,83	7,18	7,17
2008-S1	12,98	10,93	9,15	8,73	8,87
2008-S2	16,20	12,84	10,79	9,90	9,42
2009-S1	12,82	11,09	9,04	8,81	7,06
2009-S2	11,11	9,86	8,50	8,75	7,29
2010-S1	11,43	10,06	7,93	6,58	5,91
en indice 1990=100	I1 (< 1 000 GJ PCS)	I2 (1-10 TJ PCS)	I3 (10-100 TJ PCS)	I4 (100-1 000 TJ PCS)	I5 (1-4 PJ PCS)
2007-S2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2008-S1	117,0	112,3	116,9	121,6	123,7
2008-S2	146,1	132,0	137,8	137,9	131,4
2009-S1	115,6	114,0	115,5	122,7	98,5
2009-S2	100,2	101,3	108,6	121,9	101,7
2010-S1	103,1	103,4	101,3	91,6	82,4

Chapitre 5 : Environnement & énergie

Energie

La consommation finale d'énergie rapportée au nombre d'habitants en Wallonie et en Belgique reste importante (respectivement 44 et 48 MWh/hbt¹). Le degré d'indépendance énergétique² de la Wallonie est de 4% en 2008. En d'autres termes, 96% de l'énergie consommée ou transformée dans les centrales électriques doit être importée. Il s'agit pour l'essentiel de pétrole, de gaz naturel, de charbon mais aussi d'uranium qui alimente les trois réacteurs nucléaires de Tihange. Depuis la fermeture des dernières mines de charbon, les principales possibilités de production locale sont constituées d'énergies renouvelables (indicateur 204).

→ 204. Consommation finale d'énergie et degré d'indépendance, comparaison internationale en 2008

Sources : SPW – DGO4 – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie – Direction énergie et bâtiment durable (DEBD), Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), EUROSTAT (Bilans énergétiques)

Notes –

1. MWh/hbt : mégawattheure/habitant.

2. Le degré d'indépendance énergétique est défini comme étant la part de la production d'énergie primaire et de la récupération d'énergie (comme les énergies renouvelables, le charbon de terril ou les déchets industriels ou ménagers) dans la consommation intérieure brute. Contrairement à Eurostat, la chaleur nucléaire n'est pas considérée comme une production primaire mais comme une importation d'énergie, l'uranium n'étant pas extrait en Belgique.

	Consommation finale par habitant en MWh/habitant	Degré d'indépendance énergétique
UE-27	30	34,0
UE-15	32	30,5
Wallonie	44	4,0
Allemagne	35	28,1
Autriche	40	32,6
Belgique	48	5,1
Bulgarie	17	30,7
Chypre	30	2,8
Danemark	33	133,6
Espagne	27	10,6
Estonie	31	79,7
Finlande	61	29,5
France	32	8,2
Grèce	22	31,4
Hongrie	22	24,8
Irlande	33	9,6
Italie	27	15,1
Lettonie	21	39,1
Lituanie	21	11,4
Luxembourg	104	1,8
Malte	14	0,0
Pays-bas	49	78,6
Pologne	21	72,6
Portugal	22	17,8
République Tchèque	32	57,5
Roumanie	15	64,9
Royaume-Uni	30	69,4
Slovaquie	26	11,7
Slovénie	32	26,3
Suède	44	32,6

Chapitre 6 : **Gouvernance & Budget**

Chapitre 6

Gouvernance & Budget



Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Budget des pouvoirs publics

Les recettes et dépenses du secteur public reflètent la place importante que ce secteur occupe dans la vie économique et sociale. Les dépenses annuelles de la Région wallonne, des communes, des provinces et CPAS wallons représentent environ 18% du PIB wallon (indicateurs 205 à 208).

→ 205. Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne (en milliers d'euros)

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS
Notes –

- A partir de 2009, la valeur du PIB est estimée (calculs IWEPS).

1. Il s'agit des dépenses prévues lors du deuxième ajustement budgétaire et non des réalisations.

2. Les moyens de paiement sont constitués de l'ensemble des crédits qui impliquent des sorties de fonds à charge du budget de l'année (= crédits d'ordonnancement + crédits non-dissociés) ; ils comprennent les amortissements.

	2000 réalisées	2005 réalisées	2006 réalisées	2007 réalisées	2008 réalisées	2009 ajustées	2010 initiales
Recettes (hors emprunts)	4 799 873	5 423 292	5 883 976	6 155 920	6 187 334	6 370 957	6 340 957
En % du PIB	8,1	7,7	7,9	7,9	7,7	8,0	7,8
Dépenses (moyens de paiement)²	4 824 326	5 632 014	5 900 665	6 083 681	6 785 593¹	7 476 330	7 122 024
En % du PIB	8,1	8,0	7,9	7,8	8,4	9,4	8,7

→ 206. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes (en milliers d'euros)

Sources : Dexia, Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre), sauf pour 2010 où seul le budget ordinaire est donné. A partir de 2009, la valeur du PIB est estimée (calculs IWEPS).

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes	5 084 467	5 194 582	5 199 088	4 858 870	5 801 672	4 212 605
En % du PIB	7,2	7,0	6,7	6,0	7,3	5,2
Dépenses	5 144 765	5 264 331	5 267 754	4 913 633	5 973 357	4 202 487
En % du PIB	7,3	7,1	6,8	6,1	7,5	5,1

→ 207. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes (en milliers d'euros)

Sources : Dexia, Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre). A partir de 2009, la valeur du PIB est estimée (calculs IWEPS).

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes	1 245 896	1 270 237	1 283 964	1 142 443	911 559	878 982
En % du PIB	1,8	1,7	1,6	1,4	1,1	1,1
Dépenses	1 260 801	1 295 481	1 297 282	1 154 669	922 168	881 741
En % du PIB	1,8	1,7	1,7	1,4	1,2	1,1

→ 208. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (en milliers d'euros)

Sources : Dexia (sur la base de données recueillies par enquête annuelle), Institut des comptes nationaux (ICN) – Calculs IWEPS

Note – Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire obtenus par extrapolation, sur base d'un échantillon. Pour 2009, la valeur du PIB est estimée (calculs IWEPS).

	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes	1 245 746	1 286 346	1 379 512	1 329 338	1 447 262
En % du PIB	1,8	1,7	1,8	1,7	1,8
Dépenses	1 274 508	1 325 898	1 410 421	1 364 465	1 491 503
En % du PIB	1,8	1,8	1,8	1,7	1,9

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Budget des pouvoirs publics

Ce sont les communes qui investissent le plus, tant en termes des montants engagés qu'en proportion de leur budget. En 2009, les montants investis par la Région, les communes et les provinces wallonnes atteignent 2,7% du PIB wallon (les investissements des communes représentent à eux seuls 2,2% du PIB) (indicateur 209).

→ **209. Dépenses d'investissement des pouvoirs publics wallons (en milliers d'euros)**

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), Dexia – Calculs IWEPS

Note – le programme d'investissement de la Région wallonne recouvre tous les secteurs d'activité du budget qui, directement ou indirectement, contribuent à l'accroissement du patrimoine régional. Sont donc visés les travaux réalisés (1) par le Service public de Wallonie, (2) par les organismes d'intérêt public, au travers de subventions en capital allouées par la Région, (3) par les pouvoirs subordonnés ou les intercommunales dans le contexte des travaux subsidiés. C'est l'optique "ordonnancements" qui est présentée pour cet indicateur.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Région wallonne						
Total du programme d'investissement	388 902	408 942	391 064	424 492	358 436	370 335
En % du total des moyens de paiement	6,9	6,9	6,4	6,3	4,8	5,2
Communes wallonnes						
Dépenses d'investissement (exercice propre)	1 307 926	1 361 853	1 252 458	1 457 146	1 726 540	-
En % du total des dépenses	25,4	26,5	24,3	29,7	41,6	
Provinces wallonnes						
Dépenses d'investissement (exercice propre)	111 914	100 878	86 481	84 522	82 735	84 572
En % du total des dépenses	8,9	7,8	6,7	7,3	9,0	9,6

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Budget des pouvoirs publics

L'entrée en vigueur de la loi portant sur le refinancement des Communautés et l'extension des compétences fiscales des régions a déplacé sur la Région wallonne une partie des impôts auparavant perçus par le pouvoir fédéral et la Communauté française. Ceci explique la hausse des recettes fiscales régionales à partir de 2002. En contrepartie de la perception de ces nouveaux impôts, la dotation que la Région wallonne perçoit de l'état fédéral a été réduite ; les recettes totales de la Région wallonne sont donc restées globalement inchangées (indicateur 210).

→ 210. Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne (en milliers d'euros)

Source : Documents du Parlement wallon (Exposé général)

	2000 imputées	2005 imputées	2006 imputées	2007 imputées	2008 imputées	2009 ajustées	2010 initiales
Impôts régionaux							
Taxe sur les jeux et paris	19 891	20 372	20 942	21 705	21 894	23 819	28 548
Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	16 460	10 220	10 741	10 626	10 169	10 832	11 098
Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées	3 483	2 881	1 984	219	81	0	0
Précompte immobilier	20 739	24 704	26 654	27 186	28 311	29 462	31 199
Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens immeubles	154 884	726 773	891 511	956 031	943 412	678 141	710 259
Droits d'enregistrement sur la constitution d'une hypothèque sur un bien immobilier situé en Belgique	-	-	-	-	0	72 828	75 872
Droits d'enregistrement sur les partages partiels ou totaux de biens immeubles situés en Belgique, les cessions à titre onéreux entre copropriétaires, de parties indivises de tels biens	-	-	-	-	0	15 269	16 730
Droits d'enregistrement sur les donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	-	-	-	-	0	54 399	54 399
Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	-	338 072	332 930	366 291	363 922	391 130	393 086
Taxe de mise en circulation	-	66 360	71 702	81 675	81 241	78 011	122 511
Redevance radio et télévision	-	183 646	172 642	183 721	170 406	130 074	145 274
Eurovignette	-	43 256	33 481	35 968	17 314	41 808	42 096
Taxe sur la différence d'émission de CO ₂ par les véhicules automobiles mis en usage par personne physique (Malus)	-	-	-	-	0	0	0
Intérêts et amendes sur impôts régionaux	-	16 143	15 617	18 178	16 998	17 974	18 494
Droits de succession et de mutation par décès	270 789	377 061	418 726	441 518	521 450	503 039	503 039
Total impôts régionaux	486 246	1 809 488	1 996 928	2 143 118	2 175 199	2 046 786	2 152 605
Taxes et redevances perçues par la Région							
Taxes sur les automates	0	5 949	5 807	5 944	5 514	5 000	8 000
Taxes sur les logements abandonnés	0	172	51	69	88	25	25
Taxes et redevances perçues en vertu du décret du 25 juillet 1991 sur les déchets (imputation pour ordre pour le compte de l'Office régional wallon des déchets en 1992)	40 821	19 616	18 613	21 472	25 783	26 823	31 110
Taxes, redevances et contributions de prélèvement perçues en vertu du décret-programme 1997	91 634	23 442	18 685	16 055	15 744	14 800	26 611
Taxes et redevances perçues en vertu du décret de 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet relatif à la procédure d'octroi du permis d'environnement et du permis unique, aux déclarations et aux mesures de police administrative	-	441	297	301	297	0	0
Taxe sur les sites d'activité économique désaffectés (recettes affectées au Fonds d'assainissement des sites d'activités économiques à réhabiliter et des sites d'assainissement prioritaire des paysages : AB 01.01, division 17, prog 02)	-	-	29	45	115	100	100
Total taxes et redevances perçues par la Région	132 454	49 620	43 481	43 886	47 541	46 748	65 846
Total impôts et taxes	618 700	1 859 108	2 040 409	2 187 004	2 222 740	2 093 534	2 218 451

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Budget des pouvoirs publics

→ 211. Evolution des principales recettes fiscales des provinces wallonnes (en milliers d'euros)

Source : Dexia

Note – La taxe industrielle compensatoire (prélevée en provinces de Hainaut et de Liège) et la taxe sur la force motrice (prélevée en provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg) ont été supprimées au 1^{er} janvier 2006 pour les investissements acquis ou réalisés à l'état neuf. Pour les autres investissements, elles ont été diminuées chaque année de 25% et sont aujourd'hui nulles. La taxe provinciale sur la superficie a elle aussi été abrogée au 1^{er} janvier 2006.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Centimes additionnels au précompte immobilier	418 245	417 079	433 155	449 433	460 296	474 091
Taxe sur la force motrice	9 280	6 821	4 215	1 938	0	0
Taxe industrielle compensatoire	13 368	10 303	6 695	3 264	0	0
Taxe sur la superficie	5 420	0	0	0	0	0
Autres	6 483	6 479	6 500	6 387	6 363	6 466
Total	463 973	451 500	450 566	461 022	466 659	480 557

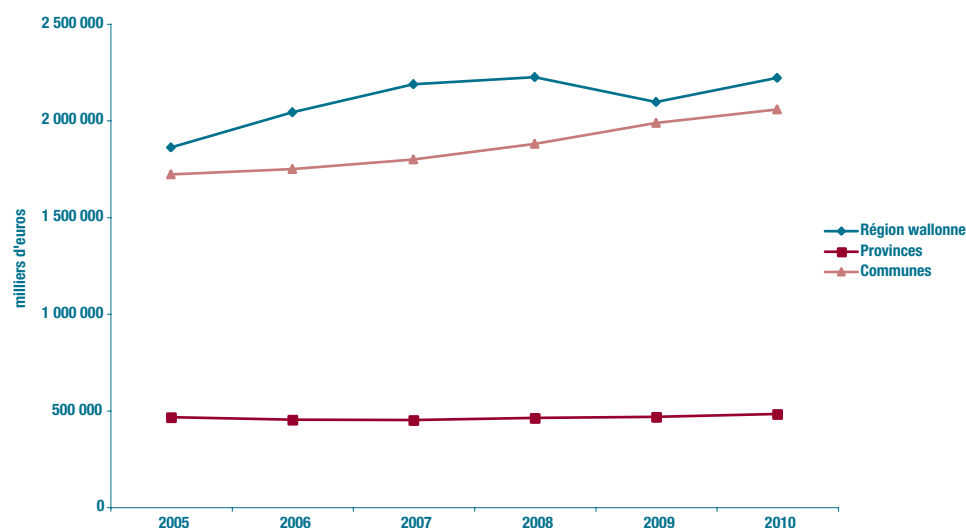
→ 212. Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes (en milliers d'euros)

Sources : Dexia

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Additionnels au précompte immobilier	673 058	685 600	707 615	726 377	755 573	790 839
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP)	638 135	651 000	663 598	702 299	756 274	793 084
Autres taxes additionnelles	32 717	33 066	36 258	37 240	38 499	38 000
Total des taxes additionnelles	1 343 910	1 369 666	1 407 471	1 465 916	1 550 346	1 621 922
Impôts perçus directement par la commune	376 477	378 318	388 956	411 092	436 257	434 003
Total des recettes fiscales	1 720 386	1 747 984	1 796 428	1 877 008	1 986 603	2 055 925

→ 213. Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales wallonnes (en milliers d'euros)

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), Dexia - Calculs IWEPS



Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Budget des pouvoirs publics

→ 214. Composantes de la dette publique de la Région wallonne en milliers d'euros et ratio d'endettement

Sources : SPW – DGO2 – Budget, logistique et technologies de l'information et de la communication,

Documents du Parlement wallon (Exposé général) - Calculs IWEPS

Notes –

1. Y compris la dette de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires (SPABS) (emprunt de soudure) et hors dette du Fonds d'amortissement des emprunts du logement social (FADELS).
2. La dette de court terme est nette des actifs de court terme et de l'apport des organismes d'intérêt public (OIP) (centralisation financière des trésoreries des OIP effective depuis mai 2003) : dette = émission de papier commercial de trésorerie - placement de papier commercial de trésorerie + débit de compte courant - crédit de compte courant - apport des OIP.
3. sauf pour 2010 (30/06).

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dette de long terme	4 293,1	4 287,2	4 284,5	4 219,2	4 225,6	5 002,5
Dette directe	3 468,9	3 460,9	3 471,7	3 408,3	3 416,5	4 193,8
Dette indirecte ¹	824,2	826,3	812,8	810,9	809,1	808,7
Dette de court terme ²	69,2	- 9,8	- 344,9	- 53,3	522,6	14,5
Dette totale (au 31/12) ³	4 362,3	4 277,4	3 939,6	4 165,9	4 748,2	5 017,0
Ratio d'endettement (dette/recettes) en %	80,4	72,7	64,0	67,3	74,5	79,1

→ 215. Evolution de l'emploi dans les administrations provinciales et locales wallonnes

Sources : Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales (ONSSAPL), Ministère fédéral de la fonction publique – Calculs IWEPS

Notes –

- Il s'agit de données administratives sujettes à des variations dues à des modifications de la réglementation.
- Suite à la réforme des polices, 196 zones de police ont été créées le 1^{er} janvier 2002. Depuis cette date, ce sont les zones de police (et plus les communes) qui mentionnent le personnel policier. Ceci explique la diminution du nombre de travailleurs dans les communes.
- Les statistiques de l'ONSSAPL sont établies au départ de la Déclaration multifonctionnelle à l'ONSS (DMFA) depuis 2005. Suite à cette transition vers la DMFA, une fracture statistique apparaît entre 2004 et 2005.
- Une rupture statistique apparaît en 2008 avec le passage de certains types d'employeurs repris dans la catégorie CPAS en intercommunales.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Communes	49 038	47 010	48 129	47 878	48 791	49 875
Zones de police	-	10 371	10 625	10 542	10 733	10 888
CPAS	27 469	27 399	27 293	27 627	27 449	27 931
Intercommunales	16 635	24 094	24 879	25 070	26 310	27 199
Provinces	11 545	11 793	11 923	11 921	12 375	11 719
Divers	57	64	63	62	62	61
Total pouvoirs locaux	104 744	120 731	122 912	123 100	125 720	127 673

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Services publics de proximité

Entre 2005 et 2009, les effectifs de la fonction publique régionale ont augmenté de 6%. Cette croissance est tirée par les organismes d'intérêt public dont les effectifs ont augmenté de 19% en cinq ans, alors que l'administration centrale enregistre, au cours de la même période, une baisse de ses effectifs de l'ordre de 1,5%. En 2009, un peu plus d'une personne sur deux (55,5%) travaillant dans la fonction publique wallonne est un agent contractuel (indicateurs 216 et 217).

→ 216. Evolution des effectifs de la fonction publique wallonne : total du Service public de Wallonie (SPW constitué en 2008) et des Organismes d'intérêt public (OIP) de 2005 à 2009

Sources : Service général informatique de l'Ulg (SEGI), Organismes d'intérêt public (OIP) – Calculs IWEPS

Notes –

- Données arrêtées au 30 juin de chaque année sauf indication contraire.

- La définition des acronymes des OIP est reprise dans le glossaire.

1. Création de l'organisme d'intérêt public postérieure à 2008.

2. Données non arrêtées au 30 juin.

3. Transfert d'une partie du personnel du MRW (DGA) vers le CRAW, devenu OIP en 2004.

	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2005 -2009 en %
APAQW	37	35	34	35	35	-5,4
AWEX	362	334	335	336	331	-8,6
AWIPH	393	405	395	392	391	-0,5
AWT	30	26	29	29	28	-6,7
CGT ¹	-	-	-	-	96	-
CRAC	60	61	61	66	58	-3,3
CRAW	515 ³	522	527	502	463	-10,1
FOREM	3 411 ²	3 761 ²	4 147	4 217	4 337	27,1
IFAPME	214	235	253	257	297	38,8
IPW	51	59	55	67	67	31,4
ISSEP	274 ²	279 ²	281	285	297	8,4
IWEPS	31	32	36	46	44	41,9
PAL	38	43	43	42	38	0,0
SWCS	65	70	68	67	72	10,8
SWL	197	203	204	217	216	9,6
TOTAL OIP	5 678	6 065	6 468	6 558	6 770	19,2
Ancien MET	4 959	4 827	4 887	4 801	-	-
Ancien MRW	4 935 ³	4 893	4 801	4 939	-	-
TOTAL SPW	9 894	9 720	9 688	9 740	9 750	-1,5
TOTAL OIP + SPW	15 572	15 785	16 156	16 298	16 520	6,1

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Services publics de proximité

→ **217. Situation administrative des effectifs de la fonction publique wallonne au 30 juin 2009 : contractuels et statutaires**

Sources : Service général informatique de l'Ulg (SEGI), Organismes d'intérêt public (OIP) – Calculs IWEPS

Note – La définition des acronymes des OIP est reprise dans le glossaire.

	Contractuels	Statutaires	Total	Part des contractuels en %	Part des statutaires en %
APAQW	27	8	35	77,1	22,9
AWEX	201	130	331	60,7	39,3
AWIPH	232	159	391	59,3	40,7
AWT+CRAC	82	4	86	95,3	4,2
CGT	53	43	96	55,2	44,8
CRAW	367	96	463	79,3	20,7
FOREM	3 813	524	4 337	87,9	12,1
IFAPME	255	42	297	85,9	14,1
IPW	67	0	67	100,0	-
ISSEP	242	55	297	81,5	18,5
IWEPS	31	13	44	70,5	29,5
PAL	11	27	38	28,9	71,1
SWCS	63	9	72	87,5	12,5
SWL	137	79	216	63,4	36,6
Total OIP	5 581	1 189	6 770	82,4	17,6
SPW	3 585	6 165	9 750	36,8	63,2
Total	9 166	7 354	16 520	55,5	44,5
Total en équivalent temps plein (ETP)	8 572	7 353	15 925	53,8	46,2

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

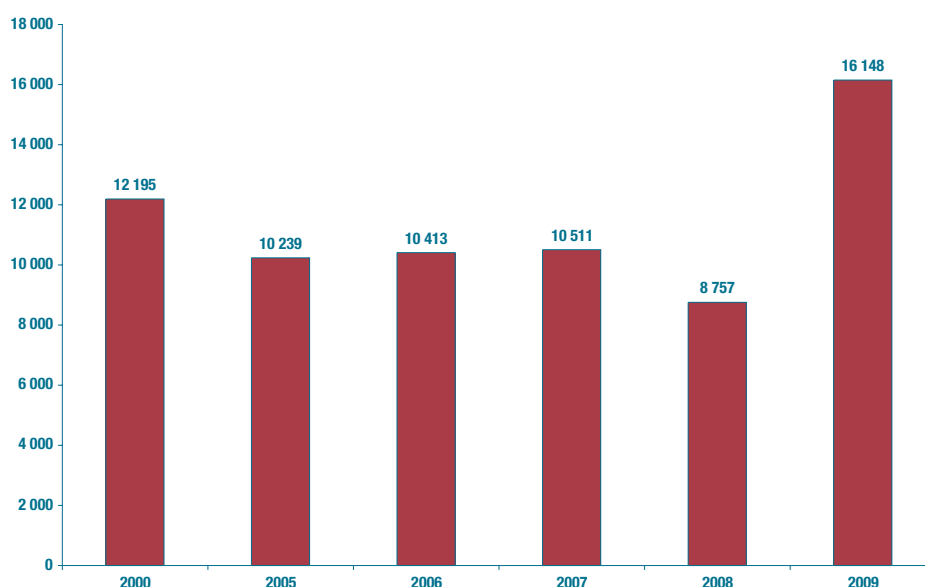
Services publics de proximité

Dans un souci d'information, de transparence et d'accessibilité des services publics, plusieurs dispositifs ont vu le jour ces dernières années en Wallonie : le téléphone vert, les mobilinfos, les Centres d'information et d'accueil et les Espaces Wallonie (indicateurs 218 à 220).

→ 218. Nombre de visiteurs des mobilinfos : évolution 2000-2009

Source : SPW – Secrétariat général

Note – Depuis 2003, 3 mobilinfos parcourent 63 communes wallonnes. Une participation croissante à des événements tels que "Un été au château", "Week-end énergie", etc. explique la forte augmentation du nombre de visites en 2009.



→ 219. Nombre d'appels au téléphone vert : évolution 2000-2009

Source : SPW – Secrétariat général

Note – Les mandataires sont des agents mandatés par l'administration pour répondre aux demandes d'information dans les domaines relevant de leurs compétences. La diminution du nombre d'appels est lié à l'utilisation croissante d'internet.

	Mandataires et boîtes vocales permanentes	Boîte vocale temporaire	Total
2000	176 990	28 447	205 437
2005	136 248	-	136 248
2006	102 392	-	102 392
2007	87 519	-	87 519
2008	99 832	-	99 832
2009	85 838	-	85 838

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Services publics de proximité

→ 220. Centres d'information et d'accueil (CIA) et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs

Source : SPW – Secrétariat général

Note – Avant 2001, on compte en Wallonie cinq CIA : Charleroi, Eupen, Liège, Namur et Tournai. Cinq nouveaux centres ont été créés en 2001 : Arlon, La Louvière, Mons, Nivelles et Wavre. Le centre de Verviers est ouvert en 2003. Trois "Espaces Wallonie" ont été inaugurés en 2003 à Charleroi, Liège et Bruxelles.

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Centres d'information et d'accueil						
Charleroi	10 199	-	-	-	-	-
Eupen	5 832	7 994	6 416	6 285	7 684	7 661
Liège	18 293	-	-	-	-	-
Namur	11 717	12 421	12 473	10 851	9 977	9 876
Tournai	7 420	10 497	9 424	7 099	7 618	7 593
Arlon	-	6 874	6 825	6 295	9 452	7 259
La Louvière	-	7 228	7 168	5 427	5 307	5 786
Mons	-	10 751	10 807	9 725	9 679	9 631
Nivelles	-	11 260	11 409	9 617	9 156	8 262
Verviers	-	5 448	5 984	6 194	6 959	6 308
Wavre	-	10 012	11 194	9 691	11 660	9 336
Espaces Wallonie						
Charleroi	-	11 440	12 820	11 651	10 615	9 141
Liège	-	29 655	29 654	36 429	35 365	27 648
Bruxelles	-	25 362	24 430	22 302	25 256	22 519
Total	53 461	148 942	148 604	141 566	148 728	131 020

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Médiateur de la Région wallonne

Créé en 1994, le service de médiation de la Région wallonne reçoit les réclamations des citoyens envers les administrations et formule, à partir de celles-ci, des recommandations en vue d'améliorer la qualité des services rendus aux citoyens. Parmi celles-ci, on trouve notamment la nécessité de simplifier les procédures administratives, de clarifier certaines définitions sur la base desquelles l'administration prend appui pour octroyer une aide, de renforcer l'information sur les conditions d'éligibilité aux aides, ainsi que sur les modalités et délais d'intervention, de remboursement et de recours (indicateurs 221 à 225).

→ 221. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par administration et par domaine de compétence

Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le Médiateur de la Région wallonne

Note – A partir de 2008, les deux ministères de la Région wallonne ont été regroupés en une seule entité : le Service public de Wallonie.

	1999- 2000	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2008- 2009 en %
Ministère de la Région wallonne (MRW)	385	1 112	1 367	1 316		
Ministère de l'équipement et des transports (MET)	38	88	96	102		
Service public de Wallonie (SPW)	(423)	(1 200)	(1 463)	(1 418)	1 279	50,0
Cellule fiscale	-	294	353	608	594	23,2
Autres acteurs publics de la Région wallonne	134	378	411	612	686	26,8
Total	557	1 872	2 227	2 638	2 559	100

→ 222. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : nombre de dossiers par direction générale, 2008-2009

Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le Médiateur de la Région wallonne

Note – A partir de 2008, les deux ministères de la Région wallonne ont été regroupés en une seule entité : le Service public de Wallonie. Dorénavant, le SPW comporte un secrétariat général, deux directions transversales et six directions opérationnelles.

DGO1	Routes et bâtiments	116
DGO2	Mobilité et voies hydrauliques	21
DGO3	Agriculture, ressources naturelles et environnement	91
DGO4	Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie	796
DGO5	Pouvoirs locaux, action sociale et santé	33
DGO6	Economie, emploi et recherche	129
SG	Secrétariat général	9
DGT1	Personnel et affaires générales	12
DGT2	Budget, logistique et TIC	72
TOTAL		1 279

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

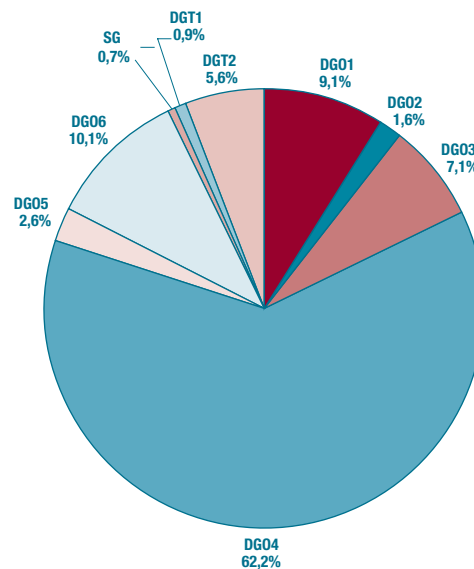
Médiateur de la Région wallonne

→ 223. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : Répartition par direction générale (pourcentage), 2008-2009

Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le Médiateur de la Région wallonne

Note – A partir de 2008, les deux ministères de la Région wallonne ont été regroupés en une seule entité : le Service public de Wallonie (SPW) qui comporte :

- 1 secrétariat général (SG),
- 2 directions générales transversales :
 - Personnel et affaires générales (DGT1),
 - Budget, logistique et TIC (DGT2),
- 6 directions générales opérationnelles :
 - Routes et bâtiments (DGO1),
 - Mobilité et voies hydrauliques (DGO2),
 - Agriculture, ressources naturelles et environnement (DGO3),
 - Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie (DGO4),
 - Pouvoirs locaux, action sociale et santé (DGO5),
 - Economie, emploi et recherche (DGO6).



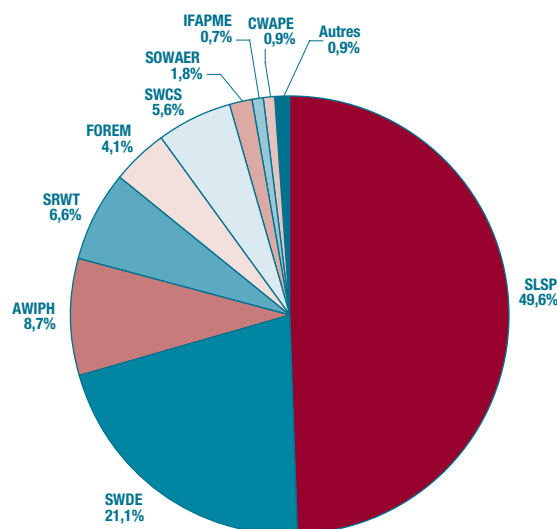
Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Médiateur de la Région wallonne

→ 224. Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par organisme d'intérêt public, 2008-2009

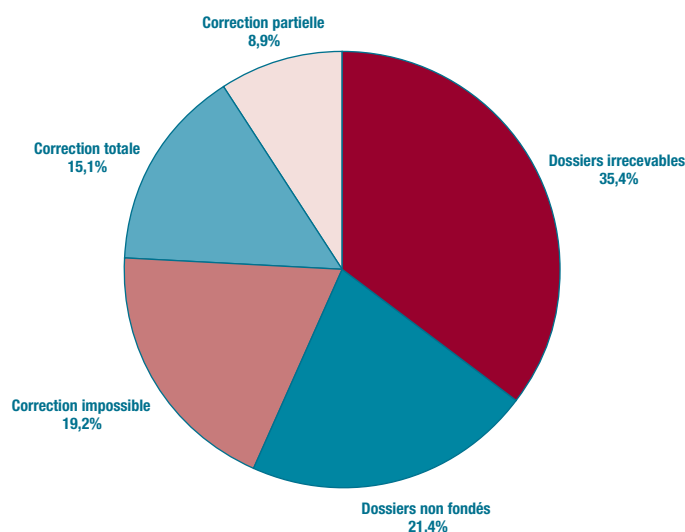
Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le Médiateur de la Région wallonne

Note – les organismes d'intérêt public cités sont : Sociétés de logement de service public (SLSP), la Société wallonne des eaux (SWDE), l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), la Société régionale wallonne du transport (SRWT), l'Office de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM), la Société wallonne du crédit social (SWCS), la Société wallonne des aéroports (SOWAER), l'Institut de formation en alternance des indépendants et des petites et moyennes entreprises (IFAPME), la Commission wallonne pour l'énergie (CWAPE).



→ 225. Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne (en pourcentage des dossiers clôturés), 2008-2009

Source : Rapports annuels au Parlement wallon – Le Médiateur de la Région wallonne – Calculs IWEPS

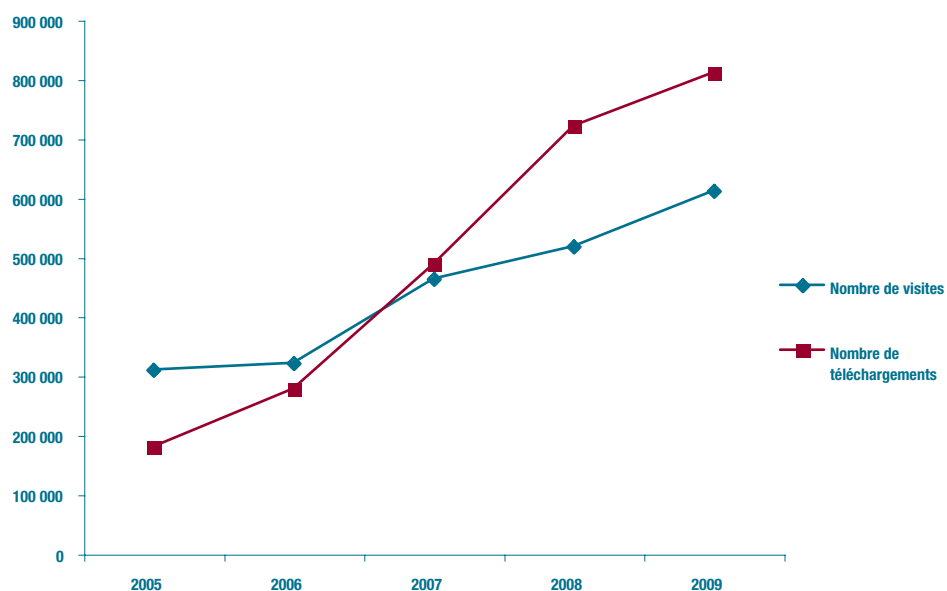


Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

E-Government

→ 226. Site "Formulaires.wallonie.be" : évolution du nombre de visites et de téléchargements par an

Source : Commissariat Easi-Wal



Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

E-Government

Le nombre de formulaires téléchargeables sur le site « Formulaires.wallonie.be » s'élevait à 503 en 2009 dont 332 simplifiés, interactifs, transactionnels ou intégrés (indicateur 227).

→ **227. Formulaires simplifiés, interactifs, intégrés, transactionnels: évolution 2005-2009**

Source : Commissariat Easi-Wal

Notes –

- Formulaire simplifié : travail sur le fond (respect du principe de confiance, collecte unique des données) et la forme (charte graphique, blocs communs).
- Formulaire interactif : formulaire qui propose des fonctions d'aide au remplissage, contrôle la validité du contenu encodé, doit être rempli à l'aide d'un ordinateur connecté à Internet, permet le [pré]remplissage automatique à partir de données authentiques ou déjà à disposition de l'administration et dont il est parfois possible de soumettre électroniquement les données qu'il contient vers l'administration.
- Formulaire intégré : formulaire pour lequel les données envoyées en ligne sont récupérées par les applications informatiques de l'administration, sans ré-encodage.
- Formulaire transactionnel : formulaire simplifié, interactif, signable électroniquement et que l'on peut envoyer en ligne.

	2005	2006	2007	2008	2009
Formulaires simplifiés (1)	-	-	89	125	138
Formulaires interactifs (2)	90	100	79	101	112
Formulaires intégrés (3)	4	12	11	40	50
Formulaires transactionnels (4)	0	0	0	11	32
Total (1)+(2)+(3)+(4)	94	112	179	277	332
Nombre total de formulaires	566	712	454	480	503

Chapitre 6 : Gouvernance & Budget

Satisfaction des usagers

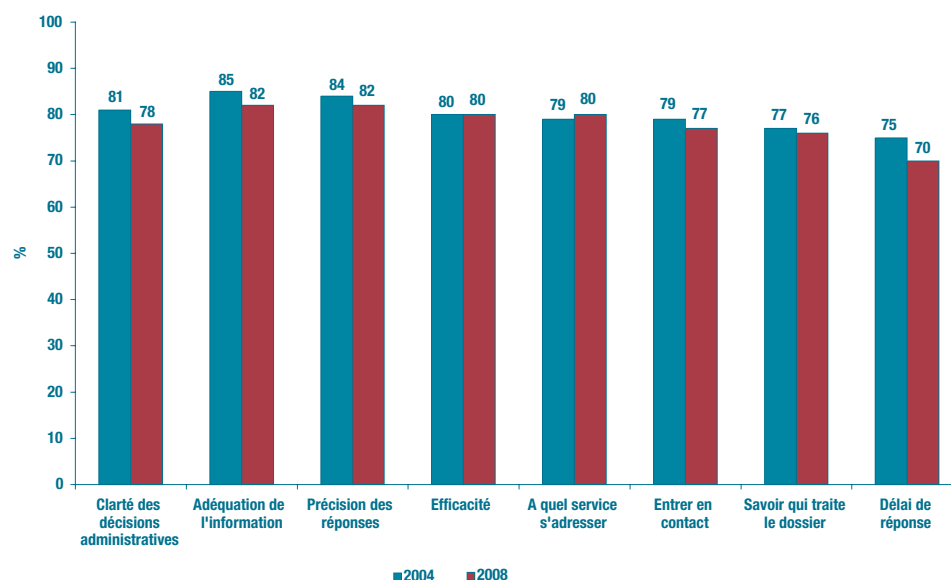
Les résultats de l'enquête de satisfaction menée en 2008 auprès des usagers des services publics wallons révèlent comme point fort de l'administration wallonne les critères relatifs à l'information : 82% jugent l'information reçue adéquate et précise. La satisfaction quant au délai de réponse est en baisse : 70% de satisfaits en 2008, contre 75% en 2004 (indicateur 228).

→ 228. Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004-2008

Source : IWEPS (Résultats des enquêtes sur la satisfaction des usagers de l'administration wallonne, 2004 et 2008)

Notes –

- Une première enquête a été réalisée en 2004, une deuxième dans le courant de l'année 2008. Les échantillons étaient constitués d'un millier d'usagers de l'administration wallonne, sélectionnés aléatoirement parmi les personnes ayant introduit un dossier clôturé au cours des douze derniers mois.
- L'indicateur présenté ici est la proportion des usagers satisfaits.





Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2009 (chiffres provisoires)	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2008
Province du Brabant wallon					
Arrondissement de Nivelles					
25005	BEAUVECHAIN	6 654	3 858,5	172,5	21,4
25014	BRAINE-L'ALLEUD	37 961	5 211,5	728,4	21,4
25015	BRAINE-LE-CHATEAU	9 658	2 269,8	425,5	26,5
25117	CHASTRE	6 899	3 127,3	220,6	27,6
25018	CHAUMONT-GISTOUX	11 297	4 808,6	234,9	43,5
25023	COURT-SAINT-ETIENNE	9 696	2 664,2	363,9	30,6
25031	GENAPPE	14 542	8 957,4	162,3	18,8
25037	GREZ-DOICEAU	12 678	5 544,0	228,7	29,5
25118	HELECINE	3 136	1 662,3	188,7	12,6
25043	INCOURT	4 820	3 879,2	124,3	47,9
25044	ITTRE	6 224	3 492,1	178,2	27,4
25048	JODOIGNE	12 951	7 331,4	176,7	36,6
25050	LA HULPE	7 353	1 559,6	471,5	6,4
25119	LASNE	13 945	4 721,8	295,3	16,2
25068	MONT-SAINT-GUIBERT	6 776	1 863,1	363,7	43,1
25072	NIVELLES	25 606	6 060,2	422,5	13,6
25120	ORP-JAUCHE	8 158	5 049,5	161,6	31,3
25121	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	30 010	3 296,4	910,4	39,7
25084	PERWEZ	7 803	5 081,4	153,6	29,8
25122	RAMILLIES	6 024	4 868,0	123,7	38,8
25123	REBECQ	10 360	3 907,7	265,1	15,3
25091	RIXENSART	21 538	1 754,1	1 227,9	5,8
25105	TUBIZE	23 281	3 266,0	712,8	17,4
25107	VILLERS-LA-VILLE	9 886	4 745,2	208,3	28,1
25124	WALHAIN	6 241	3 793,5	164,5	34,0
25110	WATERLOO	29 524	2 102,8	1 404,0	11,1
25112	WAVRE	32 748	4 180,4	783,4	19,7
Province du Hainaut					
Arrondissement de Ath					
51004	ATH	27 760	12 694,6	218,7	18,0
51008	BELOEIL	13 611	6 154,7	221,1	3,3
51009	BERNISSART	11 598	4 342,4	267,1	1,8
51012	BRUGELETTE	3 339	2 840,3	117,6	7,2
51014	CHIEVRES	6 525	4 691,4	139,1	12,1
51017	ELLEZELLES	5 832	4 469,5	130,5	12,3
51019	FLOBECQ	3 312	2 300,1	144,0	12,7
51065	FRASNES-LEZ-ANVAING	11 192	11 244,4	99,5	6,5
Arrondissement de Charleroi					
52074	AISEAU-PRESLES	10 688	2 219,1	481,6	-1,8
52010	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	14 215	1 809,7	785,5	2,7
52011	CHARLEROI	202 329	10 207,7	1 982,1	-1,5
52012	CHATELET	35 898	2 703,1	1 328,0	-1,1
52015	COURCELLES	30 070	4 423,6	679,8	3,8
52018	FARCIENNES	11 017	1 038,5	1 060,9	-7,7
52021	FLEURUS	22 418	5 928,1	378,2	1,4
52022	FONTAINE-L'EVEQUE	16 857	2 840,8	593,4	-2,6
52025	GERPINNES	12 011	4 710,3	255,0	8,2

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2009 (chiffres provisoires)	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2008
52075	LES BONS VILLERS	8 974	4 255,2	210,9	12,4
52043	MANAGE	22 417	1 968,3	1 138,9	3,4
52048	MONTIGNY-LE-TILLEUL	10 172	1 509,5	673,9	3,4
52055	PONT-A-CELLES	16 619	5 573,1	298,2	10,9
52063	SENEFFE	10 775	6 276,5	171,7	8,7
Arrondissement de Mons					
53014	BOUSSU	20 055	2 001,4	1 002,0	-2,7
53082	COLFONTAINE	20 098	1 361,6	1 476,1	-6,1
53020	DOUR	16 785	3 331,7	503,8	-1,8
53028	FRAMERIES	20 789	2 594,9	801,1	-2,0
53039	HENSIES	6 761	2 599,4	260,1	-1,7
53083	HONNELLES	4 976	4 365,5	114,0	1,4
53044	JURBISE	9 779	5 785,8	169,0	19,6
53046	LENS	4 131	4 942,0	83,6	11,4
53053	MONS	91 448	14 656,1	624,0	0,9
53065	QUAREGNON	18 783	1 107,9	1 695,4	-3,3
53084	QUEVY	7 747	6 515,6	118,9	7,9
53068	QUIEVRAIN	6 569	2 122,4	309,5	-4,3
53070	SAINT-GHISLAIN	22 849	7 017,6	325,6	4,8
Arrondissement de Mouscron					
54010	COMINES-WARNETON	17 623	6 109,3	288,5	-1,1
54007	MOUSCRON	54 352	4 007,9	1 356,1	2,8
Arrondissement de Soignies					
55004	BRAINE-LE-COMTE	20 904	8 468,0	246,9	21,6
55050	ECAUSSINES	10 465	3 477,2	301,0	12,7
55010	ENGHIEN	12 574	4 059,3	309,8	26,7
55022	LA LOUVIERE	77 753	6 416,1	1 211,8	3,3
55035	LE ROEULX	8 148	4 279,7	190,4	6,2
55023	LESSINES	18 242	7 228,9	252,3	16,3
55039	SILLY	8 110	6 768,1	119,8	30,7
55040	SOIGNIES	26 034	11 030,3	236,0	11,9
Arrondissement de Thuin					
56001	ANDERLUES	11 610	1 702,5	681,9	2,9
56005	BEAUMONT	6 871	9 297,4	73,9	13,9
56011	BINCHE	32 695	6 066,0	539,0	0,8
56016	CHIMAY	9 875	19 710,3	50,1	4,7
56022	ERQUELINNES	9 592	4 422,8	216,9	-0,3
56085	ESTINNES	7 552	7 272,7	103,8	7,4
56029	FROID-CHAPELLE	3 654	8 602,7	42,5	34,8
56086	HAM-SUR-HEURE-NALINNES	13 462	4 567,5	294,7	12,3
56044	LOBBES	5 615	3 208,4	175,0	6,6
56049	MERBES-LE-CHATEAU	4 173	3 024,3	138,0	6,8
56051	MOMIGNIES	5 222	8 557,8	61,0	4,3
56087	MORLANWELZ	18 912	2 022,3	935,2	6,3
56088	SIVRY-RANCE	4 726	7 296,9	64,8	6,2
56078	THUIN	14 655	7 617,1	192,4	4,1
Arrondissement de Tournai					
57003	ANTOING	7 625	3 113,2	244,9	-0,8
57093	BRUNEHAUT	7 823	4 610,7	169,7	6,0
57018	CELLES	5 494	6 713,5	81,8	2,3

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2009 (chiffres provisoires)	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2008
57027	ESTAIMPUIS	9 999	3 175,2	314,9	6,3
57094	LEUZE-EN-HAINAUT	13 422	7 353,2	182,5	5,6
57095	MONT-DE-L'ENCLUS	3 479	2 693,0	129,2	16,4
57062	PECQ	5 375	3 290,7	163,3	6,5
57064	PERUWELZ	16 977	6 056,0	280,3	3,9
57072	RUMES	5 100	2 372,0	215,0	-0,5
57081	TOURNAI	68 462	21 375,0	320,3	2,3

Province de Liège

Arrondissement de Huy

61003	AMAY	13 379	2 760,8	484,6	6,9
61079	ANTHISNES	4 025	3 707,9	108,6	15,7
61010	BURDINNE	2 947	3 257,0	90,5	31,9
61012	CLAVIER	4 344	7 912,2	54,9	15,5
61080	ENGIS	5 781	2 774,2	208,4	-0,4
61019	FERRIERES	4 606	5 690,3	80,9	25,4
61024	HAMOIR	3 675	2 780,2	132,2	13,2
61028	HERON	4 720	3 831,8	123,2	31,0
61031	HUY	20 607	4 774,4	431,6	16,1
61039	MARCHIN	5 236	3 000,1	174,5	12,1
61041	MODAVE	3 785	4 037,1	93,8	16,8
61043	NANDRIN	5 685	3 589,6	158,4	36,7
61048	OUFFET	2 612	4 021,8	64,9	10,2
61081	TINLOT	2 466	3 711,6	66,4	32,7
61063	VERLAINE	3 703	2 421,2	152,9	26,3
61068	VILLERS-LE-BOUILLET	6 221	3 271,3	190,2	26,1
61072	WANZE	13 031	4 395,5	296,5	15,0

Arrondissement de Liège

62003	ANS	27 768	2 335,2	1 189,1	2,7
62006	AWANS	8 753	2 715,7	322,3	16,9
62009	AYWAILLE	11 348	7 997,2	141,9	29,4
62011	BASSENGE	8 537	3 817,2	223,6	9,5
62015	BEYNE-HEUSAY	11 923	732,0	1 628,8	6,0
62119	BLEGNY	13 100	2 607,1	502,5	14,3
62022	CHAUDFONTAINE	20 918	2 551,6	819,8	5,1
62026	COMBLAIN-AU-PONT	5 429	2 267,8	239,4	8,2
62027	DALHEM	6 806	3 605,8	188,8	22,1
62032	ESNEUX	13 122	3 404,6	385,4	5,5
62120	FLEMALLE	24 881	3 668,1	678,3	-5,8
62038	FLERON	16 075	1 372,4	1 171,3	2,7
62118	GRACE-HOLLOGNE	21 748	3 423,8	635,2	0,1
62051	HERSTAL	38 132	2 354,2	1 619,7	6,3
62060	JUPRELLE	8 722	3 535,8	246,7	19,8
62063	LIEGE	190 858	6 939,2	2 750,4	-2,8
62121	NEUPRE	9 784	3 169,1	308,7	14,9
62079	OUPEYE	23 631	3 611,4	654,3	2,6
62093	SAINT-NICOLAS	22 531	684,2	3 293,0	-4,9
62096	SERAING	62 372	3 533,6	1 765,1	3,5
62099	SOUMAGNE	15 894	2 713,8	585,7	19,5

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2009 (chiffres provisoires)	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2008
62100	SPRIMONT	13 362	7 428,3	179,9	26,0
62122	TROOZ	7 812	2 419,5	322,9	4,3
62108	WISE	16 997	2 799,2	607,2	0,0
Arrondissement de Verviers					
63001	AMBLEVE*	5 380	12 514,9	43,0	13,9
63003	AUBEL	4 132	1 883,3	219,4	19,4
63004	BAELEN	4 170	8 572,6	48,6	31,1
63012	BULLANGE*	5 510	15 048,6	36,6	8,5
63087	BURG-REULAND*	3 945	10 896,0	36,2	9,0
63013	BUTGENBACH*	5 646	9 731,4	58,0	14,4
63020	DISON	14 607	1 400,5	1 043,0	5,5
63023	EUPEN*	18 487	10 374,4	178,2	10,4
63035	HERVE	16 797	5 684,0	295,5	10,2
63038	JALHAY	8 096	10 775,4	75,1	36,1
63040	LA CALAMINE*	10 588	1 812,2	584,3	13,6
63045	LIERNEUX	3 419	9 207,9	37,1	12,0
63046	LIMBOURG	5 734	2 462,9	232,8	10,7
63048	LONTZEN*	5 368	2 873,0	186,8	23,5
63049	MALMEDY	12 006	9 996,4	120,1	18,6
63057	OLNE	3 808	1 598,6	238,2	16,5
63058	PEPINSTER	9 671	2 479,3	390,1	9,4
63088	PLOMBIERES	9 766	5 316,8	183,7	16,6
63061	RAEREN*	10 356	7 421,4	139,5	19,0
63067	SAINT-VITH*	9 276	14 692,8	63,1	9,7
63072	SPA	10 557	3 984,9	264,9	7,4
63073	STAVELOT	6 801	8 507,2	79,9	10,7
63075	STOUMONT	2 998	10 844,8	27,6	21,1
63076	THEUX	11 876	8 336,1	142,5	22,6
63089	THIMISTER-CLERMONT	5 439	2 869,1	189,6	31,4
63086	TROIS-PONTS	2 494	6 889,8	36,2	16,8
63079	VERVIERS	54 886	3 307,4	1 659,5	3,5
63080	WAIMES	6 978	9 693,1	72,0	20,9
63084	WELKENRAEDT	9 429	2 446,8	385,4	16,8
Arrondissement de Waremme					
64008	BERLOZ	2 889	1 448,9	199,4	20,9
64015	BRAIVES	5 722	4 399,0	130,1	19,1
64021	CRISNEE	2 922	1 683,1	173,6	32,5
64023	DONCEEL	2 953	2 330,9	126,7	29,6
64076	FAIMES	3 615	2 847,8	126,9	30,3
64025	FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	3 084	1 925,3	160,2	16,7
64029	GEER	3 038	2 362,4	128,6	30,7
64034	HANNUT	14 970	8 653,2	173,0	31,0
64047	LINCENT	3 102	1 474,5	210,4	16,0
64056	OREYE	3 571	1 963,6	181,9	15,4
64063	REMICOURT	5 344	2 258,2	236,6	21,9
64065	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	6 553	2 089,6	313,6	-0,3
64074	WAREMME	14 481	3 104,3	466,5	17,1
64075	WASSEIGES	2 607	2 444,7	106,6	45,0

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2009 (chiffres provisoires)	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2008
Province de Luxembourg					
Arrondissement d'Arlon					
81001	ARLON	27 477	11 863,6	231,6	19,8
81003	ATTERT	5 000	7 093,6	70,5	58,1
81004	AUBANGE	15 628	4 559,8	342,7	11,1
81013	MARTELANGE	1 611	2 967,2	54,3	11,4
81015	MESSANCY	7 678	5 243,4	146,4	25,7
Arrondissement de Bastogne					
82003	BASTOGNE	14 714	17 203,0	85,5	24,2
82005	BERTOOGNE	3 102	9 167,2	33,8	24,3
82009	FAUVILLERS	2 159	7 411,3	29,1	31,2
82037	GOUVY	4 921	16 511,0	29,8	13,9
82014	HOUFFALIZE	4 904	16 657,7	29,4	18,7
82038	SAINTE-ODE	2 359	9 786,5	24,1	16,8
82036	VAUX-SUR-SURE	4 943	13 586,9	36,4	33,6
82032	VIELSALM	7 462	13 976,4	53,4	10,0
Arrondissement de Marche-en-Famenne					
83012	DURBUY	10 855	15 660,6	69,3	28,6
83013	EREZEE	2 992	7 843,6	38,1	29,4
83028	HOTTON	5 105	5 731,6	89,1	20,2
83031	LA-ROCHE-EN-ARDENNE	4 358	14 752,5	29,5	11,1
83055	MANHAY	3 301	11 980,8	27,6	26,7
83034	MARCHE-EN-FAMENNE	17 248	12 140,5	142,1	14,3
83040	NASSOGNE	5 145	11 196,0	46,0	19,5
83044	RENDEUX	2 395	6 883,2	34,8	18,2
83049	TENNEVILLE	2 618	9 180,7	28,5	16,6
Arrondissement de Neufchâteau					
84009	BERTRIX	8 328	13 770,0	60,5	10,2
84010	BOUILLON	5 499	14 908,6	36,9	3,3
84016	DAVERDISSE	1 361	5 640,3	24,1	-7,6
84029	HERBEUMONT	1 556	5 880,8	26,5	12,0
84033	LEGLISE	4 484	17 292,2	25,9	35,8
84035	LIBIN	4 808	13 972,4	34,4	16,6
84077	LIBRAMONT-CHEVIGNY	10 234	17 786,4	57,5	22,5
84043	NEUFCHATEAU	6 882	11 379,4	60,5	17,3
84050	PALISEUL	5 120	11 295,7	45,3	6,6
84059	SAINT-HUBERT	5 717	11 115,7	51,4	3,5
84068	TELLIN	2 433	5 663,9	43,0	19,0
84075	WELLIN	2 991	6 751,7	44,3	9,4
Arrondissement de Virton					
85007	CHINY	5 152	11 369,3	45,3	13,2
85009	ETALLE	5 512	7 810,4	70,6	47,2
85011	FLORENVILLE	5 467	14 691,2	37,2	-2,0
85046	HABAY	8 070	10 364,1	77,9	33,5
85024	MEIX-DEVANT-VIRTON	2 698	5 419,9	49,8	4,6
85026	MUSSON	4 326	3 481,1	124,3	18,7
85047	ROUVROY	2 058	2 767,8	74,4	9,8
85034	SAINT-LEGER	3 235	3 586,1	90,2	11,9
85039	TINTIGNY	3 842	8 179,1	47,0	17,5
85045	VIRTON	11 287	9 449,4	119,4	8,0

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2009 (chiffres provisoires)	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2008
Province de Namur					
Arrondissement de Dinant					
91005	ANHEE	7 005	6 566,9	106,7	9,2
91013	BEAURAING	8 569	17 454,7	49,1	8,8
91015	BIEVRE	3 179	10 958,9	29,0	4,7
91030	CINEY	15 518	14 756,0	105,2	13,7
91034	DINANT	13 199	9 980,1	132,3	9,8
91054	GEDINNE	4 431	15 155,7	29,2	7,3
91059	HAMOIS	6 878	7 641,5	90,0	21,5
91142	HASTIERE	5 525	5 646,3	97,9	28,4
91064	HAVELANGE	4 970	10 473,1	47,5	17,7
91072	HOUYET	4 511	12 231,3	36,9	12,5
91103	ONHAYE	3 132	6 553,5	47,8	11,3
91114	ROCHEFORT	12 109	16 527,3	73,3	10,7
91120	SOMME-LEUZE	4 845	9 509,0	51,0	62,0
91143	VRESSE-SUR-SEMOIS	2 772	10 103,8	27,4	6,7
91141	YVOIR	8 779	5 683,9	154,5	31,4
Arrondissement de Namur					
92003	ANDENNE	24 925	8 617,3	289,2	10,4
92006	ASSESE	6 420	7 815,6	82,1	19,7
92035	EGHEZEE	15 016	10 280,8	146,1	31,1
92138	FERNELMONT	6 979	6 560,7	106,4	26,0
92045	FLOREFFE	7 592	3 889,0	195,2	17,1
92048	FOSSES-LA-VILLE	9 623	6 323,6	152,2	22,0
92142	GEMBLOUX	22 789	9 585,9	237,7	22,2
92054	GESVES	6 634	6 492,0	102,2	42,0
92140	JEMEPPE-SUR-SAMBRE	18 262	4 679,7	390,2	7,6
92141	LA BRUYERE	8 675	5 298,4	163,7	26,7
92087	METTET	12 411	11 678,3	106,3	24,1
92094	NAMUR	108 574	17 569,2	618,0	6,5
92097	OHEY	4 461	5 662,2	78,8	23,4
92101	PROFONDEVILLE	11 508	5 034,4	228,6	23,2
92137	SAMBREVILLE	27 223	3 419,7	796,1	1,1
92114	SOMBREFFE	7 861	3 577,9	219,7	21,1
Arrondissement de Philippeville					
93010	CERFONTAINE	4 682	8 345,4	56,1	16,3
93014	COUVIN	13 557	20 692,7	65,5	5,5
93018	DOISCHE	2 860	8 401,8	34,0	4,7
93022	FLORENNES	10 990	13 354,8	82,3	5,8
93056	PHILIPPEVILLE	8 680	15 671,4	55,4	24,5
93090	VIROINVAL	5 732	12 089,8	47,4	3,6
93088	WALCOURT	17 914	12 318,4	145,4	16,8
Wallonie		3 476 965	1 684 429	206,4	8,8

Annexes

Liste des indicateurs

Chapitre 1 : Société

1	Evolution de la population en Belgique et dans ses régions	10
2	Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)	10
3	La population wallonne par province et par sexe au 1 ^{er} janvier 2009	11
4	Mouvement de population en Wallonie	11
5	Répartition de la population étrangère selon la nationalité par province au 1 ^{er} janvier 2008	12
6	Espérance de vie à la naissance : comparaison Wallonie-Belgique	13
7	Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie-Belgique	13
8	Indice de vieillissement de la population belge par région	14
9	Indice de dépendance démographique de la population belge par région	14
10	Densité de population dans les communes wallonnes au 1 ^{er} janvier 2008	15
11	Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes au 1 ^{er} janvier 2008	15
12	Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes au 1 ^{er} janvier 2008	16
13	Taux de croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2008	16
14	Jeunes ayant obtenu un certificat en fin d'enseignement secondaire en 2008 en Wallonie, selon la forme d'enseignement, l'année d'étude et le certificat ou le diplôme obtenu	17
15	Diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur en 2008 en Communauté française, selon le niveau du diplôme et le type d'établissement	18
16	Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par statut BIT et catégorie d'âge en 2009, en pourcentage	19
17	Répartition de la population wallonne selon le statut BIT, par niveau du diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge en 2009, en pourcentage	20
18	Répartition, selon le statut BIT, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement, par niveau de diplôme et genre, en Wallonie, en 2009, en pourcentage	21
19	Comparaison 1996-2009 du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge	22
20	Comparaison Wallonie-Belgique du niveau d'éducation par catégorie d'âge, en 2009	23
21	Comparaison 2000-2009 des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT (25-64 ans) en Wallonie	24
22	Comparaison 2000-2009 des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans) en Wallonie	24
23	Comparaison 2000-2009 des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans) en Wallonie	25
24	Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité et des normes de sécurité : nombre d'entreprises et d'emplois concernés	26
25	Indice comparatif de mortalité globale (SMR) en Wallonie par arrondissement en 2004	27
26	Les dix principales causes de décès en Wallonie en 2004	28
27	Le taux de natalité en 2004	28
28	Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui se déclare en bonne santé	29
29	Pourcentage de la population, tous âges confondus, souffrant d'une ou plusieurs maladies de longue durée, d'affections de longue durée ou de handicaps	29
30	Pourcentage de la population de 18 ans et plus souffrant d'obésité	30
31	Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant en permanence des limitations dans ses activités quotidiennes en raison de maladies, d'affections de longue durée ou de handicaps	30
32	Pourcentage de la population adulte ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu, ventilation par genre et âge en Wallonie en 2009	31
33	Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui fume quotidiennement	32
34	Pourcentage de surconsommation hebdomadaire d'alcool dans la population de 15 ans et plus, par région et par année	32
35	Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui s'adonne à une hyperalcoolisation au moins une fois par semaine	33
36	Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui consomme au moins un fruit par jour	33
37	Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ne pratique que des activités de type sédentaire	34
38	Nombre de dispensateurs de soins et densité pour 100 000 habitants	35
39	Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant consommé des médicaments prescrits au cours des 15 derniers jours	35

Annexes

Liste des indicateurs

40	Pourcentage de ménages considérant avoir des difficultés à payer les dépenses en matière de soins de santé	36
41	Pourcentage de ménages déclarant avoir dû postposer des soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois	36
42	Nombre de lits en maison de repos, en maison de repos et de soins et pour personnes âgées désorientées	37
43	Pensions : Nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile au 1 ^{er} janvier 2009	37
44	Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH) : évolution de la capacité subventionnée par type de service	38
45	Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie	38
46	Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française	39
47	Nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et taux de couverture par province en 2009	40
48	Prestations des services d'aide aux familles et aux personnes âgées fournies par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors Communauté germanophone), en nombre d'heures	41
49	Pourcentage de logements construits avant 1945 par commune	42
50	Répartition des logements en Wallonie selon le statut d'occupation	42
51	Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie-Belgique (en pourcentage)	43
52	Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible, en Wallonie, en 2008	44
53	Pourcentage des logements loués en Wallonie selon le montant du loyer mensuel (hors charges et frais d'immeuble) en 2006-2007	45
54	Ventes de biens immobiliers en 2009 : comparaison Wallonie-Belgique	45
55	Pourcentage de la population qui déclare vivre dans un logement social dont le loyer est inférieur au prix du marché, en 2006, par région	46
56	Evolution des logements sociaux du secteur locatif en proportion du nombre de ménages privés	47
57	Evolution du nombre de ménages sur les listes d'attente d'un logement social en proportion du nombre de logements sociaux disponibles	48
58	Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes	49
59	Pourcentage de la population vivant dans un logement comportant moins d'une pièce par personne	49
60	Indice de salubrité selon le statut d'occupation en Wallonie en 2006-2007 (en pourcentage)	50
61	Indice de qualité de l'habitat selon le type d'immeuble en Wallonie en 2006-2007 (en pourcentage)	51
62	Indice de qualité de l'habitat en Wallonie selon les aires urbanistiques en 2006-2007 (en pourcentage)	52
63	Les problèmes de moindre qualité du logement selon le statut de l'occupant en 2007 (en pourcentage des logements enquêtés)	53
64	Evolution des types de nuisances en Wallonie dans un rayon de 500 mètres du logement (en pourcentage de logements enquêtés)	54
65	Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie en 2007	55
66	Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2007	56
67	Appartenance de la population wallonne à des formes traditionnelles d'organisation collective en 2007	57
68	Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations en 2007	57
69	Ressources de proximité de la population wallonne en 2007	58
70	Confiance institutionnelle de la population wallonne en 2007	59
71	Satisfaction de la population wallonne quant au soutien dont elle dispose en cas de besoin	60
72	Le bénévolat en Wallonie en 2007	60
73	La confiance interpersonnelle des Wallons en 2007	61
74	Le sentiment de sécurité des Wallons en 2007	61
75	Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie	62
76	Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française en 2008	63
77	Evolution du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes reconnues par la Communauté française, de 2004 à 2008, en pourcentage	64

Annexes

Liste des indicateurs

78	Nombre d'aménagements sportifs subsideés par la Région wallonne dans les provinces wallonnes en 2007	65
79	Activité des cinémas en Wallonie par province en 2008	66
80	Fréquentation des activités culturelles en Communauté française : comparaison 1985 - 2007	67
81	Profil du public ayant pratiqué une activité culturelle en 2007	68
82	Répartition de l'offre touristique reconnue, selon les types d'hébergement	68
83	Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province, au 31 décembre 2009, en nombre de lits	69
84	Répartition de la fréquentation touristique par province, en nombre de nuitées	69
85	Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges en milliers de nuitées	69
86	Les touristes en Wallonie : répartition selon le pays d'origine	70
87	Nombre de fréquentations des maisons de tourisme en 2009 par 1 000 habitants	70
88	Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie en 2009	70
89	Pourcentage des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus disposant d'équipements TIC	71
90	Ménages sans ordinateur au domicile : raisons justifiant l'absence d'ordinateur, en pourcentage	71
91	Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus, en pourcentage	71
92	Taux de risque de pauvreté des ménages en 2008	72

Chapitre 2 : Economie

93	Produit intérieur brut (PIB) par habitant en parité du pouvoir d'achat	74
94	Evolution du produit intérieur brut (PIB) en volume	75
95	Evolution de la formation brute de capital fixe en volume	76
96	Evolution du commerce extérieur en volume	77
97	Rémunérations et productivité par tête dans les branches d'activité marchande	78
98	Produit intérieur brut (PIB) par habitant en Wallonie, par province	79
99	Produit intérieur brut (PIB) par habitant des arrondissements wallons, en 2008, en indice (Wallonie = 100)	80
100	Formation brute de capital fixe en Wallonie par province	81
101	Evolution des revenus primaires par habitant en parité du pouvoir d'achat	82
102	Evolution du revenu disponible par habitant en parité du pouvoir d'achat	83
103	Structure des revenus des ménages	84
104	Evolution du revenu primaire des ménages par habitant en Wallonie, par province	84
105	Evolution du revenu disponible des ménages par habitant en Wallonie, par province	85
106	Revenu total net par déclaration par commune en euros (exercice 2008)	86
107	Répartition des déclarations par tranche de revenus (exercices d'imposition de 2001 à 2008), en pourcentage	87
108	Evolution du revenu médian dans les trois régions et en Belgique	87
109	Evolution du revenu médian (en euros) enregistré en Wallonie et dans les provinces wallonnes de 2001 à 2008	88
110	Spécialisation sectorielle en fonction de la valeur ajoutée	89
111	Taille moyenne des entreprises par arrondissement en 2008	90
112	Nombre d'entreprises en Wallonie par activité au 30 juin 2008	91
113	Répartition des entreprises par arrondissement et par classe d'importance au 30 juin 2008	92
114	Création d'entreprises commerciales en Wallonie	93
115	Mouvements migratoires de sociétés commerciales de 2000 à 2009	94
116	Création nette par secteur d'entreprises commerciales en Wallonie de 2000 à 2009	95
117	Taux de création nette d'entreprises commerciales au cours de la période 2000 à 2009 par arrondissement	96
118	Créations nettes d'entreprises commerciales du secteur high tech de 2000 à 2009	97
119	Taux de création nette d'entreprises commerciales dans les secteurs high tech de 2000 à 2009	98
120	Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons, données récoltées en 2006	98
121	Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons en 2006	99
122	Intensité de R&D : dépenses internes de R&D en pourcentage du PIB	100
123	Crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros et à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 2000 = 100, monnaie nationale)	100

Annexes

Liste des indicateurs

Chapitre 3 : Emploi

124	Relation entre population active occupée et emploi intérieur en Wallonie, en 2008 (en milliers d'unités)	102
125	Structure d'activité de la population wallonne en 2009, en milliers	103
126	Evolution des taux d'activité, d'emploi et de chômage en Wallonie, population des 15 à 64 ans (en pourcentage)	104
127	Population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge (en milliers d'unités)	104
128	Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge	105
129	Répartition de l'emploi salarié selon le type de contrat (permanent, temporaire) en 2009	106
130	Répartition de l'emploi salarié 2009 selon le régime de travail (temps plein temps partiel)	107
131	Evolution du taux de chômage en Wallonie selon le genre et l'âge	108
132	Répartition des demandeurs d'emploi indemnisés (DEI) selon la durée d'inoccupation, moyennes annuelles	109
133	Evolution comparée du taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans	110
134	Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans par commune en Belgique en 2008	111
135	Taux de chômage de la population de 15 à 64 ans par commune en Belgique en 2008	112
136	Les flux des navetteurs entrant et sortant de Wallonie	113
137	Travailleurs frontaliers entrants par pays de résidence et région de travail, en 2009	113
138	Travailleurs frontaliers sortants par pays de travail et région de résidence, en 2009	113
139	Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale	114
140	Répartition sectorielle de l'emploi en Wallonie en 2008	115
141	Evolution de l'emploi intérieur en Wallonie par secteur et statut sur base des statistiques de l'ICN	116
142	Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir	117
143	Répartition des entreprises selon la taille en Wallonie au 31 décembre 2008	118
144	Répartition des salariés selon la taille des entreprises en Wallonie au 31 décembre 2008	118
145	Nombre de postes de travail salarié par 1 000 habitants par commune en Wallonie	119
146	Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) en Wallonie selon le régime d'activité et le genre	120
147	Evolution de l'emploi indépendant (y compris les aidants) en Wallonie, 2000-2009	121
148	Emploi indépendant (y compris les aidants) en Wallonie par secteur d'activité, statut et genre en 2009	121
149	Répartition de l'emploi indépendant (y compris les aidants), en Wallonie, en 2009, par secteur d'activité	122
150	Evolution comparée de l'emploi indépendant (non compris les aidants), base 1996=100	122
151	Répartition des indépendants (non compris les aidants), par région, en 2009	122
152	Nombre total d'indépendants (non compris les aidants) pour 100 habitants au 31 décembre 2009	123
153	Nombre d'indépendants à titre principal (non compris les aidants) par rapport à l'emploi indépendant total au 31 décembre 2009	124

Chapitre 4 : Territoire et mobilité

	Superficie des provinces wallonnes	126
	Nombre de kilomètres de frontières et limite régionale de la Wallonie	126
	Population des régions urbaines wallonnes en 2008	126
154	Utilisation du sol en Wallonie de 1995 à 2009 (en km ²)	127
155	Répartition des superficies selon les principales occupations du sol en Wallonie en 2009	128
156	Dynamique des changements majeurs d'occupation du sol en Wallonie de 2001 à 2006	129
157	Part de la superficie communale artificialisée en 2009 (en pourcentage)	130
158	Evolution communale de l'urbanisation résidentielle en Wallonie entre 2003 et 2009 (en pourcentage)	131
159	Ventes publiques et de gré à gré de biens immobiliers : nombre total de ventes et prix moyen, ventilation par type de bien, de 2000 au 1 ^{er} trimestre 2010	132
160	Nombre de permis octroyés en Wallonie pour les constructions résidentielles de 1996 à 2009	133
161	Evolution de la superficie agricole utilisée (SAU) et du nombre d'exploitations	134
162	Pourcentage de la superficie communale urbanisable répondant encore en 2008 à la définition de SAED en Wallonie	135
163	Répartition des superficies pour les affectations du sol en Wallonie en 2010	136
164	Part de la superficie communale wallonne destinée à l'habitat au plan de secteur en 2010 (en pourcentage)	137

Annexes

Liste des indicateurs

165	Part de la superficie communale wallonne des terrains non bâtis au sein des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural ZH(R) en 2008 (en pourcentage)	138
166	Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en kilomètres)	139
167	Densité du réseau routier au 1 ^{er} janvier 2007	139
168	Taux d'utilisation des capacités des autoroutes en Wallonie	140
169	Intensité du trafic routier	141
170	Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie	142
171	Parc de véhicules en Wallonie	143
172	Evolution du transport en bus et en métro en Wallonie de 2000 à 2009	144
173	Evolution comparée du transport public (indice 1997=100)	145
174	Sécurité routière : bilan comparé des accidents de la route en Wallonie et en Flandre en 2008	146
175	Longueur des lignes SNCB en Wallonie (en kilomètres)	147
176	Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie (en millions d'unités)	147
177	Trafic de marchandises en wagons complets en 2009 (en millions d'unités)	148
178	Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie (en tonnes de marchandises)	149
179	Répartition annuelle du trafic fluvial par province (en tonnes-kilomètres)	149
180	Evolution et répartition modale du transport terrestre de marchandises en Wallonie (en pourcentage)	150
181	Evolution et répartition modale du transport terrestre de personnes en Wallonie (en pourcentage)	151
182	Evolution du transport aérien de personnes à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud (en milliers de passagers)	152
183	Evolution du transport aérien de fret à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud (en tonnes de fret)	153
184	Evolution du transport aérien cumulé à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud (en millions de work load units)	153
185	Evolution des mouvements (décollages et atterrissages) aériens à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud	154

Chapitre 5 : Environnement et énergie

186	Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m³)	156
187	Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie en litres par habitant et par jour (l/(hab.j))	157
188	Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie	158
189	Population wallonne habitant en zone d'assainissement collectif par sous bassin-hydrologique en 2008	159
190	Collecte des déchets ménagers et assimilés en Wallonie : répartition en pourcentage des collectes sélectives et non sélectives	160
191	Collecte des déchets ménagers et assimilés en Wallonie : évolution des quantités par type de déchets (en milliers de tonnes)	161
192	Evolution du traitement des déchets ménagers et assimilés en Wallonie (en pourcentage)	161
193	Evolution de la surface boisée productive et dégâts forestiers (taux de défoliation) en Wallonie (en hectares)	162
194	Répartition des surfaces forestières wallonnes par type de peuplement en 2008 (en hectares)	162
195	Proportion du territoire communal sous statut Natura 2000 en Wallonie	163
196	Emissions de gaz à effet de serre (GES) : comparaison Wallonie-Belgique (1990 =100)	164
197	Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre (GES), en Wallonie en 2008	165
198	Evolution sectorielle des émissions des gaz à effet de serre (GES) de 1990 à 2008 en Wallonie	166
199	Evolution des émissions de substances acidifiantes en Wallonie	167
200	Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur et par vecteur en Wallonie	168
201	Energies renouvelables disponibles en Wallonie pour la consommation finale et puissance installée	169
202	Pourcentage de la production nette d'électricité par vecteur énergétique en Wallonie en 2008	170
203	Evolution des prix de l'électricité, du gaz et des combustibles pétroliers (1990=100)	171/172/173
204	Consommation finale d'énergie et degré d'indépendance, comparaison internationale en 2008	174

Chapitre 6 : Gouvernance et budget

205	Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne (en milliers d'euros)	176
206	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes (en milliers d'euros)	176
207	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes (en milliers d'euros)	176

Annexes

Liste des indicateurs

208	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (en milliers d'euros)	176
209	Dépenses d'investissement des pouvoirs publics wallons (en milliers d'euros)	177
210	Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne (en milliers d'euros)	178
211	Evolution des principales recettes fiscales des provinces wallonnes (en milliers d'euros)	179
212	Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes (en milliers d'euros)	179
213	Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales wallonnes (en milliers d'euros)	179
214	Composante de la dette publique de la Région wallonne en milliers d'euros et ratio d'endettement	180
215	Evolution de l'emploi dans les administrations provinciales et locales wallonnes	180
216	Evolution des effectifs de la fonction publique wallonne : total du Service public de Wallonie (SPW constitué en 2008) et des Organismes d'intérêt public (OIP) de 2005 à 2009	181
217	Situation administrative des effectifs de la fonction publique wallonne au 30 juin 2009 : contractuels et statutaires	182
218	Nombre de visiteurs des mobilinfos : évolution 2000 - 2009	183
219	Nombre d'appels au téléphone vert : évolution 2000 - 2009	183
220	Centres d'information et d'accueil (CIA) et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs	184
221	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par administration et par domaine de compétence	185
222	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : nombre de dossiers par direction générale, 2008-2009	185
223	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par direction générale (en pourcentage), 2008-2009	186
224	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par organisme d'intérêt public, 2008-2009	187
225	Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne (en pourcentage de dossiers clôturés), 2008-2009	187
226	Site "Formulaires.wallonie.be" : évolution du nombre de visites et de téléchargements par an	188
227	Formulaires simplifiés, interactifs, intégrés, transactionnels : évolution 2005-2009	189
228	Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004-2008	190

Annexes

Abréviations

ACI	Airports Council International
ACTIRIS	Nouveau nom de l'ORBEM depuis 2007
ADG	Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft
ADRASS	Association pour le développement de la recherche appliquée en sciences sociales
ALE	Agence locale pour l'emploi
APAQW	Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité
AWEX	Agence wallonne à l'exportation
AWIPH	Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
AWT	Agence wallonne des télécommunications
BCSS	Banque carrefour de la sécurité sociale
BIT	Bureau international du travail
BFP	Bureau fédéral du Plan
BNB	Banque nationale de Belgique
CCI-DE	Chômeur complet indemnisé demandeur d'emploi
CEQUAL	Centre wallon de la qualité
CFWB	Communauté française Wallonie-Bruxelles
CGT	Commissariat général au tourisme
CIA	Centre d'information et d'accueil
CMR	Crude mortality rate
CPAS	Centres publics d'action sociale
CPDT	Conférence permanente de développement territorial
CQHN	Centre qualité Hainaut-Namur
CRAC	Centre régional d'aide aux communes
CRA-W	Centre wallon de recherches agronomiques
CREAT	Centre d'études en aménagement du territoire
CWATUP	Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine
DGA	Direction générale de l'agriculture
DGASS	Direction générale de l'action sociale et de la santé
DGATLP	MRW – Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine (« SPW – DGO4 – Direction générale opérationnelle – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie » depuis 2008)
DGEE	Direction générale de l'Economie et de l'Emploi
DGO1	Direction générale opérationnelle – Routes et bâtiments
DGO2	Direction générale opérationnelle – Mobilité et voies hydrauliques
DGO3	Direction générale opérationnelle – Agriculture, ressources naturelles et environnement
DGO4	Direction générale opérationnelle – Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie
DGO5	Direction générale opérationnelle – pouvoirs locaux, action sociale et santé
DGO6	Direction générale opérationnelle – Economie, emploi et recherche
DGPL	Direction générale des Pouvoirs locaux
DGRNE	Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement
DGSIE	Direction générale statistique et information économique
DGT2	Direction générale transversale – Budget, logistique et TIC
DGTRE	Direction générale des technologies, de la recherche et de l'énergie
DIRCOM	Direction de la Communication
DMFA	Déclaration multifonctionnelle à l'ONSS
EFT	Enquête sur les forces du travail
ETNIC	Entreprise des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication
EU-SILC	European Union – Statistics on income and living conditions
FADELS	Fonds d'amortissement des emprunts du logement social
FLW	Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie
FOREM	Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
GES	gaz à effet de serre
GRAPA	Garantie de revenus aux personnes âgées
IAWM	Institut für aus- und weiterbildung im mittelstand
IBSA	Institut bruxellois de statistique et d'analyse

Annexes

Abréviations

ICEDD	Institut de conseils et d'études en développement durable
ICN	Institut des comptes nationaux
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises
IMC	Indice de masse corporelle
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité
INASTI	Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
INS	Institut national des statistiques
IPP	Impôt des personnes physiques
IPW	Institut du patrimoine wallon
IRI	Innovation et reconversion industrielle
ISBL	Institution sans but lucratif
ISSeP	l'Institut scientifique de service public
ISSP	Institut scientifique de santé publique
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
MCAE	Maison communale d'accueil de l'enfance
MET	Ministère wallon de l'équipement et des transports
MRPA	Maison de repos pour personnes âgées
MRS	Maison de repos et de soins
MRW	Ministère de la région wallonne
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFI	Office for foreign investors
OIP	Organismes d'intérêt public
ONE	Office de la naissance et de l'enfance
ONEM	Office national de l'emploi
ONP	Office national des pensions
ONSS	Office national de sécurité sociale
ONSSAPL	Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales
ORBEM	Office régional bruxellois de l'emploi (depuis 2007 Actiris)
OSSOM	Office de sécurité sociale d'Outre-mer
OTW	Observatoire du tourisme wallon
OWD	Office wallon des déchets
PAL	Port autonome de Liège
PAN	Plan d'action national
PASH	plans d'assainissement par sous-bassin hydrographiques
PIB	Produit intérieur brut
PLI	Plan de localisation informatique
PME	Petite et moyenne entreprise
PWD	Plan wallon des déchets
RAVEL	Réseau autonome de voies lentes
R&D	Recherche et développement
RGPA	Revenu garanti aux personnes âgées
RN	Registre national
RNOB	Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique
RNPM	Registre national des personnes morales
SAED	Sites d'activités économiques désaffectés
SAJ	Service d'aide à la jeunesse
SAR	Sites à réaménager
SAU	Superficie agricole utilisée
SEGI	Service général informatique de l'Ulg
SEMA	Synergie employeurs – milieu d'accueil
SILC	Statistics on income and living conditions
SMR	Standardised mortality rate
SNCB	Société nationale des chemins de fer belges
SG	Secrétariat général

Annexes

Abréviations

SOWAER	Société wallonne des aéroports
SPABS	Société publique d'administration des bâtiments scolaires
SPAQuE	Société publique d'aide à la qualité de l'environnement
SPF	Service public fédéral
SPGE	Société publique de gestion de l'eau
SPJ	Service de protection judiciaire
SPRLU	Société privée à responsabilité limitée unipersonnelle
SPW	Service public wallon
SRWT	Société régionale wallonne du transport
STEP	Station d'épuration
STIB	Société des transports intercommunaux de Bruxelles
SVR	Studiedienst van de vlaamse regering
SWCS	Société wallonne du crédit social
SWDE	Société wallonne des eaux
SWL	Société wallonne du logement
TEC	Transport en commun
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE-15	Union européenne – 15 membres
UE-25	Union européenne – 25 membres
UE-27	Union européenne – 27 membres
UCL	Université catholique de Louvain
Ulg	Université libre de Liège
VDAB	Vlaams dienst voor arbeidsbemiddeling en beroepsopleiding
ZH	Zones d'habitat
ZHR	Zones d'habitat à caractère rural

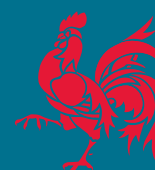


Route de Louvain-la-Neuve 2
5001 BELGRADE
Tél: 081 46 84 11
Fax: 081 46 84 12
<http://statistiques.wallonie.be>
E-mail: info@iweps.be

Editeur responsable: Daniel DEFAYS

Dépôt légal: D/2010/10158/7

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert: 0800 1/1901
et dans les Centres d'information et d'accueil (CIA)



Wallonie